SAMY COHEN

TSAHAL À L'ÉPREUVE DU TERRORISME

ÉDITIONS DU SEUIL
*25, bd Romain-Rolland, Paris XIVe*

Du même auteur

De Gaulle, les Gaullistes et Israël
Paris, Alain Moreau, coll. « Histoire et actualité », 1974

Les Conseillers du président
De Charles de Gaulle à Valéry Giscard d'Estaing
Paris, PUF, coll. « Politique d'aujourd'hui », 1980

La Politique extérieure de Valéry Giscard d'Estaing
avec Marie-Claude Smouts (dir.)
Paris, Presses de Sciences Po, 1985

La Monarchie nucléaire
Les coulisses de la politique étrangère sous la Ve République
Paris, Hachette, coll. « La force des idées », 1986

La Défaite des généraux
Le pouvoir politique et l'armée sous la Ve République
Paris, Fayard, 1994

La Bombe atomique
La stratégie de l'épouvante
Paris, Gallimard, coll. « Découvertes », 1995

L'Opinion, l'Humanitaire et la Guerre (dir.)
Paris, FED, 1996

Mitterrand et la Sortie de la guerre froide (dir.)
Paris, PUF, 1998

L'Art d'interviewer les dirigeants (dir.)
Paris, PUF, 1999

Les Diplomates
Négocier dans un monde chaotique (dir.)
Paris, Autrement, coll. « Mutations », 2002

La Résistance des États
Les démocraties face aux défis de la mondialisation
Paris, Le Seuil, coll. « L'épreuve des faits », 2003

The Resilience of the State
Democracy and the Challenges of Globalisation
Londres, Hurst, coll. « The CERI series in Comparative Politics and International Studies », 2006

Democracies at War against Terrorism
A Comparative Perspective (ed.)
Sciences Po Series in International Relations and Political Economy
Palgrave MacMillan, 2008

ISBN 978-2-02-134247-5

© ÉDITIONS DU SEUIL, MARS 2009

www.editionsduseuil.fr

Cet ouvrage a été numérisé en partenariat avec le Centre National du Livre.

Ce document numérique a été réalisé par Nord Compo.

À mon « Trois-Quart »,
sans qui ce livre n'aurait pas vu le jour

TABLE DES MATIÈRES

Du même auteur

Copyright

Dédicace

Introduction

Pourquoi ce livre

Le chercheur et le militant

Les sources en question

Première partie - Généalogie de la « riposte disproportionnée »

1 - Les démocraties au défi de la guerre asymétrique

La guerre asymétrique et ses pièges

Le dilemme des démocraties

De la stratégie de la terreur…

… à celle de la « force minimale »

L'indispensable contrôle sur les unités de combat

Le refus de se laisser « menotter » par le droit international

De l'utilité d'offrir un horizon politique

2 - Aux origines d'une doctrine

Un trait de la culture stratégique israélienne

La guerre aux « infiltrés »

« Activistes » et « modérés »

Le massacre de Kfar Kassem

Terrorisme et contre-terrorisme : de Suez à la guerre au Liban

Guerre des ombres en Europe

3 - « Paix en Galilée » ou la fabrique d'une nouvelle guérilla

La montée de la tension à la frontière israélo-libanaise

Le « grand dessein » d'Ariel Sharon

Premières déconvenues

Sabra et Chatila

L'enlisement et la montée en puissance du Hezbollah

Les conséquences internes et régionales du « désastre »

4 - Comment Tsahal a rendu la première Intifada populaire

Le malaise ignoré

Une armée déboussolée

La routine quotidienne des brutalités

Quand les généraux freinent les politiques

L'inversion des symboles

Deuxième partie - La gestion de la seconde Intifada

5 - Entrée manquée dans l'Intifada

Une ère de violence aux caractéristiques inédites

Aux origines du soulèvement

L'embrasement

« Écraser » l'insurrection

Conflit entre la diplomatie et la guerre

Une influence « excessive » de l'armée ?

Les inconséquences du Premier ministre

Retour des vieux réflexes

6 - Le durcissement

Désarroi de l'armée

« Graver dans la conscience des Palestiniens… »

Des instructions d'ouverture du feu permissives

Des arrestations qui se terminent en exécutions

« Situations folles » et tirs sans discernement

Le cas du capitaine R.

Réoccupation de la zone A

7 - La virtuosité contre-productive des assassinats ciblés

Une légitimité contestée

Une arme à double tranchant

« La plus grande erreur commise par Israël… »

La machine infernale des assassinats ciblés

L'efficacité des arrestations ciblées

L'érosion des « capacités » des groupes armés : à quel prix ?

8 - La résilience de la démocratie israélienne

L'échec du terrorisme

Dilemmes et rôle de la Haute Cour de justice

Le refus de la stratégie de la terreur

« Rempart » : la « bataille d'Alger » n'a pas eu lieu

Une « brutalisation » de Tsahal ?

9 - Incohérences stratégiques

Succès tactiques et succès stratégiques

« Notre plus grand échec… »

Un contrôle laxiste sur les unités de terrain

Tirs de « défoulement »

Action et inaction de la justice

Conclusion

Le seul ennemi capable de défaire Tsahal…

Une sous-évaluation des dangers du conflit asymétrique

La population civile : un enjeu stratégique mal perçu

Une sous-estimation du poids des médias et de l'opinion publique mondiale

Les raisons d'une obstination

Liban 2006, « Plomb durci » : comment l'agressé réussit le tour de force d'apparaître comme l'agresseur

Une armée en manque de « schizophrénie »

Index

Bibliographie

Sites Internet utilisés

Films documentaires

Remerciements

Introduction

Tsahal (acronyme pour « Armée de défense d'Israël ») est une armée jeune et riche d'une expérience militaire qui l'a amenée à livrer sept guerres en six décennies : la guerre d'Indépendance (1948), du Sinaï (1956), des Six Jours (1967), d'Usure (1968-1970), du Kippour (1973), l'opération « Paix en Galilée » au Liban (1982-1985) et la « Deuxième guerre du Liban » (juillet-août 2006). Chacune de ces guerres a donné lieu à une riche littérature, journalistique et académique, sur leurs causes, leur déroulement, leurs conséquences.

Ce livre est, quant à lui, consacré aux « petites guerres » d'Israël[1], celles qu'il a menées contre le terrorisme et les guérillas qui se sont attaqués à lui. Depuis sa création, Israël a connu plusieurs vagues de terrorisme : celle des années cinquante, œuvre de « fedayins[2] » qui s'infiltraient à partir de l'Égypte ou de la Jordanie pour attaquer des villages agricoles ; celle des années soixante-dix avec les attentats de Septembre noir contre les civils israéliens à l'étranger, dont le plus marquant a été l'assassinat des athlètes israéliens aux jeux Olympiques de Munich en 1972 ; celle menée contre des villages au nord d'Israël comme l'attaque contre Kiryat Shmona, en 1974, qui se solda par la mort de 16 civils, suivie quelques mois plus tard par la tuerie de 24 écoliers, faisant également 62 blessés, au village de Maalot ; celle des années quatre-vingt-dix, qui ont suivi les accords d'Oslo. La seconde Intifada (en arabe « soulèvement ») inaugure une nouvelle ère de

violence aux caractéristiques inédites. En quelques mois, Israël connaît sur son territoire une vague d'attentats-suicides sans précédent dans son histoire.

La question centrale qui est ici posée est de savoir comment son armée a géré la guerre contre le terrorisme. Mon propos n'est pas de faire ici son procès, ni son apologie. Il n'est pas non plus de traiter du conflit israélo-palestinien en tant que tel, ni du phénomène terroriste palestinien que d'autres auteurs ont déjà abondamment disséqué. Il est d'essayer de comprendre comment la démocratie israélienne fait face à un conflit de type asymétrique, la « guerre du XXIe siècle », comme le nomment les Israéliens eux-mêmes[3].

Pourquoi ce livre

Cet ouvrage comme bien d'autres a son histoire que je voudrais rappeler brièvement parce qu'elle éclairera son organisation et sa structure. C'est, au départ, celle d'un observateur attentif, depuis son enfance, à Israël, où il a vécu plus de dix ans, et à son armée. Chercheur au CERI Sciences Po, mon terrain « exotique » fut pendant longtemps celui des couloirs de l'Élysée, du Quai d'Orsay et en partie ceux de la Défense, auxquels j'ai consacré plusieurs ouvrages et articles. Je m'étais pris de passion pour les modes de travail des décideurs français, les rapports de pouvoir et d'influence, les mécanismes de prise de décision dans la politique étrangère et de défense de la France.

La seconde Intifada éclata en septembre 2000. Elle dégénéra en un conflit violent et sanglant. Plus le temps avançait, plus on comptait de morts des deux côtés. Une folie meurtrière semblait s'être emparée de cette région toujours prompte à s'enflammer. Plus j'observais les modes opératoires de Tsahal et moins je comprenais leur logique. Les soldats faisaient souvent

preuve à l'égard de la population palestinienne d'une agressivité, d'une brutalité qui me paraissait incompréhensible. Plus le temps passait et plus les condamnations internationales s'accumulaient. Cette agressivité était-elle nécessaire ? À quelle logique sécuritaire répondait-elle ?

« Tsahal s'est brutalisée », constataient certains observateurs. Mais pourquoi ? Ce durcissement relevait-il d'une stratégie délibérée ? D'autres, à la décharge d'Israël, expliquaient que la faute en incombait aux groupes armés palestiniens qui prenaient en otage la population, provoquant les soldats et les obligeant à se battre dans des zones peuplées. Autre question : dans quelle mesure pouvait-on attribuer ces atteintes causées à la population civile palestinienne à des « dérapages » et « bavures » de soldats inexpérimentés, comme l'a à maintes reprises expliqué l'état-major ? Certains sociologues expliquaient cette agressivité par les changements sociologiques intervenus dans l'armée à la fin des années quatre-vingt-dix, l'arrivée en grand nombre de soldats originaires de pays ou de milieux sociaux peu attentifs aux questions éthiques et désireux de se distinguer dans les missions que leurs commandants leur confiaient. Ce qui pouvait signifier que des soldats « donnaient le ton » et fixaient par eux-mêmes les modes opératoires de Tsahal. Voilà qui me paraissait plus que suspect, ayant connu un peu, il y a fort longtemps il est vrai, comment fonctionnait la chaîne de commandement de cette armée.

L'armée que j'avais jadis connue éduquait au respect de la sauvegarde de l'intégrité de la population. Les commandants parlaient du *Tohar Haneshk*, qui veut dire la « pureté des armes », une expression incompréhensible pour qui n'a pas vécu au sein de cette armée – « comme si les armes pouvaient être pures », comme l'a noté un observateur des questions israéliennes. C'est typique de Tsahal, comme de toute armée, d'élaborer son propre jargon, hermétique à la compréhension de ceux qui n'en font pas partie. Cette expression renvoie à un ensemble de normes et de règles éthiques à respecter au combat, que l'on retrouve d'ailleurs,

formulées différemment, dans les manuels des armées des pays démocratiques comme la France et les États-Unis. Le code éthique, tel qu'il figure sur le site du porte-parole de Tsahal, prescrit que les soldats respecteront la « pureté des armes » : ils feront usage « de leurs armes et de leur force uniquement pour le succès de leur mission, uniquement dans la mesure nécessaire, et préserveront leur humanité, même durant les combats. Les soldats de Tsahal n'useront pas de leurs armes et de leur force pour causer du tort à des êtres humains qui ne sont pas des combattants ou qui sont des prisonniers de guerre, et feront tout ce qui est en leur pouvoir pour éviter de causer du tort à leurs vies, à leurs corps, à leur dignité, à leur propriété[4] ».

J'ai voulu tenter de comprendre ce qui se passait sur le terrain. La « brutalisation » de Tsahal était-elle réelle ? Si brutalisation il y a, de quand date-t-elle ? Quelles sont les périodes qui peuvent servir de base de comparaison ? La « pureté des armes » a-t-elle été de tout temps respectée ? Les combattants des guerres passées se sont-ils conduits de manière exemplaire ? Quelles sont les contraintes qui pèsent sur les militaires dans ce type de conflit ? Comment et pourquoi Tsahal a-t-elle évolué ? Que restait-il des valeurs qui avaient été inculquées aux soldats ? C'est donc armé de ces questions simples que j'ai commencé à travailler, à lire, à interviewer en Israël des acteurs et des témoins.

J'ai assez vite constaté l'importance de trois éléments déterminants pour la suite de ce travail :

1. La complexité de la réalité israélienne. Les questions que je me posais ne comportaient pas de réponse tranchée. Tsahal, dans sa lutte anti-terroriste, mène un combat multiforme : actions défensives (comme les check-points ou la protection des colonies) et missions offensives comme les arrestations d'activistes ou les assassinats ciblés. On ne peut pas porter un jugement global sur des activités aussi différentes. L'observation un tant soit peu attentive du *modus operandi* de Tsahal révèle un bilan contrasté.

Certaines unités se comportent de manière brutale, d'autres avec retenue. L'observation de modes opératoires comme les assassinats ciblés montre que si l'armée prend, dans certains cas, d'infinies précautions, dans d'autres, elle se soucie moins d'épargner les civils.

2. L'importance de la nature de ce type de conflit qu'on nomme « asymétrique » et qui ne concerne pas qu'Israël. Plusieurs pays, comme la France et la Grande-Bretagne dans leurs colonies, les États-Unis au Vietnam, ont été confrontés au même type de conflit et ont connu les mêmes dilemmes. Aujourd'hui encore, des pays démocratiques sont militairement engagés contre des groupes armés définis par eux comme « terroristes ». C'est le cas notamment des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, de la France, des Pays-Bas, de l'Italie, du Canada, présents depuis le 11 septembre soit en Afghanistan, soit en Irak, soit dans ces deux théâtres d'opérations. C'est le cas également de l'Inde, victime d'attaques terroristes depuis le début des années quatre-vingt-dix et qui fait la guerre à des milices armées au Cachemire indien et à des groupes islamistes basés au Pakistan. La question de la « bonne stratégie » à mettre en place face à des groupes irréguliers est au cœur de toutes les préoccupations. Elle est aussi un des grands défis que les démocraties connaissent et connaîtront dans un contexte international marqué par la menace terroriste. À l'heure où ces pages sont écrites, le débat autour de la réponse à donner face aux attaques des Talibans en Afghanistan est vigoureux. Les pays de l'OTAN y ont perdu de nombreux soldats, sans pour autant avoir réussi à venir à bout des insurgés afghans, sans avoir stabilisé la situation politique et économique du pays et avec la perspective que cette guerre pourrait être perdue par les Occidentaux qui s'y sont engagés pour abattre un régime qui soutenait al-Qaïda, auteur de l'attaque du 11 septembre. Il me fallait donc élargir le périmètre de la connaissance, m'intéresser aux affrontements entre différentes armées régulières et

guérillas, donner à mon travail un cadre d'analyse qui me permettrait d'élargir la « feuille de route » initiale, un peu étriquée, que je m'étais fixée.

3. L'importance de l'Histoire. En lisant le travaux des historiens et des politologues sur les « petites guerres » d'Israël, celles qu'il a menées dans les années cinquante contre ceux qu'on a appelé les « infiltrés », contre l'OLP au Liban au cours de années 1970 et 1980, puis contre le Hezbollah (« Parti de Dieu ») dans les années 1980-1990, la lutte engagée pour maîtriser l'insurrection populaire de la première Intifada, un fait central m'est apparu : les fortes ressemblances entre passé et présent dans les comportements des soldats et des officiers et jusqu'à celui de l'état-major. Si on voulait comprendre celle-ci, il fallait s'intéresser aussi à celles-là. De ce fait, le livre, qui devait porter exclusivement sur la seconde Intifada, a été fortement rééquilibré au profit d'une approche plus problématisée et plus comparative, avec le passé, mais aussi avec les expériences d'autres pays.

Le chercheur et le militant

Questionner la manière dont Tsahal a mené la lutte contre les groupes armés palestiniens, c'est inévitablement risquer de paraître de parti pris aux yeux de nombreux Israéliens, qui ont directement ou indirectement eu à souffrir des attentats terroristes. La question pourrait même paraître d'emblée hostile, comme une manière d'intenter un procès à une armée qui « n'aurait fait que son travail », celui de protéger la population de ces attentats. « Au nom de quoi juger Tsahal alors que les organisations terroristes palestiniennes s'en prennent délibérément aux civils israéliens ? » ai-je souvent entendu dire. Ce type de travail suscitera, sans doute, également l'hostilité de Palestiniens qui trouveront qu'il ne condamne pas assez vigoureusement l'occupation israélienne responsable

de tous leurs maux, qu'il ne parle pas assez de leurs souffrances quotidiennes et des raisons qui ont conduit certains d'entre eux à la violence.

C'est en connaissance de cause que j'aborde ces questions très sensibles et très passionnelles aussi bien pour les Israéliens que pour les Palestiniens, sans oublier leurs supporters inconditionnels. C'est en connaissance de cause que je prends le risque de paraître trop indulgent avec Tsahal si je m'aventure, d'emblée, à relativiser certaines accusations portées contre elle, ou au contraire de paraître injuste envers une « armée qui ne fait que son devoir » si j'ose affirmer que, dans certains cas, les militaires israéliens ont violé le droit international. Mais aux uns et aux autres, je dirai que je suis un chercheur qui cherche (et qui tente aussi de trouver), pas un militant qui défend une cause. Le conflit israélo-palestinien a ses experts ès émotions et ses spécialistes en raison. À ces derniers de tenter d'éclairer, sans condamner ni justifier. Ce sont deux sphères d'activité distinctes, bien que leur étanchéité soit souvent difficile à garantir. Mon propos s'inscrit dans une réflexion globale sur la capacité des démocraties à se battre contre des groupes irréguliers, sur leur manière de gérer un conflit asymétrique. Les lecteurs qui en attendent condamnation morale, soutien à l'une ou l'autre des parties, seront naturellement déçus. J'ai choisi de décrire la situation telle que je l'ai perçue. J'ai tenté de comprendre la logique des acteurs et de clarifier les termes du débat, en m'efforçant constamment de résister à mes propres « démons ».

Sur ces sujets particulièrement sensibles, le chercheur est fréquemment soumis à des pressions idéologiques parées, le plus souvent, d'un label à prétention « scientifique ». Un universitaire anonyme, sollicité par une revue académique pour donner son avis sur un projet d'article que j'avais soumis, m'avait reproché d'utiliser un langage politiquement incorrect en parlant de « Tsahal », au lieu de me cantonner à « armée israélienne ». Selon lui, Tsahal étant l'acronyme de « Armée de défense d'Israël », il

n'était pas « objectif » d'accoler cette appellation à une armée d'occupation. Suivre cette logique impliquerait de rebaptiser toutes les organisations et les institutions en fonction de ses inclinations idéologiques. Le chercheur ne doit pas se laisser impressionner par ce genre de chantage intellectuel. Toutes les appellations, israéliennes et palestiniennes, seront gardées ici telles quelles.

Le chercheur n'a pas non plus à se laisser dicter des définitions « conceptuelles » par les acteurs en guerre, pour qui la sémantique représente un instrument privilégié de leur lutte. Deux exemples illustrent le piège qui nous est tendu. Les groupes armés islamistes organisateurs d'attentats-suicides tentent d'imposer un vocabulaire plus compatible avec les valeurs religieuses du Coran qui interdit le suicide. Ils utilisent donc le terme d'« opération-martyr ». Le monde académique cède parfois à la pression, d'où l'usage d'expressions de substitution comme « mort volontaire combattante » ou « suicide offensif », pour éviter d'utiliser le mot qui fâche ou pour l'atténuer. D'autres encore utilisent le terme mais en prenant le soin de mettre des guillemets. Pourtant le suicide est un concept opératoire, validé par les travaux d'Émile Durkheim[5]. Il ne présente, pour le chercheur en sciences sociales, aucune connotation positive ou négative.

De même, il convient d'être vigilant avec la terminologie de l'armée israélienne. Qu'il s'attaque à des soldats ou à des civils, tout activiste palestinien est défini comme un « terroriste » (« mekhabel »). Or, ici aussi il faut tenter de s'en tenir aux définitions en vigueur dans les sciences sociales, si imparfaites soient-elles. Plusieurs définitions du mot terrorisme se trouvent en concurrence. Certains auteurs, comme l'universitaire québécois Charles-Philippe David, le définissent comme « un acte généralement violent, spectaculaire et médiatisé, destiné à convaincre une audience, une opinion, d'un message qui veut intimider ou contraindre un gouvernement à modifier ou à abandonner son comportement ou sa politique. Le terrorisme est tantôt imprévisible, tantôt systématique, mais

dans tous les cas veut attirer l'attention[6] ». Pour la sociologue Isabelle Sommier, « le terrorisme ignore les lois et les conventions de la guerre ; il s'attaque aux civils ; il est toujours indiscriminé et arbitraire en vertu de disjonction qu'il opère entre victimes et cible[7] ». Raymond Aron affirmait : « Une action violente est dénommée terroriste lorsque ses effets psychologiques sont hors de proportion avec ses résultats purement physiques[8]. » Ces définitions ont en commun de mettre l'accent sur la cible – des civils –, sur l'intention – peser sur les volontés – et sur le mode opératoire – donner un maximum de résonance à leur acte. Elles correspondent bien par exemple à la vague des attentats-suicides des années 2001-2005. En revanche, des attaques contre les soldats opérant dans des territoires occupés ne peuvent être considérées comme « terroristes ».

Les sources en question

Les données officielles fournies par l'un et l'autre camp doivent être prises avec précaution. Des incidents entre soldats israéliens et Palestiniens donnent souvent lieu à des versions contradictoires destinées à rallier les médias et le soutien de l'opinion publique internationale et ne trouvent de réponse que bien longtemps après les événements, parfois même jamais. Les statistiques des pertes, par exemple, constituent, surtout dans un conflit asymétrique, un enjeu vital de la bataille. Tous les cas controversés ne donnent pas lieu à des enquêtes, soit parce que le contexte ne s'y prête pas (impossibilité d'accéder aux témoins en période d'affrontements violents), soit parce qu'il n'est pas toujours facile de retrouver les témoins, soit encore parce que les enquêteurs de la police militaire israélienne ne parlent pas tous l'arabe.

Cela étant, beaucoup de faits sont, heureusement, aujourd'hui assez clairement établis. De nombreux témoignages existent, rapportés par des

associations de soldats comme Shovrim Shtika[9], ou par des ONG comme B'Tselem[10]. Cette ONG israélienne créée en 1987 est réputée pour son sérieux et la qualité de ses enquêtes conduites auprès des Palestiniens aussi bien que des Israéliens, et a de quoi faire pâlir d'envie les grandes ONG internationales des droits de l'homme. Chacun de ses rapports comporte la réponse du porte-parole de l'armée ou du ministère concerné. Au lecteur-citoyen de se faire ensuite son idée. Ses travaux obtiennent généralement un écho important. Ils doivent néanmoins être pris avec une certaine prudence, car, quel que soit le sérieux de l'ONG, ils ne fournissent pas toujours des indications très précises sur l'ampleur des actes reprochés à l'armée : s'agit-il d'actes isolés ou d'un phénomène récurrent ? De manière plus générale, les statistiques fournies par les ONG sont souvent incomplètes, s'attardant sur des cas extrêmes sans se soucier de la vision d'ensemble. Les médias israéliens aussi publient de plus en plus d'informations qu'il faut, toutefois, prendre la peine de vérifier. Des procès ont eu lieu qui ont abouti soit à des condamnations, soit à des acquittements. Des enquêtes sérieuses, comme celle d'Amos Harel et d'Avi Isacharoff, ou celles de Raviv Drucker et d'Ofer Shelah, apportent un éclairage appréciable[11]. Pour cet ouvrage, j'ai moi-même mené une enquête auprès d'une soixantaine d'acteurs et de témoins civils et militaires en tentant de mettre à profit une expérience de trente années de recherche par entretiens : simples soldats d'unités combattantes, colonels, généraux, hommes politiques, membres des services de sécurité, journalistes, responsables d'ONG de droits de l'homme, universitaires. J'ai longuement parlé à des gens « ordinaires » de droite et de gauche. La société israélienne se prête à l'investigation comme peu d'autres en pareilles circonstances, quand bien même ce sujet demeure encore sensible et d'actualité. Il n'est certes pas facile d'accéder à des soldats ou des officiers d'active, mais Israël est une société ouverte. On trouve toujours parmi ses connaissances des gens qui se proposeront de vous faire rencontrer leur ami, un sergent, leur fils, un capitaine, leur voisin,

un lieutenant-colonel ou un général. Je n'ai pas eu l'impression que cette société, mis à part la frange de la droite extrême, refusait de discuter du problème de l'éthique de la guerre dans les territoires occupés. Je n'ai jamais rencontré de la part des personnes que j'ai sollicitées d'hostilité à ces questions.

Ce travail comporte ses limites et ses difficultés. Il ne prétend pas tout savoir. Le conflit est loin d'être terminé et l'armée garde encore pour elle de nombreux secrets. Les instructions d'ouverture du feu, par exemple, sont depuis le début de la seconde Intifada secrètes, l'armée se méfiant de l'usage que ne manqueraient pas d'en faire les groupes armés. Il faut donc reconstruire ces données à partir d'entretiens, avec la prudence qu'un pareil sujet impose. Ce travail n'a donc pas l'ambition d'effectuer un état des lieux exhaustif. Aussi n'ai-je pas d'autres choix que de souscrire à cette phrase de Claude Lévi-Strauss : « Dans des disciplines comme la nôtre, le savoir scientifique avance à pas trébuchants, sous le fouet de la contention et du doute. Il laisse à la métaphysique l'impatience du tout ou rien. Pour valider notre entreprise, il n'est pas besoin à nos yeux qu'elle soit assurée de jouir, pendant des années et jusque dans ses moindres détails, d'une présomption de vérité. Il suffit qu'on lui reconnaisse le modeste mérite d'avoir laissé un problème difficile en moins mauvais état qu'elle ne l'avait trouvé[12]. »

---

1. « Petite guerre » ou guérilla est l'expression utilisée pendant la guerre que Napoléon entreprit en Espagne de 1808 et 1814 pour décrire les tactiques mises en œuvre pour résister au régime établi. Voir Général Sir Rupert Smith, *L'Utilité de la force. L'art de la guerre aujourd'hui*, préface du général Bruno Cuche, Paris, Economica, 2007, p. 153.
2. Nom donné aux Palestiniens qui se battaient pour reconquérir la Palestine.
3. Dan Meridor et Haïm Fass, *The Battle of the 21st Century. Democracy Fighting Terror*, Jerusalem, Israel Democracy Institute, 2006 (en hébreu).
4. Voir le site de l'armée : www1.idf.il/DOVER/

5. Émile Durkheim, *Le Suicide. Essai de sociologie*, 1897, rééd. Paris, Presses universitaires de France, 2007.
6. Charles-Philippe David, *La Guerre et la Paix. Approches contemporaines de la sécurité et de la stratégie*, Paris, Presses de Sciences Po, 2e édition, 2006, p. 113.
7. Isabelle Sommier, *Le Terrorisme*, Paris, Flammarion, coll. « Domino », 2000, p. 78.
8. Raymond Aron, *Paix et Guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962, p. 176.
9. Shovrim Shtika signifie « Brisons le silence ». Créée en 2004, cette association est composée d'anciens soldats choqués par leur propre attitude et celle d'autres, et qui ont décidé de réunir leurs histoires et de porter témoignage.
10. B'Tselem, créé en 1989, est le Centre israélien d'information pour les droits de l'homme dans les territoires occupés. Le mot B'Tselem signifie « à l'image de » et provient du verset 1,27 de la Genèse « Et Dieu a créé l'homme à son image ».
11. Amos Harel et Avi Isacharoff, *La Septième Guerre d'Israël. Comment nous avons gagné la guerre contre les Palestiniens et pourquoi nous l'avons perdue*, Paris, Éditions de l'Éclat et Hachette Littératures, 2005 ; Raviv Drucker et Ofer Shelah, *Boomerang*, Jérusalem, Keter, 2005 (en hébreu).
12. Claude Lévi-Strauss, *Le Cru et le Cuit*, Paris, Plon, 1964, p. 15.

PREMIÈRE PARTIE

GÉNÉALOGIE DE LA « RIPOSTE DISPROPORTIONNÉE »

1

Les démocraties au défi de la guerre asymétrique

La guerre asymétrique et ses pièges

Qu'est-ce qu'une guerre « asymétrique » ? Quels défis lance-t-elle aux États ? Existe-t-il une manière appropriée d'y faire face ? C'est assurément une des plus difficiles à gérer. Elle ne ressemble en rien à une guerre classique qui oppose deux armées loin des populations. Selon les auteurs et les époques, ce nouveau type de conflit a revêtu des appellations variées : guerre de « faible intensité »[1], « irrégulière »[2], « asymétrique »[3], de « quatrième génération »[4] ou encore « bâtarde »[5]. La notion de guerre asymétrique nous paraît toutefois plus appropriée à notre sujet. Elle possède ses règles particulières, se caractérise par sa cruauté et requiert une réponse imaginative, *ad hoc*. Toutes les guerres sont cruelles, arguera-t-on avec justesse, mais pour des combattants qui ont été formés à mener une guerre classique, elle l'est bien davantage.

La guerre asymétrique est avant tout la réponse du « faible » au « fort » qui détient la supériorité militaire, quantitative et qualitative[6]. Elle oppose des États à des acteurs non étatiques, « combattants irréguliers »,

« insurgés », « guérilleros » ou encore « terroristes ». Le recours du faible à la technique de la guérilla face à une armée puissante en est une des formes les plus classiques. « Combattants irréguliers », « insurgés » et « guérilleros » ne sont pas nécessairement des terroristes, mais ils le deviennent dès lors qu'ils répondent à l'une des définitions posées en introduction de ce livre.

Les guerriers asymétriques utilisent des moyens qui leur permettent de contourner la puissance militaire classique. Ils surgissent par petits groupes lors d'attaques ponctuelles dans le but de déstabiliser le fort, de rendre sa mission coûteuse en vies humaines mais aussi économiquement, de susciter une érosion du soutien de son opinion publique, de lui faire payer un prix déraisonnable au regard des enjeux pour lesquels il se bat. C'est une guerre essentiellement psychologique, qui vise moins à détruire les forces de l'ennemi que son moral. Le faible prend l'initiative d'ouvrir les hostilités et dispose de l'avantage de la surprise. Pour le « fort », c'est un conflit sans ligne de front fixe, sans ennemi clairement identifié. Les guerres de décolonisation sont un bon exemple de conflit asymétrique[7].

En second lieu, c'est une « guerre au sein des populations ». Comme l'explique le juriste Emmanuel Gross, « pour les terroristes, le champ de bataille est l'hinterland[8] civil, non le front militaire[9] ». Le mode opératoire des groupes armés consiste en effet à agir sous l'apparence de civils ou à utiliser la population comme bouclier humain. Ils opèrent généralement à l'intérieur des villes ou des villages, depuis des immeubles d'habitation, dont ils se servent comme de « sanctuaires », ou cachés au sein d'une foule de manifestants. Ils utilisent des femmes et des adolescents, soit comme simples auxiliaires, soit pour des missions d'attaques, rendant ainsi toute la population suspecte. Cette stratégie vise à provoquer des tirs contre les civils de la part des armées régulières. S'ils parviennent à provoquer des réactions disproportionnées à leurs attaques, des massacres, des atrocités, les terroristes estiment qu'ils auront gagné la partie en démontrant

l'inhumanité de l'État qu'ils combattent et qui justifie les attaques armées menées contre sa population.

Asymétrique en termes de rapports de forces armées, ce type de guerre l'est également d'un point de vue juridique. Face à des actes terroristes, toute démocratie a le droit, et le devoir, de protéger ses citoyens. Ce devoir est plus pressant dans une démocratie, dont les dirigeants ont des comptes à rendre, que dans tout autre régime politique. Le droit à la légitime défense est inscrit dans l'article 51 de la charte des Nations unies. Celle-ci mentionne que ce droit est accordé en cas d'attaque contre un État membre des Nations unies. Mais un État a le droit de se défendre contre une attaque lancée par un groupe armé opérant à partir du territoire d'un « autre » État[10].

Cela ne signifie pas, pour autant, que l'État attaqué peut tout se permettre. Plusieurs textes fondamentaux, comme les Conventions de La Haye de 1899 et de 1907, celle de Genève de 1949 et de ses protocoles additionnels de 1977, fixent aux États des limites claires à l'usage de la force armée[11]. Elles se fondent toutes sur les principes de la « discrimination » et de la « proportionnalité ». S'agissant d'une armée d'occupation, la convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre (art. 33) précise que les « peines collectives, de même que toute mesure d'intimidation ou de terrorisme, sont interdites[12] ». La proportionnalité signifie qu'il doit exister un rapport « raisonnable » entre les moyens militaires mis en œuvre et les destructions causées par l'ennemi et, d'autre part, entre ces mêmes moyens et les buts escomptés[13].

Le problème est que les « guerriers asymétriques » s'autorisent tout ce qui est justement prévu et formellement interdit par les conventions relatives à la conduite des hostilités dans les conflits armés (*jus in bello*), dont ils ne sont pas signataires[14]. L'article 51 §2 du Protocole additionnel I de 1977 résume à lui seul le champ d'interdiction en ces termes : « Ni la

population civile en tant que telle ni les personnes civiles ne doivent être l'objet d'attaques. Sont interdits les actes ou menaces de violences dont le but principal est de répandre la terreur parmi la population civile. » L'arsenal juridique des conventions internationales englobe beaucoup plus largement les techniques de la guerre asymétrique : les attaques des personnes civiles, l'utilisation de non-combattants pour protéger les combattants, les attaques des localités non défendues, l'enrôlement des enfants, etc.

Les dispositifs internationaux prévoient également la prohibition d'armes aggravant les propriétés létales et causant des maux supplémentaires et indiscriminés (comme les clous des bombes terroristes), ainsi que les méthodes typiques de la guerre asymétrique, comme la « perfidie »[15]. C'est toute la logique juridique de la guerre asymétrique qui est visée par les conventions internationales, lorsque celles-ci prohibent les « actes qui trompent la bonne foi de l'adversaire en utilisant à des fins hostiles l'obligation de celui-ci de respecter des règles du droit des conflits armés[16] ». Mais groupes armés et démocraties ne luttent pas avec les mêmes armes. Les lois de la guerre sont fondées sur le principe de la réciprocité. Or, dans le cas d'un conflit asymétrique, les groupes armés ne respectent ni ne reconnaissent ces lois, alors que celles-ci leur offrent une certaine protection.

Que peuvent faire les démocraties dans ce cas ? Négocier une solution politique, diront certains. Cette solution est certes envisageable à terme, mais pas lorsque les bombes explosent et ravagent des cafés, des bus et des maisons. Négocier dans ces conditions, c'est céder sous la pression et, loin de calmer les terroristes, prendre le risque de les renforcer dans leur détermination en apportant la preuve de l'efficacité et de la légitimité de leur violence[17].

Le dilemme des démocraties

Les États démocratiques n'ont donc le choix qu'entre deux mauvaises solutions. Soit combattre les groupes armés en respectant strictement les normes édictées par les conventions internationales, ce qui signifie s'interdire d'entrer dans les zones habitées, de fouiller les maisons pour y chercher des caches d'armes et des activistes. C'est accepter la sanctuarisation de leur hinterland et se déclarer battus d'avance. Soit combattre dans le milieu urbain ou para-urbain. Et c'est prendre le risque non seulement de commettre des « dérapages », mais aussi de susciter des effets pervers en chaîne : soutien accru de la population locale aux combattants, protestations internationales, contestation au sein même de leur propre opinion publique.

Ces deux termes de l'alternative, aussi mauvais l'un que l'autre, ont amené certains auteurs, comme l'historien militaire Martin Van Creveld, à affirmer que les États engagés dans ce type de guerre sont voués à la perdre. En s'appuyant sur une multiplicité de cas (l'Indochine, le Vietnam, l'Irlande du Nord, le Nigeria, l'Afghanistan, l'Algérie, le Sri Lanka, le Soudan et le Kurdistan, entre autres), il tente de montrer qu'en « dépit de leur brutalité et de leur avantage militaire, les forces de "contre-guérillas" échouèrent partout[18] ». Il explique que non seulement tous les colonisateurs ont échoué, mais aussi leurs successeurs, ceux qui tentèrent de prendre leur place dans des périodes plus récentes. Andrew Mack posait déjà, en 1975, la question de savoir « pourquoi les grandes nations perdent des petites guerres ». Il y répondait que les États engagés dans ce type de guerre ne jouent pas leur existence, alors que les insurgés se battent pour un enjeu vital[19].

Il faut pourtant nuancer : l'Histoire n'est pas écrite d'avance et la réalité montre que la règle n'est pas aussi absolue. Il y a de nombreux exemples en sens contraire, parce que les types d'insurrection sont divers et que les contextes dans lesquels elles prennent place sont dissemblables.

L'insurrection communiste grecque, née sous l'occupation allemande, a été vaincue en 1949. Les troupes gouvernementales ont pu l'emporter, d'une part, en raison de la rupture entre Tito et Staline qui prive les insurgés de leur hinterland yougoslave, d'autre part, en raison des erreurs de combat de cette insurrection[20].

En second lieu, la remarque de Van Creveld concerne la plupart du temps des États qui ne jouent pas leur survie, qui peuvent estimer, à la longue, que le jeu n'en vaut pas la chandelle, que leur présence sur un sol étranger est beaucoup trop coûteuse. Mais il y a des cas où un État peut considérer qu'il se bat pour sa survie. C'est le cas d'Israël qui, face à la déferlante des attaques terroristes des années 2001-2004, a estimé que ses intérêts vitaux étaient menacés. Le cas d'Israël diffère d'une colonisation classique, comparable à celles qui ont commencé au XVIe siècle pour s'achever au début des années soixante. Les Israéliens se battent tous avec l'idée qu'ils n'ont pas d'autre terre vers laquelle retourner contrairement à toutes les colonisations classiques. S'ils peuvent envisager de se retirer des territoires de Cisjordanie et de la bande de Gaza, occupés pendant la guerre des Six Jours, là s'arrêtent les concessions qu'ils sont prêts à faire.

De la stratégie de la terreur…

Surtout il ne faut pas oublier que de nombreuses insurrections ont été écrasées dans le sang. C'est la voie qu'empruntent généralement les dictatures, celle de la brutalité à outrance, des atrocités, des destructions massives des combattants et de tous ceux qui sont suspects de leur venir en aide. Elles utilisent la torture systématique, font usage de déportations et de disparitions massives, de destructions des biens et des habitations. De nombreux régimes autoritaires se sont engagés dans des guerres civiles contre leurs propres citoyens. Ils les ont tués sans état d'âme, à l'instar de la

Syrie de Hafez El Assad ou de l'Irak de Saddam Hussein. L'usage de la force peut être sans limite[21]. La répression féroce dans la ville de Hama en Syrie, en 1982, et l'écrasement des insurrections en Irak, en 1991, soulignent la facilité pour des régimes autoritaires de venir à bout d'un mouvement insurrectionnel. Lors de la guerre civile en Algérie, dans les années quatre-vingt-dix, l'armée algérienne a mené une « guerre totale » contre les islamistes. Les exactions étaient systématiques, les massacres de civils nombreux. Plus de 20 000 personnes furent portées disparues entre 1994 et 1996[22]. En Tchétchénie, les forces russes ont bombardé des villages au canon. Selon l'association Memorial, le conflit tchétchène de 1994-1996 a fait 50 000 victimes, et celui qui a repris en 1999 a fait à peu près autant de morts[23]. « Les forces russes, note Gérard Chaliand, ont à la fois usé d'une répression sans frein et liquidé de façon ciblée tous les commandants jouissant de prestige[24]. » La force d'un régime autoritaire dans la lutte contre une guérilla réside dans sa facilité à se transformer en « État-terroriste ». « Là où un régime démocratique devrait prendre en compte son opinion nationale mais aussi internationale, s'efforcer de respecter les droits humains, maintenir une discipline dans la guerre, le régime autoritaire peut user de la "barbarie" pour venir à bout de ceux qui le défient. En somme, il peut se mettre au niveau de ses ennemis et pratiquer leurs usages de guerre[25]. » C'est ce que les Allemands ont, pendant la Seconde Guerre mondiale, systématiquement pratiqué dans les pays qu'ils ont occupés pour tenter de venir à bout des résistances à l'occupation. Ils arrêtaient, torturaient, tuaient quiconque était présent là où l'attaque de la résistance s'était produite[26]. Une démocratie comme la France a pu, grâce aux méthodes musclées du général Massu, venir à bout du terrorisme à Alger, même si, quelques années plus tard, le général de Gaulle, chef de l'État français, fit le choix de l'indépendance, confisquant la victoire des militaires pour des raisons politiques.

Il y a donc au moins une stratégie « gagnante », celle de la terreur, de la « barbarie », pour reprendre le terme utilisé par ce chercheur de l'université Harvard, Ivan Arreguin-Toft[27]. Mais, dans la période contemporaine, une démocratie hésitera beaucoup à en faire usage. Les démocraties répugnent de plus en plus à des attaques intentionnelles contre des civils. La présence des médias dans les conflits géographiquement les plus reculés, la « judiciarisation » des relations internationales, l'activisme des ONG humanitaires et de droits de l'homme, la mobilisation internationale contre des types d'armes susceptibles de porter atteinte à des civils – mines anti-personnel, bombes à fragmentation et à sous-munitions, armes chimiques – créent dans les démocraties un climat très hostile à la violence de masse contre des civils.

On ne voit guère un dirigeant d'un État démocratique reprendre à son compte ce jugement d'Alexis de Tocqueville porté au moment de la conquête de l'Algérie : « Je pense que tous les moyens de désoler les tribus doivent être employés […] Je crois que le droit de la guerre nous autorise à ravager le pays et que nous devons le faire soit en détruisant les moissons à l'époque de la récolte, soit dans tous les temps, en faisant de ces incursions rapides qu'on nomme razzias et qui ont pour objet de s'emparer des hommes ou des troupeaux[28]. »

Les méthodes utilisées par la France pendant la guerre d'Algérie susciteraient sans doute aujourd'hui des résistances beaucoup plus fortes que celles qui se sont manifestées à l'époque à travers des intellectuels (Jean-Paul Sartre, Pierre Vidal-Naquet, Raymond Aron…), le Parti communiste français et quelques rares militaires de haut rang comme le général Pâris de Bollardière, qui démissionna de ses fonctions pour protester contre l'usage de la torture dans l'armée. Si les démocraties avaient utilisé les méthodes des dictatures, elles auraient eu moins de difficultés à venir à bout des groupes irréguliers. Mais ce qui était légitime à l'époque des guerres coloniales l'est beaucoup moins aujourd'hui.

L'enlisement des troupes américaines pendant les premières années de la guerre en Irak démontre l'extrême difficulté pour un régime démocratique à vaincre une guérilla qui bénéficie d'un soutien populaire, mais aussi les réticences de l'armée américaine à mettre en œuvre une répression brutale équivalente à celle que les Soviétiques ont mise en œuvre en Afghanistan pendant les années qui ont suivi le coup d'État de 1979.

… à celle de la « force minimale »

Que peut donc faire une démocratie qui s'interdit d'user de la terreur massive ? Il n'y a pas de réponse toute faite, ni de recette idéale, mais quelques principes élémentaires et un savoir cumulatif issus de l'expérience des opérations contre-insurrectionnelles pratiquées par des pays comme la France, la Grande-Bretagne ou les États-Unis. Ces tentatives de penser ce qu'on a appelé la guerre contre-insurrectionnelle remonte aux années cinquante-soixante – voire bien avant, à la période des grands conflits coloniaux[29].

La plupart des puissances coloniales ont balancé entre plusieurs stratégies. Pendant la guerre d'Algérie, plusieurs écoles sont en concurrence. Les « métropolitains » mettent l'accent sur la destruction des « bandes rebelles », tandis qu'un autre courant (qui mettra en place les sections administratives spéciales, les SAS) estime que le véritable enjeu est le soutien à la population locale, inspiré de la « méthode Lyautey ». Celui-ci croyait que l'Afrique du Nord se détacherait à terme de la France et que « le suprême but de notre politique [est que] cette séparation se fasse sans douleur et que les regards indigènes continuent toujours à se tourner avec affection vers la France[30] ». Les SAS s'avèrent un instrument redoutable de lutte contre le FLN, grâce aux renseignements qu'ils récoltent auprès de la population. Un groupe d'officiers inspirés par la guerre en Indochine contre

le Vietminh, comme les colonels Trinquier, Godard et Argoud, tente, lui, de contrebalancer la peur inspirée par le FLN par une « contre-peur », en recourant au « contre-terrorisme »[31]. La victoire de la bataille d'Alger renforce les partisans de la « guerre psychologique ». Les grandes opérations militaires sont délaissées au profit de la pression psychologique continue sur la population civile.

Les Britanniques eux aussi ont balancé entre des stratégies différentes[32]. En Malaisie, par exemple, ils ont d'abord utilisé, contre la guérilla communiste, l'approche purement militaire, puis ont tenté la « conquête des cœurs et des esprits », avant d'adopter la stratégie de la « force minimale »[33]. C'est assez largement la « méthode Lyautey » et celle que les Britanniques ont fini par adopter en Malaisie, qui progressivement s'imposent comme le modèle le plus approprié à la lutte contre-insurrectionnelle. Les Américains l'ignoreront largement pendant la guerre du Vietnam et en feront les frais.

La « force minimale » est à la source de deux principes d'action. Le premier présuppose de considérer la population civile comme une des clés du succès, comme un enjeu stratégique central et pas seulement comme un problème exclusivement humanitaire. « La bataille pour la population est une des caractéristiques majeures de la guerre révolutionnaire », écrit en 1964 David Galula, lieutenant-colonel français pendant la guerre d'Algérie, parce que l'insurgé ne peut pas gagner la guerre s'il ne parvient pas à « contrôler » la population et à « obtenir son soutien actif »[34]. « Seule la complicité de la population rend possibles la survie et le développement des guérillas[35]. » Le principe est clair : à la stratégie de la terreur doit se substituer vis-à-vis de la population civile celle de la « douceur ». Un des principaux objectifs de la lutte anti-guérilla est donc d'essayer d'obtenir le soutien actif de cette population pour la couper des combattants.

L'autre principe de base est de faire un usage aussi limité que possible de la force armée. Dans ce type de guerre, l'usage intensif de celle-ci est

contre-productif. Il fait le jeu de l'ennemi. « Dans une guerre conventionnelle, un soldat qui, pris à partie, ne riposterait pas avec la puissance de feu maximale, manquerait à son devoir. Dans une guerre révolutionnaire, la situation est inverse : la règle est d'en faire un usage aussi limité que possible », note encore David Galula[36]. Une stratégie « intelligente » consiste avant tout à s'adapter aux nouvelles règles de la guerre asymétrique, tenter d'exploiter les faiblesses de l'ennemi et ne pas entrer dans le jeu qu'il tente d'imposer. Ces deux idées, que le livre clé de David Galula a beaucoup contribué à renforcer, vont prendre une importance centrale aujourd'hui, et sont en train de gagner les faveurs de nombreux pays, notamment les États-Unis engagés en Irak et en Afghanistan.

Il apparaît dès lors comme une évidence qu'une démocratie qui se fixe des « lignes rouges », des tabous dans la conduite de la guerre contre-terroriste, doit envisager une stratégie plus subtile, combinant des mesures défensives et offensives à des actions à caractère politique, visant à obtenir une certaine coopération de la part de la population et à séparer les combattants des non-combattants. C'est-à-dire une combinaison de mesures coercitives et de mesures positives qui ont pour objet de tenter d'obtenir une certaine neutralité – voire une certaine coopération – de la part de la population civile. Cette stratégie présuppose le déploiement de moyens visant à neutraliser les insurgés sans pour autant faire usage de la « force excessive » qui ne ferait qu'aviver les rancunes et contribuer au cycle de la violence. Le renseignement, l'occupation de l'espace par des forces d'infanterie, les contrôles inopinés sont plus gênants pour l'adversaire que la recherche de la défaite par l'écrasement militaire, difficile en raison des capacités de la guérilla à se renouveler et à recruter. Les travaux récents de la Rand Corporation confirment le bien-fondé de cette approche. Les chercheurs de cette institution ont compilé des données concernant 648 groupes terroristes recensés à travers le monde entre 1968 et 2006. Une

de leurs conclusions est que les mesures à caractère policier – infiltration, renseignement, arrestations, filatures – représentent une stratégie plus efficace : 40 % d'entre eux ont été vaincus de cette manière et 7 % vaincus militairement. 10 % ont connu la victoire et 43 % ont accepté un accord avec l'État qu'ils combattaient[37].

Une contre-insurrection « appropriée » cherchera à s'appuyer sur la population en évitant de la confondre avec les insurgés et de lui témoigner du mépris. Cette stratégie implique une « navigation au plus juste », tentant de préserver un équilibre entre efficacité de la lutte contre le terrorisme et respect des droits de l'homme. Une démocratie ne peut pas se permettre d'utiliser des moyens brutaux qui ne servent pas sa sécurité, mais permettent seulement d'exprimer la frustration de ses commandants, la lassitude de ses soldats.

L'indispensable contrôle sur les unités de combat

Un contrôle rigoureux sur les unités de terrain s'impose. Pour plusieurs raisons. D'abord parce que l'imbrication entre combattants et non-combattants rend, dans de nombreux cas, le respect du principe de discrimination quasiment impraticable. Face à un ennemi invisible qui se cache au milieu de civils, la confusion « dans le feu de l'action » est fréquente. Aucune armée, si « morale » soit-elle, ne peut épargner complètement les civils. Cela relève de la mission impossible. Ces atteintes ne sont pas forcément intentionnelles, délibérées et ne constituent pas nécessairement des « crimes de guerre »[38]. Les soldats aux check-points, par exemple, savent qu'ils peuvent s'attendre à tout moment à une attaque. Cette situation les rend très nerveux et développe le syndrome de la

« gâchette facile ». L'inexpérience des unités contribue grandement à multiplier ce type de bavures. Ces forces armées ne parlent généralement pas la langue du pays et ne sont pas formées aux tâches policières. Elles ne savent pas faire face à des manifestations de rue sans faire un usage intempestif de leurs armes.

Les militaires ont généralement du mal à s'adapter à ce type de mission qui consiste à mettre les civils au centre de leurs préoccupations. Leur culture organisationnelle[39], leur formation, l'éthos militaire qu'on leur inculque ne les préparent pas à ce type de mission. On a souvent utilisé le terme de « stress » pour qualifier cet état d'esprit[40] qui amène les armées à mettre en place des mesures sur-sécurisantes, à calculer des marges de sécurité très faibles vis-à-vis des populations civiles. Ces opérations ne sont pas, à leurs yeux, de celles qui justifieraient le sacrifice de la vie des soldats. Pour ces derniers, rien n'est plus stressant que le contact avec la population dont il faut tenter de ménager les susceptibilités, de jouer en finesse, elles qui ont appris à faire confiance aux valeurs de sacrifice, de courage, de combat. Pour des armées fortement marquées par une culture de guerre classique, l'objectif est la destruction de l'ennemi et la conquête du territoire, et non les opérations de police, les contrôles à des barrages routiers, les fouilles de maisons.

Ensuite, ce type de conflit fait naître un puissant climat de haine entre les parties et d'indifférence aux souffrances de l'autre. Chaque partie ne voit dans l'autre que le visage de la barbarie. « Un regain d'ardeur virile » envahit les combattants des deux côtés[41]. Ce type de guerre est propice à des actes illégaux comme la vengeance, le défoulement sur des civils. Certaines unités, qui ont subi des pertes, ont hâte de rétablir tout à la fois leur honneur bafoué et la capacité dissuasive de leur unité. Incapables souvent de venir à bout des combattants irréguliers, éloignées de leurs pays et de leurs foyers, diminuées moralement, objets d'attaques aussi meurtrières qu'humiliantes, les unités de terrain ont tendance à sur-réagir[42].

Elles se vengent sur les populations, pour les contraindre à faire pression sur les groupes armés afin qu'ils cessent leurs attaques ou tout simplement pour se défouler. À Haditha, en Irak, en novembre 2005, des membres d'une unité de l'armée américaine ont massacré 24 civils dont 7 femmes et 3 enfants, en représailles à la mort d'un des leurs tué par l'explosion d'une charge artisanale. Selon Lifton, ce type de réaction n'est pas sans rappeler le massacre de My Lay durant la guerre du Vietnam, le 16 mars 1968, où une compagnie commandée par le lieutenant William Calley avait tué environ 500 villageois, quelques jours après avoir subi une attaque qui s'était soldée par la mort de nombreux soldats[43]. La vengeance, note Éric David, « constitue un ressort classique et puissant des violations du droit des conflits armés[44] ».

Ce dérapage dans la brutalité, voire dans l'atrocité, peut être très rapide, même pour l'armée d'un pays comme le Canada, qui se perçoit « comme altruiste et généreux »[45] et le promoteur d'une diplomatie « morale ». En 1993, en Somalie, lors des opérations de maintien de la paix de l'ONU, un jeune Somalien de 16 ans, Shidane Arone, s'est fait tabasser à mort après s'être introduit dans une base militaire canadienne pour y voler du matériel. Sa mort ne relevait pas de la légitime défense. Il s'agissait pour les soldats canadiens de donner une leçon, « de lui amocher le nez et de le lancer par-dessus les barbelés » pour que les autres jeunes Somaliens « comprennent qu'ils risqueraient leurs vies s'ils revenaient »[46]. Les soldats français en Côte d'Ivoire ont commis le même type de crime : le 13 mai 2005, Firmin Mahé, un civil ivoirien arrêté par une unité de l'opération « Licorne », a été tué par étouffement pendant son transfert vers la ville de Man.

Ces comportements sont non seulement sans effet sur les combattants irréguliers, mais ils affaiblissent la lutte anti-terroriste. Ils délégitiment tous les efforts pour susciter une adhésion internationale. Ils offrent à ces groupes une excuse à leurs actes et « leur procurent le petit nombre de recrues supplémentaires dont ils ont besoin pour alimenter leurs activités

terroristes[47] ». Les leaders civils et militaires d'une démocratie doivent montrer le prix qu'ils attachent à se distinguer des terroristes. Il ne s'agit pas seulement d'une attitude nécessaire sur le plan éthique mais d'un choix stratégique de première importance. Les dirigeants politiques ont tout intérêt à entretenir un mécanisme d'« inhibition démocratique » par une formation adéquate des unités de combat et aussi par l'éducation de leur opinion publique. Il est de leur devoir d'expliquer que les violations des droits de l'homme sont contraires aux valeurs des démocraties mais aussi, et surtout, qu'elles affaiblissent la lutte anti-terroriste.

Une démocratie doit constamment justifier que les actions destinées à protéger ses citoyens sont « mesurées » et « proportionnelles » aux objectifs militaires, un « moindre mal ». Elle n'a pas seulement vocation à défendre ses valeurs mais à être attentive aux moyens qu'elle utilise, à la bonne formation de ses soldats, aux types d'unités qu'elle engage.

Le refus de se laisser « menotter » par le droit international

Pourtant, il y a souvent loin de la théorie à la pratique. Nombre de pays n'appliquent pas la stratégie de la « force minimale ». Les démocraties s'autorisent des violations des droits de l'homme organisées par leurs dirigeants politiques eux-mêmes et leurs services de sécurité : traitements brutaux des prisonniers, sévices, tortures. Le réflexe dominant des démocraties est de ne pas se laisser « menotter » par le droit international, qui n'offre pas de protection suffisante face à des groupes qui justement l'ignorent. Les dirigeants ont à défendre leur crédibilité vis-à-vis de leur opinion publique, ils doivent montrer qu'une démocratie n'est pas un régime qui encaisse les coups sans broncher au nom de principes dits

universels. Ils savent également que, s'ils ne font pas tout ce qui est en leur pouvoir pour défendre leurs citoyens, ceux-ci les sanctionneront à la prochaine élection. Sous le choc d'un attentat, l'opinion publique ne leur pardonnera pas un nouvel échec.

Un cercle vicieux se met rapidement en place. Pour rassurer l'opinion publique, des mesures exceptionnelles sont prises qu'il faudra ensuite justifier pour réduire l'opposition des ONG de défense des droits de l'homme qui ne manqueront pas de les dénoncer comme des atteintes au droit international humanitaire. Les dirigeants politiques renforcent ainsi les conditions de soutien dont ils ont besoin. Ils sur-réagissent délibérément comme si la survie du pays était en jeu, exagèrent et déforment les faits pour susciter un phénomène de « ralliement autour du drapeau ». Les attentats du 11 septembre ont été comparés à l'attaque de Pearl Harbor, même si al-Qaïda était loin d'avoir la puissance et les moyens de destruction et de domination du Japon impérial.

Les dirigeants politiques ont également à gérer le problème de leur crédibilité vis-à-vis des groupes armés. Respecter le droit international à la lettre reviendrait à envoyer aux terroristes un « message erroné » qui ne pourrait que les encourager à commettre d'autres attentats. Face à des combattants irréguliers, il faut au contraire, pensent ces dirigeants, afficher sa détermination à ne pas se laisser entraver par des considérations morales, la loyauté dans ce domaine ne pouvant être interprétée par les groupes armés que comme un signe de faiblesse. En acceptant de mener le combat dans des quartiers civils, en malmenant les prisonniers, ils transmettent un message politique qui prend les allures d'un avertissement : « Nous ne nous laisserons pas paralyser par les règles du droit international ; nous n'hésiterons pas à utiliser des moyens illégaux pour vous combattre ; les civils ne vous serviront pas de bouclier humain ; nous ne nous priverons pas de notre droit à la légitime défense. »

Pour défaire les groupes armés, il n'y a pas d'autre moyen que d'obtenir des renseignements, même au prix de quelques excès. La survie prime le droit. Dans un contexte d'exception, l'argument principal que toutes les démocraties invoquent est celui de la « nécessité ». Si un renseignement obtenu en temps voulu permet de sauver des vies humaines, il serait irresponsable de ne pas tout faire pour tenter de l'obtenir. « *No pain, no gain*[48]. » C'est en vertu de cette logique que les États-Unis ont justifié les sévices commis à Guantanamo et dans la prison d'Abou Ghraïb.

Et qu'importe si ces méthodes suscitent des critiques de la part d'autres pays, pensent-ils encore sans le dire ouvertement, puisque aucun État ne respecte vraiment les Conventions de Genève. Ce type de raisonnement trouve son fondement dans le seul fait d'être largement partagé. En témoigne le travail mené par Oona A. Hathaway, qui a comparé les pratiques de 166 pays signataires des accords internationaux dans cinq domaines d'application des droits de l'homme, parmi lesquels le génocide et la torture[49]. La mécanique de violation des droits de l'homme s'alimente ainsi toute seule : terrorisme et contre-terrorisme se nourrissent l'un l'autre. Il serait toutefois difficile de la justifier si elle n'était largement soutenue par la population des pays touchés par le terrorisme. Au nom de sa sécurité, cette dernière est prête à accepter les arguments de ses responsables et les décisions qu'ils prennent. Mais cette population n'est pas seulement permissive. Elle peut également se montrer exigeante, demander une riposte dure, au prix, s'il le faut, d'atteintes à la population civile adverse. Il ne faut pas sous-estimer les capacités corrosives du terrorisme sur les valeurs que défendent les démocraties. Contre une « menace imminente », la démocratie n'est pas un régime totalement vacciné contre des actes illégaux ou inhumains. Terrorisme et contre-terrorisme apparaissent liés comme deux frères siamois. Les attaques contre la population d'un pays démocratique entraînent, en réponse, une contre-attaque qui se solde, quasi inévitablement, par des pertes parmi la population de l'autre bord. Aux

violations des droits de l'homme répondent presque systématiquement d'autres violations de droits de l'homme. C'est une règle quasi générale.

Mais cette attitude est le plus souvent contre-productive. Si, pour une démocratie, qui se refuse à se laisser entraîner dans des atrocités, une « bonne stratégie » existe, elle consisterait à mettre une distance infranchissable entre les moyens qu'elle utilise et ceux qu'utilisent ses adversaires. Elle refuserait de se laisser enfermer dans la logique où les groupes armés essayent de l'entraîner, c'est-à-dire se battre selon les règles de jeu qui leur sont le plus favorables, et leur faire commettre des atrocités contre la population civile – massacrer, torturer, humilier, procéder à des châtiments collectifs –, tous actes qui se retourneront contre la démocratie, délégitimeront son combat et susciteront sympathie et soutien internationaux à la cause des groupes armés. Les tortures d'Abou Ghraïb ont fait un tort considérable aux États-Unis et à leur croisade en faveur de la propagation de la démocratie, dans le monde arabe en particulier. L'armée française a certes gagné la guerre contre les « rebelles » algériens, mais cette guerre a laissé les populations musulmanes dans un état misérable et créé un énorme fossé entre les communautés. L'armée a, certes, gagné la bataille d'Alger mais elle est marquée pour longtemps par la mémoire de ses pratiques violentes.

Ce type de guerre implique également une attention très grande au problème des « dommages collatéraux », qui peuvent nuire de manière décisive aux armées en guerre contre le terrorisme. Des « bavures » sont, bien sûr, dans certains cas inévitables et imprévisibles, tant est grande l'imbrication entre combattants et non-combattants. Mais quand elles se produisent de manière répétée, elles finissent par retourner la population civile contre les forces armées. Une grande partie des difficultés de la coalition autour des États-Unis en Afghanistan est liée à la multiplication des bavures qui fragilisent le gouvernement local d'Hamid Karzaï et rendent détestable aux yeux de la population civile la présence des troupes

étrangères, qu'elle perçoit comme une source de danger mortel pour elle. En Irak, une insuffisante attention des troupes américaines à la sécurité des populations, des opérations d'une insigne maladresse comme celle conduite à Falloujah (13 civils irakiens dont 6 enfants tués au cours d'une manifestation) ont contribué à dresser contre les Occidentaux une population au départ ravie qu'on la débarrassât de son tyran[50].

De l'utilité d'offrir un horizon politique

Mais ce type de lutte ne peut se limiter à l'engagement de moyens militaires et policiers : il faut proposer aux populations un horizon politique, définir les conditions qui ramèneront la paix. Et c'est là le rôle des dirigeants politiques. David Galula écrivait qu'il n'y a pas meilleure démarche que celle qui consiste à « priver l'insurrection de sa cause[51] ». Les démocraties doivent montrer qu'elles se soucient des injustices dont souffrent les populations, car nul ne sait mieux que les groupes armés exploiter ces injustices pour justifier la violence aveugle[52]. Si se « battre intelligemment » a un sens, ce serait avant tout éviter de faire le jeu de l'adversaire, en préservant les chances d'une cessation des hostilités et d'une négociation en vue d'une solution politique. Cela revient à chercher à isoler les groupes armés de leur hinterland, mais aussi à distinguer les forces avec qui la réconciliation est possible – qu'il faut tenter de ménager – des irréductibles. Du moins à court terme, car dans ce type de conflit l'expérience montre que le « modéré » d'aujourd'hui était l'« irrécupérable » d'hier et qu'aucune évolution n'est à exclure. Cette stratégie combinant lutte armée et offres d'avancées politiques, gérant de manière micro-dosée violence et retenue est la plus adaptée à la guerre asymétrique. Toute stratégie intermédiaire, maniant de manière incohérente châtiments collectifs, sévices contre les prisonniers et incitations positives,

a peu de chances d'atteindre l'objectif souhaité : tarir le recrutement de combattants. Aucune lutte anti-terroriste ne doit endommager irrémédiablement la possibilité de revenir à la table des négociations. Mais elle implique que s'établisse un lien étroit entre le pouvoir politique qui définit les grands objectifs, et les chefs militaires qui élaborent la stratégie opérationnelle. Les Britanniques l'ont emporté de cette manière en Malaisie contre la guérilla communiste[53]. Ils offrirent l'indépendance aux Malais en échange de leur non-participation à l'insurrection.

En Irak, après une longue période de difficultés à faire régner la sécurité dans Bagdad, le général David Petraeus réussit un redressement remarqué de la situation, grâce notamment au soutien apporté par les forces sunnites. Il prit le parti de passer d'une attitude « passive » à une attitude « active », de faire sortir ses garnisons des casernes pour les placer plus près de la population irakienne, pour l'aider à la remise en état de leurs infrastructures civiles (écoles, routes, hôpitaux). Il le fit contre de nombreux cadres de l'armée américaine peu disposés à s'impliquer dans des tâches ne correspondant pas à leur culture guerrière[54]. Sa méthode de « Secure and Serve » (la sécurité de la population est un préalable indispensable à toute stabilisation) était toutefois complétée par le principe de la recherche du contact avec les insurgés (« Pursue the ennemy relentlessly »), consistant à aller les chercher chez eux et détruire leurs caches et leurs centres de fabrication d'explosifs, mais aussi par celle de la séparation des *irreconcilable* et des *renconciliable* (distinguer la minorité des extrémistes, qu'il faut tuer ou capturer, de la majorité avec laquelle on pourra discuter). Il réussit à faire baisser le nombre des attentats-suicides de manière significative. Contre toute attente, l'armée américaine s'adapta aux nouvelles contraintes, elle qu'on qualifiait de « rigide »[55]. Un nouveau manuel de la lutte contre-insurrectionnelle fut rédigé par l'armée de terre américaine et les marines à partir de l'expérience irakienne. Y figurent des préceptes aussi paradoxaux pour un officier formé au combat classique que

ceux-ci : « Plus tu utilises la force, moins elle est efficace » ; « La meilleure arme de la contre-insurrection est ne pas tirer » ; « Le succès tactique ne garantit rien »[56].

Il est souvent question dans les stratégies contre-insurrectionnelles de « la conquête des cœurs et des esprits » de la population. En réalité, ce type de stratégie n'est pas toujours aisément applicable. Il exige des effectifs, du temps et une compréhension fine du contexte politique et des interactions avec la population[57]. Il demande une coordination entre le pouvoir civil et le pouvoir militaire et un contrôle étroit des unités de terrain par leurs commandants. Un soldat – le « caporal stratégique » – peut par un acte maladroit ouvrir le feu sur des passants sans raison particulière et mettre en difficulté cette stratégie. À l'inverse, un attentat terroriste rend impossible tout geste de bonne volonté à l'égard de la population dont est issu le terroriste. Il est difficile de justifier à son opinion publique, soumise à des attentats, qu'il faut prendre des mesures d'apaisement à son égard. Il est impensable dans ces moments d'envisager de négocier avec les groupes armés sans paraître se soumettre à leur volonté et leur donner l'impression que la violence aveugle est payante. Et, comme le note le général Ruppert Smith, « chercher à capter la volonté d'une population tout en combattant l'adversaire en son sein est souvent très difficile dans des circonstances où les deux […] appartiennent à une seule nation ou ethnicité face à une force intervenante. La confrontation sous-jacente est trop facilement réduite par l'adversaire à une opposition entre "eux et nous"[58] ».

Mais, comme l'écrit Machiavel, le Prince « doit se faire craindre de telle sorte que, s'il ne peut gagner l'amitié, du moins il n'inspire aucune haine, car ce sont là deux choses qui peuvent très bien s'accorder[59] ». Toute démocratie doit se soumettre en permanence à une triple question : les moyens de la lutte anti-terroriste sont-ils efficaces ? Sont-ils adaptés à une guerre au sein des populations ? Permettent-ils de sauvegarder les chances d'un retour aux négociations politiques ?

La stratégie « appropriée » à la lutte contre le terrorisme pourrait finalement être définie comme la « stratégie de la schizophrénie », autrement dit la capacité des forces armées de se dédoubler. Une partie offensive serait destinée à décimer les groupes armés, l'autre, conciliatrice, consisterait à s'occuper de la population, de sa protection et de son bien-être. Cette « schizophrénie » ne va pas de soi. C'est pourtant ce que certaines unités américaines en Irak ont bien fini par faire.

Le problème majeur est que beaucoup de démocraties demeurent entre ces deux stratégies : ni la terreur ni la douceur. Elles sont conscientes qu'il faut résister à la terreur mais ignorent comment gérer la « douceur ». Les hommes doivent être ou caressés ou écrasés, notait encore Machiavel ; « ils peuvent se venger des injures légères, mais des grandes, il n'en ont plus le pouvoir »[60].

---

1. Michael T. Klare, Peter Kornbluh (éd.), *Low-Intensity Warfare : Counterinsurgency, Proinsurgency, and Antiterrorism in the Eighties*, New York, Pantheon Books, 1988.
2. Gérard Chaliand, *Les Guerres irrégulières, XXe-XXIe siècle, guérillas et terrorismes*, Paris, Gallimard, 2008.
3. Steven Metz, Douglas V. Johnson II, *Asymmetry and US Military Strategy. Definition, Background and Strategic Concepts*, Carlisle Barracks (Penn.), Strategic Studies Institute, 2001.
4. Terry Terriff, Aaron Karp, Regina Karp, *Global Insurgency and the Future of Armed Conflict. Debating Fourth-Generation Warfare*, Londres, Routledge, 2008.
5. Arnaud de La Grange, Jean-Marie Balancie, *Les Guerres bâtardes*, Paris, Perrin, 2008.
6. Jacques Baud, *La Guerre asymétrique ou la Défaite du vainqueur*, Paris, Éditions du Rocher, 2003.
7. Barthélémy Courmont, *La Guerre*, Paris, Armand Colin, 2007, p. 55.
8. Littéralement « arrière-pays ».
9. Emmanuel Gross, *The Struggle of Democracies against Terrorism. Lessons from the United States, the United Kingdom, and Israel*, Charlottesville, University of Virginia Press, 2006, p. 1.
10. Yoram Dinstein, *War, Aggression and Self Defence*, Cambridge, Cambridge University Press, Fourth Edition, 2005, p. 201.

11. Sur ces conventions, voir Éric David, *Principes de droit des conflits armés*, Bruxelles, Bruylant, 3e édition, 2002.
12. Voir Emmanuel Decaux, « The International Law of War and the Fight Against Terrorism », *in* Samy Cohen (ed.), *Democracies at War Against Terrorism. A Comparative Perspective*, New York, Palgrave, 2008.
13. Patricia Burette, *Le Droit international humanitaire*, La Découverte, coll. « Repères », 1996, p. 61.
14. Le *jus in bello* (le droit dans la guerre) recouvre les principes de bonne conduite dans les conflits armés, à distinguer du *jus ad bellum* (le droit de faire la guerre) qui traite des conditions dans lesquelles il est permis de déclencher un conflit armé.
15. Articles 53 §1 Convention Genève I ; 45 Convention Genève II ; 37-39 Protocole additionnel I.
16. Bert Kob, *Ius in bello*, Bâle, Helbin & Lichenhahn, 2003, p. 150.
17. Michael Walzer, *De la guerre au terrorisme*, Paris, Bayard, 2004, p. 94.
18. Martin Van Creveld, *Les Transformations de la guerre*, Paris, Éditions du Rocher, 1998, p. 42.
19. Andrew Mack, « Why Big Nations Lose Small Wars. The Politics of Asymetric Conflict », *World Politics*, vol. 27, nº 2, janvier 1975, p. 175-200.
20. G. Chaliand, *Les Guerres irrégulières*, p. 108.
21. Luiz Martinez, « Algeria : Is an Authoritarian Regime More Effective in Combating Terrorist Movements ? », *in* Samy Cohen (ed.), *Democracies at War against Terrorism. A Comparative Perspective*.
22. *Ibid*.
23. *Le Monde*, 12-13 décembre 2004.
24. G. Chaliand, *Les Guerres irrégulières*, p. 122.
25. L. Martinez, « Algeria : Is an Authoritarian Regime More Effective in Combating Terrorist Movements ? ».
26. Edward N. Luttwak, « Les impasses de la contre-insurrection », *Politique étrangère*, nº 4, 2006.
27. Ivan Arreguin-Toft, « How the Weak Win Wars : A Theory of Asymmetrical War », *International Security*, vol. 26, nº 1, été 2001, p. 122.
28. Alexis de Tocqueville, *Travail sur l'Algérie*, 1841, dans *Œuvres complètes*, t. III, *Écrits et Discours politiques*, vol. 1, Paris, Gallimard, 1962, p. 226 *sq*., cité par Joseph Joffe, « L'état de guerre au XXIe siècle », *Commentaire*, nº 120, hiver 2007-2008, p. 929.
29. Voir Christian Olsson, « "Guerre totale" et / ou "force minimale" ? Histoire et paradoxes "des cœurs et des esprits" dans les opérations de contre-insurrection », *Cultures et Conflits*, nº 67, automne 2007.

30. Lyautey devant le Conseil de la politique indigène, le 14 avril 1925. www.islam-maroc.gov.ma
31. Guy Pervillé, « Quinze ans d'historiographie de la guerre d'Algérie », *Annuaires de l'Afrique du Nord*, Paris, Éditions du CNRS, 1976 ; Pierre-Cyril Pahlavi, *La Guerre révolutionnaire de l'armée française en Algérie. 1954-1962. Entre esprit de conquête et conquête des esprits*, Paris, L'Harmattan, 2004.
32. Richard Stubbs, « From Search and Destroy to Hearts and Minds : The Evolution of British Strategy in Malaya. 1948-60 », *in* Daniel Marston et Carter Malkasian (éd.), *Counterinsurgency in Modern Warfare* Midland House, Osprey Publishing, 2008, p. 113-130.
33. Alastair Finlan, « The British Way of Warfare and the Global War on Terror », *in* Samy Cohen (éd.), *Democracies at War against Terrorism.* L'expression « conquête des cœurs et des esprits » est attribuée au responsable britannique de la campagne contre-insurrectionnelle en Malaisie, sir Gerard Templer.
34. David Galula, *Contre-insurrection, théorie et pratique*, préface du général David H. Petraeus, Paris, Economica, 2008, p. 16. Le livre est paru d'abord aux États-Unis, en 1964, sous le titre *Counterinsurgency Warfare. Theory and Practice*, New York, Praeger / Londres, Dunmow, Pall Mall Press, 1964. Cet ouvrage est devenu le livre de chevet des stratèges américains de la lutte contre-insurrectionnelle, comme le général David Petraeus.
35. *Ibid.*, p. 77.
36. *Ibid*., p. 141.
37. Seth G. Jones, Martin C. Libicki, *How Terrorist Groups End. Lessons for Countering Al Qa'ida*, Santa Monica (Cal.), Rand Corporation, 2008, p. XIII-XIV.
38. En 1945, le procès de Nuremberg définissait ainsi le crime de guerre : « Assassinat, mauvais traitements ou déportation pour des travaux forcés, ou pour tout autre but, des populations civiles dans les territoires occupés, assassinat ou mauvais traitements des prisonniers de guerre ou des personnes en mer, exécution des otages, pillages de biens publics ou privés, destruction sans motif des villes et des villages, ou dévastation que ne justifient pas les exigences militaires. »
39. Ann Swidler, « Culture in Action ; Symbols and Strategies », *American Sociological Review*, vol. 51, 1986.
40. Guenter Lewy, *America in Vietnam*, New York, Oxford University Press, 1978.
41. Pour reprendre l'expression de l'écrivain Arnold Zweig, cité par George L. Mosse, *De la grande guerre au totalitarisme. La brutalisation des sociétés européennes*, préface de Stéphane Audouin-Rouzeau, Paris, Hachette Littératures, 1999, p. 188.
42. *Ibid*.
43. Robert Jay Lifton, « Haditha : In an "Atrocity-Producing Situation" – Who Is to Blame ? », *Editor & Publisher*, 4 juin 2006.

44. É. David, *Principes de droit des conflits armés*, p. 869.

45. Donna Winslow, « La société canadienne et son armée de terre », *Revue militaire canadienne*, hiver 2003-2004, p. 11-24.

46. Donna Winslow, « Le stress des soldats de la paix face à l'expérience de l'étrangeté : le cas du régiment aéroporté du Canada en Somalie », *Les Champs de Mars*, nº 10, 2001, p. 135-153.

47. Voir Michael Walzer, *De la guerre et du terrorisme*, Paris, Bayard, 2004, p. 92.

48. Alex J. Bellamy, « No Pain, no Gain ? Torture and Ethics in the War on Terror », *International Affairs*, vol. 82, nº 1, 2006, p. 121-148.

49. Voir Oona A. Hathaway, « Do Human Rights Treaties Make a Difference ? », *The Yale Law Journal*, vol. 111, nº 8, juin 2002.

50. Voir le livre de Michael R. Gordon et du général Bernard E. Trainor, *Cobra II. The Inside of the Invasion and occupation of Iraq*, New York, Pantheon Books, 2006.

51. D. Galula, *Contre-insurrection, théorie et pratique*, p. 101.

52. Michael Ignatieff, *The Lesser Evil. Political Ethics in an Age of Terror*, Princeton, Princeton University Press, 2004, p. x.

53. G. Chaliand, *Les Guerres irrégulières*, p. 106. Voir également A. Finlan, « The British Way of Warfare and the Global War on Terror ».

54. David H. Petraeus, « Learning Counterinsurgency : observations from Soldiering in Iraq », *Military Review*, janvier-février 2006.

55. Voir John A. Nagl, *Learning to Eat Soup with a Knife. Counterinsurgency Lessons from Malaya and Vietnam*, préface du général Peter J. Schoomaker, Chicago, University of Chicago Press, 2005, et Stéphane Taillat, « Adoption et apprentissage. Les forces terrestres américaines et la contre-insurrection en Irak », *La Revue française de science politique*, vol. 58, nº 5, octobre 2008, p. 773-794.

56. Michael R. Gordon, « Break Point ? Iraq and America's Military Forces », *Survival*, vol. 48, nº 4, hiver 2006-2007, p. 72. Voir également le manuel « Army / Marines », Department of the Army / Headquarters US Marine Corps, FM 3-24 / MCWP 3-33.5, *Counterinsurgency*, Washington DC, Government Printing Office, 15 décembre 2006.

57. Étienne de Durand, « Les relations civilo-militaires américaines à l'épreuve de l'Irak. Dualisme fonctionnel et désintégration stratégique », *La Revue internationale de politique comparée*, vol. 15, nº 1, 2008, p. 110.

58. Ruppert Smith, *The Utility of Force. The Art of War in the Modern World*, Londres, Allen Lane, 2005, p. 395.

59. Machiavel, *Le Prince*, préface de Raymond Aron, Paris, Librairie générale française, Le Livre de poche, 1972, p. 88.

60. *Ibid*., p. 11.

2

Aux origines d'une doctrine

Un trait de la culture stratégique israélienne

Pendant les soixante ans de son existence, Israël a été confronté à des groupes irréguliers et au terrorisme. C'est une des plus longues expériences récentes de lutte contre-insurrectionnelle. Aujourd'hui encore il est confronté au Hamas (acronyme partiel de « Harakat al-muqâwama al-'islâmiya », « Mouvement de la résistance islamique ») dans la bande de Gaza. Comment son armée a-t-elle géré cette « guerre au sein des populations » ? Quelle stratégie a-t-elle adoptée ? D'emblée, il apparaît qu'elle n'a pas choisi la stratégie de la terreur, celle des destructions et des atrocités massives, à rebours des accusations qui ont été maintes fois portées contre elle. Mais elle n'a pas non plus fait le choix de la stratégie de la « force minimale ».

L'observation des modes opératoires mis en place par Tsahal depuis plus de soixante ans fait apparaître l'émergence d'une doctrine qu'on pourrait qualifier de la « riposte disproportionnée ». Cette doctrine, peu élaborée, a été celle de l'armée depuis la création de l'État et n'a pas subi

de changements importants depuis[1]. La « riposte disproportionnée » n'est pas propre à la guerre contre le terrorisme. Elle est un élément essentiel de la culture stratégique d'Israël[2]. Elle fait partie des schémas de pensée non seulement des militaires, mais aussi des leaders politiques, et même, plus largement, de la société israélienne. Elle renvoie à l'histoire du pays, aux conditions géopolitiques dans lesquelles l'État s'est construit, à la manière dont Tsahal se perçoit dans son environnement et envisage son rôle de garant de la survie de l'État[3]. Il ne s'agit pas de désigner Tsahal ou Israël comme le « méchant » ou la « brute du monde », mais tout simplement de prendre acte de la manière dont historiquement Israël s'est perçu et a cru devoir se protéger vis-à-vis de ses voisins arabes.

Vivant dans un sentiment d'extrême insécurité dû à l'exiguïté des 21 000 kilomètres carrés qui constituent le territoire de l'État dans ses frontières de 1948, encerclés par plusieurs armées arabes et confrontés à un discours systématiquement hostile de la part des dirigeants des pays voisins, les dirigeants civils et militaires d'Israël ont dès le début mis en place une stratégie fondée sur quelques postulats simples. Le premier d'entre eux reposait sur la croyance en l'« irréductibilité » de l'hostilité du monde arabe à l'égard d'Israël. Celle-ci ne permettait pas de prendre le moindre risque et exigeait donc une attitude attentiste jusqu'à ce que ces pays en viennent à reconnaître l'existence d'Israël. Le second postulat était, et est toujours, qu'Israël ne pouvait se permettre de perdre une seule guerre, qu'une défaite signerait sa disparition. David Ben Gourion n'avait de cesse de répéter qu'« Israël pouvait gagner une centaine de batailles, ses problèmes ne seraient pas pour autant résolus ; mais si les Arabes remportaient une seule victoire, cela signifierait notre fin[4] ». Dès 1948, il affirmait que la géographie exigeait d'Israël d'appliquer la règle suivante : « Qui frappe le premier gagne la bataille. Sinon, Israël serait anéanti[5]. »

Cette perception du monde arabe a conduit Israël à porter une attention toute particulière aux problèmes sécuritaires. « La politique de sécurité a

dominé la politique étrangère israélienne durant ces années […]. La perception des risques sécuritaires a si fortement pesé sur les dirigeants qu'ils n'étaient prêts à prendre aucun risque à court terme en exploitant les opportunités de construire des relations de confiance sur le long terme avec les États arabes voisins », note Ze'ev Drori, colonel de réserve, ancien commandant de la brigade Guivati[6]. Elle a également conduit Israël à développer une puissance militaire capable de surpasser celle de ses voisins. En cas de menace majeure, Tsahal devait pouvoir lancer une opération préventive, brutale et dévastatrice – à la manière d'une *blitzkrieg* –, interdisant ainsi à l'ennemi de prendre l'initiative. La bataille devait se dérouler au plus loin des frontières de l'État sur le territoire de l'ennemi et se conclure par une victoire écrasante. « Du fait du manque de profondeur de notre territoire, nous avions érigé en règle absolue que les combats devaient se dérouler sur le territoire ennemi et que les forces adverses devaient être détruites aussi rapidement que possible[7]. » C'est conformément à cette conception que l'armée lança des attaques éclair en 1956, lors de la guerre du Sinaï, et en juin 1967, lors de la guerre des Six Jours[8]. Tsahal parvint ainsi à se forger pour longtemps l'image d'une armée « invincible ». Ces victoires n'ont toutefois pas empêché l'Égypte de surprendre Israël lors de la guerre du Kippour, lui faisant subir de lourdes pertes, mais l'armée israélienne sut retourner la situation à son profit. L'attaque syrienne fut repoussée et Damas subit des pertes considérables tandis que, sur le canal de Suez, l'attaque égyptienne était contrecarrée grâce à la percée du « déversoir », une opération militaire audacieuse conduite par Ariel Sharon, qui prit la troisième armée égyptienne à revers[9]. Depuis, la paix règne entre Israël et ses deux grands voisins, l'Égypte et la Jordanie.

La « riposte disproportionnée » résulte donc, chez Israël, tout à la fois d'un complexe d'infériorité et de supériorité forgé depuis sa création. Les Israéliens réagissent avec la brutalité du faible qui a peur pour son

existence, hantés par une possible réédition de la Shoah, face aux dirigeants arabes qui ne cachent pas leur désir de détruire leur État, et avec les moyens du fort qui veut, par sa force, dissuader « une fois pour toutes » ceux qui s'en prennent à lui. L'objectif étant que, face à une attaque ou à une menace pour son existence, la frappe devait être à la fois préventive et massive, pour empêcher l'« autre » de pousser l'avantage[10]. Israël a ainsi toujours choisi de riposter avec plus de force qu'il n'était nécessaire pour assurer sa sécurité.

Mais utilisée contre des groupes irréguliers, la « riposte disproportionnée » prend une tout autre portée. Cette stratégie, qui peut se justifier dans une guerre de type conventionnel, présente dans un conflit asymétrique des inconvénients majeurs puisqu'elle risque de porter atteinte à la population civile et d'engendrer une réaction difficilement maîtrisable. Face à des individus ou à de petits groupes qui se fondent dans la population, qui attaquent pour aussitôt disparaître dans la nature, la puissance militaire est peu efficace, comme l'ont montré de multiples expériences étrangères.

Dès le début des années cinquante, Israël prend conscience de son incapacité à éradiquer ces groupes irréguliers dans un combat frontal et décisif, comme lors d'une guerre conventionnelle[11]. Une nouvelle conception est très vite acceptée par les élites dirigeantes israéliennes, selon laquelle, face à des attaques à caractère terroriste contre ses civils, l'armée doit frapper fort les hommes en armes ainsi que leurs soutiens et leurs protecteurs, mais aussi faire pression sur la population civile qui les abrite volontairement ou à son corps défendant. Le résultat obtenu a presque toujours été le même : au lieu de désamorcer la violence, la réaction militaire israélienne l'a accrue au détriment de la population israélienne. Elle a presque toujours entraîné la mort de civils arabes innocents et a exacerbé le sentiment anti-israélien et la volonté de revanche. Elle a conduit

chaque fois à une escalade difficilement contrôlable avec les forces des pays arabes tels que l'Égypte et la Jordanie.

Cette foi dans les vertus de la force brutale apparaît pratiquement dès la création de l'État, et les premières incursions de Palestiniens, les « infiltrés » (« Mistanenim »), et ressurgit de manière encore plus manifeste à la faveur de la guerre du Liban, en 1982, au cours de la première Intifada et enfin lors de l'Intifada d'al-Aqsa.

La guerre aux « infiltrés »

Les années 1949-1956 se caractérisent déjà par ce que les stratèges israéliens appellent un « conflit de basse intensité » pour le distinguer des guerres classiques entre armées. On est de fait dans un conflit « asymétrique », notion qui n'a pas encore acquis ses lettres de noblesse. Depuis sa création en mai 1948, l'État a été confronté à des problèmes de sécurité. Heurts frontaliers, infiltrations de civils ou d'unités de l'armée égyptienne émaillent le quotidien de ces années. L'historien Benny Morris recense de dix mille à quinze mille incidents survenus au cours de la période 1949-1954[12]. La catégorie des « infiltrés » qui pénètrent le territoire israélien n'est pas homogène. Au début, la plupart sont des Palestiniens chassés ou partis de leur propre volonté lors de la guerre de 1948. Ils passent la frontière pour moissonner leurs champs laissés derrière eux ou récupérer des biens. D'autres tentent de rendre visite à leurs proches restés en Israël ou espèrent se réinstaller dans leur ancien village. D'autres, enfin, font de la contrebande ou plus simplement essayent de se rendre de la bande de Gaza en Cisjordanie. Dans les années qui suivent, les infiltrés deviennent plus agressifs, commettent des vols de récoltes, de tuyaux d'irrigation ou d'autres biens appartenant aux agriculteurs israéliens. Benny Morris estime à 10 % le nombre de ceux qui venaient pour attaquer la population ou

saboter des objectifs israéliens. Jusqu'en 1955, les États arabes tentèrent de s'opposer à l'infiltration, mais selon les autorités israéliennes ils n'en faisaient pas assez. Israël suspecta l'Égypte et la Jordanie de l'encourager, voire de la diriger. Les autorités civiles et militaires arabes locales ne voyaient, pour leur part, aucun mal à ce que les Palestiniens, qui avaient quitté de gré ou de force leur habitation, tentent de récupérer leurs biens ou de voler ceux des Israéliens. Progressivement, le bureau égyptien des renseignements militaires recrute des fedayins en représailles aux attaques israéliennes dans la bande de Gaza. Ce ne sont plus des individus isolés qui agissent mais un État qui va se servir d'acteurs non étatiques.

Ce phénomène avait un coût non négligeable pour Israël. « Entre 1948 et 1956, note Benny Morris, les infiltrés tuèrent 200 civils israéliens et d'innombrables soldats. En outre, des dizaines de soldats israéliens périrent au cours d'opérations de représailles à la suite d'incursions arabes[13]. » Les dommages causés à l'économie israélienne étaient importants : il fallait payer des gardes civils, monter des clôtures et installer un éclairage le long de ces barrières. Par ailleurs, démoralisés par la menace des infiltrés, de nouveaux immigrés quittaient leur Mochav (village agricole), menaçant ainsi l'entreprise sioniste de peuplement des zones frontalières.

La réponse israélienne a été essentiellement militaire et mal maîtrisée. Elle comporte une dimension défensive mais aussi offensive. Les instructions d'ouverture du feu données par l'état-major aux unités de terrain sont permissives. Celles-ci sont autorisées à tirer sur tout Arabe franchissant la frontière. La plupart des premières victimes sont des Palestiniens qui tentent de revenir sur leur terre ou dans leur maison. Mais la crainte est grande du côté israélien que ces infiltrés se transforment en « immigrés permanents » et viennent à accroître le nombre des Arabes restés en Israël. « À partir de l'été 1949, les FDI [Forces de défense d'Israël] ordonnèrent aux unités de première ligne de tirer la nuit sur tout ce qui bougeait, sans sommation, et, pendant la journée, de faire feu sur tout

homme adulte. Cependant, les troupes furent également autorisées à ouvrir le feu selon leur propre jugement à une distance de plusieurs centaines de mètres, d'où il était généralement impossible de distinguer le sexe et l'âge de la cible. Aussi devaient-elles souvent, pendant la journée, émettre un ordre d'arrêt et n'ouvrir le feu que si la "cible" désobéissait[14]. » Un ordre donné en 1953 à la 5e brigade Guivati était qu'« à tout moment du jour et de la nuit, la lutte contre l'infiltration dans les zones frontalières s'effectuera principalement par voie de tirs armés, sans aucune sommation, contre tout individu ou groupe que nos hommes ne peuvent identifier à distance comme des citoyens israéliens et qui, au moment de leur détection, sont [en train de s'infiltrer] en territoire hébreu[15] ». De fait, le comportement des troupes est laissé à la discrétion des commandements locaux. Certains interprètent les ordres au pied de la lettre, d'autres tirent au-dessus des têtes pour chasser les indésirables. Un grand nombre de personnes sont mortes du fait de mines posées le long des itinéraires présumés des infiltrés. Entre 2 700 et 5 000 Arabes, la plupart non armés, furent tués entre 1949 et 1956[16]. Ze'ev Drori note, lui aussi, l'absence de « discrimination » dans ce type de lutte. Toute infiltration est considérée comme un acte de violence « tombant dans la rubrique conflit armé et terrorisme, appelant une réponse militaire uniforme[17] ».

Les expulsions font également partie de l'arsenal de lutte contre les infiltrés. Ceux qui sont suspects d'avoir réussi à s'installer en catimini en Israël sont arrêtés et reconduits à la frontière. Les plus brutales se sont déroulées fin mai 1950. Une centaine d'infiltrés présumés est arrêtée et débarquée à la frontière jordanienne dans le désert de l'Arava, où règne déjà en cette période de l'année une chaleur intense. Une trentaine d'entre eux meurent de déshydratation et d'épuisement. Aux nombreuses critiques qui furent adressées à l'armée au sein même d'Israël et notamment par le ministre des Affaires étrangères, Moshé Sharett, le général Moshé Dayan, commandant de la région Sud à cette époque, répond : « Les Arabes

viennent rechercher le grain qu'ils ont laissé dans les villages abandonnés, et nous autres plaçons des mines sur leur passage et ils s'en retournent avec un bras ou une jambe en moins […]. Ces méthodes défient [peut-être] la morale, mais je ne vois aucune autre manière de garder les frontières. Si l'on permet aux bergers et moissonneurs arabes de passer les frontières, demain l'État d'Israël n'en aura plus[18]. »

Israël mène également des opérations punitives préventives, qui visent les populations de l'autre côté de la frontière. Elles sont ouvertement assumées, comme le laissent clairement comprendre les propos du général Dayan : « La seule méthode qui est efficace, peut-être pas légitime ou morale, simplement efficace, lorsque les Arabes posent des mines de notre côté [c'est la rétorsion]. Si nous cherchons à attraper […] l'Arabe [qui a placé des mines], le résultat est nul ; par contre, si nous tourmentons le village voisin […] alors ses habitants prennent position contre les [infiltrés] […] et les gouvernements égyptien et transjordanien sont [poussés] à agir pour empêcher de tels incidents, parce que leur prestige est [en jeu] vu que les Juifs ont ouvert le feu, et qu'ils sont disposés à se lancer dans une nouvelle guerre. […] Jusqu'à présent, le principe de la punition collective s'est révélé efficace[19]. »

Il ne le fut jamais complètement. Les militaires défendaient l'argument selon lequel, sans ces représailles, la situation serait pire. Mais les humiliations qu'elles provoquaient encourageaient à poursuivre les attaques contre Israël. Ces représailles, du point de vue israélien, avaient toutefois de nombreux avantages dont le plus important était de l'ordre de la politique intérieure. Malgré la forte assise électorale du parti Mapaï (acronyme pour Parti des ouvriers d'Eretz Israël, dirigé par David Ben Gourion) à cette époque, ses dirigeants craignaient que la surenchère sécuritaire du Hérout, le parti de droite de Menahem Begin, ne fasse évoluer le public israélien à droite.

Une des premières opérations d'envergure touche Sharafat, village situé au sud de Jérusalem, la nuit de 6 février 1951. Elle était destinée à venger un meurtre et un viol survenus à Manahat, au sud-ouest de la capitale. Une dizaine d'Arabes, femmes et enfants pour la plupart, furent tués. Le 6 janvier 1952, en réponse au viol et au meurtre d'une jeune femme de Jérusalem, l'armée entreprend un raid contre le village de Beit Jala, près de Bethléem, faisant 6 morts dont 2 femmes et 2 enfants. Cet enchaînement d'actes de violence de part et d'autre se poursuit dans les mois qui suivent. De nombreuses critiques se font jour au sein de l'armée, non pas sur le bien-fondé de ces opérations, mais au sujet de l'incompétence des unités de terrain et de leur manque de détermination. De ce constat est née, en août 1953, l'unité 101, une unité d'élite particulièrement bien entraînée et motivée. Son commandement est confié à un jeune officier réputé pour son efficacité, Ariel Sharon. Elle s'avéra effectivement plus « efficace » et se distingua par plusieurs opérations de représailles sanglantes.

La plus connue d'entre elles est celle de Kibyé, conduite dans la nuit du 14 au 15 octobre 1953. Suite à l'assassinat d'une femme israélienne et de ses deux enfants habitant le village de Yehud, une opération de représailles est confiée à l'unité 101, appuyée par des éléments de la brigade de parachutistes, contre ce village, situé à deux kilomètres de la frontière israélo-jordanienne. Les traces des assassins ne conduisent pourtant pas à lui. Les soldats arrivés à Kibyé repèrent 45 maisons qu'ils dynamitent. L'opération se solde par 69 morts, hommes, femmes et enfants[20]. Plus tard, le commando affirmera qu'une vérification avait été effectuée par l'unité 101 qui en avait conclu que le village était vide et que la plupart des 1 500 habitants avaient fui, sans soupçonner que beaucoup d'entre eux se cachaient encore dans les caves ou aux étages supérieurs[21]. Le *Time Magazine*, du 26 octobre 1953, affirma que les troupes israéliennes avaient d'abord tiré sur des hommes, des femmes et des enfants qui se trouvaient dans le village, avant de procéder au dynamitage des maisons. Cette

opération fut condamnée par le Conseil de sécurité des Nations unies. Les États-Unis suspendirent leur aide économique à Israël. La France et la Grande-Bretagne demandèrent des sanctions contre les responsables du raid. Le Premier ministre David Ben Gourion démentit, contre toute évidence, toute participation des forces armées israéliennes à ce massacre, faisant porter sa responsabilité aux habitants juifs de la zone frontalière mécontents. Moshé Sharett, Premier ministre par intérim et réputé pour ses positions modérées, soutint, malgré son désaccord avec l'armée, cette version officielle. Selon Dan Yahav, citant les archives de l'armée, les ordres de mission prévoyaient une « opération de représailles sévère sous forme d'atteinte en vies humaines dans les villages arabes[22] ». Les ordres du commandement de la région Centre enjoignaient à l'unité de provoquer « la destruction et un maximum de victimes[23] ». Cette opération brutale ne fit pas cesser les incursions en territoire israélien, au contraire.

« Activistes » et « modérés »

Le gouvernement israélien décida, alors, l'arrêt d'attaques contre des civils et ordonna de ne frapper que des cibles militaires. À partir de 1954, Tsahal modifia ses instructions pour que « les femmes et les enfants soient systématiquement épargnés[24] ». Fin 1953, David Ben Gourion se retira de la vie politique et fut remplacé par Moshé Sharett à la tête du gouvernement. Sharett faisait partie des rares hommes politiques modérés partisans d'un dialogue avec les Arabes. Il abhorrait les actions militaires brutales qu'affectionnait Moshé Dayan, avec qui ses relations étaient tendues. Mais son arrivée au pouvoir ne fut pas suivie d'un changement de stratégie militaire. Les habitudes au sein de l'armée étaient déjà prises et le camp des « durs » dominait au sein du parti Mapaï. Une opposition se cristallisa en Israël entre « activistes » et « modérés ». Elle fut décrite par

Moshé Sharett dans un discours qu'il prononça en novembre 1957 : « Les activistes croient que les Arabes ne comprennent que la violence […] De temps en temps, l'État d'Israël doit prouver clairement sa force, sa capacité et sa volonté de l'employer, d'une manière dévastatrice et extrêmement efficace. S'il n'en fait pas la preuve, il sera englouti et peut-être disparaîtra-t-il de la surface de la terre. […] Pour que la paix s'installe, il faudra convaincre les [Arabes] que ce pays ne peut être battu […]. » Selon Sharett, les modérés préconisaient de ne « pas un seul instant perdre de vue la question de la paix […] À long terme, ce point constitue […] un facteur sécuritaire décisif […]. Nous devons modérer notre riposte. Par ailleurs, la question suivante se pose toujours : est-il réellement prouvé que les actions de représailles résolvent le problème de la sécurité[25] ? » Cette opposition « théorisée » par l'ancien Premier ministre n'a rien perdu de son actualité. Sharett avait réussi néanmoins à modérer quelque peu les ardeurs guerrières de l'armée. À la suite d'une attaque terroriste, le 16 mars 1954, contre un autobus empruntant la « montée des Scorpions », une route sinueuse dans le Néguev, et l'assassinat de 11 passagers, Sharett réussit à faire porter l'affaire devant les Nations unies plutôt que de se livrer à la traditionnelle réaction de représailles.

À partir de l'arrivée de Gamal Abdel Nasser au pouvoir en Égypte, en 1954, le conflit asymétrique dérape et se transforme en un conflit interétatique classique, qui débouchera sur la guerre de Suez. L'armée égyptienne envoya à plusieurs reprises des escouades de commandos attaquer des cibles en Israël. Le commandant Mustapha Hafez, chef du renseignement militaire égyptien dans la bande de Gaza, dirigeait ces opérations. Il fut éliminé, en juillet 1956, par une enveloppe piégée que réussit à lui faire parvenir le renseignement militaire israélien. Ce fut un des tout premiers « assassinats ciblés[26] ». Tsahal punit les responsables de l'armée égyptienne qui laissaient faire ou encourageaient les incursions de fedayins. Plusieurs actions de représailles très meurtrières sont lancées

contre des camps de l'armée égyptienne – et notamment, en 1955, contre un camp de Gaza – qui vont se solder par la mort d'une quarantaine d'Égyptiens et encourageront le régime de Nasser à s'armer auprès de la Tchécoslovaquie. Représailles et contre-représailles se succèdent jusqu'à la fermeture du détroit de Tiran en septembre 1955. Les deux parties, après s'être affrontées en 1948, s'acheminent désormais vers un deuxième round.

Le massacre de Kfar Kassem

Cette période est l'une de celles où la notion de l'éthique est la moins respectée dans l'armée. Malgré un discours officiel exaltant les vertus morales des soldats israéliens, les garde-fous dans l'armée manquent de vigueur. Porter atteinte intentionnellement à un civil innocent ne fait pas partie de la politique de l'armée, mais ce n'est pas non plus considéré comme un tabou inviolable. C'est dans ce contexte qu'intervient le massacre de Kfar Kassem. Il se produit le 29 octobre 1956, à la veille de l'opération « Kadesh », nom donné par Israël à la campagne du Sinaï.

Certaines unités se voient confier la mission de veiller sur le front oriental pour empêcher une éventuelle recrudescence d'attaques venues de groupes armés de Jordanie. L'une d'elles, une unité de Magav (acronyme pour « Michmar Hagvul », « gardes-frontières »), est chargée par le colonel de l'armée Issachar Shadmi, sous l'ordre duquel elle est placée, d'appliquer un couvre-feu à huit villages arabes israéliens du « Triangle », région située au sud de la Galilée et proche de la frontière jordanienne. Ce dernier ordonne la plus grande fermeté, et de tirer sur toute personne qui violerait le couvre-feu[27]. Vers 13 heures, Shmuel Malinki, commandant le bataillon des gardes-frontières, réunit ses jeunes officiers et leur transmet des instructions qui comportent l'ordre d'ouverture du feu à partir du même jour, 17 heures, en cas de violation de couvre-feu. Plusieurs officiers interviennent alors.

L'un d'eux objecte que les villageois travaillant dans les champs ne sont pas au courant de l'heure d'entrée en vigueur du couvre-feu et risquent de se faire tuer. À la question « que faire dans ce cas », le commandant répond : « Allah Yarhamhum » (en arabe : « Que Dieu les prenne en miséricorde », c'est en général une formule que l'on prononce quand on parle de gens qui sont décédés). Lorsqu'un autre l'interroge sur le comportement à adopter vis-à-vis des femmes et des enfants, il répond : « Sans sentiments[28]. » Selon un des lieutenants présents, Malinki leur dit qu'il « était préférable que, dès le premier soir, il y ait des morts dans chaque village parce que cela facilitera le maintien du couvre-feu et aidera à l'exécution de la mission dans les jours qui suivront[29] ». Un des chefs de section, le lieutenant Gabriel Dahan, responsable du couvre-feu au village de Kfar Kassem, interprète l'instruction au pied de la lettre. 49 villageois de retour de leur travail sont tués à distance rapprochée. « Il était évident qu'il ne s'agissait pas de forces combattantes ou hostiles, mais de gens de retour à leur village qui ne cherchaient pas à se cacher, ils étaient en tenue de travail et portaient des corbeilles dans leurs mains », note Dan Yahav[30].

Cette tuerie fut dissimulée par les autorités civiles et militaires pendant plusieurs jours et c'est grâce à l'obstination de quelques députés du parti communiste arabe et d'intellectuels qu'une commission d'enquête fut nommée le 5 novembre. L'affaire suscita de vives réactions en Israël et dans le monde. David Ben Gourion, craignant que la bonne réputation de Tsahal ne fût ternie, incrimina les gardes-frontières dans son discours à la Knesset. Moshé Sharett, alors ministre des Affaires étrangères, contesta cette présentation et insista sur la responsabilité de l'armée[31]. Un procès eut lieu en 1958. Le commandant Malinki et le lieutenant Dahan et huit autres soldats furent condamnés par le tribunal militaire pour meurtre de civils de sang-froid. Le chef du bataillon, considéré comme le principal responsable de cette tuerie, fut condamné à dix-sept ans de prison. Le colonel Shadmi, jugé en 1959, fut lavé de toute accusation de crime, mais reçut un blâme et

fut condamné à verser une amende symbolique de 10 proutot (une dizaine de centimes de l'époque) pour avoir outrepassé ses prérogatives en décidant de sa propre initiative le couvre-feu. Le lieutenant Dahan fut condamné à dix-sept ans de prison et à l'abaissement au grade de soldat deuxième classe. En 1959, le procès en appel déboucha sur une réduction de la peine de Malinki à quatorze ans de prison et celle de Dahan à dix ans. Ces peines furent encore réduites par le général Haïm Laskov, le chef d'état-major général, et quelques jours plus tard ils furent graciés par le président de l'État Ytzhak Ben Zvi[32]. Malinki retrouva son grade avant d'être nommé responsable de la sécurité du site de la centrale nucléaire de Dimona, et Dahan fut nommé responsable des « Affaires arabes », à la municipalité de Ramleh.

Ce massacre, même s'il ne s'agit pas d'une opération de lutte anti-terroriste et qu'il ne s'inscrit pas dans la problématique de la guerre asymétrique, est toutefois révélateur du climat d'indifférence à la vie des civils arabes qui s'est développé dans le cadre de la « lutte anti-terroriste » dans les milieux « activistes » de l'armée et de la classe politique. Qu'un colonel et un commandant donnent l'ordre de tirer sur des civils alors que ceux-ci ne représentent aucun danger n'est compréhensible que dans le climat de tolérance de l'époque à l'égard de soldats qui ouvrent le feu sur des civils arabes. Il aurait été beaucoup plus difficile à ces officiers de donner de pareilles instructions s'ils ne s'étaient sentis « immunisés », couverts par leur hiérarchie. La suite des événements ne leur donne pas tort. Si le président de la cour a fermement condamné ce massacre, jugeant que l'ordre donné était « manifestement illégal », le chef de l'armée, le Premier ministre et le chef de l'État se sont employés à alléger les peines jusqu'à obtenir leur libération en un temps très court, soit trois ans après les faits.

Il serait en revanche erroné, répétons-le, de considérer ce massacre comme résultant d'une politique délibérée d'extermination de masse contre des civils arabes. On en veut pour preuve le comportement des autres

officiers des gardes-frontières. Peu de gens se sont posé la question de savoir ce qui s'est passé dans les autres villages soumis eux aussi au couvre-feu. De fait, aucun incident ne s'y est produit. Les habitants purent rentrer chez eux après 17 heures sans encombre. Les officiers chargés de mettre en œuvre les instructions d'ouverture de feu, les lieutenants Nimrod Lempert et Binyamin Kol, ainsi que le capitaine Yehuda Frenktel, refusèrent de les appliquer et furent, d'ailleurs, chaudement félicités par le président du tribunal[33]. Ce n'est qu'en octobre 2008 que le quotidien israélien *Haaretz* publia une enquête sur ceux qui n'« ont pas tiré »[34].

D'autres épisodes datant des années cinquante furent portés à la connaissance du public des années plus tard. Ainsi le cas des prisonniers égyptiens blessés et achevés au cours de la campagne du Sinaï par les parachutistes israéliens, pourtant recrutés parmi les membres de kibboutzim. Au cours d'une interview accordée à un journal israélien, le 4 août 1995, le général de brigade de réserve, Aryé Biro, dévoila qu'il avait, lui et ses compagnons de l'unité de parachutistes qui opérait dans le défilé de Mitla, tué des dizaines de prisonniers égyptiens[35]. Une commission d'enquête fut créée mais aucune poursuite ne fut entreprise au motif que l'ancienneté des faits les prescrivait.

Terrorisme et contre-terrorisme : de Suez à la guerre au Liban

Le succès militaire remporté conjointement avec les Britanniques et les Français contre l'Égypte, en 1956, est suivi d'une longue période d'accalmie aux frontières d'Israël, sans doute la plus longue qu'Israël ait connue dans son histoire[36]. Les infiltrations ont pratiquement cessé. Durant cette décennie, seuls 35 Israéliens sont tués suite à des actes d'hostilité[37]. La

« riposte disproportionnée » n'en est pas la cause principale. Les dirigeants égyptiens et jordaniens, suite à la débâcle de Suez, décident de contrôler leurs frontières pour éviter le risque d'un nouveau conflit. Divers incidents, en revanche, émaillent les relations israélo-syriennes. À deux reprises, Israël mène des opérations de rétorsion contre des fortins syriens. L'une d'elles est dirigée contre celui de Nuqeib, surplombant le lac de Tibériade. L'opération, qui a lieu en mars 1962, vise à punir les soldats syriens pour avoir tué deux pêcheurs israéliens. Au cours de cette opération, conduite de nuit par l'unité d'élite Sayeret Golani, une des forces, censée prendre les Syriens à revers, se heurte aux habitants du village le plus proche qui, affolés par les premiers coups de feu des soldats syriens, prennent la fuite, s'interposant ainsi entre les soldats israéliens et le fortin syrien. Aucune victime civile ne sera à déplorer, malgré les difficultés posées par cette retraite précipitée[38]. Nuqeib relève certes du conflit classique entre armées régulières. La cible à détruire, responsable de la mort des pêcheurs, est militaire. Mais l'attitude des militaires au cours de cette opération est révélatrice de l'évolution de l'état d'esprit de l'armée vers une sensibilité accrue pour la vie des civils arabes, contrastant avec celle des années cinquante. L'armée insiste beaucoup dans ses enseignements aux officiers sur la notion de respect des populations civiles.

Une des rares tentatives d'attentat est menée le 2 janvier 1965 par un groupe émanant du Fatah tentant de faire exploser une charge à proximité du National Water Carrier, l'infrastructure de pompage des eaux du lac de Tibériade pour les acheminer vers le sud du pays. Elle fut désamorcée à temps et le groupe fut intercepté par une patrouille jordanienne, à son retour, qui tua sur-le-champ tous ses membres. Ni la Jordanie ni l'Égypte, à cette époque, n'entendaient se laisser entraînés par les Palestiniens dans une confrontation militaire avec Israël.

La guerre des Six Jours, qui éclate le 5 juin 1967, confirme cette évolution. Elle est conduite avec une relative retenue de la part des forces

armées. « Israël prit soin de ménager sa puissance aérienne et son artillerie dans les zones habitées », note Benny Morris[39]. Mais à la fin des combats, néanmoins, plusieurs maisons à Qalkilya et dans d'autres villages de la Cisjordanie ont été détruites, sans doute avec l'accord de Moshé Dayan, le ministre de la Défense, et quatre villages du saillant de Latroun sont démolis (Imwas, Yalou, Biet Nuba et Deir Ayub)[40].

Les attentats reprennent très peu de temps après la fin de la guerre des Six Jours. L'OLP se réorganise sous la houlette de Yasser Arafat et tente de créer, dans les territoires occupés, un mouvement de résistance populaire à l'occupant israélien. Mais la fusion entre les groupes armés et la population ne prend pas. Les réseaux d'activistes mis en place sont rapidement démantelés par le Shin Bet (service de la sécurité intérieure) sans porter atteinte à la population civile. L'humeur de la population palestinienne n'est pas à la confrontation avec Israël. L'occupation de 1967 est suivie d'un boom économique dans les territoires et en particulier en Cisjordanie, grâce à l'afflux important de touristes et à la possibilité donnée à plusieurs dizaines de milliers de Palestiniens de travailler de l'autre côté de la « ligne verte »[41]. Israël met en place un régime d'occupation peu intrusif qui tranche avec les années d'occupation jordanienne en Judée et en Samarie et d'occupation égyptienne dans la bande de Gaza qui ne furent pas toujours d'une grande douceur[42]. D'autres groupes à ce moment voient le jour : le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), créé en décembre 1967 par Georges Habache, et la Saïka, d'obédience syrienne, créée en septembre 1967[43]. Le Fatah, le FPLP et la Saïka décident alors d'opérer à partir du territoire jordanien, du Sud-Liban et du territoire de pays européens.

Dans la bande de Gaza, en revanche, Israël est confronté, en 1970, à une vague de violence, mais celle-ci est vite réprimée par Ariel Sharon, à cette époque commandant de la région Sud[44]. Des centaines d'activistes palestiniens sont arrêtés, grâce aux « collaborateurs » locaux, ou tués. La

plupart des tentatives conduites à partir de la Jordanie sont tenues en échec par l'armée grâce à un réseau efficace de points de contrôle et des embuscades. Un des rares attentats réussis fut celui de Be'er Ora dans le désert de l'Arava. Un groupe armé parvint à poser une mine au passage d'un autocar qui tua deux adultes et blessa une dizaine d'enfants. En représailles, l'armée lança une importante opération militaire sur le quartier général d'Arafat dans la vallée du Jourdain près du village de Karameh. Mais celle-ci se heurta à une résistance conséquente de la part des Palestiniens, soutenus par l'armée jordanienne. Tsahal perdit 33 hommes et eut 161 blessés. 56 combattants de l'OLP furent tués et 141 capturés. L'armée jordanienne perdit 84 de ses soldats. Sur le plan militaire, ce fut un semi-échec. Mais comme toujours lorsqu'il s'agit de guerre asymétrique, l'absence de victoire « décisive » équivaut à un succès pour les insurgés, qui ont pu faire preuve de leur capacité à s'opposer à plus puissant qu'eux. Karameh devint le symbole de la première victoire des Palestiniens sur l'armée israélienne. Elle permit à l'OLP de redorer son blason et de recruter de nombreux volontaires qui affluèrent vers les camps palestiniens autour d'Amman. Bientôt, elle fut en mesure de constituer un État dans l'État en Jordanie, bravant l'autorité du roi Hussein et de son armée. Au Sud-Liban, les fedayins palestiniens commencèrent à lancer des attaques contre les villages israéliens bordant la frontière et prirent le contrôle des camps palestiniens en une zone que les Israéliens dénommèrent le « Fatahland ». Les premières roquettes tombent, en décembre 1968, sur Kiryat Shmona, un village israélien frontalier.

Tsahal n'eut pas à affronter les militants palestiniens en Jordanie, le roi Hussein s'en chargea lui-même. Las de l'agitation conduite par le Fatah sur son territoire, menacé par des attaques directes visant sa personne, ne voulant pas prendre le risque d'un nouveau conflit avec Israël, il donne l'ordre, en septembre 1970, à ses brigades blindées d'attaquer les bases de l'OLP à Amman. Durement touchée, l'OLP maintint sa présence en

Jordanie jusqu'à juillet 1971 quand le roi donna l'ordre cette fois d'anéantir toute résistance. Ces combats firent des milliers de morts côté palestinien. Ni la Syrie ni aucun autre État arabe ne vint au secours des Palestiniens, malgré les appels de Yasser Arafat. Tous ceux qui purent fuir les combats se retrouvèrent au Liban et c'est à partir de ce territoire que la lutte allait se poursuivre. Une partie préféra se rendre dans les territoires contrôlés par Tsahal plutôt que de se faire massacrer par l'armée jordanienne. De ces événements naquit, en septembre 1971, l'organisation Septembre noir, créée par le Fatah pour attaquer des intérêts israéliens à l'étranger, à l'instar du FPLP le plus favorable à ce type d'opérations. Cette organisation permettait au Fatah de monter une structure légère, restreinte, avec des membres jeunes et de faible notoriété, moins perméable aux tentatives d'infiltration des services secrets israéliens.

Guerre des ombres en Europe

L'insurrection palestinienne allait prendre deux orientations : la première, qu'on étudiera plus en détail dans le chapitre suivant, est de se servir du Liban comme base territoriale pour la poursuite de la lutte. La seconde, qu'on évoquera ici, est la tentative de s'attaquer aux Israéliens en Europe. C'est le FPLP qui inaugure cette dernière stratégie, plus spectaculaire sur le plan médiatique que les harcèlements transfrontaliers. L'armée est en retrait, laissant la place au Mossad. Le 13 juillet 1968, l'organisation détourne un avion d'El Al vers Alger. Le 26 décembre, des membres du groupe terroriste attaquent un avion de la même compagnie à l'aéroport d'Athènes, tuant un passager et blessant une jeune femme. Cette opération a conduit le gouvernement israélien à ordonner la destruction de la flotte civile libanaise au sol à l'aéroport de Beyrouth, en réponse à un attentat dont les auteurs étaient partis du territoire libanais[45]. Le 21 février

1969, un avion de la Swissair qui assure la liaison Zurich-Tel-Aviv est pulvérisé en plein vol par une bombe placée dans la soute par les membres de l'organisation FPLP-Commandement général (un groupe dissident du FPLP dirigé par Ahmed Jibril). Des attentats sont commis également à partir de 1970 contre des intérêts jordaniens et américains. Le détournement de trois avions, le 6 septembre 1970, vers le territoire jordanien contribue fortement à la décision du roi Hussein d'en finir avec les groupes armés palestiniens agissant sur son territoire. Septembre noir reprend le flambeau des mains du Fatah et se lance à son tour dans ce que certains ont improprement appelé un « terrorisme international »[46]. Il s'agit en fait d'un terrorisme « national », mais opérant hors du territoire national qu'il revendique, très différent du terrorisme international du type d'al-Qaïda qui n'a pas de revendication nationale et qui ne dispose pas d'assise territoriale propre.

L'entrée en lice de Septembre noir eut comme conséquence une augmentation très importante des attentats à l'étranger[47]. Plusieurs opérations spectaculaires furent conduites. L'une d'entre elles fut l'assassinat au Caire, le 28 novembre 1971, de Wasfi Tal, le Premier ministre jordanien. Le 8 mai 1972, le vol Sabena reliant Bruxelles à Tel-Aviv fut détourné et le pilote forcé à atterrir à l'aéroport israélien de Lod. Les auteurs du détournement exigeaient la libération de détenus palestiniens dans les prisons israéliennes. Le lendemain, l'avion fut pris d'assaut par une unité spéciale de l'armée qui tua deux membres du commando et en appréhenda deux autres. Trois semaines plus tard, un commando du groupe terroriste l'Armée rouge japonaise, engagé par le FPLP, atterrissait à l'aéroport de Lod, sortait de ses valises des armes à feu et tuaient dans la salle d'attente des bagages 27 personnes, en blessant 71 autres, dont de nombreux pèlerins catholiques portoricains. Le Mossad (le service de renseignement israélien extérieur, équivalent de la DGSE française), qui devient l'opérateur principal de la lutte contre le terrorisme en Europe, a

beaucoup de difficultés à infiltrer ces organisations qu'il connaît encore très mal. Des mesures de protection furent mises en place dans les ambassades et dans les bureaux d'El Al, mais le service n'avait pas encore la possibilité de prévenir des attentats. Le Mossad et l'armée organisèrent des opérations de représailles ciblées contre des responsables palestiniens à Beyrouth.

En septembre 1972, Septembre noir commet son attaque la plus spectaculaire, contre les membres de la délégation israélienne aux jeux Olympiques de Munich. La tentative de leur libération par les services de la République fédérale allemande est un fiasco qui s'achève par un bain de sang à l'aéroport de Munich. 11 sportifs israéliens sont massacrés par le commando palestinien qui a pu quitter le territoire allemand sans encombre. Golda Meir, Premier ministre d'Israël, ordonna alors au Mossad de liquider tous les membres de Septembre noir qui avaient participé directement ou indirectement à l'attentat[48].

Cette vaste chasse à l'homme ne fut pas sans conséquences pour le Fatah. En automne 1973, Yasser Arafat prenait la décision de dissoudre Septembre noir, convaincu que la stratégie des attaques à l'étranger était contre-productive[49]. Le FPLP, en revanche, ainsi que la faction de Walid Haddad poursuivirent leurs opérations. Le 27 juin 1976, le groupe de Haddad détourne un avion d'Air France vers Entebbe et les otages seront libérés à la suite d'une opération audacieuse de l'armée israélienne[50]. Fin des années soixante-dix-début des années quatre-vingt, ce fut au tour du groupe d'Abou Nidal de se montrer actif. Il s'en prit non seulement à Israël mais aussi aux membres les plus favorables à un accord avec Israël au sein de l'OLP.

Il faut, en conclusion de ce chapitre, distinguer deux périodes différentes : la première, qui va de 1948 à la guerre de Suez, se caractérise par la guerre contre les infiltrés. Elle est menée sans grande imagination de la part des responsables politiques et militaires. Non seulement Tsahal ne réussit pas à contrôler ses frontières, mais elle se laisse progressivement

entraîner dans une escalade qui va la conduire à Suez. La volonté de dissuader les infiltrés n'était sans doute pas la seule motivation des responsables israéliens. Les responsables militaires israéliens avaient un objectif second qui était d'utiliser ces opérations comme un banc d'essai, un champ de manœuvres permettant aux unités israéliennes de se former au contact et au combat. Moshé Dayan est convaincu que tôt ou tard, et compte tenu du réarmement égyptien, un second round qui permettrait d'affaiblir l'Égypte pendant de nombreuses années supplémentaires sera inéluctable[51]. L'intention de Dayan, notera Gideon Rafael, directeur général du ministère des Affaires étrangères à cette époque, « était de créer une situation tellement grave qu'elle obligerait les États arabes à engager un conflit ouvert avec Israël[52] ». « Ces opérations ont pavé le chemin qui conduisit à la guerre », ajoutera Drori[53]. Par ses réactions disproportionnées, l'armée israélienne a entraîné l'autre dans la spirale de la violence jusqu'à la confrontation de 1956. L'état-major créait, le plus souvent, les conditions de cette confrontation pour accuser l'autre de vouloir s'y préparer. C'est le phénomène de la prophétie autoréalisatrice, qui va se reproduire maintes et maintes fois et notamment à la veille de la seconde Intifada.

La deuxième période se caractérise essentiellement par l'échec de l'OLP à s'installer en Cisjordanie et par les attaques des intérêts israéliens à l'étranger. Tsahal et les services secrets, incapables de les infiltrer, vont livrer une guerre secrète et ciblée contre les responsables de Septembre noir et du Fatah. Le conflit se déroule non pas « au sein des populations », mais sur le territoire de pays amis, en Europe essentiellement, mais aussi dans Beyrouth. Ne voulant pas endommager ses relations avec les Européens, Israël se montre relativement prudent. Ses opérations connaissent peu de dérapages. C'est une période également où dominent dans l'armée des chefs militaires modérés comme Haïm Laskov (1958-1964) et Tzvi Tsur (1961-1964), tous deux éloignés de la culture opérationnelle agressive de

l'unité 101. Mais cette modération des années soixante et soixante-dix va prendre (provisoirement) fin avec la guerre au Liban.

---

1. Nous n'aborderons pas dans ce livre la période antérieure à la création de l'État et la constitution d'une armée régulière. Celle-ci est traitée abondamment dans plusieurs livres, dont ceux de Martin Van Creveld, *Tsahal. Histoire critique de la force israélienne de défense*, Paris, Éditions du Rocher, 1998, et de Benny Morris, *Victimes. Histoire revisitée du conflit arabo-sioniste*, Paris, Éditions Complexe, 2003.
2. Plusieurs définitions ont été données à la notion de « culture stratégique ». Nous retenons celle de K. Longhurst : « Un ensemble spécifique de croyances, d'attitudes et de pratiques concernant l'usage de la force, auquel adhère un collectif (généralement une nation) et qui se développe progressivement à travers le temps selon un processus historique singulier et prolongé ». Voir Lawrence Sondhaus, *Strategic Culture and Ways of War*, Londres, Routledge, 2006, p. 124.
3. Voir à ce sujet l'ouvrage de Zeev Maoz, *Defending the Holy Land. A Critical Analysis of Israel's Security & Foreign Policy*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2007, et Sergio Catignani, *Israeli Counter-Insurgency and the Intifadas. Dilemmas of a Conventional Army,* Londres, New York, Routledge, 2008.
4. Moshe Dayan, *Story of my Life*, Londres, Weidenfeld and Nicolson, 1976, p. 369.
5. David Ben-Gurion, *Recollections*, Londres, Macdonald Unit, 1970, p. 73.
6. Ze'ev Drori, *Israel's Reprisal Policy 1953-1956. The Dynamics of Military Retaliations*, Londres, Franck Cass, 2005, p. 41.
7. Ytzhak Rabin, *Mémoires*, Paris, Buchet / Chastel, 1980, p. 85.
8. Au sujet de la guerre de 1956, voir Michael B. Oren, *Origins of the Second Arab-Irsaeli War*, Londres, Frank Cass, 1993, et au sujet de la guerre des Six Jours, Michael B. Oren, *Six Days of War. June 1967 and the Making of the Modern Middle East*, Oxford, Oxford University Press, 2002.
9. M. Van Creveld, *Tsahal*, le chapitre intitulé : « Le séisme d'octobre ».
10. Z. Maoz, *Defending the Holy Land*, p. 9.
11. S. Catignani, *Israeli Counter-Insurgency and the Intifadas*, p. 48.
12. Benny Morris, *Victimes*, p. 296. Elle baisse ensuite à six mille ou sept mille par an entre 1955 et 1956.
13. *Ibid*., p. 298.
14. *Ibid*., p. 300.
15. *Ibid*.

16. Benny Morris, *Israel's Border's Wars, 1949-1956. Arab infiltration, Israeli Retaliations, and the Cutdown to the Suez War*, Oxford, Clarendon Press, 1993, p. 146.
17. Z. Drori, *Israel's Reprisal Policy 1953-1956*, p. 42.
18. B. Morris, *Israel's Border's Wars, 1949-1956*, p. 157.
19. *Ibid*., p. 177.
20. Chiffre donné par Dan Yahav dans *Purity of Arms. Ethos Myth and Reality. 1936-1956*, Tel-Aviv, Tamuz Publishers, 2002, p. 235 (en hébreu).
21. C'est la version officielle donnée, qu'Ariel Sharon a confirmée en 1989. Voir Ariel Sharon et David Chanoff, *Warrior. The Autobiography of Ariel Sharon*, New York, Simon & Schuster, 1989, p. 89-90.
22. D. Yahav, *Purity of Arms*, p. 238.
23. B. Morris, *Victimes*, p. 306, et également Z. Drori, *Israel's Reprisal Policy 1953-1956*, p. 109-110.
24. M. Van Creveld, *Tsahal*, p. 207.
25. Moshé Sharett, *Israël et les Arabes. Guerre et paix*, Ot, septembre 1966 (en hébreu).
26. Voir plus loin le chapitre sur les assassinats ciblés.
27. Moshe Negbi, *Coming Apart. The Unraveling of the Democracy in Israel*, Jerusalem, Keter Publishing House, 2004, p. 198 (en hébreu).
28. *Ibid*.
29. Cité dans Dalia Karpel, « Le massacre de Kfar Kassem : nous n'avons pas tiré », *Haaretz*, 8 octobre 2008 (en hébreu).
30. D. Yahav, *Purity of Arms*, p. 244.
31. Leora Bilsky, *Transformative Justice. Israel Identity on Trial*, Ann Arbour, The University of Michigan Press, 2004, p. 193, et la note 91 du chap. 7.
32. D. Yahav, *Purity of Arms*, p. 246.
33. D. Karpel, « Le massacre de Kfar Kassem… ».
34. *Ibid.*
35. M. Negbi, *Coming Apart*, p. 199-200.
36. Z. Maoz, *Defending the Holy Land*, p. 240.
37. Martin Van Creveld, « Israel's Counterterrorism », *in* Dror Zimmermann et Andreas Wenger (éd.), *How States Fight Terrorism. Policy Dynamics in the West*, Boulder, Londres, Lynne Rynner Publishers, 2007, p. 160.
38. Témoignage personnel de l'auteur.
39. B. Morris, *Victimes*, p. 358.
40. *Ibid*.

41. Z. Maoz, *Defending the Holy Land*, p. 243. Le terme « ligne verte » se réfère à la ligne de démarcation datant de l'armistice de 1949 entre Israël et certains des pays arabes voisins (Syrie, Jordanie, et Égypte) à la fin de la guerre israélo-arabe de 1948.
42. M. Van Creveld, « Israel's Counterterrorism », p. 164.
43. B. Morris, *Victimes*, p. 400-401.
44. A. Sharon et D. Chanoff, *Warrior. The Autobiography of Ariel Sharon*, p. 247-262.
45. Cette opération de représailles souleva la colère du général de Gaulle qui décida de généraliser l'embargo des armes à destination d'Israël. Cf. Samy Cohen, *De Gaulle, les Gaullistes et Israël*, Paris, Alain Moreau, 1974, p. 132.
46. B. Morris, *Victimes*, p. 413.
47. On en compte plus de soixante la seule année 1973 selon Benny Morris, voir *ibid*., p. 414.
48. Voir plus loin le chapitre sur les assassinats ciblés.
49. B. Morris, *Victimes*, p. 418.
50. Dan Raviv et Yossi Melman, *Tous les espions sont des princes. La véritable histoire des services secrets israéliens*, Paris, Stock, 1991, p. 237-239.
51. Z. Maoz, *Defending the Holy Land*, chap. 2 : « The Sinai War. The Making of the Second Round ».
52. Gideon Rafael, *Destination Peace*. *Three Decades of Israeli Foreign Policy*, Londres, Weidenfeld and Nicolson, 1981, p. 31.
53. Z. Drori, *Israel's Reprisal Policy 1953-1956*, p. 69.

3

« Paix en Galilée » ou la fabrique d'une nouvelle guérilla

Le 3 juin 1982, l'ambassadeur d'Israël à Londres, Shlomo Argov, est grièvement blessé au cours d'un attentat commis par le groupe palestinien Abou Nidal. Le gouvernement de Menahem Begin décide alors de lancer l'opération « Paix en Galilée », la plus vaste lancée contre l'OLP au Liban. Tsahal déploie la quasi-totalité de ses effectifs réguliers, quelque 1 500 chars et la totalité de son aviation et de sa marine. « Paix en Galilée » mérite qu'on s'y attarde. Elle s'avérera lourde de conséquences négatives pour la sécurité d'Israël, pour la capacité de dissuasion de son armée et pour l'image du pays sur la scène internationale. Sur le plan militaire, c'est un contre-exemple de lutte anti-terroriste. L'« armée la plus puissante au Proche-Orient » se lance dans l'ignorance complète des pièges de la contre-guérilla, pour satisfaire un objectif politique des plus discutables et critiqué à cette époque par plusieurs généraux appartenant au cercle des décideurs politiques et militaires. C'est sans aucun doute l'erreur la plus grave commise par les stratèges israéliens dans leur lutte contre le terrorisme.

La montée de la tension à la frontière israélo-libanaise

Déjà bien avant la défaite infligée à l'OLP par l'armée du roi Hussein de Jordanie, en septembre 1970, des groupes de combattants palestiniens avaient pris pied au Liban et recrutaient dans les camps de réfugiés palestiniens du sud du pays. Après son échec face à l'armée jordanienne, l'OLP se déplace massivement au Sud-Liban et y installe sa base pour lancer des attaques contre des objectifs civils israéliens. Yasser Arafat déploie son quartier général à Beyrouth. Des groupes terroristes étrangers comme la bande à Baader-Meinhof et l'Armée rouge japonaise installent également des bases dans les bastions de l'OLP au Sud-Liban. Dès 1970, l'OLP mène plusieurs attaques terroristes. Une soixantaine de civils israéliens sont tués pendant la seule année 1974[1]. L'incrustation de la centrale palestinienne au Liban exacerbe les tensions déjà palpables entre les différentes factions libanaises qui convoitent le pouvoir. En avril 1975, la guerre civile éclate opposant chrétiens et musulmans derrière lesquels l'OLP se range. Les Syriens, qui entendent ramener le Liban dans leur giron et éviter que la guerre civile ne déborde sur leur territoire, envahissent ce pays en mai 1976, aidant tantôt les Palestiniens, tantôt les chrétiens.

En mars 1978, la prise d'otage d'un autobus en Israël, près de Haïfa, par un commando de l'OLP se solde par la mort de 37 Israéliens[2]. Le gouvernement de Menahem Begin, arrivé au pouvoir lors des élections de 1977, ordonne à l'armée de lancer une vaste opération de représailles contre l'OLP. L'opération « Litani » est destinée à atteindre les activistes de l'OLP au Liban et à les refouler loin de la frontière avec Israël, mais aussi à renforcer les enclaves chrétiennes du Sud-Liban. Trois brigades d'infanterie sont déployées avec l'appui de l'aviation et de l'artillerie. L'opération est décevante sur le plan militaire. Elle cause, de plus, de très nombreuses destructions d'habitations.

Depuis la période de la « guerre aux infiltrés », les modes opératoires de Tsahal ont changé. Les coups de main menés par de petites unités d'infanterie agissant de nuit et s'attaquant à des villages arabes ou à des unités de l'armée égyptienne ou jordanienne de l'OLP n'ont plus cours. Depuis la guerre des Six Jours, et encore plus depuis celle du Kippour, Tsahal a subi des transformations notables. Elle s'est étoffée, professionnalisée et dotée de moyens aériens et terrestres sophistiqués, faisant appel à des technologies de pointe. Elle entend aussi faire prendre moins de risques à ses soldats qui ont payé un lourd tribut lors de la guerre du Kippour. Ses nouveaux moyens sont mis au service de la lutte contre l'OLP au Liban. Cependant, la stratégie demeure inchangée. C'est toujours la « riposte disproportionnée », utilisée dorénavant avec des modes opératoires moins « discriminants », comme les bombardements aériens et terrestres, moins à même de faire la distinction entre combattants et non-combattants. Les bombardements servent non seulement à atteindre les combattants palestiniens et leurs abris, mais aussi à créer un climat de peur au sein de la population civile du Sud-Liban. L'objectif est de les refouler vers le nord, avec l'espoir que cet exode effrayera beaucoup de Libanais et soulèvera leur opposition à la présence palestinienne sur leur sol.

L'opération « Litani » provoque la mort de quelques dizaines de civils, la destruction de centaines de maisons et la fuite vers le nord de dizaines de milliers de personnes abandonnant leur maison pour échapper aux bombardements[3]. Les Israéliens perdent 18 hommes et tuent 300 combattants palestiniens[4]. Le seul résultat tangible de cette opération est l'installation le long de la frontière israélo-libanaise de la Force intérimaire des Nations unies pour le Liban (FINUL). Elle n'empêche pas la poursuite des tirs d'artillerie ou de roquettes contre le nord d'Israël par l'OLP. Malgré les répliques souvent très dures de l'aviation israélienne, Tsahal n'arrive pas à mettre un terme aux tirs contre son territoire.

Le « grand dessein » d'Ariel Sharon

La tension monte en juillet 1981 entre les deux parties. En réponse à des tirs de Katioucha qui font plusieurs morts dans la ville de villégiature de Naharya, au nord du pays, Tsahal bombarde les bases de l'OLP au Sud-Liban et son quartier général à Beyrouth. Ces attaques font plus de 100 morts et 600 blessés côté palestinien[5]. L'OLP réplique par des tirs massifs sur le nord d'Israël, obligeant une partie des habitants de la localité de Kiryat Shmona à évacuer la ville. Le 24 juillet, l'envoyé du président Reagan, Philippe Habib, arrache un cessez-le-feu que le gouvernement Begin et le Likoud perçoivent comme une quasi-défaite. Non seulement l'accord scelle l'incapacité d'Israël à venir à bout militairement des Palestiniens, mais il représente une reconnaissance *de facto* de l'OLP. Cet accord et le déploiement, en avril 1981, de missiles Sam syriens dans la Bekaa, acte jugé comme une provocation par le gouvernement israélien, poussent Begin à envisager une opération d'envergure qui porterait un coup décisif à la centrale palestinienne.

Très vite se cristallise le projet de l'opération « Paix en Galilée ». Elle n'est en rien improvisée[6], ni, comme tant d'autres, destinée uniquement à « protéger la Galilée ». Elle est préparée par le clan des « durs », ceux que Moshé Sharett définissait comme des « activistes ». Elle a été mûrie et minutieusement préparée et son artisan principal n'est autre qu'Ariel Sharon, le héros de l'unité 101 et des opérations de représailles des années cinquante, puis de la guerre du Kippour, devenu, depuis août 1981, ministre de la Défense dans le gouvernement Menahem Begin.

Le « grand dessein » d'Ariel Sharon comporte plusieurs objectifs. Le premier d'entre eux est de se débarrasser « une fois pour toutes » de l'OLP et de mettre fin ainsi à la revendication nationale qui ne cesse de s'affirmer dans les territoires occupés. Depuis son invitation à participer à l'Assemblée générale des Nations unies en 1974, Arafat a acquis une stature

internationale et de nombreux dirigeants dans le monde le reçoivent avec égards[7]. Ariel Sharon, partisan acharné du développement des colonies en Cisjordanie et dans Gaza, et, tout comme Menahem Begin, farouchement hostile à l'idée d'un État palestinien, est inquiet de la nouvelle notoriété du chef de l'OLP. Mettre l'OLP à genoux au Liban permettrait de saper son influence dans les territoires occupés et couperait court à toute revendication palestinienne sur la Cisjordanie et la bande de Gaza. Pour lui, le renforcement de l'OLP au Liban avive les aspirations à l'autonomie dans les territoires occupés. La solution au problème palestinien ne se trouvera pas dans le cadre d'un État palestinien indépendant en Judée-Samarie et dans la bande de Gaza, mais dans celui de la Jordanie, position qu'il défend de longue date. La destruction de la centrale palestinienne est donc une priorité absolue.

Sur le plan opérationnel, Ariel Sharon n'a pas apprécié la manière dont l'armée a géré le problème palestinien au Liban. Il estime que Tsahal n'a pas correctement rempli sa mission lors de l'opération « Litani », en 1978, en laissant intact le potentiel militaire de l'organisation palestinienne. L'établissement de la FINUL, suite à l'opération « Litani », constitue, selon lui, davantage une contrainte pour Israël que pour les Palestiniens[8]. Depuis, leur potentiel n'a cessé de se renforcer pour atteindre une force composée de plus de 14 000 hommes armés et pourvus d'artillerie et de quelques chars assez démodés. L'accord de cessez-le-feu obtenu par l'ambassadeur Philippe Habib lui avait fort déplu. Il y voyait une manière de renforcer le prestige de Yasser Arafat auprès des habitants des territoires occupés.

Son second objectif est d'œuvrer en faveur d'un Liban dominé par les chrétiens avec qui Israël signerait un traité de paix. C'était déjà le vieux rêve de David Ben Gourion[9]. Depuis plusieurs années déjà, Israël entretient des relations secrètes avec la famille Gemayel, qui tente d'obtenir son soutien face aux Syriens. Ytzhak Rabin avait déjà reçu à Haïfa, en mars 1976, l'envoyé de Pierre Gemayel, à l'époque chef des Phalanges

chrétiennes. Le gouvernement israélien, encouragé par le Mossad, accorde aux maronites un soutien financier et militaire[10]. Avec l'arrivée de Begin au pouvoir, cette relation se transforme en une alliance *de facto*. Des centaines d'officiers et de sous-officiers des Phalanges suivent une formation militaire en Israël[11]. Sharon cherche, lui aussi, à s'appuyer sur le clan chrétien pour l'aider à vaincre l'OLP, devenu un « État dans l'État » au Sud-Liban, et permettre au candidat chrétien à la présidence de la République libanaise, Béchir Gemayel, le fils de Pierre, de se faire élire. En échange, il attend un soutien militaire contre l'OLP au Liban. Plusieurs contacts sont établis entre lui et Béchir Gemayel. En novembre 1981, Sharon informe ce dernier de l'intention d'Israël de lancer une attaque de grande envergure au Liban contre l'OLP et les forces syriennes. En janvier 1982, il rend visite à la famille Gemayel et aux leaders chrétiens du pays et leur parle de son plan permettant de modifier la donne militaire, avec l'établissement d'un siège autour de Beyrouth, qui permettrait aux chrétiens d'occuper Beyrouth Ouest, fief des musulmans, et de faire élire Béchir à la tête de l'État. À la suite de quoi, Israël et le Liban discuteraient de l'établissement d'un traité de paix ou d'un accord de non-belligérance[12].

Le plan Sharon, nommé « Grands Pins », se heurte à de vives résistances au sein du cabinet de sécurité israélien et au sein même de l'armée. Il prévoyait une attaque importante qui mènerait l'armée jusqu'aux abords de Beyrouth. Plusieurs responsables militaires, parmi lesquels le chef du renseignement, le général Yehoshua Saguy, doutent fortement de la loyauté des chrétiens. Celui-ci est soutenu par le commandant de la région Nord, le général Amir Drori, pour qui une telle opération ne pourrait dépendre d'un soutien aussi incertain. Mais le chef du Mossad, Ytzhak Hofi, un général du cadre de réserve, qui assure le lien entre Israël et les phalangistes, soutient l'alliance avec les maronites. Ces résistances seront levées grâce aux différents stratagèmes déployés par le ministre de la Défense. À chaque étape importante, Ariel Sharon présente diverses autres

options qui constituent autant de leurres pour faire accepter insidieusement, tranche par tranche, un plan que la majorité des membres du cabinet désapprouvait. Zeev Maoz évoque la « tactique du salami » pour qualifier les manœuvres de Sharon devant le conseil des ministres restreint[13]. Le général Saguy abandonnera, de guerre lasse, son combat contre cette entreprise militairement contestable à ses yeux, et qui posait de surcroît, sans le résoudre, le problème épineux du retrait des forces israéliennes du Liban, une fois les objectifs militaires atteints.

Prenant le prétexte de l'attentat contre l'ambassadeur israélien à Londres, œuvre du groupe Abou Nidal, opposé à l'OLP, destiné à mettre Yasser Arafat en difficulté, le gouvernement Begin autorise le lancement de la grande offensive. Elle commence le 5 juin 1982. Le 9 juin, en l'espace de deux heures, l'armée de l'air détruit les batteries Sam syriennes de la Bekaa, se rendant maître de l'espace aérien libanais, et elle atteint le 11 juin les faubourgs de Beyrouth-Ouest où l'OLP est retranchée.

Premières déconvenues

À partir de ce moment, l'entreprise militaire accumule les déconvenues. Béchir Gemayel, conformément aux craintes de Saguy, refuse de prêter main-forte aux Israéliens contre l'OLP, justifiant ce refus par la volonté d'éviter de se retrouver « à la tête d'un État chrétien restreint au milieu d'un Liban divisé[14] ». C'est un coup rude pour l'armée israélienne. Laisser les choses en l'état et se retirer conduirait inévitablement les Palestiniens à crier victoire et à montrer qu'ils avaient résisté héroïquement à la puissante armée israélienne. Entrer dans Beyrouth et pourchasser l'OLP présentait, d'un autre côté, de grands risques pour Tsahal et susciterait des pressions de la part des États-Unis. C'est pourtant cette deuxième solution que choisissent Ariel Sharon et le général Raphaël Eytan (Rafoul), le chef

d'état-major général. Dans une première phase, ils placent la capitale libanaise sous siège et bombardent les positions tenues par l'OLP. Le siège dure neuf semaines, ponctué de nombreux tirs de l'artillerie et de l'aviation et de quelques assauts terrestres. Plusieurs immeubles sont détruits, causant de nombreuses pertes parmi la population libanaise et palestinienne[15]. Les images des colonnes de fumée qui montent au-dessus de la ville, retransmises par les médias, aliènent les soutiens des opinions publiques occidentales et suscitent des critiques au sein même de la société israélienne.

Sharon presse le cabinet israélien d'autoriser une vaste offensive sur Beyrouth. Les ministres n'approuvent que des avancées militaires graduelles[16], mais les préparatifs de l'armée en vue d'un assaut de la capitale pour chasser définitivement l'OLP se poursuivent. De nombreuses voix s'élèvent au sein des unités pour demander si l'entrée dans Beyrouth fait partie des objectifs assignés à l'armée. Le colonel Eli Gueva, commandant une brigade de blindés, refuse d'obéir à l'ordre d'entrer dans Beyrouth avec ses chars, estimant qu'ils font courir un trop grand risque à la population. Il demande à être relevé de son commandement et de poursuivre la mission comme simple combattant. Les pressions exercées sur lui par le Premier ministre Menahem Begin ne modifiant pas sa décision, il est révoqué de l'armée. Le 1er août, une nouvelle offensive aérienne et terrestre a lieu pour accentuer la pression sur Beyrouth-Ouest. Le 12 août, le quartier est soumis à un pilonnage aérien et terrestre intensif. Une nouvelle autorisation est demandée par Sharon pour une offensive terrestre limitée au centre de Beyrouth. Elle est catégoriquement rejetée par le cabinet qui lui retire le droit de commander l'artillerie et l'aviation sans l'accord express du Premier ministre ou du cabinet tout entier.

De son côté, Arafat, réalisant que l'OLP ne pouvait plus faire face à la pression militaire israélienne, finit par accepter la proposition qui lui est soumise par l'émissaire de Ronald Reagan, Philippe Habib. Elle se conclut

par un accord d'évacuation de 14 000 combattants palestiniens de Beyrouth, le 21 août. Une force multinationale composée de soldats américains, français et italiens est déployée pour encadrer cette évacuation. Certaines forces de l'OLP restent et se réfugient dans la Bekaa. Arafat établit son nouveau QG à Tunis. Élu président, Béchir Gemayel persiste, au cours d'un tête-à-tête avec Begin le 1er septembre à Naharya, dans son refus de signer un traité de paix avec Israël. Mais Tsahal, le Mossad et les Forces libanaises se mettent, malgré tout, d'accord pour « nettoyer » Beyrouth-Ouest, arrêter et désarmer les miliciens musulmans. Béchir Gemayel, tout comme les Israéliens, entend se débarrasser par la manière forte de ces « gêneurs »[17].

Sabra et Chatila

Le 14 septembre, Béchir Gemayel est assassiné au cours d'un attentat organisé vraisemblablement par un agent des services secrets syriens. Tsahal entre, alors, dans Beyrouth-Ouest. Sharon qui estime à encore 2 000 la présence de combattants palestiniens au Liban, autorise les Phalanges chrétiennes, emmenées par Élie Hobeïka, à pénétrer dans les camps palestiniens autour de Beyrouth pour s'attaquer à eux. Au bout de trois jours de combats dans les camps de Sabra et de Chatila, on dénombre 800 morts, hommes, femmes et enfants massacrés[18]. Le désir de vengeance des phalangistes contre les Palestiniens, après l'assassinat de leur chef Béchir, n'était pas inconnu des responsables militaires israéliens présents à Beyrouth[19]. Le 12 août déjà, le général Saguy, chef du renseignement militaire, avait prévu, lors d'une rencontre avec son ministre de la Défense, Ariel Sharon, que « les Phalanges vont trouver les moyens […] de régler leurs vieux comptes. Les meurtres commenceront un jour pour ne jamais finir[20] ». Le général Eytan pressent lui aussi devant l'envoyé spécial du président Reagan, Morris Draper, et l'ambassadeur des États-Unis, Samuel

Lewis, rencontrés à Jérusalem, qu'un « massacre impitoyable se prépare[21] ». Au cours de la réunion du cabinet du 15 septembre, un de ses membres, David Lévy, fait savoir que « l'on peut s'attendre à un vrai massacre, personne ne voudra croire que nous nous trouvions sur les lieux pour faire régner l'ordre, et nous en porterons la responsabilité ». Il votera tout de même en faveur de la décision d'autoriser l'entrée des Phalanges dans les camps[22]. Lorsque, dans l'après-midi du 16 septembre, Elie Hobeïka se rend au QG du général Yaron pour peaufiner les modalités d'entrée dans les camps, ce dernier lui déconseille de provoquer un bain de sang[23]. Dans la nuit, le journaliste Ron Ben Yishai appelle Sharon à son domicile pour l'informer que des officiers israéliens en poste à Beyrouth font état d'un massacre. Mais cet appel ne suscite manifestement aucune réaction particulière. Les autorités miliaires et civiles du pays étaient conscientes des risques qu'il y avait à laisser les Phalanges libanaises agir dans les camps. Pour Tsahal, les camps devaient être nettoyés de ces miliciens et elle y prêta main-forte en les illuminant de fusées éclairantes[24]. Eytan autorisa le prêt de deux bulldozers « afin de démolir les structures illégales ». Les Phalanges les utilisèrent pour enfouir des corps sous la terre. L'armée et le pouvoir politique en Israël voulaient l'élimination physique des combattants, pas des non-combattants. Mais ils ne prirent aucune mesure pour empêcher les conséquences tragiques qu'une pareille opération pouvait avoir sur les civils.

Ce massacre a suscité une grande émotion en Israël. Une manifestation rassemblant 400 000 personnes (un neuvième de la population juive de l'époque) est organisée à Tel-Aviv. Le Premier ministre est contraint par la pression de l'opinion publique de nommer une commission d'enquête. Celle-ci est placée sous l'autorité du président de la Cour suprême, Yitzhak Kahane. La commission admit la culpabilité des Phalanges et attribua à Israël et à Tsahal la responsabilité indirecte du bain de sang. Sharon fut sévèrement jugé pour avoir « négligé ses devoirs ». Ces conclusions

entraînèrent sa démission du poste de ministre de la Défense. Toutefois, Begin le garda dans son gouvernement, comme ministre sans portefeuille. La commission imputa « un certain degré de responsabilité » à Begin. Cette vague formule permettait au Premier ministre de demeurer en place. Le général Eytan fut jugé responsable de grossières négligences. Proche de la retraite, il quitta l'armée dans de brefs délais. Le général Yaron, qui avait déclaré devant la commission Kahane : « Nous avons été insensibles, c'est tout[25] », fut reconnu coupable d'avoir manqué à ses obligations. La commission recommanda de le priver de tout poste de commandement pendant trois ans. Il fut promu par la suite et nommé attaché militaire à Washington. Le général Saguy fut sévèrement réprimandé par la commission Kahane pour n'avoir pas su défendre jusqu'au bout ses convictions et fut relevé de ses fonctions. Il se retira de l'armée et entama une nouvelle carrière, politique cette fois, en se faisant élire député sur la liste du Likoud. Plus généralement, la commission affirma qu'« il est regrettable que, devant de tels actes, les soldats des FDI ne réagissent pas toujours avec assez de fermeté pour mettre fin aux infamies[26] ». En août 1983, Begin, affecté tout à la fois par les résultats décevants de cette guerre et par la mort de son épouse, se retira de la vie politique.

Avec l'épisode sanglant des camps palestiniens s'achève la première phase de la guerre du Liban. Elle s'est soldée par des milliers de morts. Tsahal avait déployé des forces impressionnantes (90 000 hommes et des milliers de chars). Il est difficile d'établir avec précision le bilan des pertes civiles causées par l'armée israélienne. Les sources officielles libanaises mentionnent le nombre de 19 000 tués, « estimations largement surfaites », selon l'historien Benny Morris[27]. L'armée israélienne a, pour sa part, contesté ces estimations, mais sans donner plus de précisions. L'universitaire israélien Avner Yaniv souligne l'usage massif de l'artillerie qui s'est fait « au prix même de lourdes pertes civiles parmi les Palestiniens et les Libanais[28] ». Des destructions de maisons très importantes ont frappé

les camps de réfugiés palestiniens qui « abritaient des terroristes ». Le camp d'Ein Hilwe a été complètement détruit à la suite d'âpres combats entre les hommes armés palestiniens et les forces israéliennes[29]. Dans son journal, un officier de Tsahal note que la quantité de bombes et d'obus déversés sur ce camp lui rappelait les bombardements de la Seconde Guerre mondiale[30]. Des centaines de milliers de personnes ont préféré fuir la région vers le nord du pays. Ces afflux massifs de population vers Beyrouth ou vers d'autres régions du Liban font partie de cette stratégie planifiée par l'armée : créer une réaction de rejet de la part des populations locales, inquiètes par l'afflux de ces milliers de gens menaçant les équilibres ethniques et économiques régionaux. Malgré sa puissance de feu, l'armée ne fut pas en mesure d'atteindre ses objectifs stratégiques.

L'enlisement et la montée en puissance du Hezbollah

Pourtant, la phase la plus difficile pour Tsahal, le retrait du Liban, ne faisait que commencer. Au terme de cette vaste opération militaire, les dirigeants civils et militaires entendaient présenter ce retrait comme celui d'une armée victorieuse qui rentre au pays après avoir accompli brillamment sa mission. De fait, la guérilla restait toujours active et le Liban plus que jamais soumis à l'influence syrienne. Tsahal évacua Beyrouth et la Force multinationale revint dans la capitale libanaise à la demande du nouveau président élu, Amine Gemayel, frère de Béchir. Yitzhak Shamir, successeur de Menahem Begin, et Moshé Arens, nouveau ministre de la Défense, décidèrent le retrait de l'armée de Beyrouth, mais butèrent sur la question d'un retrait total du Liban. Celui-ci leur posait un problème politique majeur dans la mesure où il signifierait la reconnaissance de la

faillite du « grand dessein » du Likoud, consistant à éradiquer le terrorisme au Liban, ainsi que celle de la capacité dissuasive des forces armées israéliennes. Effectué dans de mauvaises conditions, le retrait du Liban aurait encouragé d'autres attaques contre le nord d'Israël. Ils ne voulurent donc pas l'entamer sans l'assurance d'« obtenir à la fois des arrangements sécuritaires adéquats dans les régions évacuées et leurs conséquences à travers un accord de paix[31] ». Aucune de ces conditions ne fut obtenue. Un accord signé le 17 mai 1983 prévoyait le retrait israélien jusqu'à la frontière internationale. Les deux pays mettraient fin à l'état de guerre qui existait depuis 1948. Ce texte, qui fut ratifié par le Parlement libanais, fut toutefois abrogé par Amine Gemayel au printemps 1984 sous la pression des Syriens et de diverses factions locales opposées à la conclusion d'un traité de paix avec Israël. L'idée d'une évacuation totale se renforça dans l'opinion publique israélienne. Le gouvernement israélien décida de retirer l'armée le long du fleuve Awali. Le départ des environs de Beyrouth aviva les combats entre musulmans et chrétiens. L'artillerie syrienne bombarda la Beyrouth-Est chrétienne. Des centaines de chrétiens furent massacrés dans le Chouf par les Druzes. L'alliance entre Israéliens et maronites se disloqua très vite.

« Paix en Galilée » a cristallisé de nombreux mécontentements contre Israël, qui sont allés croissant. Celui des Syriens, qui avaient subi une grave humiliation militaire au début de cette guerre face aux forces aériennes de Tsahal, puis celui des chiites. Maintenant que les Israéliens les avaient débarrassés de leurs persécuteurs palestiniens, la présence israélienne leur paraissait moins justifiée. Les généraux israéliens et le ministre de la Défense, pour qui seule comptait l'alliance avec les chrétiens, n'entreprirent pas une politique d'aide à cette population et ne cherchèrent pas à établir des ponts avec elle[32]. Cette partie importante de la population libanaise, au départ favorable à Israël, fut abandonnée à l'influence des chiites radicaux. La présence israélienne, et occidentale de manière plus générale, suscita l'émergence d'une nouvelle guérilla plus efficace que celle de l'OLP, menée

par le Hezbollah, au départ un petit groupe chiite soutenu par l'Iran et la Syrie. Il conduisit plusieurs attentats-suicides, au camion bourré d'explosifs, contre les forces étrangères dans le pays. Ceux du 23 octobre 1983 contre les PC américain et français causèrent la mort de 241 marines et de 59 militaires français. Ces attaques entraînèrent le retrait de la France et des États-Unis du Liban. Le 4 novembre 1983, un camion détruisit le quartier général de l'armée israélienne à Sour, tuant 23 soldats et 5 officiers du Shin Bet. L'armée et le Shin Bet « répliquèrent à chaque incident majeur par des arrestations massives, des tortures aveugles et, de temps à autre, par la liquidation des militants chiites présumés[33] ». Toute attaque contre l'armée entraîna les forces de sécurité israéliennes à répondre par des représailles sur des villages chiites. « Extorsions, intimidations, sévices et torture devinrent la norme ; les militants chiites furent quelquefois assassinés à leur domicile et dans leur village par des tueurs à gages de la région ou des agents du Shin Bet[34]. » Selon le témoignage de Rafi Malka, un des cadres importants du Shin Bet : « Le Liban nous a donné la libanisation, la levantinisation […]. Afin de garder la raison et de rester en vie, vous deviez vous livrer à des actes ignobles. Le Shin Bet n'échappait pas à la règle. Ce fut une lutte dans un vrai "Far West" et les gens payaient de leur vie toute tentative d'agir conformément aux normes établies[35]. » Les agents du Shin Bet, qui excellaient à infiltrer les groupes palestiniens dans les territoires occupés, eurent plus de mal à réussir leur travail de pénétration dans les milieux chiites du Liban.

Yitzhak Rabin, nouveau ministre de la Défense, reprit le dossier après les élections de juillet 1984, dont les résultats très serrés conduisirent les deux principaux partis à se partager le pouvoir par un système de rotation, chaque camp occupant le poste de Premier ministre deux ans à tour de rôle. Rabin prépara un plan de retrait en plusieurs étapes. Mais ce retrait, censé ne pas donner l'impression d'une fuite, produisit l'effet contraire. Toutes les factions anti-israéliennes qui s'étaient éveillées au Liban – chiites, sunnites,

et même chrétiennes – se trouvèrent encouragées dans leur hostilité à l'égard d'Israël et de son armée qui leur paraissait affaiblie et en instance de quitter le Liban sans avoir remporté de victoire[36]. Rabin annonça la mise en place d'une politique de « poigne de fer ». Elle ne changea pas la donne. Les Israéliens n'utilisèrent pas pour autant les méthodes implacables de l'armée syrienne ou celles de l'armée irakienne envers la population civile, consistant à écraser dans le sang des centaines de civils s'il le fallait. Dans son livre, *Victimes. Histoire revisitée du conflit arabo-sioniste*, Benny Morris affirme qu'« une politique plus implacable (exécutions et expulsions massives, destruction de villages entiers) aurait pu donner un coup d'arrêt à la campagne chiite, les règles de comportement et les normes démocratiques israéliennes excluaient toutefois cette option[37] ». Tsahal devait faire face à un dilemme tragique : partir revenait à encourager la résistance, rester à l'encourager tout autant. Le moins qu'on puisse dire est qu'aucun dirigeant avant Ehud Barak, en 2000, ne fut en mesure de résoudre ce dilemme. Dans tous les cas, la capacité dissuasive de Tsahal était quasiment inopérante. Le retrait s'acheva en juin 1985. Un contingent de 2 000 soldats travaillant en coopération avec l'armée du Sud-Liban (ALS) – une milice chrétienne armée par Israël – fut chargé d'entretenir une zone de sécurité le long de la frontière avec le Liban. Cette décision fut lourde de conséquences pour Israël. Ce fut un piège dans lequel le pays s'enferma pendant quinze années, le Hezbollah harcelant régulièrement cette force, enlevant, assassinant des soldats, plaçant des mines au passage des patrouilles de Tsahal[38].

Plusieurs épisodes violents émaillèrent les rapports entre Tsahal et le Hezbollah pendant les années quatre-vingt-dix. En juin 1993, Israël subit deux attaques meurtrières au cours desquelles il perdit 9 soldats, tandis que plusieurs civils de la localité de Kiryat Shmona étaient touchés par des tirs de Katioucha. Tsahal répliqua par des bombardements contre des sites appartenant au Hezbollah (quartier général, lanceurs de roquettes,

habitations des leaders du mouvement). L'opération « Justice rendue » dura du 25 au 31 juillet causant la mort de 147 civils libanais et la fuite de 350 000 autres, qui, dans la perspective israélienne, devait servir de moyen de pression sur le gouvernement libanais pour faire cesser les attaques contre Israël. Au terme d'un accord entre les deux parties, Israël s'engagea à cesser ses tirs contre des civils, tandis que le Hezbollah acceptait de s'abstenir de tirer des roquettes contre Kiryat Shmona. Mais il laissait, toutefois, libre le Parti de Dieu de poursuivre ses attaques contre l'armée israélienne.

L'opération « Raisins de la colère », en avril 1996, approuvée par le Premier ministre par intérim Shimon Pérès, fut une sorte de réédition de « Justice rendue ». Elle fut lancée en rétorsion aux attaques de Katiouchas du Hezbollah contre la population du nord d'Israël. Tsahal effectua 600 sorties aériennes et tira quelque 25 000 obus. 400 000 Libanais fuirent la zone des combats. Un tir accidentel d'obus sur le village de Qana causa la mort de 102 civils libanais. L'obus manqua sa cible, venant s'écraser sur un poste de l'ONU servant de point de rassemblement pour les réfugiés[39].

Les conséquences internes et régionales du « désastre »

« Paix en Galilée » fut un « désastre »[40], la « plus grande folie » de l'armée israélienne[41]. Les conséquences négatives pour Israël se font sentir jusqu'à ce jour. Certes, l'OLP fut chassée du Liban, mais elle ne fut pas détruite et la revendication d'un État palestinien demeura. Plusieurs milliers de combattants demeuraient encore au Liban et, surtout, le problème palestinien dans les territoires occupés n'était pas pour autant résolu, au contraire. En 1987 éclate la première Intifada, le « soulèvement des

pierres », qui durera six ans. La paix au Liban ne vit jamais le jour. Les Gemayel n'acceptèrent pas de jouer le jeu qu'on voulait leur assigner et refusèrent d'ouvrir les hostilités contre les Palestiniens. Le « grand dessein » du remodelage de la carte proche-orientale a tourné au fiasco. Les chrétiens arguèrent que s'ils voulaient diriger le pays, ils ne pouvaient se mettre à dos la population musulmane et signer un traité de paix avec Israël. De juin 1982 à juin 1985, Israël eut 650 pertes et près de 3 000 blessés[42]. L'OLP perdit plus de 1 000 hommes. Cette guerre affaiblit l'OLP, mais ne la mit pas hors-jeu. Arafat rejeta le terrorisme dans sa déclaration de 1988 et revint dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza. Plus tard, il négocia les accords d'Oslo qui aboutirent à la création de l'Autorité palestinienne.

Le « grand dessein », minutieusement préparé par les militaires, souffrait de nombreuses insuffisances. Il ignorait la complexité de la société libanaise. Il portait la marque de l'arrogance et de l'assurance propres à cette génération de généraux audacieux, comme « Arik » (Sharon) et « Rafoul » (Eytan). Tous les deux avaient été placés à la tête des plus prestigieuses des unités d'élite comme celles des parachutistes, et avaient marqué les années cinquante par leur ingéniosité, pas toujours très heureuse, dans les « Peoulot Tagmoul » (« opérations de représailles » contre les infiltrés). Le plan « Grands Pins » n'envisageait ni la possibilité d'une réaction d'hostilité à la présence israélienne sur le territoire libanais ni le risque d'enlisement. Il était acquis que les populations accueilleraient les troupes israéliennes comme des libérateurs. Ce fut en effet le cas au cours des premiers jours de l'opération, où les troupes israéliennes furent reçues avec des gerbes de riz par la population chiite du Sud-Liban, ravie qu'on la débarrasse des groupes armés palestiniens qui avaient pris possession de ces zones et y faisaient régner leur loi. Ce bon accueil ne dura pas très longtemps : « En vérité, les Israéliens étaient si peu conscients des réalités politiques du pays et de leur propre impopularité dans le monde

arabe que ces facteurs ne furent jamais prévus et qu'aucun document disponible ne permet de penser qu'un tel débordement fut envisagé », note l'historien Van Creveld[43].

Très vite la population chiite se retourna contre Israël. C'est là que les difficultés ont véritablement commencé. Tsahal était en fait en retard d'une guerre. L'opération « Grands Pins » était montée et préparée comme une opération militaire classique contre une armée bien armée et équipée loin des zones peuplées. Les schémas de pensée étaient inadaptés à la contre-guérilla[44]. D'importantes forces armées furent engagées contre des groupes irréguliers plus mobiles, sur un terrain accidenté et propice à la guérilla. Passés les premiers succès et l'arrivée rapide aux portes de Beyrouth, la tactique de Tsahal fut essentiellement statique. À chaque attaque elle répliqua le plus souvent par des bombardements, peu efficaces contre des groupes irréguliers et causant des dommages à la population. La notion de « conquête des cœurs et des esprits », pourtant à sa portée à cette époque, était la grande absente de la stratégie israélienne. Celle-ci ne comportait aucun volet civil.

L'apparition de cette nouvelle force chiite, le Hezbollah, soutenue par l'Iran, a eu des conséquences considérables dans le conflit israélo-palestinien. Le Hezbollah introduisit au Proche-Orient la technique des attaques-suicides[45] qui s'avéra imparable, du moins à ce moment-là. Elle fut récupérée plus tard par le Hamas qui en fit un de ses *modus operandi* favoris, avant que le Fatah ne l'utilise à son tour. Entre septembre 1983 et le retrait définitif du Liban en mai 2000, les attaques du Hezbollah firent 250 victimes parmi les soldats israéliens[46]. L'armée perdit 1 500 hommes, entre 1982 et 2000, pour un résultat calamiteux[47]. La conséquence la plus grave fut que le « grand dessein » de Sharon transforma tout le voisinage nord d'Israël en une région hostile, aux mains de groupes radicaux qui non seulement voulaient chasser les étrangers hors du pays, mais entendaient transformer le Liban en un État islamique. Comparés à eux, les Palestiniens

apparaissaient comme une menace bien plus supportable à la sécurité d'Israël. Israël perdit ses bons rapports avec les chrétiens comme avec les chiites. La Syrie vit, quant à elle, son emprise s'étendre au Liban, plus qu'avant l'invasion israélienne de 1982.

Le retrait définitif en 2000 accrédita l'idée que « la meilleure armée du Proche-Orient » avait été incapable de l'emporter contre une guérilla beaucoup moins bien armée. Cette « défaite », jamais reconnue par l'armée, encouragea le mouvement dans les territoires occupés qui allait surgir en septembre 2000, pour prendre le nom de « seconde Intifada ». Un autre résultat de cette guerre sur le plan intérieur israélien fut la naissance des mouvements de contestation[48]. Au début ce furent des soldats qui refusèrent de cautionner cette guerre et fondèrent le premier mouvement de « refuznik », « Yesh Gvul » (« Il y a une limite »)[49]. Le nombre d'objecteurs de conscience contre cette guerre s'éleva à plusieurs centaines : 170 d'entre eux furent jugés et emprisonnés ; 1 sur 5 était un officier[50]. Dans les années quatre-vingt-dix naît le mouvement des « Quatre mères » qui fera pression pour qu'Israël retire ses troupes du Liban[51]. L'opération « Paix en Galilée » éroda la confiance de l'opinion publique israélienne en ses dirigeants. Si, au départ, elle recueillit le soutien de 67 % de la population juive israélienne, ce soutien tomba à 15 % à son terme[52]. Elle ébranla la confiance des jeunes Israéliens dans leur armée qui s'était lancée dans une guerre qui ne correspondait pas à des besoins vitaux[53].

Aux yeux de l'opinion publique mondiale, « Paix en Galilée » est apparu comme une guerre d'agression ayant pour but de redessiner la carte de son voisinage nordique. C'était inacceptable. Israël avait choisi la force militaire pour résoudre un problème à caractère politique et qui ne pouvait l'être que par des moyens politiques. Une tactique « destructrice et spectaculaire » fut utilisée, dans les années soixante-dix, dès les premiers combats contre l'OLP au Sud-Liban, pour annihiler ses infrastructures lui ayant permis d'y installer progressivement un « État dans l'État » et de

mener à partir de ce territoire des opérations terroristes contre des civils israéliens.

Encore une fois, la méthode brutale choisie par les dirigeants civils et militaires pour résoudre le problème du terrorisme palestinien reposait sur la croyance qu'il suffisait de frapper un « bon coup pour faire entendre raison aux Arabes ». Une vision simpliste, qui a causé et qui continuera à causer de nombreuses désillusions.

---

1. B. Morris, *Victimes*, p. 543.
2. M. Van Creveld, *Tsahal*, p. 420.
3. *Ibid*., p. 421.
4. B. Morris, *Victimes*, p. 545.
5. Zeev Schiff et Ehud Yaari, *Israel's Lebanon War*, Londres, Unwin, 1985, p. 36.
6. M. Van Creveld, *Tsahal*, p. 441.
7. Z. Maoz, *Defending the Holy Land*, p. 178-183.
8. A. Sharon et D. Chanoff, *Warrior. The Autobiography of Ariel Sharon*, p. 425-426.
9. B. Morris, *Victimes*, p. 537-542.
10. Bergman Ronen, « Révocation au sein de la direction du Mossad », *Haaretz*, 3 janvier 1997, cité par B. Morris, *Victimes*, p. 548.
11. *Ibid*., p. 549.
12. Z. Schiff et E. Yaari, *Israel's Lebanon War*, p. 51.
13. Z. Maoz, *Defending the Holy Land*, p. 190. Le témoignage d'Arye Naor, secrétaire du gouvernement de Menahem Begin, va également dans ce sens. Voir Arye Naor, *Begin in Power. A Personnal Testimony*, Tel-Aviv, Yediot Aharonot Publishers, 1993, p. 268 (en hébreu). Voir aussi Arye Naor, *Le Cabinet de guerre. Le fonctionnement du cabinet israélien durant la guerre du Liban*, Israël, Lahav, 1986 (en hébreu).
14. Z. Schiff et E. Yaari, *Israel's Lebanon War*, p. 199-200.
15. B. Morris, *Victimes*, p. 582.
16. A. Sharon et D. Chanoff, *Warrior. The Autobiography of Ariel Sharon*, p. 485.
17. B. Morris, *Victimes*, p. 587.
18. Selon un rapport des renseignements israéliens, Rapport de la commission Kahane, *The Beyrut Massacre : The Complete Kahan Commission Report*, New York, Karz-Cohl, 1983, p. 44-45.

19. Z. Schiff et E. Yaari, *Israel's Lebanon War*, p. 253, et A. Naor, *Le Cabinet de guerre*, p. 151-152.
20. Z. Schiff et E. Yaari, *Israel's Lebanon War*, p. 250.
21. *Ibid*., p. 258-260.
22. Z. Maoz, *Defending the Holy Land*, p. 203.
23. B. Morris, *Victimes*, p. 590.
24. Dans le film documentaire d'animation *Valse avec Bachir*, présenté au festival de Cannes 2008, l'Israélien Ari Folman évoque le cas, le sien, d'un soldat qui tente de recouvrer la mémoire refoulée de cette guerre à laquelle il participa et en particulier celle du massacre de Sabra et Chatila.
25. Rapport de la commission Kahane, *The Beyrut Massacre*, p. 49.
26. *Ibid*., p. 104-106.
27. B. Morris, *Victimes*, p. 605.
28. Avner Yaniv, *Dilemmas of Security*. *Politics, Strategy and the Israeli Experience in Lebanon*, Oxford University Press, 1987, p. 103.
29. Z. Schiff et E. Yaari, *Israel's Lebanon War*, p. 141-150.
30. Dov Yermiyia, *My War Diary. Israel In Lebanon*, Londres, Pluto, 1983, p. 27.
31. B. Morris, *Victimes*, p. 596.
32. *Ibid*., p. 599.
33. *Ibid*., p. 602.
34. *Ibid*. À lire également, Roberts Fisk, *Pithy the Nation. Lebanon at War*, Oxford, Oxford University Press, 1990, chap. 15 et 16.
35. *Al Hamishmar*, le 14 mars 1987, cité par Ian Black et Benny Morris, *Israel's Secret Wars. The Untold History of Israeli Intellegence*, Londres, Hamish Hamilton, 1991, p. 399.
36. A. Yaniv, *Dilemmas of Security*, p. 278-279.
37. B. Morris, *Victimes*, p. 600.
38. Pierre Razoux, *Tsahal. Nouvelle histoire de l'armée israélienne*, Paris, Perrin, 2006, p. 396.
39. M. Van Creveld, *Tsahal*, p. 446.
40. Selon l'expression de Z. Maoz, *Defending the Holy Land*, p. 172.
41. M. Van Creveld, *Tsahal*, p. 422.
42. Clives Jones, « Israeli Counter-Insurgency Strategy and the War in South Lebanon. 1985-97 », *Small Wars and Insurgency*, vol. 8, nº 3, été 1997, p. 83.
43. M. Van Creveld, *Tsahal*, p. 442.
44. S. Catignani, *Israeli Counter-Insurgency and the Intifadas*, p. 66, et Richard Gabriel, *Operation Peace in Galilee. The Israeli-PLO War in Lebanon*, New York, Free Press, 1982, p. 191.

45. Gilles Kepel, *Terreur et Martyre. Relever le défi de civilisation*, Paris, Flammarion, 2008.
46. Z. Maoz, *Defending the Holy Land*, p. 210.
47. M. Van Creveld, « Israel's Counterterrorism », p. 161.
48. Il serait plus exact de dater le début de la contestation à la guerre à celle du Kippour, avec l'action du capitaine Motti Ashkenazi, rescapé de l'attaque égyptienne contre son fortin sur le canal de Suez. Voir Samy Cohen, « Israël : forces et faiblesses du mouvement de contestation », *Le Monde diplomatique*, juin 1974.
49. « Gvul » veut dire également « frontière ».
50. M. Van Creveld, *Tsahal*, p. 437, et Ruth Linn, « Sarvanut Mitamei Matspun » (« Objection de conscience »), *Iyunim Be-Chinuch*, nº 49-50, 1989.
51. Voir Stuart Cohen, *Israel an its Army*. *From Cohesion to Confusion*, Londres, New York, Routledge, 2008.
52. S. Catignani, *Israeli Counter-Insurgency and the Intifadas*, p. 65.
53. P. Razoux, *Tsahal. Nouvelle histoire de l'armée israélienne*, p. 398.

4

Comment Tsahal a rendu la première Intifada populaire

Depuis le début de l'occupation de la Cisjordanie et de la bande de Gaza par l'armée israélienne, en juin 1967, vingt ans se sont écoulés sans confrontation majeure entre l'armée et la population palestinienne. Il n'y a pas eu de rébellion ni de soulèvement général. Les activités des militants nationalistes palestiniens furent vite contrecarrées. Ces militants n'avaient pas de soutien suffisant au sein de la population palestinienne, et les groupes qui tentaient de se constituer étaient rapidement identifiés et arrêtés grâce aux réseaux d'agents et de collaborateurs que le Shin Bet avait mis en place sans difficultés à cette époque. Ce dernier avait ainsi pu déjouer un nombre important de tentatives d'attentats[1]. La prospérité économique qui avait suivi la guerre des Six Jours avait créé, du moins au cours de la première décennie, un sentiment de bien-être au sein de la population et permit aux Israéliens de maintenir une occupation « libérale », utilisant très peu d'effectifs militaires et policiers. Une brigade composée de quelques centaines de soldats suffisait alors au maintien de l'ordre. Mais le sentiment de la population à l'égard de l'occupation changea progressivement sans que les principaux responsables israéliens en aient conscience. Arrivé au terme de son mandat de premier coordinateur de l'armée dans les territoires

occupés, en 1987, le général Shlomo Gazit publia, en 1988, un texte, dans lequel il s'enorgueillissait des « vingt années de calme relatif » que ces territoires ont connues à son époque[2]. Plus optimiste encore, son successeur, Schmuel Goren, présenta cette occupation, en janvier 1988, comme un « brillant succès »[3].

Le malaise ignoré

Un incident relativement mineur révéla toutefois brutalement l'importance du mécontentement qui s'était emparé de la société palestinienne, lasse d'une occupation dont elle ne voyait plus le terme. La vision optimiste des responsables israéliens s'avéra éloignée de la réalité sur le terrain. L'étincelle qui mit le feu aux poudres fut un accident de la route. Le 8 décembre 1987, un camion israélien heurta de plein fouet un taxi collectif palestinien dans la bande de Gaza, non loin du camp de réfugiés de Jebalya, tuant trois de ses passagers et en blessant grièvement plusieurs. La rumeur propagée notamment par le quotidien arabe *al-Fajr* publié à Jérusalem-Est indiqua qu'il s'agissait d'un meurtre « prémédité »[4]. Au retour des funérailles, des milliers de jeunes Palestiniens attaquèrent le poste avancé de l'armée dans ce secteur. L'émeute gagna l'ensemble du camp et les renforts de la police des frontières et de l'armée appelés à la rescousse furent accueillis par un déluge de pierres et de cocktails Molotov. Des troubles avaient déjà eu lieu dans le passé dans la bande de Gaza, mais ils s'achevaient à la tombée de la nuit. Cette fois, ils reprirent dès le petit matin pour ne pas faiblir et s'étendirent à la Cisjordanie.

Au troisième jour du soulèvement, Ytzhak Rabin, le ministre de la Défense du gouvernement de coalition dirigé par le leader du Likoud Ytzhak Shamir, prit l'avion pour Washington, sans rien modifier de son emploi du temps, dans le but de négocier un important contrat d'armement

dont l'achat d'avions F16. Personne ne se rendait compte que l'Intifada avait commencé et de l'importance qu'elle était en train de prendre. Le gouvernement refusa d'envoyer des renforts sur les lieux des émeutes, convaincu que Tsahal parviendrait, avec les effectifs existants dans les territoires, à restaurer l'ordre en peu de temps, comme elle l'avait fait dans le passé. Seules les unités de terrain enregistraient la différence notable dans le caractère des émeutes. Les manifestants faisaient preuve d'une audace inhabituelle, n'hésitant pas à braver les soldats, à leur arracher leur arme des mains, sans crainte des coups de feu tirés. De retour de son voyage des États-Unis le 21 décembre, Rabin accusa l'Iran et la Syrie d'avoir fomenté ces troubles, alors que ceux-ci étaient totalement spontanés, tandis que le Premier ministre s'en prenait à l'OLP alors qu'un rapport des services secrets affirmait explicitement que cette organisation avait elle-même été surprise par ce soulèvement[5].

L'éruption s'étendit très rapidement à l'ensemble des territoires occupés. La révolte à laquelle participèrent toutes les couches de la population prit un caractère populaire. Elle s'exprima par des manifestations, des grèves, des jets de pierres et de cocktails Molotov sur les forces de Tsahal, par des barrages routiers paralysant la circulation et compliquant le travail des colons et de l'armée. Sa militarisation fut très faible. Des armes à feu, des armes blanches et des charges explosives circulaient, mais en nombre limité, et firent, de l'aveu même des responsables israéliens, peu de victimes. La révolte fut d'une ampleur considérable et prit totalement au dépourvu les dirigeants politiques, l'armée et les services secrets. Non seulement ces derniers ne la virent pas venir, alors que les indices d'un grand mécontentement apparaissaient clairement, mais ils sous-estimèrent son importance et ses raisons profondes, pensant qu'il s'agissait d'une « agitation » de courte durée.

En fait, de nombreux changements étaient intervenus dans la société palestinienne depuis 1967. Ils étaient visibles, mais personne ne leur prêta

une attention suffisante. Contrairement à ce qu'avait souhaité en juin 1967 le ministre de la Défense, le général Moshé Dayan, l'armée fut amenée à s'ingérer de plus en plus dans les affaires de la population palestinienne. À la suite de la fin de non-recevoir opposée par les États de la Ligue arabe, réunis à Khartoum en 1967, à la proposition du gouvernement israélien d'ouvrir des négociations de paix, les autorités israéliennes, dans l'attente d'un éventuel règlement politique du conflit, s'organisèrent dans la durée dans les territoires occupés. De nombreux responsables israéliens pensaient que, du point de vue strictement sécuritaire, ces territoires offraient une « profondeur stratégique » dont Israël était dépourvu et ne devaient pas être restitués sans garanties suffisantes[6]. Le gouvernement militaire mis en place s'occupa d'abord des besoins vitaux de la population puis intervint de manière de plus en plus intrusive dans l'économie des territoires, contrôlant la liberté de la presse et les programmes scolaires. Il fit payer des droits de douanes et leva l'impôt auprès des populations. Il contrôla également les passages sur les ponts du Jourdain. Les Palestiniens devaient posséder un permis pour l'obtention d'objets les plus courants (comme un téléphone), pour ouvrir un commerce ou encore pour voyager à l'étranger. Les détentions arbitraires de ceux qui étaient suspects d'appartenir à une organisation radicale étaient fréquentes.

Mais le boom économique dont Israël et, par ricochet, les Palestiniens bénéficiaient contrebalançait assez largement ces difficultés. À Gaza, en revanche, des groupes armés émergèrent pour tenter d'entraver toute coopération entre les deux parties, n'hésitant pas à s'en prendre violemment à ceux qui tentaient d'aller travailler en Israël ou de coopérer avec les autorités israéliennes[7]. Tsahal, sous la houlette du général Ariel Sharon, commandant de la région Sud à cette époque, mit, on l'a vu, bon ordre dans la bande de Gaza en s'attaquant directement à ces groupes et en les réduisant à l'impuissance. Mais cette mise au pas ne résolvait pas un des problèmes les plus épineux, celui de la misère des camps de réfugiés. C'est

pourtant dans le camp de Jebalya, où s'entassaient des dizaines de milliers de personnes, que démarrera le soulèvement de décembre 1987.

La situation commença réellement à changer avec le développement des colonies. Au départ, seuls les membres de la droite religieuse, comme le Goush Emunim (« Bloc de la foi »), revendiquèrent le droit des Juifs à se réinstaller en Terre Sainte. En 1977, on comptait 3 200 colons dans les territoires occupés. L'arrivée du Likoud au pouvoir modifia complètement la donne. Menahem Begin encouragea le développement des colonies qui attirèrent non seulement des Juifs religieux, mais aussi de nombreux Israéliens séduits par les avantages économiques que leur offrait le gouvernement et par la perspective d'une « qualité de vie plus saine », loin des centres urbains pollués. En 1986, le nombre des colons atteignait les 60 000[8]. Cette colonisation se développa au détriment des Palestiniens, dont de nombreuses terres furent confisquées. Elle donna l'impression qu'Israël effectuait, par ce biais, une annexion rampante de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. La situation économique commençait à se dégrader. Le taux de chômage ne cessait d'augmenter.

Les premiers signes annonciateurs de la radicalisation de la population se manifestèrent au cours de l'année 1987. Les heurts entre soldats et émeutiers se multiplièrent. Les jets de pierres et de cocktails Molotov, les incendies de pneus, les barrages routiers furent de plus en plus fréquents. Des soldats et des officiers se firent agresser et même désarmer. En août, un officier israélien fut abattu en plein centre de Gaza. Les grèves des établissements scolaires et des commerces ainsi que les accrochements de drapeaux palestiniens – formellement interdits – devinrent monnaie courante. L'autorité de l'armée et des membres de l'administration civile s'érodait rapidement. Les dirigeants civils et militaires du pays ne prirent pas la juste mesure du mécontentement. « Le personnel politique du pays ainsi que la majorité de ceux qu'ils représentaient étalèrent leur cécité en faisant mine de croire que les Palestiniens se résigneraient éternellement à

tous les comportements d'Israël dans les territoires occupés », notent Schiff et Yaari[9]. Les Renseignements militaires avaient certes attiré l'attention, fin 1986, sur le risque de possibles troubles dans l'année à venir, mais sans pour autant insister sur ce danger et sans réclamer l'examen de cette question par le gouvernement[10]. L'état-major général des armées ne pensait pas que ces troubles dépasseraient le seuil de l'épisode isolé. Rien ne fut fait pour préparer les soldats à l'éventualité d'un soulèvement massif. L'attention du pouvoir politique et de l'armée se focalisait toujours sur la priorité des priorités, la « grande menace stratégique » que pouvait constituer l'éventualité d'une attaque conventionnelle de grande envergure. Les problèmes de fond tels que les aspirations nationales ou les problèmes économiques et sociaux des Palestiniens furent délaissés au profit d'un traitement « tactique » des troubles. Le Shin Bet ne s'attendait pas lui non plus à un soulèvement. À son tout début, il réclama du gouvernement que celui-ci envoie des renforts dans les territoires occupés et procède à des arrestations à grande échelle, mais suite à divers scandales qui éclaboussèrent ce service et l'affaiblirent, ses avis ne furent pas écoutés.

Si elle prit en considération les conditions de vie de plus en plus difficiles des habitants de la bande de Gaza, l'administration civile israélienne, censée sentir l'humeur de la « rue palestinienne », ne conclut pas pour autant à l'imminence d'une explosion dans les territoires occupés[11]. L'opinion publique israélienne se sentait indifférente à la question palestinienne et fort éloignée de ce qui se passait pourtant à quelques dizaines de kilomètres seulement de Tel-Aviv. Le gouvernement d'union nationale fit, quant à lui, son possible pour éviter de traiter des sujets sensibles qui menaceraient l'accord de coalition. Il était, du fait de ses divisions, dans l'incapacité de fixer une ligne politique claire qui, de toute manière, excluait, aussi bien pour le Likoud que pour le Parti travailliste, une reconnaissance du fait national palestinien. Les travaillistes avaient, jusqu'à l'arrivée de la droite au pouvoir en 1977, fait leur possible

pour éloigner, le cas échéant en les déportant, les personnalités qui auraient pu représenter le moment venu un partenaire politique pour les négociations.

Une armée déboussolée

La machine à alimenter l'insurrection, au départ limitée, se mit en marche fiévreusement, implacablement. Elle prit l'allure d'une répression brutale dont le résultat ne fit qu'encourager les ardeurs des insurgés. La réaction aussi bien politique que militaire fut incohérente, irrésolue, hésitante. Les soldats se lancèrent dans une répression policière à laquelle ils n'étaient pas formés et furent très vite débordés et contraints de faire usage d'une violence débridée.

L'armée eut des réactions assez paradoxales. Elle choisit de montrer à la fois une « poigne de fer », comme le lui demandait le gouvernement, tout en évitant d'écraser ce soulèvement dans le sang. La répression fut donc à la fois dure et mesurée, conduisant à des comportements contradictoires, tantôt violents, tantôt retenus. L'armée changeait de tactique fréquemment, manifestement déboussolée par un phénomène qui la dépassait et auquel elle ne s'était pas préparée. Cette incohérence conduisit à faire de nombreux morts et surtout un très grand nombre de blessés parmi les civils palestiniens, sans pour autant calmer les ardeurs insurrectionnelles de la population. À aucun moment il n'y eut de débat de fond, ni sur le sens profond des événements ni sur la nature spécifique de ce conflit.

Rabin décida l'envoi de nombreuses unités dans les territoires occupés. Non seulement leur déploiement fut tardif, mais ces unités ne reçurent aucune formation spécifique en matière de gestion d'émeutes civiles. Au début de l'insurrection, des petits groupes de soldats furent pris à partie et se trouvèrent assaillis par des dizaines de jeunes Palestiniens leur jetant des

pierres et des cocktails Molotov. Tsahal tenta d'abord de disperser les manifestants par des moyens policiers classiques : gaz lacrymogènes, usage de la matraque, tirs de balles en caoutchouc, etc. L'objectif de l'armée était d'éviter de tuer les manifestants, souvent très jeunes. Les ordres étaient clairs. Il fallait rétablir l'ordre et l'autorité de la force armée, permettre une circulation normale en Cisjordanie, débarrasser les obstacles qui sur les routes empêchaient les forces de sécurité de circuler et de faire correctement leur travail[12]. Mais mal armés et mal formés pour faire face à ce genre de danger et sentant leur vie menacée, ils tirèrent pour se dégager de situations périlleuses. De nombreux Palestiniens trouvèrent la mort lors de ces manifestations, du fait de tirs des unités de Tsahal. Au cours du premier mois, on compta 26 morts palestiniens[13]. En un an le nombre de morts côté palestinien était de 300 et celui de blessés de 600[14].

Afin d'éviter de faire davantage de morts parmi la population civile, Tsahal édicta par écrit en février 1988 des instructions concernant l'usage de la force, qui imposaient une réaction « adaptée » et graduée. Les balles réelles ne pouvaient être utilisées qu'en dernier ressort, seulement après avoir épuisé les autres moyens ordinaires de dispersion des foules. Elles devaient être tirées d'abord en l'air, puis en direction du sol et des jambes et en dernier recours pour tuer. Toute brutalité inutile était interdite. Les Palestiniens arrêtés ne devaient subir aucune exaction[15]. Les soldats ne devaient pas tirer à moins de 40 mètres contre des manifestants qui jettent des pierres et ne devaient le faire que sur la partie inférieure du corps. Les tirs contre des groupes d'enfants ou des lanceurs de cocktails Molotov étaient interdits. Toutefois, lorsqu'il s'avéra que les manifestants menaçaient la circulation dans les artères principales de la Cisjordanie, Ytzhak Rabin ordonna d'ouvrir le feu contre les lanceurs de cocktails Molotov[16].

Mais les instructions de retenue données par l'armée ne furent pas toujours clairement affirmées et répétées. Selon l'historien Martin Van

Creveld, « ces règles étaient constamment violées. Parfois délibérément, du fait de ces quelques fripouilles qui traînent dans toutes les armées du monde et se délectent de situations de ce genre. Plus souvent, néanmoins, du fait de bavures commises par de jeunes recrues, n'ayant reçu qu'une formation de base et envoyées du jour au lendemain dans les territoires, avec quelques heures d'instruction pour tout bagage[17] ». À plusieurs reprises, les soldats firent usage des balles sans qu'ils aient été confrontés à un danger imminent pour leur vie. Selon James Ron, chercheur canadien et enquêteur de l'ONG Human Rights Watch, ce phénomène relève des « pratiques cachées » de l'armée, celles de soldats qui font usage de leurs armes en contradiction avec les instructions reçues, quitte à fournir des témoignages mensongers lorsqu'une enquête est ouverte pour mort d'homme[18]. Les télévisions étrangères montrèrent des scènes de violence qui émurent l'opinion publique internationale. Par ailleurs, les balles recouvertes de caoutchouc, tirées d'une distance trop rapprochée, se révélèrent mortelles dans de nombreux cas.

Une des erreurs majeures commises par le gouvernement israélien fut de ne pas mettre sur pied des unités spécialement entraînées pour la dispersion de manifestations, à l'instar de celles qui existent dans de nombreuses démocraties. Des dizaines de civils auraient ainsi pu être épargnés. Amos Harel et Avi Isacharoff attribuent l'absence d'unités spéciales à « l'indifférence israélienne face à la mort de civils palestiniens[19] ». Le contrôleur de l'État avait, dès l'an 2000, relevé cette grave carence des forces armées et rappelé celles-ci à l'ordre, notant que fort peu d'améliorations avaient été apportées depuis. De nombreuses armées ou forces de police de pays démocratiques ont été confrontées à des manifestations violentes et ont su les gérer en minimisant les risques pour les civils. Mais la retenue n'est possible que sous trois conditions : un entraînement adéquat, l'usage de moyens de dispersion non létaux et un

contrôle très étroit de la part des autorités civiles et militaires compétentes. Lors de cette Intifada, seules deux des trois conditions existaient.

Un des facteurs qui ont empêché l'émergence d'unités spécialisées dans la dispersion des foules est la conviction que ces manifestations ne dureraient pas. Au plus fort de l'Intifada, le général Dan Shomron, chef d'état-major général, déclara au quotidien *Yediot Aharonot*, le 15 janvier 1988, que le calme serait rétabli « en deux ou trois semaines ». La création d'unités spéciales aurait entraîné des dépenses inutiles. Il est vraisemblable aussi que l'armée ait refusé, par souci purement corporatiste, de se dessaisir du maintien de l'ordre au profit d'unités spéciales de la police, considérant que, de toute façon, elle seule était juridiquement habilitée à intervenir au-delà des frontières de l'État. L'armée, pensait-on à l'état-major, était bien capable de résoudre ce problème par ses propres moyens. Certes, les forces de l'ordre comptaient Magav parmi elles, la police des frontières, mais cette unité était réputée pour ses méthodes brutales, et le pouvoir politique et l'armée y recouraient pour semer la peur, et non pour calmer une foule en colère. Des tentatives de faire usage d'armes non létales furent déployées. L'armée utilisa d'abord des « Hatsatsiots », machines montées sur des half-tracks qui projetaient des graviers contre les manifestants, puis des hélicoptères qui répandaient des peintures gluantes sur les manifestants afin de les repérer et les arrêter ensuite. Aucun de ces moyens ne réussit à venir à bout du soulèvement. Dans certains cas, des unités reçurent l'ordre de « chercher le contact » avec les manifestants. Des Jeeps furent envoyées dans des secteurs où ils étaient susceptibles d'agir et d'attaquer les véhicules de l'armée avec des pierres et des bouteilles incendiaires. Des soldats placés en embuscade les attendaient pour leur tirer dessus.

Le gouvernement autorisa l'utilisation d'unités spéciales nommées « Mista'arvim », des soldats déguisés en Arabes. L'une baptisée « Douvdevan » (« Cerise ») opéra dans la bande de Gaza, l'autre, « Shimshon » (« Samson »), en Cisjordanie. Leur rôle était de s'infiltrer au

sein de la population palestinienne, déguisés en femmes ou en adolescents palestiniens, pour tenter d'arrêter – et à défaut tuer – les activistes armés. Leur emploi fut officiellement mis au jour en octobre 1988. Ce type d'opération put prévenir des attentats, mais ne joua pas de rôle décisif contre l'insurrection palestinienne. De même, l'assassinat en 1988 d'Abou Jihad par un commando israélien débarqué à Tunis, où se trouvait le nouveau quartier général de l'OLP, ne pesa aucunement sur la détermination des insurgés. L'élimination de tout leadership nationaliste modéré dans les territoires occupés fut même sans doute une des causes majeures du caractère populaire que prit cette insurrection, les Palestiniens sentant qu'ils ne pouvaient plus compter que sur eux-mêmes.

La routine quotidienne des brutalités

L'impuissance à venir à bout des manifestants entraîna la mise en œuvre d'une politique de châtiments collectifs : destructions de lignes téléphoniques et électriques, instauration de couvre-feu dans les villages et les villes, déracinement d'arbres ou de vergers entiers qui avaient servi de cache aux lanceurs de cocktails Molotov, démolitions des maisons de ceux qui avaient participé à des actes de sabotage. Ces démolitions, jusqu'ici sujettes à l'autorisation du ministre de la Défense, furent laissées à la discrétion des commandants de région. Au cours des premières années de l'Intifada, 58 personnes furent expulsées. Chaque Palestinien arrêté en flagrant délit de jet de pierre ou de cocktail Molotov, ou simplement suspect, était conduit au QG du gouvernement militaire pour être interrogé et ensuite déféré à la justice. L'armée procéda à des arrestations par milliers. Les maisons des lanceurs de bombes incendiaires furent détruites. Il fallait briser le moral de la population par ce type de châtiment collectif. Toutes

ces mesures, si pénibles furent-elles, suscitèrent une résistance accrue à l'occupant[20].

Le ministre de la Défense autorisa à faire un usage systématique de la matraque. Celle-ci, pour certains officiers, devait permettre d'éviter de tuer davantage de civils. Elle devint l'instrument qui symbolisa la répression. Au cours d'une interview télévisée, Rabin avait laissé échapper qu'il fallait leur « briser les os », une expression malheureuse tirée du langage courant en hébreu, qui s'apparente à celle de « briser les reins ». Beaucoup de soldats prirent cette instruction au pied de la lettre. « Bientôt les coups furent portés avec une force qui confinait à la démence, et leur ampleur put laisser croire que l'armée ne se contrôlait plus. Au lieu d'être perçue comme un signe d'équilibre, ou le moindre d'entre deux maux, la matraque devint l'emblème de la barbarie : elle était maniée par des hommes à qui le soulèvement avait fait perdre la tête », affirment Schiff et Yaari[21]. Des milliers de Palestiniens souvent innocents furent blessés et certains handicapés à vie. Les prisons étant surchargées et la justice débordée par le nombre très important de cas à juger, les soldats tendirent de plus en plus à régler eux-mêmes le problème du maintien de l'ordre en exerçant un droit de châtiment écrit nulle part. Des Palestiniens pris en flagrant délit de jet de pierre ou simplement suspectés furent violemment battus. « À de nombreuses reprises, de jeunes Arabes furent entraînés derrière un mur ou dans un bâtiment inhabité pour être roués de coups d'une manière aussi insensée que systématique[22]. »

Ce défoulement avait un côté fortement passionnel. L'« armée la plus puissante du Proche-Orient » était défiée par des gamins qui osaient se rebeller au lieu de se soumettre. Les soldats et leurs officiers souffraient d'une blessure d'amour-propre collective, qui ne fit qu'accroître leurs comportements violents et indisciplinés. Ils firent payer à cette population les frais de leur frustration. « Ces hommes tiraient parfois là où il ne fallait pas et comme il ne fallait pas ; ils brutalisaient parfois leurs adversaires et

dépassaient la limite “autorisée” ; parfois ils humiliaient les prisonniers en leur interdisant de se soulager ou en les faisant tourner en rond à cloche-pied en chantant des hymnes israéliens et en insultant leurs propres chefs ; parfois encore, ils inventaient de nouveaux sévices comme celui qui consistait à faire enterrer vivant un groupe de captifs (ceux-ci en sortaient néanmoins vivants) par un bulldozer[23]. »

Des milliers d’officiers et de soldats furent pris d’« aveuglement moral », note pour sa part le juriste Moshé Negbi, « lorsqu’ils ont donné et / ou exécuté l’ordre de frapper brutalement et cruellement – jusqu’à briser leurs os et parfois jusqu’à ce que mort s’ensuive – des prisonniers palestiniens […] comme moyen de punition et de prévention contre des déchaînements et des troubles à l’ordre »[24]. Ces pratiques seront formellement dénoncées par le juge militaire Emmanuel Gross, mais elles ne seront pas moins maintenues avec l’aval de l’état-major et du gouvernement. Certains officiers allèrent jusqu’à donner l’ordre de pénétrer dans les habitations, d’en sortir les Palestiniens suspectés d’avoir troublé l’ordre et de les frapper violemment. Ce fut le cas du lieutenant-colonel Yehuda Méir qui poussa même le zèle à faire achever le travail à coup de pied et de poing si les gourdins cassaient. Le juge Amnon Sternhov, le procureur général de l’armée pendant la première Intifada, condamna vigoureusement le comportement de cet officier, mais décida de le faire juger sur le plan disciplinaire et non sur le plan pénal. Ce fut donc au chef d’état-major général, le général Dan Shomron, de le juger. Celui-ci se contenta de lui infliger un « blâme sévère »[25]. De nombreux autres témoignages ont été recueillis par James Ron, confirmant ce genre de sévices pratiqués en toute illégalité par de jeunes officiers de l’armée. Il fait par exemple état du témoignage du soldat Amir, dont le lieutenant, agissant sur ordres de son supérieur hiérarchique, décida d’entrer, le 19 janvier 1988, dans le village de Beita en Cisjordanie, d’imposer un couvre-feu, d’arrêter

une douzaine de jeunes Palestiniens et de les emmener vers les champs, où il ordonna à ses soldats de les frapper violemment aux rotules[26].

La torture fut également utilisée. Les arrestations s'effectuaient par milliers et la justice demandait aux forces de sécurité des preuves de la participation à des actions illégales. Comme les Palestiniens arrêtés refusaient d'avouer quoi que ce soit, il ne restait plus qu'à tenter de leur faire avouer par la force. Petit à petit s'étendit l'usage de la torture, essentiellement effectuée par le Shabak, responsable de la recherche du renseignement. La torture fera l'objet d'âpres débats en Israël jusqu'à ce que la Cour suprême l'interdise. Signataire de la Convention internationale contre la torture, Israël ne l'a ratifiée qu'en août 1991. À la suite de nombreuses plaintes émanant d'organisations de droits de l'homme et de personnalités de gauche, la commission présidée par le juge Landau l'interdit, en 1987, autorisant toutefois la « pression physique modérée », formule qui laissait une large liberté d'interprétation aux services de sécurité. L'idée était de ne pas priver ces derniers de la possibilité d'obtenir des informations sur des projets d'attentats. Ce n'est qu'en septembre 1999 que la Cour suprême interdit, à l'unanimité de ses membres, les méthodes d'investigations du Shabak auprès des prisonniers palestiniens s'apparentant à de la torture. Elle interdit notamment, et expressément, les secouements violents (« Tiltoulim »), le maintien attaché dans des positions douloureuses, la privation de sommeil, la couverture de la tête du prisonnier avec un sac, la musique assourdissante. Elle mit fin à une période de onze ans au cours de laquelle furent juridiquement permis, sous couvert de l'expression « pressions physiques modérées », des actes contrevenant aux conventions internationales sur l'interdiction de la torture[27].

Quand les généraux freinent les politiques

Pratiquement toutes les décisions importantes furent prises dans l'improvisation : les premières réactions au soulèvement, le déploiement sans préparation aucune des unités de l'armée dans les territoires occupés. Elles eurent un effet dévastateur et totalement contre-productif. La pratique des coups de bâton systématiques « fut décidée sans réflexion particulière, presque par hasard », notent Schiff et Yaari[28]. La première Intifada fit 1 200 morts en six ans et plus de 20 000 blessés[29]. Le nombre de morts parmi les Palestiniens au cours des deux premières années fut relativement important, plus qu'au cours des années suivantes (289 en 1988 et 285 en 1989, 125 en 1990, 61 en 1991)[30]. C'est trois fois moins que sous la seconde Intifada. Mais le contexte est celui d'une insurrection populaire, essentiellement menée par des civils indépendants des groupes armés, dont l'objectif n'est pas de tuer des Israéliens ni de les terroriser, mais d'en finir avec une occupation dont personne ne voyait la fin. Les attentats contre des civils israéliens, dans les territoires comme en Israël, furent relativement peu nombreux : 8 en 1988, 20 en 1989, 17 en 1990, 14 en 1991. Les pertes civiles israéliennes devinrent plus importantes à partir de l'année 1994 et le début des attentats-suicides (57 en 1994, 16 en 1995, 40 en 1996). On compte 69 soldats tués dans les territoires occupés.

Le bilan aurait été sans doute encore plus lourd s'il n'y avait eu à la tête de l'armée des personnalités relativement pondérées comme le chef d'état-major général Dan Shomron et le commandant de la région Centre, le général Amram Mitzna, responsable des forces de Tsahal en Cisjordanie[31]. À plusieurs reprises, ils furent l'objet de vives critiques de la part des ministres et députés de la droite de la coalition gouvernementale, et en particulier de la part d'Ariel Sharon, qui les accusèrent de « mollesse »[32], réclamant une répression plus féroce, inversant ainsi le stéréotype selon lequel, dans une démocratie, les militaires sont les « faucons », les « va-t-en

guerre », et les civils les partisans de la paix. Lorsque le ministre de la Justice, Avraham Sharir, réclama que l'armée n'hésite pas, si nécessaire, à « raser des pâtés entiers de maisons », et que le député Ytzhak Moda'i, du Likoud, affirma : « On a confié une mission à l'armée, il faut qu'elle l'accomplisse », le général Mitzna leur rétorqua : « Israël est un État de droit, Tsahal doit agir dans le respect des lois »[33]. Mitzna rappela à ses officiers qu'Israël ne pouvait se permettre de s'aliéner à tout jamais la population palestinienne ou de compromettre toute chance d'un règlement politique. Au cours d'une visite dans un kibboutz de la vallée du Jourdain, il se fit apostropher par des soldats qui se plaignaient de ne pas être suffisamment soutenus par leur hiérarchie et qui réclamaient le droit de tirer sur des agresseurs sans considération pour leur âge, leur sexe ou les circonstances. Il leur répondit : « Vous proposez vraiment qu'on tue des femmes et des enfants parce qu'ils ont jeté des pierres ? C'est vrai qu'on peut tuer avec une pierre, mais ce n'est pas une raison pour tirer sur les gens qui les ont jetées. Ici on est en Israël, pas en Syrie[34] ! » Dan Shomron affirma, pour sa part, suivi par plusieurs autres généraux, comme le chef des Renseignements militaires, le général Amnon Lipkin-Shahak, que la solution à l'Intifada n'était pas d'ordre militaire, que le soulèvement était un problème politique qui ne pouvait être traité que par des moyens politiques. Ils n'en étaient pas moins convaincus de la nécessité de ne pas laisser l'anarchie s'installer.

300 officiers et soldats furent soumis à une procédure disciplinaire ou conduits devant la justice. La justice militaire fit de son mieux pour juger les incidents qu'on lui rapporta, mais tous ne furent pas portés à sa connaissance et des pressions insistantes s'exercèrent pour que les auteurs de délits ne soient pas poursuivis[35]. La justice s'est montrée plus sévère avec les simples soldats et les jeunes officiers, les officiers supérieurs bénéficiant le plus souvent d'une plus grande immunité. Parmi ceux qui furent jugés coupables, la grande majorité s'en sortit sans trop de

dommages, avec des mutations ou des blâmes, des rétrogradations et des amendes de caractère tout à fait symbolique[36].

L'inversion des symboles

L'Intifada ébranla sérieusement le moral des soldats. Le phénomène de refus de servir, qui s'était manifesté pendant la guerre du Liban, reprit un nouveau souffle[37]. L'armée connut une difficulté croissante à recruter des hommes à servir en première ligne. Des réservistes qui avaient achevé leur période de service demandèrent à rencontrer le président de l'État, Haïm Herzog, pour se plaindre de cette occupation interminable qui les amenait à exercer une violence insupportable[38]. Dans l'armée, on accusa ces « cœurs d'artichaut » de « tirer et de pleurer », attitude qui apparut pour le moins paradoxale et ambiguë. Ce à quoi certains des soldats concernés répondirent : « Lorsque vous êtes obligé de remplir votre devoir qui est contraire à votre conscience, à votre éducation et à votre vision du monde, et si vous ne savez pas si vous serez capable de remplir votre mission…, alors il n'y a pas de honte à pleurer[39]… » Le débat autour de l'érosion de la « Moussariout » (l'éthique) dans les comportements de l'armée israélienne prit une ampleur inédite. Une enquête approfondie réalisée par le département de la communication et de journalisme de l'Université hébraïque de Jérusalem auprès de 22 soldats, conscrits et réservistes et ayant pris part à la lutte contre l'Intifada, révélait une situation plus complexe. Une partie d'entre eux approuvait les actes de violence de l'armée, tandis que l'autre partie manifestait une attitude partagée, voire ambiguë[40].

De cette époque date la formation de nombreuses associations de la société civile comme l'Association pour les droits civiques et B'Tselem, qui devint l'ONG phare en Israël pour les droits de l'homme, créée à l'initiative

de personnalités politiques de gauche, comme Zahava Galon, devenue députée du parti de gauche Meretz. Des députés de droite, comme Dan Méridor, ancien ministre de la Justice, homme de droite libéral, tentèrent de faire comprendre que la démocratie et l'occupation ne faisaient pas bon ménage.

De cette période, et non de la seconde Intifada, comme on a bien voulu le dire, date la « brutalisation » de Tsahal. Un phénomène de déshumanisation de l'autre apparut clairement et subsista bien après, comme le montre ce témoignage du capitaine A. qui servit dans le bataillon Shimshon en Cisjordanie en 1999-2000 : « À cette époque, la situation était sensiblement meilleure dans les territoires. Il n'était plus question d'Intifada. La situation économique était bonne. J'ai servi longtemps dans des postes de contrôle. L'armée les avait maintenus de crainte des attentats. Ce que j'y ai vu n'était pas agréable. L'attitude des soldats était inhumaine. On faisait attendre inutilement un groupe d'ouvriers qui se rendait en Israël pour travailler, juste comme ça, pour les embêter, pour les retarder, pour montrer sa force. Tout se faisait avec des cris et avec vulgarité. Des Arabes étaient frappés aux check-points. On faisait tout vider de la voiture qui se présentait au contrôle même s'il n'y avait pas de suspicion contre les gens de cette voiture, même lorsque ce n'était pas nécessaire. Personne dans les échelons élevés n'a dit que les soldats n'ont pas l'autorisation de punir, que ce n'était pas leur prérogative. Ils ont laissé aux soldats la possibilité de se comporter de manière immorale. Un des problèmes est que les instructions n'étaient pas claires. On t'apprend que, s'il y a suspicion, tu peux retenir la voiture pendant des heures. Des soldats ont en profité pour "punir" des Palestiniens après un attentat. Toutes les unités ne se comportaient pas de la même façon. Beaucoup dépendait de la personnalité du commandant qui pouvait aussi bien laisser faire que tenir ses soldats[41]. » Selon une étude effectuée par l'armée en 1995 et parvenue à la presse, 72 % des soldats interrogés estimaient qu'il était « très démoralisant » de servir dans les

territoires occupés et 46 % d'entre eux reconnaissaient avoir été témoins d'« attitudes répréhensibles » envers les civils palestiniens[42].

L'Intifada fut un échec pour Israël et pas seulement pour l'armée. En même temps que la cause palestinienne gagnait des soutiens dans le monde, l'image de « petite nation en danger de mort » qui avait été celle d'Israël continuait à s'éroder. Israël gagna le statut d'oppresseur, du Goliath face au David palestinien. L'inversion des symboles joua de manière spectaculaire. Les Israéliens firent beaucoup plus pour faire connaître la cause palestinienne et la rendre populaire que les Palestiniens eux-mêmes. Ils réussirent beaucoup mieux que leurs adversaires à se discréditer sur la scène internationale et à ébranler la confiance de leurs meilleurs supporters en Europe et aux États-Unis. La radicalisation des Palestiniens s'accompagna, fin 1987, de la création du Hamas, ce groupe radical issu des Frères musulmans en Égypte.

Les dirigeants travaillistes qui remportèrent les élections de 1992 prirent conscience du danger qu'il y avait à laisser cette occupation sans offre politique et la population palestinienne dépourvue de leadership. Ils virent également le danger de la montée du Hamas qui profitait du vide politique dans les territoires occupés. L'offre politique fut l'œuvre d'un petit groupe de personnalités réunies autour de Yossi Beilin, un proche de Shimon Peres, qui travailla avec les modérés de l'OLP, comme Ahmed Qoreï (Abou Alaa), à la préparation des accords d'Oslo. Ceux-ci s'inscrivaient dans le sillon de la fin de la guerre du Golfe et de la conférence de Madrid de 1991. Ytzhak Rabin, qui n'en fut pas l'instigateur, soutint leur initiative qui se conclut par les accords signés, en septembre 1993, sur la pelouse de la Maison-Blanche. Ceux-ci avaient pour but l'établissement d'une autorité palestinienne intérimaire autonome, un Conseil élu pour les Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza, pour une période transitoire n'excédant pas cinq ans, en vue d'un règlement permanent fondé sur les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité. La période de transition de cinq ans

commencerait avec le retrait de la bande de Gaza et de la région de Jéricho. Les négociations sur le statut permanent entre le gouvernement israélien et les représentants du peuple palestinien commenceraient le plus tôt possible, mais pas plus tard qu'au début de la troisième année de la période intérimaire. Il fut entendu que ces négociations porteraient sur les questions en suspens, notamment : Jérusalem, les réfugiés, les implantations, les arrangements en matière de sécurité, les frontières, les relations et la coopération avec d'autres voisins, et d'autres questions d'intérêt commun.

Ces accords suscitèrent un vent d'optimisme en Israël au sein des partisans d'un accord de paix avec les Palestiniens, mais se heurtèrent à la résistance de la droite israélienne et des colons nationalistes et religieux. Rabin fut assassiné le 4 novembre 1995 par l'un d'eux, Ygal Amir. Du côté palestinien, ils suscitèrent l'opposition des groupes les plus radicaux, dont le Hamas et le Jihad islamique qui tentèrent de torpiller ces accords en commettant des attentats-suicides en Israël à partir de 1994. Cinq ans après la signature des accords, aucune des deux parties n'avait rempli scrupuleusement ses engagements. À Camp David, en juillet 2000, Bill Clinton, président des États-Unis, tenta de lancer les négociations pour un règlement définitif du conflit. Mais la seconde Intifada et une politique inconséquente des dirigeants des deux bords compromirent ses efforts.

---

1. S. Catignani, *Israeli Counter-Insurgency and the Intifadas*, p. 75.
2. Shlomo Gazit, « Policies in the Administered Territories », *in* S. J. Roth (ed.), *The Impact of the Six Day War. A Twenty Year Assessment*, Londres, Macmillan, 1988, p. 53-68.
3. M. Van Creveld, *Tsahal*, p. 503.
4. Zeev Schiff et Ehud Yaari, *Intifada*, Paris, Stock, 1991, p. 14.
5. *Ibid*., p. 24.
6. S. Catignani, *Israeli Counter-Insurgency and the Intifadas*, p. 75.
7. M. Van Creveld, *Tsahal*, p. 497-498.

8. Meron Benvenisti, *1987 Report. Demographic, legal, social and political developments in the West Bank*, Jerusalem, Jerusalem Post, 1987, p. 11. Voir aussi Akiva Eldar et Idith Zertal, *Lords of the Land. The Settlers and the State of Israel. 1967-2007*, New York, Nation Books, 2007, p. 570 *sq*.
9. Z. Schiff et E. Yaari, *Intifada*, p. 33-34.
10. *Ibid*., p. 36.
11. *Ibid*., p. 42-43.
12. James Ron, *Frontiers and Ghettos. State Violence in Serbia and in Israel*, Berkeley, University of California Press, 2003, chap. 7.
13. Aryeh Shalev, *The Intifada. Causes and effects*, nº 16, Oxford, Westview Press, Jaffee Center for Strategic Studies, 1991, p. 101.
14. P. Razoux, *Tsahal. Nouvelle histoire de l'armée israélienne*, p. 406, et Z. Schiff et E. Yaari, *Intifada*, p. 33.
15. M. Van Creveld, *Tsahal*, p. 509.
16. Z. Schiff et E. Yaari, *Intifada*, p. 179.
17. M. Van Creveld, *Tsahal*, p. 510.
18. J. Ron, *Frontiers and Ghettos*, p. 160-161.
19. A. Harel et A. Isacharoff, *La Septième Guerre d'Israël*, p. 426.
20. A. Shalev, *The Intifada. Causes and effects*, p. 114.
21. Z. Schiff et E. Yaari, *Intifada*, p. 186.
22. *Ibid*., p. 187.
23. M. Van Creveld, *Tsahal*, p. 510.
24. M. Negbi, *Coming Apart*, p. 202.
25. *Ibid*., p. 204-205.
26. J. Ron, *Frontiers and Ghettos*, p. 152.
27. Sur le problème de la torture au cours de la seconde Intifada, voir la deuxième partie.
28. Z. Schiff et E. Yaari, *Intifada*, p. 185.
29. M. Van Creveld, *Tsahal*, p. 506.
30. Site de B'Tselem : http://www.btselem.org/Hebrew/Statistics/First_Intifada_Tables.asp
31. Amram Mitzna dirigera le parti travailliste en 2002 jusqu'à sa défaite aux élections législatives israéliennes de 2003. Il sera remplacé à la tête du parti par Shimon Peres en 2003.
32. Z. Schiff et E. Yaari, *Intifada*, p. 165.
33. *Ibid*., p. 167.
34. *Ibid*., p. 190.

35. *Ibid*., p. 192.
36. M. Van Creveld, *Tsahal*, p. 513.
37. Ruth Linn, « Soldiers with conscience never die, they are just ignored by society », *Journal of Military Ethics*, vol. 1, nº 2, 2002, p. 57-76.
38. Z. Schiff et E. Yaari, *Intifada*, p. 196.
39. S. Catignani, *Israeli Counter-Insurgency and the Intifadas*, p. 89.
40. Ifat Maoz, « The Violent Asymmetrical Encounter with the Other in an Army-Civilian Clash : The Case of the Intifada », *Peace and Conflict. Journal of Peace Psychology*, vol. 7, nº 3, 2001, p. 243-263.
41. Entretien réalisé le 6 juin 2006.
42. *Haaretz*, 4 avril 1997.

DEUXIÈME PARTIE

LA GESTION DE LA SECONDE INTIFADA

5

Entrée manquée dans l'Intifada

Une ère de violence aux caractéristiques inédites

L'Intifada d'al-Aqsa ouvre une ère de violence aux caractéristiques inédites[1]. Elle débute par un soulèvement populaire, à la suite de la visite d'Ariel Sharon au Mont du Temple, le 28 septembre 2000. Mais, contrairement à la première Intifada, qui était essentiellement une insurrection civile contre les symboles de l'occupation qui dure depuis juin 1967, elle verse très rapidement dans la lutte armée entre activistes palestiniens et forces israéliennes. Dès l'une des toutes premières manifestations, des hommes armés se dissimulent dans la foule palestinienne et tirent sous sa protection. Tsahal riposte durement, faisant chaque fois de nombreux morts.

À maintes reprises, Tsahal a été mise sur la sellette pour ses comportements brutaux, accusée même de s'être livrée à des massacres, notamment au moment de l'opération « Rempart » à Jénine, en mars 2002. Elle se serait « brutalisée » pendant la seconde Intifada. Des « portions conséquentes » se seraient « largement "algérisées" »[2]. Au sein même de la

société israélienne, des voix se sont élevées parmi les partisans de la paix, pour condamner une armée qui aurait perdu toute humanité. L'ethos de l'armée se serait détérioré. « Tuer des gens innocents devient graduellement la norme, et cette norme est mise au service d'un objectif : priver un autre peuple de sa liberté et de ses droits humains. L'armée est dominée par l'absence de honte », affirme Zeev Sternhell, historien, professeur à l'Université hébraïque de Jérusalem et figure marquante du mouvement israélien La Paix maintenant[3]. Entre le début de la seconde Intifada, le 29 septembre 2000, et le 26 décembre 2008, 4 792 Palestiniens ont été tués, dont 2 222 civils n'ayant pas pris part aux combats, selon B'Tselem[4].

Dans son ouvrage *The Other Army for Israel*, Yagil Levy, sociologue de l'armée israélienne à l'université de Beer-Sheva, explique cette « brutalisation » par les changements sociologiques intervenus depuis la fin des années quatre-vingt-dix[5]. Selon lui, les « élites anciennes » issues des kibboutzim – ashkénazes et laïques pour la plupart – qui peuplaient les unités de combat les ont abandonnées progressivement pour s'orienter vers des métiers militaires technologiques, plus gratifiants. Ils ont laissé la place à des « nouveaux groupes » désireux de montrer leur capacité combative pour accéder plus vite à des postes de commandement : « Les conducteurs de bulldozers qui détruisent les maisons [palestiniennes], les soldats du génie et de l'infanterie qui pénètrent à travers des ouvertures effectuées dans les murs des maisons, les combattants de l'arme blindée qui utilisent des moyens sophistiqués de vision nocturne […] ont compté avec les nouvelles figures militaires, pour la plupart des Orientaux, des nouveaux immigrants, des "kippas tricotées" et quelques rares femmes[6]. » Ces unités auraient tendance à interpréter les instructions du pouvoir politique dans le sens de leur préférence, c'est-à-dire de « manière guerrière et s'abstiendraient d'exécuter des ordres qui apparaîtraient comme modérés, comme l'évacuation de colonies juives de Cisjordanie et de la bande de Gaza[7] ».

Mais cette explication « par le bas » est assez réductrice. Ce ne sont pas les soldats de rang modeste qui prennent le type de décisions décrites par Yagil Levy, notamment le déploiement des check-points ou les destructions de maisons. Ce ne sont pas eux, non plus, qui décident s'il faut arrêter un activiste ou le tuer. Son livre ne démontre pas le lien qui pourrait exister entre les évolutions sociologiques, incontestables, et les opérations militaires sur le terrain. Contrairement à son pronostic, l'armée a mis en œuvre de manière très disciplinée le désengagement de la bande de Gaza à l'été 2005. Si l'on se reporte au passé, on constate que l'armée a eu à l'égard des Palestiniens de la première Intifada, donc bien avant les « transformations sociologiques » de l'armée, des comportements très brutaux. Ce sont les soldats appartenant aux « vieilles générations » qui ont réprimé le soulèvement de la première Intifada (1987-1993) à coups de matraque et de crosse. Ce sont eux aussi qui ont fait la guerre au Liban au début des années quatre-vingt.

Contrairement à la thèse de Yagil Levy, les objectifs et les préoccupations du haut commandement et du pouvoir politique comptent davantage. Non que le rôle du soldat de base n'ait aucune importance, mais le *modus operandi*, dans ses grandes lignes, est pour l'essentiel déterminé aux échelons militaires élevés et doit avoir l'approbation du chef d'état-major général qui rend compte au pouvoir politique. Si le soldat de terrain dispose d'une certaine autonomie, il l'exerce dans le cadre d'instructions conçues à des niveaux supérieurs avec lesquels il n'a pratiquement aucun contact. Tsahal n'est pas une armée de milices indépendantes les unes des autres. Elle est dans l'ensemble disciplinée. La politique à l'égard des groupes armés palestiniens a été arrêtée au plus haut niveau de l'état-major.

La réponse de Tsahal n'est pas toujours « proportionnée », tant s'en faut. Dans bien des cas, des violences ont été commises sans justification sécuritaire. La volonté d'apaiser l'opinion publique a tenu lieu de politique aussi bien chez les dirigeants politiques que dans l'armée. La colère, la

frustration, l'impuissance à venir à bout des groupes radicaux ont plus d'une fois entraîné l'armée à des réactions de pure vengeance, comme par exemple la destruction de nombreuses maisons dans la bande de Gaza ou la destruction de la centrale alimentant Gaza en électricité, suite à l'enlèvement, en juillet 2006, du caporal Gilad Shalit en territoire israélien par des groupes armés. Mais affirmer, comme le fait Zeev Sternhell, que « tuer des gens innocents devient graduellement la norme » est excessif. Un examen plus attentif des faits oblige à plus de discernement. La réalité est plus compliquée que ce que veulent bien en dire, sans doute sincèrement, les militants des droits de l'homme.

Pour Tsahal, il n'est pas seulement question de rétablir l'ordre, mais de protéger des vies et de se protéger soi-même. En quatre ans, les attentats-suicides ont fait près d'un millier de morts parmi la population civile israélienne. C'est la vague de terrorisme la plus importante qu'Israël a connue dans son histoire. Il s'agit d'une guerre où les risques pour les soldats sont quotidiens. L'ennemi est partout et nulle part, ce qui les rend forcément très nerveux et prêts à appuyer sur la détente à la moindre alerte. Les affrontements sont violents. La question est par conséquent de savoir si, dans un contexte aussi difficile, Tsahal a su faire face au mieux aux épreuves de la seconde Intifada.

Ce qui frappe n'est pas tant la « brutalisation » de Tsahal que son incapacité chronique à penser la complexité de la guerre asymétrique. Malgré l'expérience accumulée pendants les décennies précédentes, il semble que les états-majors n'ont pas beaucoup appris des ressorts de ce type de conflit, n'ont pas tiré les leçons de leurs propres erreurs. Demeure encore profondément ancrée la conviction que les « Arabes ne comprennent que la force » et qu'une riposte violente et disproportionnée remettra les pendules à l'heure. Elle n'a pas été attentive aux risques de l'usage inconsidéré de la puissance militaire. Elle n'a pas toujours compris la dangerosité de ce type de riposte. Elle n'a pas su gérer, en particulier, cette

phase critique de l'entrée dans l'Intifada, pensant qu'une réplique sèche et brutale contre les groupes armés suffirait à faire cesser l'insurrection. En même temps qu'elle a su éviter le pire, des massacres et autres violences de masse, l'armée israélienne a commis plusieurs erreurs, dont la plus grave se situe au début de l'Intifada.

Aux origines du soulèvement

S'il est d'usage de considérer que la seconde Intifada commence le 28 septembre 2000 avec la visite d'Ariel Sharon au Mont du Temple, on ne peut pas s'en tenir à cette seule explication. La seconde Intifada a des causes plus profondes. Au cours des années 1993-2000, la confiance entre les deux parties, qui ne fut jamais très grande dans le passé, s'est détériorée. C'est alors que se mettent en place les éléments qui vont conduire à cette nouvelle insurrection.

Pour beaucoup de Palestiniens, les accords d'Oslo n'ont pas apporté l'amélioration attendue de leurs conditions de vie. Ces accords avaient scindé les territoires occupés pendant la guerre des Six Jours, en juin 1967, en trois zones : une zone A comprenant, depuis 1994, Gaza ainsi que les villes de Jéricho, Jénine, Qalqilya, Ramallah, Tulkarem, Naplouse et Bethléem, zone sur laquelle l'Autorité palestinienne exerce une juridiction civile incluant les pouvoirs de police ; une zone B comprenant les autres zones de Cisjordanie (autres bourgades et camps de réfugiés) et dans laquelle l'Autorité palestinienne exerce des compétences civiles, la sécurité intérieure étant exercée conjointement avec l'armée israélienne ; une zone C incluant les colonies israéliennes implantées en Cisjordanie, à Gaza (démantelées aujourd'hui) et à Jérusalem-Est, et qui reste sous le contrôle de l'État hébreu.

Mais, à la suite des accords, les colonies n'ont cessé de s'étendre. Si aucune nouvelle colonie n'a été créée, conformément aux accords, celles qui existent se sont en effet considérablement développées : le nombre des colons est passé de 115 000 à 230 000 dans la décennie qui suit la signature des accords[8]. L'armée est encore omniprésente, sauf dans la zone A, remise à l'Autorité palestinienne. Les points de contrôle, dont certains ont été mis en place pendant la première Intifada et au début de la guerre du Golfe, en 1991, n'ont pas été levés. Les accords n'ont pas mis fin à la confiscation des terres. La construction de Jérusalem-Est se poursuit. La bande de Gaza est entourée d'une clôture quasiment infranchissable. Des routes de contournement sont créées pour permettre aux colons de se déplacer en évitant le passage par les zones autonomes palestiniennes.

Côté israélien, l'armée est d'humeur pessimiste. De plus en plus de gradés acquis aux accords d'Oslo et qui affichaient des positions modérées commencent à douter des bonnes dispositions d'Arafat qui n'aurait finalement pas modifié son objectif principal – la reconquête de l'ensemble de la Palestine historique comprenant Israël dans ses frontières de 1967. De nombreux officiers pensent même que cet accord est une « aberration » sur le plan sécuritaire : il a conduit, dans plusieurs secteurs, à confier la sécurité des Israéliens à des policiers palestiniens dont beaucoup sont hostiles à Israël[9]. L'inquiétude porte aussi sur l'accroissement des effectifs des appareils sécuritaires de l'Autorité. Les Palestiniens s'arment d'ailleurs au moment où se mettent en place les accords d'Oslo. Des armes circulent en abondance et équipent notamment des habitants qui n'ont pas de charge officielle dans les services de sécurité de l'Autorité palestinienne. Elles sont achetées à l'étranger ou volées en Israël[10]. Pour ces militaires, l'Intifada n'a pas commencé en septembre 2000, mais bien avant et les faits ne leur donnent pas tout à fait tort.

Une série d'incidents violents a ponctué les relations israélo-palestiniennes depuis la signature des accords d'Oslo. Les Israéliens

espéraient que l'Autorité palestinienne aiderait Israël à prévenir des attentats, mais ils déchantent rapidement car le Hamas et le Jihad islamique ne renoncent pas à la violence. Dans les premières années qui suivent la création de l'Autorité palestinienne, 161 Israéliens sont en effet tués au cours d'attaques terroristes[11]. Le massacre commis par le colon Barukh Goldstein, en février 1994 à Hébron, contre des fidèles palestiniens venus se recueillir au tombeau des Patriarches, est suivi de plusieurs attentats-suicides lancés à l'initiative du Hamas. La mort de Yehya Ayache, l'artificier du Hamas, provoquée par un téléphone piégé que lui avaient fait parvenir les services israéliens, entraîne une réplique sanglante qui tue 58 Israéliens en une semaine.

Mais un des événements qui pèsent le plus dans la mémoire collective des militaires israéliens est l'incident du « tunnel du Mur », en 1996, à Jérusalem. Netanyahu, qui vient d'être élu, autorise des travaux archéologiques au nord du tunnel du Mur occidental, faisant fi d'une décision du gouvernement Rabin opposé à cette percée en raison de l'extrême sensibilité des Palestiniens sur ce sujet. Homme de droite, Netanyahu en fait un symbole du renforcement de la souveraineté israélienne sur les Lieux saints. Ehud Olmert, alors maire de Jérusalem et membre du Likoud, parle avec enthousiasme d'un « don extraordinaire pour l'humanité ». Yasser Arafat, qui y voit une atteinte à la foi des musulmans, appelle à une manifestation de masse qui se soldera par des heurts très violents. Près de 70 Palestiniens sont tués ainsi que 16 soldats et policiers israéliens. Cet affrontement est encore cité aujourd'hui par tous les militaires comme un des signes annonciateurs de la volonté des Palestiniens d'en découdre.

De nouvelles violences interviennent le jour de la Naqba (la Catastrophe), le 15 mai 2000. Les Palestiniens célèbrent à leur manière l'anniversaire d'indépendance de l'État d'Israël. Les manifestants commencent par des jets de pierres et de cocktails Molotov. Depuis leurs

rangs, des Tanzim (membres d'une milice émanant du Fatah, le parti de Yasser Arafat) et des policiers palestiniens tirent sur les forces israéliennes pendant que d'autres Tanzim utilisent des ambulances pour arriver sur les lieux des affrontements[12]. Les tireurs d'élite de Tsahal ripostent. 8 Palestiniens sont tués et des centaines sont blessés au cours de ces incidents.

Tsahal a une deuxième raison majeure de se montrer pessimiste. Conformément aux engagements pris le jour de la prestation de serment de son gouvernement, en mai 1999, Ehud Barak ordonne le retrait de Tsahal du Sud-Liban. Celui-ci s'achève le 24 mai 2000. Pour la génération des officiers supérieurs qui ont combattu au Sud-Liban, au rang de colonel et de lieutenant-colonel (les chefs de bataillon et de brigade) surtout, c'est-à-dire le haut commandement opérationnel, c'est une humiliation majeure. Ils considèrent que le gouvernement ne leur a pas laissé gagner la guerre contre le Hezbollah en mobilisant des réservistes. Selon eux, l'opinion publique, mal informée sur les réalités du terrain, n'a pas soutenu l'armée, par la faute des politiques qui n'ont pas su expliquer aux citoyens israéliens les enjeux de cette bataille. Une rancœur se développe dans les rangs de ces militaires, qui n'est pas sans rappeler la frustration des officiers français retirés d'Indochine en 1954, puis de Suez en 1956[13].

Dans les territoires occupés, l'idée commence à se répandre que, si le Hezbollah a défait Tsahal au Sud-Liban, rien ne serait plus simple que de suivre cet exemple et d'infliger à cette armée des pertes telles que la population israélienne demanderait à mettre fin à l'occupation. Hassan Nasrallah, leader du Hezbollah, dont la popularité dans les territoires occupés est très grande, prononce le 26 mai un discours qui irritera les dirigeants israéliens et fera beaucoup pour galvaniser les énergies combatives des Palestiniens : « Chers frères, je vous le dis : Israël, avec tout son arsenal atomique, est plus faible qu'une toile d'araignée. »

Comme bon nombre de généraux, Shaul Mofaz lui-même, le chef d'état-major général, fait partie de cette caste d'officiers qui a mal vécu la décision d'Ehud Barak de se retirer du Liban en mai 2000. Il y était opposé et a dû orchestrer le retrait malgré lui. Ce groupe d'officiers pense qu'il faut couper court à toute velléité palestinienne de revanche. Il faut leur ôter toute croyance selon laquelle Tsahal serait sortie affaiblie de l'épreuve libanaise. L'urgence est donc au « rétablissement de la dissuasion » de l'armée érodée par les échecs successifs des dix-huit années de guerre au Sud-Liban[14]. Dans un pays entouré de voisins hostiles et qui dépend entièrement de son armée pour sa survie, la capacité de dissuasion de celle-ci est un des piliers fondamentaux de sa stratégie. La remettre en cause revient à faire peser sur Israël une « menace existentielle »[15]. Quand elle cesse de fonctionner, ou quand elle est défiée, il n'y a pas plus grande urgence nationale que de tenter de la rétablir, généralement par une démonstration de force ou par une prouesse militaire. Le débat sur la capacité de la dissuasion est omniprésent en Israël après chaque opération ou guerre qui ne s'achève pas par une victoire écrasante de l'armée.

L'embrasement

C'est dans ce contexte que s'inscrit la visite d'Ariel Sharon à l'Esplanade des mosquées. Le jour de sa visite, Sharon s'abstient de pénétrer dans la mosquée d'al-Aqsa, lieu sacré pour les musulmans, et l'affrontement entre la police et les manifestants rassemblés sur l'esplanade se passe sans incident majeur. Deux jours plus tard, le Fatah appelle à un grand rassemblement, le jour de la prière du vendredi. Le matin même, un policier des gardes-frontières israéliens est abattu par son compagnon de patrouille palestinien, une de ces patrouilles communes israélo-palestiniennes qui ont été mises en place à la suite des accords d'Oslo[16].

20 000 Palestiniens participent au rassemblement. Les « Chabiba », la jeunesse du Fatah, ont entassé des milliers de projectiles. À la fin de la prière, les manifestants lancent des barres de fer, des pierres et des cocktails Molotov sur les forces de police et sur la place du mur des Lamentions, située au bas de l'Esplanade, là où se rassemblent les fidèles juifs pour prier. La police fait irruption sur l'esplanade et tire avec des balles en caoutchouc. 7 Palestiniens sont tués et des centaines blessés. C'est le début d'un embrasement généralisé. Une grève de trois jours est décrétée par Marwan Barghouti, un des leaders les plus populaires du Fatah en Cisjordanie, en accord avec la direction de son mouvement. Les premiers coups de feu sont tirés sur la colonie juive de Psagot. Des émeutes à répétition éclatent en Cisjordanie et à Gaza. Dès l'une des toutes premières manifestations, des hommes armés se dissimulent dans la foule et tirent sous sa protection.

Dans la bande de Gaza, les Chabiba organisent une manifestation violente. Des centaines de jeunes attaquent le fortin de Tsahal situé au carrefour Netsarim. Devant la violence de l'assaut, les soldats de l'unité Guivati ouvrent le feu. Les policiers palestiniens censés canaliser la foule ripostent aux tirs de l'armée. C'est au cours de cet affrontement qu'un cameraman de *France 2* filme la scène de la mort du petit Mohamed al-Dourah. Si l'on en croit le reportage, il aurait été tué par des balles israéliennes. Les images sont montrées en boucle dans les foyers palestiniens et enflamment les passions[17]. Ce même jour, six autres Palestiniens tombent sous les balles de Tsahal. « Très vite, la nouvelle Intifada perd son aspect populaire et verse dans l'Intifada armée », notent Harel et Isacharoff[18].

La première Intifada était essentiellement une insurrection civile, contre une occupation qui durait depuis vingt ans. La seconde est avant tout un conflit avec des groupes qui ont choisi la voie des armes pour faire avancer leurs revendications. Les militants armés ont dépossédé les non-

combattants. Ceux-ci craignent pour leur vie et délaissent de plus en plus la manifestation de rue, face au danger que représentent les ripostes de Tsahal, qui causent chaque fois de nombreux morts. Pendant le mois d'octobre, 5 ou 6 Palestiniens meurent par jour, alors que du côté israélien l'on en compte 12 au total[19]. À la suite des graves émeutes déclenchées le 1er octobre par des Arabes israéliens, la police ouvre le feu et tue 13 d'entre eux. Cet incident majeur ravive les rancunes en Cisjordanie. À Naplouse, des centaines de fidèles assiègent le tombeau de Joseph, enclave juive au milieu d'un territoire sous contrôle palestinien. Un garde-frontière israélien est blessé, mais la foule empêche son évacuation par la police palestinienne. Il succombe quelques heures plus tard des suites de ses blessures. L'émoi est grand dans le public israélien et dans l'armée, qui n'a pas l'habitude d'abandonner ses blessés. L'incident illustre l'inefficacité de la police palestinienne sur laquelle les forces de sécurité israéliennes ne veulent plus compter. Le 12 octobre, deux réservistes israéliens égarés dans Ramallah en route vers leur base sont lynchés par la foule sans que les policiers palestiniens ne les en empêchent. La scène montrant les soldats défenestrés par des manifestants exhibant leurs mains rouges de sang horrifie les Israéliens, choqués par tant de cruauté. Le Premier ministre, Ehud Barak, réagit vivement : « Ici, c'est le Proche-Orient, pas la Suisse ! Cette fois, ils vont payer le prix fort. Nous allons les bombarder, de Jénine à Jabalya », tonne-t-il lors d'une réunion avec ses conseillers[20]. Il ordonne de bombarder des cibles de l'Autorité palestinienne. L'armée prend toutefois le soin de prévenir l'Autorité avant chaque bombardement. Barak ne veut pas rompre les ponts avec les Palestiniens. Des négociations entre son gouvernement et celui de Yasser Arafat sont en cours alors même que les territoires occupés s'embrasent.

Les violences se propagent très rapidement. L'Autorité palestinienne s'abstient de calmer les esprits et ne tente pas d'arrêter les premières manifestations. De son côte, Israël réplique avec une force et des moyens

sans précédents. Le 27 octobre, à Kfar-Khalil, au sud de Naplouse, le Fatah a organisé une nouvelle manifestation dans laquelle se glissent des hommes armés qui ouvrent le feu sur les soldats postés au barrage. Ceux-ci ripostent. Cinq militants non armés du Fatah sont tués. Une nouvelle étape dans l'escalade est franchie. La lutte armée s'intensifie écartant encore davantage les non-combattants de l'action. Les attaques à l'arme à feu se multiplient contre les véhicules des colons et de l'armée. En novembre, le premier attentat à la voiture piégée est commis à l'intérieur de la ligne verte. Les attaques surprises se multiplient contre les forces de Tsahal. Le 13 novembre 2000, un des membres du Fatah de Ramallah et de la garde présidentielle d'Arafat, la « Force 17 », tire sur un bus transportant des militaires, près du carrefour de Wadi Hirmiéh et abat deux soldats. Des hommes armés tirent vers la colonie voisine de Psagot à partir du village d'El-Biré situé en zone A, sous contrôle de l'Autorité palestinienne, entraînant une vive riposte de la part des soldats israéliens. Toutes ces attaques n'émanent pas des hommes du Fatah. Elles viennent aussi d'« électrons libres », dont nombre de délinquants ou d'anciens des services de sécurité de l'Autorité palestinienne, qui se sont mis au service de la lutte armée contre Israël. Des cellules locales des « Brigades des martyrs d'al-Aqsa », émanation du Fatah, s'organisent un peu partout en Cisjordanie.

Dès novembre 2000, le Hamas, qui s'était maintenu en retrait des opérations armées afin de ne pas avoir à défier l'Autorité palestinienne, se mobilise à son tour. Le mouvement a perdu des hommes en Cisjordanie dans les affrontements avec l'armée israélienne et, surtout, a vu sa popularité s'effriter dans la population, celle-ci lui préférant les hommes du Fatah qui osent affronter l'armée et les colons. Les responsables du Hamas placent une voiture piégée à Hadéra qui tue deux civils israéliens. Israël se venge en éliminant Ibrahim Bani-Ouda, un des organisateurs de cet attentat. Le Hamas réplique par un attentat-suicide à Netanya en janvier 2001. Il blesse une trentaine d'Israéliens et ouvre la voie à d'autres attentats du

même type. Un partage des tâches s'opère entre le Fatah et le Hamas. Le premier attaque des colons et des militaires dans les territoires occupés, puis effectue des incursions dans des colonies pour attaquer leurs habitants. Le Hamas, lui, lance des attaques-suicides à l'intérieur de la ligne verte. Cette répartition des rôles ne durera pas très longtemps.

La réplique israélienne est vive. Fin octobre, on compte déjà 141 Palestiniens tués et 500 blessés. 186 sont tués dans les mois de novembre-décembre (540 blessés) et 82 au cours des trois premiers mois de 2001[21]. Selon le chef d'Aman, le renseignement militaire israélien, moins d'un mois après le début de la confrontation, l'armée a tiré 1 200 000 balles, soit environ 100 000 par jour[22]. « Depuis les fortins assiégés, les soldats prennent l'habitude de "vider" des caisses entières de munitions », précisent Harel et Isacharoff[23]. Dès la deuxième semaine du conflit, les chars entrent en action. Les hélicoptères sont de plus en plus fréquemment utilisés.

La réplique est plus violente dans la bande de Gaza qu'en Cisjordanie. En fin de service actif, le chef du commandement Sud, le général Yom-Tov Samya, proche des colons, est un partisan de la manière forte. Celui du commandement Centre, le général Ytzhak Eytan, est un modéré, qui se méfie des colons et qui croit dans les vertus de la retenue. Le premier autorise l'usage d'obus « fléchettes » qui, en explosant, éparpillent des dizaines de flèches d'acier anti-personnel et accroît les risques d'atteinte à des civils innocents Tandis que le second les interdit. Cette munition n'est pas prohibée par les conventions internationales. L'armée a contesté l'avoir employée, mais de nombreux témoins dignes de foi attestent du contraire, comme le général Tzvi Fogel, numéro deux du commandement de la région Sud : « Nous en avons utilisé au début du conflit », précise-t-il, mais « nous les avons interdits quand on a compris… que cela touchait des personnes non mêlées aux combats »[24]. De même, dans la bande de Gaza, terrain plat rendant difficile la protection des véhicules, l'usage de la « mise à nu »

(« Hissouf ») de terrains boisés ou habités bordant les routes d'où les groupes armés peuvent se cacher et tirer sur des véhicules est beaucoup plus systématique qu'en Cisjordanie. À des parlementaires israéliens venus les premiers jours s'enquérir de la situation dans la bande de Gaza, le général Samya affirme : « Personne ne me dira comment gagner cette guerre[25]. » La personnalité des chefs militaires n'est pas le seul facteur qui fait la différence mais elle y a contribué. En décembre, le général Doron Almog succède au général Samya. L'état d'esprit du nouveau commandant n'est pas très différent de celui de son prédécesseur. Pour mieux défendre les positions israéliennes, il met en place des « Abam » (acronyme pour « Ezor bithoni meyuhad », « zone de sécurité spéciale »). Pour mieux défendre les positions israéliennes, il crée des secteurs – le long de la frontière avec Israël ou de l'axe Philadelphie[26] – dans lesquels des instructions d'ouverture de feu très permissives sont données. « Les "Abam", notent Drucker et Shelah, n'étaient rien d'autre que des "killing zones" non officielles[27]. »

« Écraser » l'insurrection

Tsahal n'a pas provoqué cette insurrection, mais a-t-elle su la gérer ? Ce qui frappe tous les observateurs avertis, c'est tout à la fois son incapacité à venir à bout des attaques des premiers mois, qui émanent de groupes encore mal organisés et faiblement armés, ou d'hommes agissant souvent de leur propre initiative, et la violence de sa riposte, la plupart du temps très meurtrière. L'armée pense qu'une réaction vigoureuse est nécessaire. Le général Mofaz et son adjoint, le général Moshé Yaalon, en particulier, veulent éviter la répétition des événements de 1996 et de 2000 en faisant passer un message de fermeté sans équivoque. La stratégie de Mofaz est non pas l'apaisement, la désescalade et le retour progressif au calme, mais

l'écrasement de l'insurrection. Tsahal riposte durement dès les premiers incidents dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, n'hésitant pas à ouvrir le feu contre les manifestants. « La réaction excessive des FDI [Forces de Défense d'Israël] était destinée non seulement à contenir la confrontation mais à forcer les Palestiniens à se rendre[28]. » Dès les incidents du Mur, en 1996, de nouvelles instructions d'ouverture du feu avaient été rédigées sous le contrôle du département du droit international du procureur général de l'armée. Elles permettent dans « des secteurs préalablement déterminés de "tirer pour tuer" des Palestiniens armés suspectés de vouloir s'en prendre à la vie des soldats israéliens[29] ». Les unités sont entraînées et équipées pour une confrontation armée du même type que celle de 1996, de manière à obtenir une reddition de l'adversaire, tout en réduisant au minimum leurs propres pertes.

Tsahal a toujours eu le souci d'économiser la vie de ses hommes. Mais si les pertes de jeunes soldats peuvent se justifier dans un conflit où Israël défend son existence, elles sont ressenties comme intolérables dans le cas d'une lutte de « faible intensité », qui ne met pas en péril la survie de la nation, où l'armée est confinée pour partie à des tâches policières, à l'arrestation d'activistes recherchés par le Shabak, où Tsahal joue le rôle de sous-traitant des services de la sécurité intérieure. Le maître mot est « protégeons les enfants » (« Lishmor al hayeladim »). Ces missions, aux yeux de l'opinion publique, ne justifient pas que les jeunes soldats prennent le moindre risque. Tsahal, instruite par l'exemple du Liban et par l'efficacité de l'action de mouvement de citoyens comme celui des « Quatre mères », veut éviter des pertes parmi ses soldats qui risqueraient de conduire à une nouvelle désaffection de l'opinion publique pour les missions dans les territoires occupés. Tsahal veut reconquérir la légitimité qu'elle a perdue pendant la guerre du Liban.

Conflit entre la diplomatie et la guerre

Le comportement de l'armée n'est pas dissociable du désaccord de fond qui apparaît entre elle et le Premier ministre. Dans les mois qui suivent l'échec de la conférence de camp David, en juillet 2000, le gouvernement d'Ehud Barak poursuit encore des négociations avec Yasser Arafat dans l'espoir de trouver une formule de compromis avant les prochaines élections israéliennes. L'éclatement de l'Intifada complique sa tâche. Barak ne peut se permettre un échec sur le plan diplomatique, ni laisser la situation sécuritaire se dégrader. Tout dérapage sur le terrain a des répercussions négatives sur les négociations diplomatiques[30]. Barak ordonne donc de riposter de manière « ciblée et mesurée[31] ». Mais l'armée fait la sourde oreille.

Les commandants sur le terrain multiplient les initiatives personnelles en contradiction avec la politique du gouvernement. En décembre, à la veille de la fête de Hanoukka, le vice-ministre de la Défense Ephraïm Sneh est en visite dans les unités positionnées près de Ramallah. Il apprend par la bouche du colonel Gal Hirsch, le chef des forces dans ce secteur, qu'une des principales routes d'accès par l'ouest empruntées par les Palestiniens, la route 443, a été fermée sur ses ordres et qu'il a décidé d'interdire à ces derniers de sortir de la ville. Sneh est interloqué : ce type de décision relève de l'échelon politique et non d'un chef de brigade. Ailleurs, ce sont des responsables de l'Autorité palestinienne qui se retrouvent bloqués à des barrages qui n'auraient pas dû exister[32]. Des check-points sont installés sans que le ministre de la Défense – qui est également le Premier ministre – ne l'ait décidé. Sneh l'en avertit pour que celui-ci impose son autorité et ne laisse pas sa diplomatie maltraitée par des initiatives intempestives de quelques commandants militaires. « Une partie des décisions et des engagements contractés [envers les Palestiniens] par le Premier ministre et

transférés à l'armée par son secrétaire militaire se sont "évaporées" », confirmera Gilead Sher, chef de cabinet de Barak[33].

Dès la première phase de l'insurrection, le général Yaalon s'était opposé à toute demande d'allégement du blocus économique en faveur des civils palestiniens, du fait des affrontements. Il interdit l'exportation de la bande de Gaza de fruits ou de fleurs produits par ses habitants au motif qu'il fallait « briser l'ennemi[34] ». Lorsque des officiers de la « Coordination des actions dans les territoires », une unité de l'armée créée pour s'occuper des difficultés de la vie quotidienne des Palestiniens, lui objectent que la faim et le désespoir renforcent le terrorisme, il maintient sa position. Les Palestiniens doivent payer un « prix quotidien » et si Israël allégeait la pression, l'ennemi se renforcerait et le terrorisme s'accroîtrait[35].

Le ministre Amnon Lipkin-Shahak, lui-même un ancien chef d'état-major général, chargé par le Premier ministre de coordonner les actions destinées à ramener le calme dans les territoires occupés, dénonce les agissements de l'armée qui bloque aux check-points les produits censés parvenir à la population, dont les bulldozers détruisent des serres, des crèches et des récoltes, « soi-disant pour des raisons de sécurité », d'une manière qui fait monter « la fureur palestinienne à des sommets sans précédent ». Selon lui, la « politique des punitions collectives… était un programme établi par la direction militaire, qui a ignoré les instructions et les intentions de la direction politique »[36].

Ainsi se mettent en place deux politiques : celle du gouvernement, qui tente de concilier sécurité dans les territoires occupés et avancées décisives dans les négociations de paix, et celle de l'armée, hostile à ces négociations et qui s'est donné comme objectif prioritaire le retour à l'ordre et la restauration de la capacité de dissuasion de Tsahal. Les différences d'approche sont radicales. Selon Efraïm Sneh, « le gouvernement [contrairement à Mofaz] ne voyait pas dans le peuple palestinien des territoires occupés et dans l'Autorité palestinienne des ennemis qu'il faut

vaincre[37] ». Shlomo Ben-Ami, ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement Barak à cette époque, confirme cette déchirure entre le politique et l'armée : « Il y avait de notre part une tentative d'arriver à un accord politique…. [mais] Tsahal a jugé nécessaire de remporter une victoire[38]. »

Une influence « excessive » de l'armée ?

Pour beaucoup, ces difficultés traduisent l'influence « excessive » que Tsahal a prise dans la vie politique israélienne et l'incapacité du pouvoir politique de s'imposer aux généraux. Elles seraient la preuve de l'existence d'un « État dans l'État ». Cette vision mérite d'être nuancée. Les généraux israéliens exercent, certes, un poids politique qui n'existe dans aucune autre démocratie. Ils jouent un rôle prépondérant dans le débat public, contrairement à ce qui se passe en France, par exemple. Ils n'hésitent pas à faire part de leur point de vue, même s'il s'oppose à celui du Premier ministre. Les chefs d'état-major peuvent critiquer les décisions du gouvernement – y compris celles qui relèvent de la compétence exclusive des politiques – sans encourir de réprimande. Tsahal jouit d'une grande popularité au sein de la population, non seulement en raison de l'état de guerre prolongé mais, aussi, parce qu'elle est perçue comme l'ultime rempart contre la destruction de l'État et parce qu'elle représente l'« armée de toute la nation », même si cette notion, très ancrée dans la conscience des Israéliens pendant les premières décennies de l'existence de l'État, s'est érodée en raison de la baisse de motivation de nombreux jeunes qui tentent de se faire exonérer du service militaire obligatoire[39]. Tsahal demeure, néanmoins, un acteur essentiel de la scène nationale.

Les généraux sont des figures respectées et promises aux plus hautes fonctions au sein du gouvernement dès l'instant où ils retrouvent la vie

civile, même si leur statut de quasi intouchables est de plus en plus contesté par une partie de la société civile (ONG de droits de l'homme, mères de soldats, refuzniks, activistes de mouvements de la paix). Leur popularité dans l'opinion publique est globalement supérieure à celle des hommes politiques, souvent discrédités en raison de leur médiocrité ou de divers scandales. L'armée est perçue comme un corps dont les membres sont désintéressés, loyaux et dévoués.

Mais elle n'est pas un corps monolithique. Ce n'est pas une caste fermée[40]. Il n'est pas rare de voir les chefs militaires s'exprimer sur des sujets brûlants sans coordonner leurs points de vue. Des responsables qui ne dépendent pas de l'armée – comme le patron du Shabak (le service de la sécurité intérieure) ou celui du Mossad (l'équivalent de la DGSE en France) – interviennent régulièrement dans les débats. Dans le même temps, le Premier ministre et le ministre de la Défense peuvent aller sur le terrain interroger directement des commandants de brigade, court-circuitant la haute hiérarchie militaire. Les politiques ont, dans leur proche entourage, des officiers qui leur sont personnellement dévoués. Ils ont donc la capacité d'obtenir des informations diversifiées. Enfin, comme dans toute armée démocratique, les militaires pensent aussi en termes de carrière et savent que leur accession à des fonctions ministérielles dépend de la loyauté qu'ils manifesteront envers le pouvoir civil et de leur capacité à se déterminer selon des critères professionnels et non idéologiques.

En Israël, il est rare que l'armée désobéisse ouvertement au pouvoir politique. Aucun des grands chefs de l'armée israélienne n'a, à notre connaissance, refusé le principe de subordination du militaire au politique[41]. Le degré de contrôle du gouvernement sur Tsahal dépend plus de la qualité du leadership politique que du comportement de l'armée. Certains Premiers ministres étaient des personnalités hésitantes, comme Lévy Eshkol ; d'autres éprouvaient pour les militaires une admiration sans limites, comme Menahem Begin, qui parlait de ses généraux comme de héros bibliques. Au

moment où la décision de pénétrer au Liban fut prise, en 1982, celui-ci fut, d'ailleurs, berné non pas par l'armée mais par son ministre de la Défense, Ariel Sharon, qui lui donna des informations inexactes sur la profondeur de l'incursion de Tsahal en territoire libanais.

L'armée, certes, pèse d'un grand poids mais, dans les grands débats à caractère stratégique, c'est le pouvoir politique qui domine. Jamais un chef de gouvernement israélien n'a affirmé, comme Albert Sarraut, président du Conseil au moment de la réoccupation de la Rhénanie par l'Allemagne nazie en 1937, au sujet des relations entre le gouvernement français et l'armée sous la IIIe République : « Nous n'avions pas le droit de nous immiscer » dans les affaires de l'armée[42]. Aucun d'entre eux n'a purement et simplement abdiqué pour s'en remettre aux militaires. Et pour ce qui est de l'emploi de la force – sujet qui nous intéresse ici plus particulièrement –, le pouvoir civil n'a jamais totalement laissé la bride sur le cou à l'armée[43].

Bon nombre de Premiers ministres israéliens étaient eux-mêmes des militaires prestigieux, à l'instar de Ytzhak Rabin, Ehud Barak, Ariel Sharon. De nombreux ministres de la Défense étaient des généraux, comme Moshé Dayan, Benyamin Ben Eliezer ou encore Shaul Mofaz. Les généraux Haïm Bar-Lev, Raphaël Eytan et Mordechaï Gour ont également occupé des postes importants au sein du gouvernement. On a souvent affirmé, à cet égard, que les militaires de haut rang reconvertis dans la chose publique s'y comportaient comme des représentants de l'armée et renforçaient la « militarisation » de la société israélienne. Or l'expérience montre que, une fois au pouvoir, ils se conduisent comme des dirigeants politiques à part entière.

L'histoire de l'État d'Israël fourmille d'exemples de différends entre le Premier ministre ou le ministre de la Défense et le « Ramatkal » (acronyme pour chef d'état-major général) : ce dernier a toujours fini par plier. En 1956, David Ben Gourion retira l'armée du Sinaï en dépit de l'opposition de Moshé Dayan. Lorsque Anouar El-Sadate, le président égyptien, proposa,

en 1977, de se rendre à Jérusalem pour discuter de paix avec les Israéliens, le Ramatkal (le général Mordechaï Gour) et le chef du renseignement militaire (le général Shlomo Gazit) affirmèrent publiquement que cette visite n'était qu'un « piège ». Le Premier ministre, Menahem Begin, les somma promptement de mettre leur désaccord en sourdine. L'évacuation du Sinaï en 1982, en vertu des accords de paix avec l'Égypte, a été, elle aussi, imposée à un état-major réticent. En 1993, Ytzhak Rabin omit d'informer ses généraux des préparatifs des négociations d'Oslo. C'est seulement après la signature des accords passés dans la capitale norvégienne que les militaires furent réintroduits dans le jeu des négociations avec les Palestiniens. Le chef de l'état-major général, le général Ehud Barak, fit alors part de sa désapprobation, mais Rabin passa outre. L'armée n'en a pas moins loyalement mis en œuvre les directives du Premier ministre.

Ehud Barak et le général Mofaz s'entendent mal. La décision de retirer les forces de Tsahal du Sud-Liban, en mai 2000, fut prise par le Premier ministre contre l'avis de son chef d'état-major général. Et lors du sommet de Camp David, en juillet 2000, le Premier ministre ordonna de poursuivre les contacts avec l'Autorité palestinienne malgré les mises en garde du chef d'Aman, qui avertissait que Yasser Arafat ne signerait pas les accords négociés à ce sommet. Mofaz s'est mal remis de la désinvolture avec laquelle le Premier ministre le traite. C'est sur un bout de papier froissé que Barak lui avait communiqué, au moment de s'envoler à l'étranger, sa décision d'effectuer des coupes budgétaires dans les dépenses de l'armée. Concernant l'Intifada, les positions des deux hommes sont difficilement conciliables. Aux yeux des militaires, Barak mène une politique contradictoire. D'un côté, il encourage l'armée à faire preuve de fermeté dans les contacts avec les Palestiniens armés, de l'autre, il recommande la prudence. Mofaz, foncièrement hostile au processus de paix, est partisan d'une politique « dure » à l'égard des Palestiniens. Il affirme publiquement qu'Oslo représentait une menace pour l'existence d'Israël. C'est d'ailleurs

pour cela que Benyamin Netanyahu, à l'époque Premier ministre, l'avait nommé, en 1988, chef d'état-major général de l'armée, de préférence à d'autres candidats jugés trop modérés.

Mais le pouvoir décisionnel du Premier ministre n'est pas remis en question. Quand Ehud Barak veut imposer sa volonté, il le fait. Ainsi, lorsqu'il interdit à Tsahal de faire des incursions dans la zone A – sous contrôle palestinien –, l'instruction est respectée. Les activistes armés tiraient alors en zone B ou C et se réfugiaient dans la zone A où ils étaient inatteignables.

Depuis le début de cette Intifada, des tirs ont lieu à partir de villages comme celui de Beit Jallah en zone A contre la colonie juive de Psagot. Les dégâts de ces attaques sont minimes mais elles créent un sentiment d'insécurité difficilement supportable pour les colons. Ces pressions conduisent Barak à autoriser des assassinats ciblés. Le premier d'entre eux a lieu le 9 novembre et touche Hussein Abiat, un militant des Tanzim. Tsahal riposte aux attaques provenant de Beit Jallah d'autant plus violemment qu'elle n'est pas autorisée à pénétrer dans cette localité pour les faire cesser. La riposte contre Beit Jallah ne produit pas d'effet véritable.

Les inconséquences du Premier ministre

Les difficultés qui ont émergé au début de cette seconde Intifada entre Mofaz et l'entourage de Barak relèvent davantage de l'absence de ligne claire du Premier ministre, de ses tergiversations et ambiguïtés. Le soulèvement palestinien le met dans une position difficile. Il veut tenter de conclure un accord avec Arafat avant les élections de février, mais il doit montrer à son opinion publique qu'il ne transige pas avec les questions de sécurité. Il veut être à la fois le Premier ministre de la paix et celui de la sécurité. Arafat, qui n'est pas à l'origine du soulèvement, l'exploite pour

améliorer sa position dans les négociations avec le gouvernement israélien. L'armée a tenté de profiter des flottements de la politique du Premier ministre. Barak, lui-même ancien chef d'état-major général, aurait pu sanctionner tout écart à sa politique. Il n'en a rien fait. Il ne s'est pas rendu une seule fois sur le terrain vérifier si ses ordres étaient appliqués. Pas une seule fois, il n'a convoqué le chef d'état-major général pour le rappeler à l'ordre. Tantôt, il donne des consignes de retenue et tantôt il donne instruction d'accorder aux commandants de terrain « plus de liberté de décider[44] » après avoir ordonné une réaction « ciblée et mesurée ». Le général Fogel, qui n'est pas un partisan de la force à outrance, affirme que rien n'était caché à l'échelon politique, mais, à aucun moment, le politique ne leur a demandé d'élaborer des projets dans le but d'éviter un conflit[45].

L'armée n'a certes pas facilité la tâche au Premier ministre, mais celui-ci de son côté n'a pas fait preuve de la détermination nécessaire pour lui imposer des modes opératoires compatibles avec sa ligne politique. Entre les deux objectifs, la sécurité et la paix, Barak, affaibli politiquement et dont la cote de popularité est en baisse vertigineuse, n'arrive pas à trancher et à trouver le bon équilibre. Résultat : il n'atteint aucun des deux – ni la paix ni la sécurité. C'est une défaillance grave de leadership politique à un moment crucial de l'histoire du conflit israélo-palestinien. On peut se demander si Barak ne s'est pas lui-même mis en difficulté, sciant la branche sur laquelle son autorité était assise, en tentant de faire porter à Yasser Arafat la responsabilité de l'échec de la conférence de Camp David, en décrétant qu'Israël n'avait plus de partenaire avec qui négocier la paix[46]. Le Premier ministre a contribué à affaiblir le soutien de l'opinion publique israélienne à ces négociations. Celle-ci se radicalise, en même temps que le camp palestinien, à la vue des images des attaques répétées contre l'armée et les colons. Comment, dans ce cas, lui faire accepter l'idée que Tsahal doit ménager les Palestiniens et l'Autorité palestinienne ? Gilead Sher, chef de cabinet d'Ehud Barak, dira plus tard : « Notre intérêt est d'avoir un

partenaire palestinien et quand on l'"efface" d'un mot, alors il ne faut pas s'étonner que les gens comprennent ce qu'ils veulent [comprendre] »[47]. Shlomo Ben-Ami, ministre des Affaires étrangères du gouvernement Barak, écrira : « C'est sans doute cette dualité qui explique l'incapacité de l'échelon politique à obliger les militaires de mettre en œuvre une politique d'endiguement efficace[48]. » La règle selon laquelle c'est la guerre qui est soumise à la politique, et non le contraire, est bafouée. Cette disjonction entre le politique et le militaire a donné l'impression, à tort, que « c'est l'armée qui décide », alors que c'est le politique qui ne sait pas très bien sur quel pied danser. Voici comment une armée frustrée et dépourvue d'une réflexion affinée sur l'usage de la force armée dans un conflit irrégulier et un pouvoir politique hésitant se sont engagés dans l'Intifada de manière assez désastreuse.

Retour des vieux réflexes

L'armée, pour sa part, a réagi encore une fois de manière passionnelle, excessive et obsédée par les risques de détérioration de son image. Elle n'a pas cherché à doser mesures coercitives et mesures positives susceptibles de ramener le calme et d'affaiblir l'insurrection. Cette première phase de la lutte avec les Palestiniens constitue pour elle un relatif échec. Elle n'a pas su trouver un équilibre, si imparfait soit-il, entre la lutte contre des hommes armés et l'attention portée à la vie des non-combattants. Tuer les uns et épargner les seconds n'est certes pas une mission facile, dès lors que des hommes armés tirent de l'intérieur des groupes de manifestants. C'est en toute bonne logique militaire un objectif difficilement atteignable, comme le souligne le sergent N. : « Un soldat ne peut pas faire les deux choses à la fois : utiliser son arsenal non létal et ses armes létales. C'est soit l'un, soit l'autre. Si on lui tire dessus, il n'utilise qu'un seul armement, le létal[49]. » Il

n'y a alors, pour une force de maintien de l'ordre, pas d'autre issue que tirer pour se défendre, au risque de tuer des manifestants non armés. En revanche, dans beaucoup d'autres circonstances, ils ont fait usage de leurs armes de manière disproportionnée.

Tsahal n'a pas eu de stratégie *ad hoc* de lutte contre les groupes armés au début de l'Intifada. Elle n'a pas eu une pensée stratégique de lutte anti-guérilla digne de ce nom. Les vieux réflexes de la « riposte disproportionnée » ont repris le dessus. L'armée s'est limitée à une réaction sommaire, au coup par coup, relevant d'un répertoire d'actions ancien, à cette exception près qu'il ne s'agissait pas cette fois-ci d'une improvisation. L'armée était prête. Mais à quoi ? Au précédent affrontement, celui de 1996 ! Mofaz a appliqué à un contexte nouveau les modes opératoires faits pour contrecarrer une flambée de violence de courte durée du type de celle du « tunnel du Mur » en 1996. Cette attitude a compliqué les négociations diplomatiques. Selon le député Israël Hasson, proche d'Ehud Barak, qui faisait partie de la délégation israélienne à Camp David : « Il y a eu [de la part de l'armée] une réaction très forte qui a entraîné [le] refus [des Palestiniens] de s'asseoir [à la table des négociations] car à ce moment cela leur paraissait comme une défaite[50]. »

En trois mois, le général Mofaz qui cherchait à obtenir une « victoire décisive » n'a pas atteint ses objectifs et a dû affronter une situation très dégradée. Certains généraux se demandent même si, dans les mois qui ont précédé l'Intifada, Tsahal, par son attitude excessivement méfiante, n'a pas, consciemment ou non, contribué à créer un climat de suspicion entre militaires israéliens et policiers palestiniens. C'est l'idée qu'exprime le général Tzvi Fogel, commandant en second du commandement de la région Sud : « Je me demande si c'est la visite de Sharon sur le Mont du Temple qui a provoqué ces événements ou si ce sont nos préparatifs qui ont provoqué un point de non-retour. […] Depuis décembre 1999, nous ne parlions que d'une seule chose au commandement Sud : les préparatifs à la

confrontation. Nous allions droit au conflit, les yeux ouverts, avec en toile de fond l'expérience du Tunnel et du Liban. Aux yeux de Tsahal, le départ du Liban représente le traumatisme absolu[51]. » Ces préparatifs suscitent la méfiance des policiers palestiniens qui, en vertu des accords d'Oslo, assurent des patrouilles conjointement avec les militaires israéliens dans certaines zones, comme la bande de Gaza. Ces préparatifs « ont transmis un signal agressif et clair aux forces de sécurité palestiniennes[52] ». Les militaires israéliens reçoivent instructions de cesser ces patrouilles. Plusieurs fortins sont construits dans la bande de Gaza et tout autour des check-points pour les protéger de toute approche. Les déplacements des civils s'en trouvent considérablement compliqués. Les Palestiniens voient les terrains qui sont censés leur revenir transformés en installations militaires israéliennes. « Avant les événements [de septembre 2000], ils nous disent ne pas pouvoir contrôler leurs hommes : "Nous ne pouvons pas fermer les yeux sur tout ce que vous faites dans la Bande, dans les fortins, qui témoignent que vous vous préparez à la guerre" », assure le général Fogel. Cette activité qui commence début 2000 et s'intensifie à l'été a eu « une influence décisive sur l'état d'esprit de la population et de l'Autorité palestiniennes ». Ces préparatifs « donnaient l'impression que nous nous préparions au conflit ». Il était clair, ajoute cet ancien haut responsable militaire, que cette « prophétie s'auto-réaliserait »[53].

Dès le départ, les responsables militaires se sont donné comme objectif d'éradiquer le terrorisme, d'infliger une défaite aux groupes armés sans prendre en considération les aspirations plus générales d'un peuple soumis à plus de trente ans d'occupation et frustré des faibles résultats des accords d'Oslo. Dès les premiers mois, l'armée, par sa riposte disproportionnée, a alimenté un cycle de violence qu'elle n'a pas su maîtriser. Le moins que l'on puisse dire est que l'armée a manqué son entrée dans cette Intifada. Et « les erreurs du début sont quasi irrattrapables », comme le note Gérard Chaliand[54].

Elle s'y est engagée sans aucune vision d'avenir d'abord parce qu'elle ne s'attendait pas à un conflit d'une telle ampleur. Il n'y a pas eu, durant cette période, de tentative pour ménager la population afin de l'amener à prendre ses distances des groupes armés. Cette stratégie avait un deuxième inconvénient : elle ne permettait pas de sortie du terrorisme autrement que par la victoire des armes et ne laissait aux combattants le choix qu'entre la reddition humiliante et la poursuite des combats. Tsahal n'a pas su contenir cette explosion de violence. En réprimant les manifestations trop violemment, elle a cru pouvoir dissuader leur montée en puissance, provoquant presque toujours un surcroît d'énergie et d'agressivité du côté palestinien. Elle a pensé qu'une réplique sèche et brutale contre les groupes armés suffirait à faire cesser l'insurrection. Non seulement cette attente n'a pas été satisfaite, mais cette stratégie sommaire a entraîné une spirale de la violence et a contribué à faire basculer un conflit limité à la Cisjordanie en une guerre impliquant la population civile israélienne à l'intérieur de la ligne verte. Les groupes armés, pour leur part, ont commis une erreur d'appréciation majeure en croyant que les Israéliens étaient « fatigués » de faire la guerre et que, comme au Liban, la société israélienne ne tiendrait pas face à leurs rudes coups de butoir. Le 6 février, Ehud Barak perd les élections législatives et Ariel Sharon est élu Premier ministre. La violence reprend de plus belle.

---

1. Pour une chronologie de la seconde Intifada, voir A. Harel et A. Isacharoff, *La Septième Guerre d'Israël* ; R. Drucker, O. Shelah, *Boomerang* ; Charles Enderlin, *Les Années perdues. Intifada et guerres au Proche-Orient, 2001-2006*, Paris, Fayard, 2006.
2. Sylvain Cypel, *Les Emmurés. La société israélienne dans l'impasse*, Paris, La Découverte, 2005, p. 355.
3. Cité par Sylvain Cypel, *ibid.*, p. 359.
4. Voir http://www.btselem.org/Hebrew/Statistics/Casualties.asp
5. Yagil Levy, *The Other Army for Israel. Materialalist Militarism in Israel*, Tel-Aviv, Yediot Aharonot Publishers, 2003 (en hébreu).

6. *Ibid*., p. 385.
7. *Ibid*., p. 387.
8. A. Eldar et I. Zertal, *Lords of the Land*, p. 570 *sq*.
9. Entretien avec le lieutenant-colonel G., chef d'un bataillon de parachutistes, le 17 avril 2005.
10. A. Harel et A. Isacharoff, *La Septième Guerre d'Israël*, p. 59.
11. *Ibid*., p. 56.
12. *Ibid*., p. 73.
13. Raoul Girardet, *La Crise militaire française (1945-1962)*, Paris, Armand Colin, coll. « Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques », 1964.
14. Voir Yaacov Bar-Siman-Tov, Ephraïm Lavie, Kobi Michael et Daniel Bar-Tal, « The Israeli-Palestinian Violent Confrontation : an Israeli Perspective », *in* Yaacov Bar-Siman-Tov (ed.), *The Israeli-Palestinian Conflict. From Conflict Resolution to Conflict Management*, Palgrave Macmillan, 2007, p. 81.
15. *Ibid*.
16. A. Harel et A. Isacharoff, *La Septième Guerre d'Israël*, p. 25.
17. Le reportage de *France 2* est mis en doute par de nombreux commentateurs, mais les journalistes de la chaîne maintiennent leur version. L'image télévisée montre le garçon caché derrière son père, lui-même accroupi derrière un muret pour se protéger des balles qui fusent entre Palestiniens et militaires israéliens. La caméra, tenue par un caméraman palestinien de *France 2*, est fixée sur le père et son fils. L'angle de vue est tellement étroit qu'il est impossible de savoir qui tire. Un procès est en cours opposant *France 2* et Charles Enderlin, son correspondant à Jérusalem, à Philippe Karsenty, directeur de l'agence Media Ratings.
18. A. Harel et A. Isacharoff, *La Septième Guerre d'Israël*, p. 31.
19. *Ibid*., p. 32.
20. *Ibid*., p. 45.
21. Yaacov Bar-Siman-Tov *et alii*, « The Israeli-Palestinian Violent Confrontation : an Israeli Perspective », p. 75.
22. R. Drucker et O. Shelah, *Boomerang*, p. 32. Voir aussi Reuven Pedatzur, « More than a million bullets », *Haaretz*, 29 juin 2004.
23. A. Harel et A. Isacharoff, *La Septième Guerre d'Israël*, p. 41.
24. Interview à *Haaretz*, 2 décembre 2007.
25. R. Drucker et O. Shelah, *Boomerang*, p. 32.
26. Frontière entre Gaza et l'Égypte.
27. R. Drucker et O. Shelah, *Boomerang*, p. 33.
28. *Ibid*., p. 75.

29. A. Harel et A. Isacharoff, *La Septième Guerre d'Israël*, p. 69.
30. Charles Enderlin, *Le Rêve brisé. Histoire de l'échec du processus de paix au Proche-Orient. 1995-2001*, Paris, Fayard, 2002, p. 340-341.
31. R. Drucker et O. Shelah, *Boomerang*, p. 35.
32. A. Harel et A. Isacharoff, *La Septième Guerre d'Israël*, p. 115.
33. Gilead Sher, *Just Beyond Reach. The Israeli-Palestinian Peace Negotiations 1999-2001. A Testimony*, Tel-Aviv, Yediot Aharonot-Sifrei Hemed, 2001, p. 368 (en hébreu).
34. R. Drucker et O. Shelah, *Boomerang*, p. 83.
35. *Ibid*.
36. Shlomo Ben-Ami, *A Front without a Rearguard*, Tel-Aviv, Yediot Aharonot Publishers, 2004, p. 319 (en hébreu).
37. Interview accordée par Ephraïm Sneh dans le film documentaire réalisé par Moish Goldberg, *A Million Bullets in October*, présenté, en décembre 2007, à Arutz (channel) 8 de la télévision israélienne. Le film retrace, à travers des interviews avec les anciens proches conseillers d'Ehud Barak, la manière dont le pouvoir politique et l'armée en Israël ont géré l'entrée dans l'Intifada.
38. Interview accordée par Shlomo Ben-Ami à Moish Goldberg, dans *A Million Bullets in October*.
39. Yagil Levy, *The Other Army of Israel* ; M. Van Creveld, *Tsahal*, p. 516.
40. Stuart Cohen, « Changing Civil-Military Relations in Israel. Towards an Over-Subordinate IDF ? », *Mideast Security and Policy Studies*, nº 64, février 2006, Ramat-Gan, Bar-Ilan University, BESA Center for Strategic Studies.
41. Yoram Peri, *Generals in the Cabinet Room. How the Military Shapes Israeli Policy*, United States Institute of Peace, 2006, p. 25.
42. « Les événements survenus en France de 1933 à 1945. Témoignages et documents recueillis par la Commission d'enquête parlementaire », Paris, PUF, 1947, t. III, p. 671. Cité par Jean Doise et Maurice Vaïsse, *Politique étrangère de la France. Diplomatie et outil militaire, 1871-1991*, Paris, Seuil, 1992.
43. Samy Cohen, « Les relations entre le pouvoir politique et l'armée en Israël », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 15, nº 1, 2008.
44. A. Harel et A. Isacharoff, *La Septième Guerre d'Israël*, p. 113.
45. « Je suis responsable, nous sommes responsables », interview accordée à Yotam Feldman, *Haaretz*, 21 décembre 2007.
46. C. Enderlin, *Le Rêve brisé*, p. 317.
47. Interview accordée par Gilead Sher à Moish Goldberg, dans *A Million Bullets in October*.
48. S. Ben-Ami, *A Front without a Rearguard*, p. 397, 402 et 468.
49. Entretien avec le sergent N., le 21 avril 2006.

50. Interview accordée par Israel Hasson, dans *A Million Bullets in October*.
51. A. Harel et A. Isacharoff, *La Septième Guerre d'Israël*, p. 91.
52. *Haaretz*, 21 décembre 2007.
53. *Ibid.*
54. Gérard Chaliand, « Contre-insurrection ou stabilisation : quelles "leçons du passé" pour aujourd'hui ? », conférence à l'Institut français des relations internationales (IFRI), le 13 mars 2008.

6

Le durcissement

L'arrivée d'Ariel Sharon à la tête du gouvernement israélien, en février 2001, met un terme aux balancements entre poursuite des négociations avec l'Autorité palestinienne et répression du soulèvement. La politique conduite désormais en commun accord avec la haute hiérarchie de l'armée est sans ambiguïté : il ne peut y avoir de négociations sans arrêt de la violence.

D'ailleurs, ni le nouveau Premier ministre ni le chef d'état-major général ne croient aux négociations de paix. Arafat – qu'Ariel Sharon déteste depuis de nombreuses années et dont il a essayé de briser la carrière politique en 1982 en initiant l'opération « Paix en Galilée » – est désigné comme le principal responsable du déclenchement de l'Intifada[1]. Israël, selon le nouveau Premier ministre et son armée, ne dispose plus de « partenaire pour la paix ». Cette vérité est d'autant plus facile à faire accepter à l'opinion publique israélienne qu'Ehud Barak, le partisan des négociations, a lui-même déclaré, le 30 octobre, après l'échec des rencontres de Camp David : « nous n'avons plus en face de nous de partenaire disposé à assumer les décisions difficiles[2] ». Sharon, qui fut un des principaux artisans de la colonisation des territoires occupés, pense que seule la force permettra de venir à bout du soulèvement armé.

Cherchant à constituer une majorité politique stable, Ariel Sharon a ouvert son gouvernement à des personnalités modérées du Parti travailliste comme Shimon Pérès et Benyamin Ben Eliezer, mais c'est bien lui qui détient tous les pouvoirs de décision en matière de guerre et de paix. Pour lui, et pour bon nombre de généraux, Arafat, complice des terroristes, n'a jamais renoncé à établir une Grande Palestine qui irait de la Méditerranée au Jourdain. Pour le leadership civil et militaire, très clairement dominé par la forte personnalité du nouveau Premier ministre, le président de l'Autorité palestinienne est perçu comme un obstacle à la paix et son remplacement par des cadres plus modérés est une précondition à la reprise des pourparlers avec l'Autorité palestinienne. Israël espère un leadership qui se batte contre le terrorisme. Il faut créer une situation dans laquelle « Arafat et les gens qui l'entourent perdent leur légitimité gagnée essentiellement après les accords d'Oslo », comme le note le général de réserve Jacob Amidror, ancien commandant du Collège pour la sécurité nationale et très représentatif de l'état d'esprit des partisans de la manière forte à cette époque[3]. L'objectif politique est clairement tracé : une « victoire militaire décisive » sur les groupes armés. Tant les dirigeants militaires que le nouveau Premier ministre sont convaincus qu'elle est à leur portée. Les rares voix qui tentent de freiner, au nom de la raison, sont inaudibles. Les deux trains, l'israélien et le palestinien, sont désormais lancés l'un contre l'autre. La gauche, qui croyait à un compromis négocié, est politiquement diminuée par les attentats. Nombre de Palestiniens avec qui elle avait milité pour la reconnaissance d'un État au côté d'Israël ont versé dans le terrorisme. Reste à savoir si ce durcissement a conduit à de meilleurs résultats sur le plan de la lutte anti-terroriste.

Désarroi de l'armée

À partir de mars 2001, des centaines d'attentats ont lieu contre des centres urbains, au cœur d'Israël. Ils atteignent Tel-Aviv, Jérusalem, Haïfa, Hedera, Netanya, Beer-Sheva et d'autres villes encore. Ils visent des endroits bondés : discothèques, restaurants, centres commerciaux, cafés, autobus. Le 1er juin, un attentat contre la discothèque le « Dolphinarium » en bord de mer à Tel-Aviv, tue 21 adolescentes, la plupart de jeunes immigrées de l'ex-Union soviétique, et fait plus de 80 blessés. En août, un terroriste se fait exploser dans un restaurant situé au centre de Jérusalem, la pizzeria « Sbarro », tuant 15 personnes dont 7 enfants et faisant des centaines de blessés. Entre mars et décembre 2001, 185 Israéliens sont tués au cours d'attentats[4]. Peu nombreux sont ceux qui osent sortir ou s'attarder dans la rue. L'économie menace de s'effondrer. Le tourisme est en chute libre.

Les généraux, qui pensaient venir facilement à bout de ce soulèvement, découvrent la dureté de la guérilla invisible, insaisissable et déstabilisante. Mofaz, qui avait préparé l'armée pour une confrontation courte et décisive avec les groupes armés, est pris de court. Il n'avait pas élaboré de stratégie adaptée à ce type d'affrontements et avait sous-estimé la capacité combative des groupes armés. Les attaques visant les soldats et les colons qui circulent sur les routes de Cisjordanie et de la bande de Gaza s'intensifient. Impuissante à les arrêter, Tsahal connaît une longue période de désarroi. L'armée découvre à ses dépens le « manque de *fair play* » des combattants palestiniens qui utilisent des femmes et des adolescents pour se faire exploser dans les check-points. À plusieurs reprises, des soldats se font surprendre par des attaques dans des points de contrôle. En moins de trois semaines, en février 2002, trois attaques de barrages causent la mort de 14 soldats et 3 civils israéliens.

Dans la bande de Gaza, les activistes palestiniens font preuve de plus d'audace et d'agressivité, et Tsahal connaît un grand nombre de pertes. Les attaques contre des fortins de l'armée sont assez fréquentes et font de nombreux morts. En juillet 2001, 3 soldats de l'unité Guivati sont tués par une attaque des groupes armés. Les infiltrations se multiplient aussi bien dans les fortins de l'armée que dans les colonies. Des tunnels sont creusés qui permettent aux activistes de surprendre les forces de Tsahal. En décembre 2001, une attaque se solde par la mort de 4 pisteurs bédouins dans le fortin « Afrique », près du kibboutz Kérem Shalom. En février 2002, les hommes du Hamas réussissent à faire exploser deux chars « Merkava 3 », parmi les mieux blindés au monde à cette époque, près de Nétsarim. De temps à autre, Tsahal lance des offensives, comme l'incursion nocturne contre Jabalya, dans le but de détruire les ateliers de fabrication des mortiers et des roquettes Kassam. Elles n'ont jamais fait cesser les tirs contre le territoire israélien. À d'autres occasions, Tsahal provoque les groupes armés en faisant passer des véhicules blindés servant d'appât, pour faire sortir les hommes de leur cachette et leur faire tirer dessus par des snipers prépositionnés. L'armée découvre le peu d'efficacité de son imposant appareil de guerre face à une guerre asymétrique. Le déploiement de chars, d'avions F15 et d'hélicoptères d'attaque n'impressionne aucunement les groupes armés. Il donne d'Israël une image très négative dans les médias, celle d'une puissance militaire réprimant un soulèvement civil avec des moyens disproportionnés.

« Graver dans la conscience des Palestiniens… »

Face à ces difficultés, le Premier ministre et l'armée inaugurent une nouvelle politique, baptisée « pression continue », mais aussi « levier » (« Minouf ») dans le jargon de l'armée. Elle consiste à exercer des pressions sur l'Autorité palestinienne pour qu'elle fasse cesser les actes de violence et pour l'amener à combattre les groupes terroristes, ce que ni l'armée ni le Shabak ne sont encore en mesure de faire. Cette pression s'accompagne d'attaques contre des infrastructures et des postes de contrôle de l'Autorité palestinienne, mais sans pour autant remettre en question sa souveraineté sur la zone A, sauf pour des incursions très brèves de moins d'une journée[5]. La politique de la pression continue s'étend à la population civile. Pour tenter de réduire la marge de manœuvre des groupes terroristes, Tsahal multiplie les check-points, les encerclements de villes, les couvre-feux. Les destructions de maisons qui ont abrité des activistes se font fréquentes ainsi que les arrachages d'arbres qui leur ont servi de cache. Toutes les mesures inaugurées du temps de Barak se durcissent.

Les assassinats ciblés se multiplient et font de nombreux dommages collatéraux malgré les efforts de l'armée pour les réduire. La situation économique des zones sous occupation israélienne se dégrade rapidement et rien n'est mis en place pour compenser les difficultés imposées à la population. Il n'y a aucun volet civil d'aide à la population, laquelle est censée savoir que son devoir est de faire pression sur les groupes armés pour qu'ils cessent leurs attaques. L'administration civile des territoires occupés est dirigée par un militaire qui prend ses ordres de l'état-major de l'armée.

Plus tard, le général Yaalon, devenu à son tour chef d'état-major général, théorisera cette stratégie en déclarant dans le jargon policé de la haute hiérarchie militaire, fait de sous-entendus et de périphrases : « Nous

devons graver dans la conscience des Palestiniens et des Arabes que le terrorisme et la violence ne nous vaincront pas… et que le terrorisme ne conduit pas à des accords[6]. » L'attitude est conforme à celle qu'il avait déjà énoncée au début de l'Intifada : la pression de l'armée israélienne se fera sentir tant que les Palestiniens n'auront pas renoncé à la violence. Il n'y aura aucun allègement des dispositifs anti-terroristes destinés à faciliter la vie des populations.

Parallèlement, Ariel Sharon exerce une intense pression sur les militaires pour les galvaniser. Il visite les unités de terrain et s'entretient avec les commandants de brigade, à l'écart de la haute hiérarchie militaire, et les presse d'agir. Il reproche à Tsahal d'être « lourde, lente, timorée, dénuée d'initiatives[7] ». Après chaque attentat, le Premier ministre s'emporte : « Chamboulez leurs maisons. » « Pourquoi ces maisons sont-elles encore debout ? » « Vous n'avez aucune limitation juridique. Détruisez ! [les maisons] », leur ordonne-t-il, après une attaque contre des colons[8]. De nombreux officiers ont l'impression que le Premier ministre est déconnecté des réalités des années 2000. Il apparaît tout à la fois d'humeur combative et dépassé par les nouvelles techniques de guerre. Il leur indique comment « vaincre le terrorisme » en s'appuyant sur son expérience des années cinquante, ou des années soixante-dix quand il commandait les unités dans la bande de Gaza. Il « ne sait pas comment on gère un conflit complexe comme celui-là, à l'ère moderne. Il ne comprenait pas ce qu'est le département du droit international auprès du procureur militaire et pourquoi il faut son autorisation avant qu'un bulldozer ne commence à détruire des maisons[9] ».

Une césure se fait entre Sharon et les éléments modérés de l'armée, comme le général Ytzhak Eytan, commandant de la région Centre, qui a sous sa responsabilité la sécurité en Cisjordanie. « À cette époque, l'armée était en pleine confusion quant aux réponses à apporter au terrorisme. L'autorité politique ne donnait pas de directives claires et ceci afin d'éviter

de se retrouver dans une situation embarrassante. Nous devions agir avec doigté afin d'éviter de nous retrouver en conflit avec le monde entier. Sharon nous disait : "Donnez un bon coup et vous verrez les Arabes revenir à leur véritable dimension." Il n'était pas facile, pour des gens comme nous, de nous trouver confrontés à ce type de directives[10]. » Lorsque certains officiers manifestent leur crainte d'une éventuelle réaction négative de la part des États-Unis, le Premier ministre leur reproche de s'accrocher à des considérations politiques qui ne sont pas de leur ressort[11]. Les commandants d'unité sont partagés entre leur volonté de restaurer l'image de Tsahal écornée par la guerre au Sud-Liban et le souci de ne pas déraper dans une confrontation qui tournerait à leur désavantage. Mais les « modérés », comme le général Eytan, ne sont pas légion à cette époque et ne seront d'ailleurs pas encouragés à poursuivre leur carrière dans l'armée.

Le général Mofaz approuve la ligne dure préconisée par Ariel Sharon. Lors d'une rencontre avec des chefs de bataillon, le 6 mai 2001, il leur affirme qu'ils doivent montrer davantage d'agressivité dans la lutte contre les Palestiniens et notamment avec les membres des organes de sécurité. Chaque échange avec eux, leur dit-il, doit s'achever par « dix cadavres par jour[12] ». Personne n'ose protester, notamment pour dire que cet ordre est illégal et contraire aux procédures d'autorisation de tir. Mais le général Eytan, qui a assisté à cette réunion, retient les gradés présents, leur demande de ne pas prendre cette consigne au pied de la lettre et dit que l'ordre général est pour l'instant de ne pas provoquer d'incidents avec les policiers palestiniens. Cette rectification n'empêchera toutefois pas le mot d'ordre de Mofaz de circuler et même de faire tache d'huile. Quelques jours plus tard, les soldats de l'unité du lieutenant-colonel Yehuda Albek, un des participants à la réunion avec Mofaz, pénètrent en zone A pour défier les policiers palestiniens. L'incident s'achève par la mort d'un policier.

Déçu des maigres performances de l'armée, Sharon s'appuie davantage sur le Shabak. Ce service deviendra le principal artisan de la politique des

assassinats ciblés. À cette fin, le Premier ministre ordonne de transférer au Shabak tous les budgets nécessaires. « Nous devons, leur dit-il, attaquer les Palestiniens en tout lieu, à tout moment. Ils doivent se réveiller le matin et découvrir qu'ils ont douze tués, par toutes sortes de moyens, sans qu'ils comprennent comment cela est arrivé. » À Mofaz et à Yaalon, il lance : « Cette guerre est votre guerre. Ne gardez pas vos unités spéciales pour une guerre contre la Syrie. Vous serez jugés à votre victoire sur les Palestiniens[13]. » Le lieutenant-colonel G. qui a combattu au Sud-Liban et plus tard va combattre dans le camp de réfugiés de Balata, lors de l'opération « Rempart », affirme : « Personne ne vous limite, nous a dit Sharon. Si vous avez un problème opérationnel, libre à vous de le résoudre comme vous l'entendez. Nous avions des "barrages mentaux" (" Mahsomim Todaati'im"). Jusqu'ici on nous disait qu'il n'était pas question d'entrer dans un camp de réfugiés. Trop risqué. La politique était celle du "zéro mort". Nous n'avions aucune marge de manœuvre. Mais le changement est venu grâce au pouvoir politique. Nous avons pris plus de risques. On nous a donné plus de liberté de manœuvre. Nous avons repris de l'assurance. Et on est entré dans les lieux réputés les plus abominables[14]. »

Des instructions d'ouverture du feu permissives

Petit à petit, les officiers s'imprègnent de l'état d'esprit instillé par le Premier ministre et le général Mofaz. Les instructions d'ouverture de feu se font plus permissives. Davantage de liberté d'action est donnée aux commandants de terrain. Jusqu'en 2000, les ordres étaient calqués sur la loi en vigueur sur le territoire israélien. L'ouverture du feu était autorisée dans

deux cas : celui où la vie d'une personne est en « danger véritable » et en l'absence de tout autre moyen de défense, et dans le cas d'une procédure d'arrestation d'un suspect ayant commis un crime grave. Mais, dans ce second cas, la procédure indiquée – « Procédure d'arrestation d'un suspect » (« Nohal Maatsar Hashoud ») – est de commencer par un tir de semonce, en évitant de mettre en danger d'autres personnes, d'abord tirer en l'air, puis dans les jambes, enfin seulement dans le corps. D'autre part, les instructions quant à l'ouverture du feu et à la conduite à adopter face à des civils palestiniens étaient communiquées par écrit à chaque soldat. Ces derniers recevaient un carnet, comportant des instructions précises[15].

À partir de 2000, les instructions se font plus souples et les carnets disparaissent. Les cas de figure où les soldats peuvent se permettre d'ouvrir le feu deviennent plus nombreux : ils peuvent tirer sans sommation sur tout Palestinien armé et en cas de violation du couvre-feu. Tout Palestinien qui fait le guet doit également être abattu, l'armée considérant, ici aussi, que ce genre de comportement est suspect et laisse supposer que l'individu appartient à un groupe armé préparant une attaque contre des soldats. Cette mesure a fait l'objet de vives critiques de la part de nombreux soldats et de l'ONG B'Tselem, car elle ouvrait la voie à la confusion entre un activiste et une personne se trouvant sur le toit de sa maison ou à sa fenêtre sans aucune intention de nuire. La même mesure doit s'appliquer à tout homme qui s'apprête à lancer de ses deux mains une pierre du haut d'une maison. Cette mesure révélée par Shovrim Shtika est corroborée par des soldats des unités d'élite n'appartenant pas à cette association : « Oui c'est vrai, si on aperçoit un homme qui s'apprête à jeter du haut d'un immeuble un bloc de pierre, c'est qu'il y a forcément une force de l'armée en dessous. C'est formellement interdit de tirer dans ce cas, c'est absurde mais on le fait[16]. » Tout tir en provenance d'une habitation donne lieu à une réplique souvent disproportionnée et sans discernement. La riposte disproportionnée est toujours la solution préférée face à un ennemi qu'on n'arrive pas à

neutraliser. L'esprit est : « Tant pis si des civils sont touchés. Nous devons montrer que Tsahal peut se montrer cruelle et que les "gauchistes" ne pourront pas nous arrêter », explique le sergent Y. qui a servi en Cisjordanie entre 2001 et 2004 dans l'unité Nahal[17]. Dans certains secteurs, les soldats ont l'ordre de tirer en l'air régulièrement « pour faire peur, pour que les activistes ne s'approchent pas, pour dissuader de nous attaquer, pour manifester notre présence, leur signifier que "nous sommes partout"[18] ». L'armée n'a jamais confirmé ou infirmé l'existence de pareilles instructions, mettant en avant le fait qu'elles étaient secrètes. Mais les témoignages des soldats permettent d'entrevoir ce qui peut apparaître comme l'ébauche d'une doctrine de fait, confirmant la dérive de la pratique vers une plus grande licence.

Des arrestations qui se terminent en exécutions

Les règles en vigueur pour les opérations d'arrestations de suspects se font elles aussi plus permissives. Dans le cas d'activistes que Tsahal considère comme particulièrement dangereux, les unités venues les appréhender ont tendance à raccourcir les sommations d'usage pour ne prendre aucun risque. L'ONG B'Tselem soupçonne même les forces de sécurité de procéder à des exécutions sous couvert d'arrestations. Des présomptions existent, selon elle, sur le fait qu'à plusieurs reprises les forces de sécurité ont agi de manière inappropriée, sans respecter la procédure, se comportant davantage comme s'il s'agissait d'une opération de liquidation. Selon plusieurs témoignages recueillis par Shovrim Shtika, les sommations sont devenues moins fréquentes et le délai écoulé entre le cri de sommation et le tir a quasiment fini par disparaître. Selon les

témoignages d'un soldat recueilli par B'Tselem : « Au début, si le suspect tentait de s'échappait d'une maison, on lui criait de s'arrêter mais on n'appliquait pas toute la procédure en vigueur […]. On criait "stop" et dans la foulée on tirait dans les jambes. À un moment donné, on a raccourci la procédure : on tirait au moment où on lui criait de s'arrêter […] Il ne fallait pas lui laisser le temps de s'échapper. Vers la fin de mon service militaire, la procédure s'est encore raccourcie : on tirait vers toute personne qui sortait de la maison[19]. »

Dans un rapport publié en mai 2005, l'organisation des droits de l'homme note que, pour la seule année 2004, 89 Palestiniens ont été tués au cours d'opérations définies par l'armée comme des arrestations. 17 d'entre eux n'étaient pas qualifiés par Tsahal comme « recherchés », mais étaient des civils contre lesquels ne pesait aucune accusation. 43 des personnes tuées et définies comme « recherchées » n'ont pas tenté de faire usage de leur arme contre les forces de sécurité israélienne ou n'étaient pas armées[20].

Ce cas ne peut être considéré comme exceptionnel[21]. La règle pour les activistes « dangereux » est de ne prendre aucun risque. Dans leur livre, Harel et Isacharoff affirment que : « Dans de nombreux cas, des hommes recherchés sont tués au moment d'être interpellés en Cisjordanie alors que les soldats ont l'ordre de les arrêter. La raison en est que c'est l'officier de terrain qui décide en dernier ressort et, pour des raisons évidentes, celui-là préférera minimiser les risques pour ses soldats. L'officier choisit souvent d'abattre le suspect armé sans prendre la peine de savoir s'il a l'intention de se rendre. Les unités d'élite des gardes-frontières, en particulier, n'aiment pas prendre ce genre de risque ; […] un nombre important de leurs opérations se concluent par la mort[22]. » De nombreuses erreurs ont été commises du fait de ces procédures sur-sécurisantes. Des tirs ont été effectués sur des personnes qui ont tenté de s'enfuir, prises de panique à la vue des impressionnantes unités d'élite venues arrêter un suspect[23].

Le comportement des soldats à l'égard des activistes palestiniens blessés au cours des opérations d'arrestation a été également très contesté par des soldats et des activistes de droits de l'homme. L'armée a souvent été accusée par des ONG comme B'Tselem de manquer à ses normes éthiques concernant les prisonniers blessés et l'obligation de leur porter des soins. Micha Kurtz, membre du groupe de soldats du Nahal, qui, à leur libération du service militaire, ont organisé l'exposition photo à Tel-Aviv de l'association Shovrim Shtika, raconte que son unité avait capturé et blessé deux terroristes palestiniens dans la petite ville de Tobas. Personne ne les a soignés et ne leur a porté secours[24]. D'autres sont purement et simplement achevés. Cette pratique est définie dans le langage de l'armée « Vidou Hariga[25] ». Il s'agit de s'assurer, par une balle tirée à bout portant, que l'activiste blessé lors des échanges de tirs a bel et bien été tué. L'armée a maintes fois fait savoir que cette pratique est formellement interdite et n'est acceptable que lorsqu'il s'agit d'un blessé qui est encore en possession de son arme ou d'une charge explosive, présentant un danger pour les soldats. De fait, selon plusieurs témoignages, c'est une pratique qui s'enseigne dans toutes les unités de combat dans les territoires occupés : « Nous avons été formés à pratiquer le "Vidou Hariga". Nous nous y sommes entraînés. C'est interdit légalement. L'armée ne veut pas en assumer la responsabilité[26]. » Les soldats des unités d'élite font souvent valoir qu'un blessé à terre ne signifie pas, pour eux, « un soldat qui a terminé sa guerre ». Il reste un dangereux combattant qui fera tout, « jusqu'à son dernier souffle, pour éviter de se laisser prendre et pour mourir en martyr en causant le maximum de pertes à ses ennemis ». Le sergent N. : « À Tulkarem, l'an dernier, mon groupe a poursuivi un homme du Jihad islamique toute la nuit. Un avion sans pilote qui participait à cette opération a détecté un homme dormant dans les champs. Les services de renseignement étaient convaincus qu'il s'agissait de l'homme recherché. Cette nuit-là il y avait un couvre-feu. La procédure est de ne pas s'approcher à moins de cinquante mètres du

suspect. On a laissé les soldats s'approcher à moins de onze mètres parce qu'on ne distinguait pas bien si l'homme était armé. Le Palestinien a soulevé la couverture qui le couvrait et a ouvert le feu, blessant un officier et tuant un soldat. La mère du soldat nous a reproché de n'avoir pas ouvert le feu d'emblée[27]. »

Beaucoup d'entre eux estiment, contrairement à ce que leur reprochent les ONG de droits de l'homme, qu'ils se comportent de manière insuffisamment prudente pour eux-mêmes, qu'au nom de l'ethos de Tsahal leur commandant leur fait prendre des risques inutiles : « Dans mon unité, il y a eu, il y a deux ans, une quasi-révolte de soldats qui trouvaient qu'on mettait inutilement leurs vies en danger. Quelques-uns d'entre eux sont même allés voir le commandant de la brigade pour protester contre la manière un peu cavalière avec laquelle on les traitait. Les ordres étaient beaucoup trop stricts à leurs yeux. On approchait d'habitations dont on savait par avance qu'on allait y arrêter quelqu'un de très dangereux. Les soldats voulaient des ordres plus souples : commencer par tirer sur le mur pour montrer qu'on n'est pas là pour discuter. On connaît les gens qu'on va arrêter, ça fait des années qu'on leur court après. Ce sont des gens très déterminés. Un des soldats de mon unité, qui a été blessé par une charge à Naplouse, a dit : "Je n'y retourne pas si je n'ai pas la possibilité d'ouvrir le feu le plus rapidement possible." Il trouvait les instructions trop contraignantes. Ce débat s'est résolu avec compréhension. Le commandant lui a dit qu'il remplirait désormais d'autres tâches[28]. »

« Situations folles » et tirs sans discernement

C'est donc un cadre nouveau de normes, d'instructions écrites ou orales, qui s'est mis en place, beaucoup plus permissif que dans le passé. Il a entraîné de nombreuses atteintes contre des civils. Dans beaucoup de cas, il s'agit d'erreurs non volontaires, imprévisibles, des « situations folles », pour reprendre l'expression de l'un des soldats interviewés. Pour des soldats peu formés à la contre-guérilla, le terrorisme a complètement modifié les conditions du combat. La notion classique du champ de bataille a disparu pour laisser la place à de micro-combats se déroulant dans des lieux exigus, des ruelles de camps, transformées en véritables coupe-gorge, face à un ennemi invisible, qui peut surgir à tout moment sous la forme d'une femme ou d'un adolescent d'apparence inoffensive. Les soldats qui sont affectés à des check-points ou qui patrouillent dans des zones urbaines vivent avec cette hantise permanente. Des femmes et des adolescents sont utilisés, souvent à leur insu, soit pour tester le dispositif israélien, soit pour des attaques-suicides. En janvier 2004, une jeune femme palestinienne, Rime Salih Al-Riachi, se présente devant le point de contrôle d'Erez à la frontière entre la bande de Gaza et Israël. Pour éviter le portail électronique, elle demande aux soldats de lui épargner ce contrôle en raison du port d'une prothèse à la jambe. Ces derniers accèdent à sa demande. Quatre d'entre eux sont tués, quelques instants plus tard, par l'explosion de la ceinture explosive actionnée par la kamikaze[29].

Dans ce contexte, tous les Palestiniens deviennent suspects. Cette tension rend les soldats extrêmement nerveux et les conduit à des tirs intempestifs. La vie quotidienne ressemble un peu à un « western » : c'est à qui dégainera le plus vite. C'est « vie contre vie », selon l'expression du sergent E. qui a servi trois ans dans la bande de Gaza au sein de l'unité Guivati, un combat qui ne laisse pas de temps à la réflexion. « Nous

essayons dans mon unité d'éviter d'avoir la "gâchette facile", de faire preuve de discernement. Nous sommes souvent amenés à discuter entre nous comment se comporter dans tel ou tel cas ; mais il arrive que des soldats fassent des erreurs. Un exemple : un Palestinien nous tire dessus à partir de l'embrasure d'une fenêtre d'un immeuble. Puis il se cache. On croit le voir réapparaître à l'embrasure d'une autre fenêtre. On tire. Ce n'est pas lui, c'est un voisin qui essaye de savoir ce qui se passe à l'extérieur. Ce sont des situations folles[30]. » Ces soldats font preuve d'une agressivité qui n'est que le miroir de leur propre peur devant des situations où leur vie se joue en l'espace de quelques secondes.

À plusieurs reprises, les soldats ont pris pour des activistes des adolescents jouant avec des armes en plastique, qui ressemblent à s'y méprendre à des armes réelles, et les ont tués. Le 20 janvier 2005, le jour de la fête du Sacrifice, la population d'un petit village situé à l'est de Jénine, Taïsir, est dans la rue. Une Jeep d'une unité de soldats religieux, le Nahal Haredi, traverse le village et se fait attaquer par des jeunes Palestiniens qui lancent des pierres. Les adultes qui croient à un raid se dispersent rapidement. Les soldats aperçoivent un jeune Palestinien qui pointe son arme en leur direction. Ils tirent et le tuent. Ce jeune garçon de 12 ans pointait un fusil en plastique que les soldats ont pris pour un M-16. D'autres cas similaires se sont produits. Le 19 novembre 2005, alors qu'il jouait avec un pistolet en plastique, un jeune Palestinien de 17 ans est blessé à la jambe par des soldats près du village de Siwad au nord de Ramallah. Le 20 novembre 2006, un autre adolescent de 17 ans est tué au point de contrôle situé au nord de la ville de Jéricho après avoir pointé vers les soldats un pistolet en plastique. Selon B'Tselem, ce sont au total 5 enfants palestiniens qui jouaient avec des jouets de ce type qui ont été tués entre 2000 et 2006. Le 27 décembre, l'ONG israélienne ainsi que l'organisation palestinienne al-Haq ont appelé l'armée, soumise à des ordres très stricts en ce qui concerne tout Palestinien détenteur d'une arme à feu, à plus

d'attention. Elles ont aussi demandé à l'Autorité palestinienne d'interdire l'importation de ce type de jouets et aux parents de faire preuve de plus de vigilance[31].

Mais la lutte contre le terrorisme ne se limite pas seulement à ce type de dérapages. Dans bien d'autres cas, les militaires ont montré une dureté qui ne se justifiait pas par des considérations sécuritaires ou ont employé des mesures mettant inutilement en danger la population palestinienne. Beaucoup de civils n'ont pas été tués « par erreur ». À côté des opérations d'arrestation ciblées, où l'armée fait preuve de retenue, apparaissent des modes opératoires très agressifs, manquant de discernement. Cette sur-agressivité se produit généralement dans les secteurs où l'armée se sent vulnérable ou contre les activistes armés qui ne peuvent être arrêtés ou présentent une posture menaçante, ou encore quand l'état-major décide de donner une « bonne leçon » aux activistes pour les dissuader de recommencer.

La « brutalisation » des modes opératoires de l'armée est plus sensible dans des secteurs comme la bande de Gaza où les activistes palestiniens ont fait preuve d'audace et d'agressivité, et où Tsahal a connu un grand nombre de pertes. Chacune des attaques subies par Tsahal est suivie d'une action vengeresse, comme la « mise à nu » de terrains bordant la route ou les fortins attaqués et dont les arbres ou les maisons ont pu servir d'abri pour les activistes. Dans la région de Rafiah, où débouchent la plupart des tunnels qui relient la bande de Gaza au territoire égyptien, Tsahal détruit les premières rangées de maisons bordant l'axe. « Chaque fois que des Palestiniens armés, pour la plupart des membres des clans impliqués dans la contrebande, ouvrent le feu depuis les maisons, Tsahal écrase ces maisons sous un feu roulant jusqu'à ce que leurs occupants les abandonnent ; ces maisons ainsi déclarées vacantes, les bulldozers entreprennent de les démolir[32]. » Chaque fois, ces démolitions suscitent une vague d'indignation dans le monde sans pour autant réussir à les arrêter. Selon des soldats et de

jeunes officiers qui ont participé à ces opérations, les arrachages d'arbres ou les destructions de maisons ne sont pas toujours motivés par des considérations sécuritaires. Ils reflètent davantage un désir d'assouvir une vengeance ou sont destinés à faire pression sur la population pour qu'elle agisse à son tour sur les responsables politiques des groupes armés[33]. En 2004, au cours de l'opération « Arc-en-ciel dans les nuages », des dizaines de maisons ont été rasées le long de l'axe Philadelphie après une attaque contre l'armée. L'opération a fait plus d'une quarantaine de morts et des centaines de sans-abri.

L'autre dispositif qui a suscité de vives critiques en Israël même est celui des zones Abam. L'armée autorise à tirer sur quiconque pénètre dans ces zones déclarées interdites. Toute personne s'y aventurant, enfant ou adulte, est tuée sans sommation. Au soldat de faire preuve de discernement… Ce qu'il fait rarement, ces zones étant considérées comme extrêmement dangereuses et ayant déjà fait l'objet d'attaques de la part des groupes armés. « Des dizaines de Palestiniens innocents sont ainsi abattus pour s'être trouvés au mauvais endroit, au mauvais moment[34]. » Cette pratique a été vivement critiquée au sein même de l'armée en raison du manque de discernement avec lequel ces instructions sont appliquées. Il s'est développé dans la bande de Gaza un mépris pour la vie des Palestiniens. « Nous avons tiré même sans nécessité. Quand on aperçoit quelqu'un courant, la nuit, vers la barrière, il est clair qu'il s'agit d'un garçon de 16 ans cherchant du travail en Israël et non d'un terroriste transportant sur son dos une lourde charge explosive. Et pourtant on tire – car pourquoi prendre des risques et, de toute façon, on ne te demande des comptes que lorsqu'un Juif meure. […] L'approche est celle-ci : si nous les tuons cette fois-ci, la prochaine fois, leurs camarades craindront d'arriver jusqu'à la barrière[35]. » Ces propos frappent par leur ressemblance avec ceux du général Dayan pendant les années cinquante.

Dans *La Septième Guerre d'Israël*, Amos Harel et Avi Isacharoff citent le témoignage d'un général israélien selon qui ces instructions « frisaient le crime de guerre ». « Le message au soldat de base est clair : chacun fait ce qu'il veut. Tu sens que ta vie est en danger ? Tire ! Gaza devient un trou noir, et l'état-major ne s'en soucie pas. On ne peut pas tirer sur quelqu'un pour la simple raison qu'il se trouve dans une certaine zone…[36]. » Des réactions hostiles à ces instructions se sont manifestées au sein de l'armée. Le général de brigade Gadi Eisenkot, ancien commandant d'une unité de blindés, a ordonné à ses troupes d'ignorer ces instructions concernant les zones Abam et de ne pas tirer automatiquement. Ces instructions ne sont toutefois pas toujours respectées.

Le cas du capitaine R.

Le cas du capitaine R. en fournit une bonne illustration. Une écolière de 13 ans, Iman al-Hams, pénètre, le 5 octobre 2004 au matin, dans une de ces zones interdites. Il commence à faire jour. Les soldats au guet dans le fortin Girit ouvrent le feu. La fillette se trouve encore à 70 mètres des soldats, mais l'autorisation de tir est « automatique », apprend-on dans les médias, contre toute personne qui s'en approche à moins de 300 mètres. La fillette, prise de peur, jette son cartable et s'enfuit, ce que les militaires interprètent comme une confirmation de leurs appréhensions. Ils tirent plusieurs rafales. La jeune fille s'écroule. L'armée affirmera que cet incident est « regrettable » mais que les organisations terroristes ont l'habitude d'envoyer des enfants tester les défenses israéliennes avant de se livrer à une attaque. Pourtant, avec les objectifs de visée très sophistiqués dont les unités disposent, celles-ci auraient dû faire preuve de plus de discernement. Le capitaine R. se serait ensuite approché du corps de la jeune fille gisant à terre, en compagnie de quelques soldats, et aurait vidé sur elle son chargeur

pour effectuer un « Vidou Hariga ». Ce dernier acte fut porté à la connaissance des médias par des soldats appartenant à l'unité du capitaine R. Un procès fut alors intenté. Mais lors de la procédure ouverte contre R., il s'avéra que l'accusation de tir à bout portant fut inventée de toutes pièces par des soldats qui voulaient régler des comptes avec leur chef de compagnie, avec qui ils entretenaient des relations exécrables. Le procès, achevé en novembre 2005, innocenta R. Le tribunal militaire du district Sud considéra que les témoignages fournis par les soldats étaient contradictoires et que le « Vidou Hariga » n'avait pas eu lieu. Il accepta l'explication du capitaine selon laquelle le tir auquel ses soldats s'étaient livrés était destiné à « neutraliser une menace ». Quelques jours auparavant, une attaque avait eu lieu contre un des postes de garde de la colonie toute proche de Morag, soldée par la mort d'un officier israélien et de deux soldats. Lorsque la petite fille entra dans la zone interdite, le capitaine dormait. Il fut réveillé par ses soldats : « Je n'ai pensé à rien d'autre que repousser l'attaque des terroristes, éloigner la menace… », expliquera-t-il[37]. Dans cette affaire, le procès s'est focalisé uniquement sur l'accusation de tir à bout portant. Le tir initial qui a touché la fillette n'a pas été examiné puisque le capitaine était supposé avoir agi de manière légale, dans le respect des instructions reçues.

L'affaire fut portée par la famille al-Hams devant la Haute Cour de justice qui rendit, en janvier 2007, un arrêt pour le moins instructif. Le juge Edmond Levy affirma dans son commentaire rendu public qu'« au vu des preuves apportées dans cette affaire, mon cœur a ressenti une sensation de malaise car la mort d'al-Hams aurait pu être évitée si tous les acteurs concernés avaient agi de manière adéquate[38] ». L'arrêt du juge, rendu après accord des juges Aharon Barak, président sortant de la Haute Cour, et Selim Joubran, fait état de plusieurs documents « secrets » rédigés par l'armée. L'un d'eux, intitulé « Instructions d'ouverture du feu dans la bande de Gaza », est rédigé en janvier 2004 par la section opérationnelle du commandement Sud. Il insiste sur le « besoin d'éviter de porter atteinte à

des innocents et particulièrement à des femmes et des enfants ». Ce document précise que c'est au commandant de brigade que revient la responsabilité d'informer les habitants de la région concernant le périmètre défini comme un Abam, et qu'il lui incombe la responsabilité de vérifier régulièrement que cette zone est clôturée et signalée par des « panneaux indicatifs ». Mais surtout, il précise que « le fait qu'une personne [palestinienne] se retrouve dans cette zone ne signifie pas qu'elle constitue un danger »[39]. Enfin, aux commandants des unités de transmettre à leurs soldats des « instructions précises » et non pas seulement une présentation à caractère général, et de leur fournir des explications claires et « exemples à l'appui ».

Mais, selon des témoignages recueillis par la police militaire auprès de cette unité, ces instructions n'ont pas été appliquées. Plusieurs officiers et soldats affirmèrent que, dans leur esprit, les instructions concernant des tirs effectués dans l'obscurité de la nuit étaient « dans l'intention de tuer »[40]. De nombreux autres soldats, cités dans l'arrêt du juge de la Haute Cour, reconnurent que toute personne qui s'introduit dans cette zone doit être abattue.

Ce qui signifie qu'entre les instructions écrites et celles données oralement aux soldats, il peut exister un hiatus considérable. Il finit par se créer des « zones grises » où la hiérarchie militaire laisse aux unités qui sont sur le terrain le soin de décider comment appliquer les instructions d'ouvrir le feu en fonction de leur propre appréciation de la situation, et s'abstient de sanctionner des comportements qui contreviennent manifestement aux ordres écrits. Le cas de la petite al-Hams et des soldats du fortin Girit ne semble pas être exceptionnel. « Il y a eu à Gaza des dizaines de capitaines R.[41]. »

Bien après le retrait de Tsahal de la bande de Gaza, des incidents du même ordre ont eu lieu mais ils n'ont pas alerté l'opinion publique israélienne comme ce fut le cas pour Imane al-Hams. Régulièrement, des

tirs sans sommations sont effectués contre tout Palestinien qui s'approche de la clôture de sécurité. Certains s'apprêtaient à déposer une charge explosive, mais d'autres voulaient juste traverser la frontière pour trouver du travail en Israël et ne portaient sur eux aucune arme ou charge explosive. Il ne s'agit pas de comportements « déréglés », « sauvages ». Ces actions découlent d'une politique définie par l'état-major. La logique dominante est que si Tsahal subit des attaques, c'est la preuve que « la dissuasion ne fonctionne plus ». Il n'y a, dans ce cas, pas de plus grande urgence nationale que la rétablir en assénant des coups très durs aux combattants palestiniens pour rétablir une image écornée.

Réoccupation de la zone A

Sharon et ses généraux prennent rapidement conscience de l'inefficacité de la politique du « levier ». Les pressions sur l'Autorité palestinienne n'ont pas empêché les attentats de se poursuivre et même de se multiplier. Entre les mois de mars et de décembre 2001, 185 Israéliens trouvent la mort, parmi lesquels le ministre du Tourisme, Rehavam Zeevi[42]. L'arraisonnement en janvier 2002 du *Karine A*, bateau transportant des armes pour les Palestiniens, accroît l'animosité envers Arafat, même si l'état-major n'a pas trouvé de preuves formelles de son implication dans cette affaire[43]. Pressée par le Premier ministre, Tsahal commence à se réorganiser en vue d'une opération de plus grande ampleur, en même temps que le Shabak améliore sa capacité de renseignement et de pénétration des groupes armés. En peu de temps, il réussit à mobiliser plusieurs milliers de collaborateurs dans les territoires occupés[44].

Au cours des trois premiers mois de 2002, 173 autres Israéliens périssent à leur tour suite à des attentats, un chiffre record pour une période aussi brève. L'entrée en zone A où les activistes ont trouvé refuge apparaît

désormais inéluctable. Les dirigeants politiques et militaires perdent tout espoir en Arafat et en viennent à se demander si Israël ne devrait pas prendre en charge directement la lutte anti-terroriste. Les militaires déclarent Arafat complice du terrorisme. Ils l'accusent d'utiliser ses services de sécurité pour des opérations terroristes et commencent à élaborer un plan de « démantèlement des infrastructures du terrorisme », ce qui implique de se préparer à envahir la zone A pour une vaste opération de nettoyage des repaires des groupes armés.

Tsahal s'y prépare. Sans hâte. La plupart des hauts gradés craignent le combat dans des zones habitées. Aman (le renseignement militaire) prédit de lourdes pertes face à la résistance qui s'organise dans les camps. Tsahal arrive à procéder à des arrestations d'activistes aux franges de la zone A. Elle avance graduellement, tétanisée par la crainte de pertes lourdes. Des incursions nocturnes dans le but d'attaquer des PC de l'Autorité palestinienne ont lieu à partir de septembre 2001. L'armée accumule l'expérience nécessaire en vue d'une incursion dans les camps de réfugiés mais son dispositif déployé en Cisjordanie est encore mal rodé pour un combat d'envergure avec les groupes armés. En février 2002, des opérations d'incursions sont effectuées à Jénine et à Naplouse pour tester la résistance des groupes armés. Plusieurs dizaines d'entre eux sont tués. Quelques jours plus tard, Tsahal entre dans Tulkarem et arrête plusieurs centaines d'activistes qui sont filmés par la télévision sans leur chemise. Cette « victoire » redonne du moral aux unités.

Le 27 mars 2002, le soir de la fête de Pessah (la Pâque juive), un attentat est commis à l'hôtel Park dans la cité balnéaire de Netanya. Un Palestinien venant des territoires occupés s'introduit dans la salle à manger de l'hôtel où il fait exploser sa bombe au milieu des familles qui célèbrent le *Seder*. 29 Israéliens sont tués et 140 grièvement blessés. C'est pour Ariel Sharon la goutte qui fait déborder le vase. Il ordonne une mobilisation importante de réservistes. Tsahal réenvahit les villes de la zone A, entre

dans Naplouse et Jénine. L'opération « Rempart » commence. C'est la bataille la plus importante livrée contre les groupes armés. Le pire – un bain de sang – sera évité, mais le nombre de maisons détruites est considérable.

L'opération s'accompagne d'attaques contre l'Autorité palestinienne. Des blindés pénètrent dans Ramallah et font le siège de la Mouqata, le quartier général de Yasser Arafat. Des bureaux gouvernementaux sont saccagés. Le général Mofaz presse le Premier ministre d'expulser le vieux leader palestinien mais, sous la pression du président des États-Unis, Sharon se limitera à l'interdire de sortie. Arafat y vivra cloîtré pendant deux ans et demi. Marwan Barghouti[45] est arrêté le 15 avril. Avi Dichter, le chef du Shabak, déclare : « Toute une génération de Palestiniens, ceux nés après la guerre des Six Jours, éprouve pour la première fois la puissance militaire réelle d'Israël[46]. » Le cycle attentats-assassinats ciblés ne cesse pas pour autant. En juillet 2002, le Premier ministre prend la décision de faire ériger un mur de protection autour de la Cisjordanie, ce qui n'est pas sans poser des problèmes. Si près de 80 % de la population israélienne approuve cette décision, son tracé déborde celui de la ligne verte pour mordre sur des terres palestiniennes et restreint les déplacements de nombreux Palestiniens.

Dans les trois mois qui suivent l'opération, 130 Israéliens sont tués (statistique qui inclut les soldats morts pendant l'opération elle-même). Le 22 juillet, Salah Shehada, un des terroristes les plus recherchés, est atteint, en même temps que 14 civils parmi lesquels 8 enfants. L'émotion est grande en Israël même[47]. Le Hamas réplique par un attentat commis une semaine plus tard à l'Université hébraïque de Jérusalem. Le 19 août 2003, un kamikaze se fait exploser dans un bus à Jérusalem, causant la mort de 23 personnes. Israël ne se limite plus à cibler les activistes. Il s'en prend aussi aux leaders politiques des organisations terroristes. Le 22 mars 2004, le cheikh Ahmed Yassine, leader du Hamas, est tué par un missile. Le 17 avril, son successeur, Abdel Aziz Rantissi, est tué à son tour.

Le nombre des attentats-suicides décline à partir de 2003, passant « d'un pic de 450 victimes […] en 2002, […] à 213 en 2003 et [à] 66 dans la première moitié de 2004[48] ». Reste à savoir quels sont les principaux facteurs qui expliquent ce résultat et en particulier quel rôle les assassinats ciblés y ont joué.

---

1. Même si aucune preuve à cette allégation n'a pu être trouvée. Si le président de l'Autorité palestinienne ne l'a pas déclenchée, il n'a pas non plus tenté de faire cesser les violences.
2. C. Enderlin, *Le Rêve brisé*, p. 317.
3. Jacob Amidror, « Israel's Strategy for Combating Palestinian Terror », *JFQ*, automne 2002, p. 120.
4. Voir le site du ministère des Affaires étrangères : hhtp://www.mfa.gov.il/MFA/terrorism
5. Yaacov Bar-Siman-Tov *et alii*, « The Israeli-Palestinian Violent Confrontation : an Israeli Perspective », p. 84-85.
6. Interview du général Moshé Yaalon, *Haaretz*, 29 août 2002.
7. A. Harel et A. Isacharoff, *La Septième Guerre d'Israël*, p. 142.
8. *Ibid*.
9. Selon l'un de ses proches, *ibid*.
10. Entretien avec un proche du général Ytzhak Eytan, le 7 mars 2006.
11. A. Harel et A. Isacharoff, *La Septième Guerre d'Israël*, p. 144.
12. Selon *ibid*., p. 152. Dans leur livre, ils notent que le général Mofaz aurait parlé de « dix cadavres », mais ajoutent-ils, selon « d'autres versions », il s'agirait de « sept cadavres ».
13. *Ibid*., p. 144.
14. Entretien avec le lieutenant-colonel G., chef d'un bataillon de parachutistes, le 17 avril 2005.
15. Voir à ce sujet, B'Tselem, « Take no Prisonners. The Fatal Shooting of Palestinians by Israeli Security Forces during "Arrest operations" », *Information Sheet*, mai 2005.
16. Entretien réalisé, le 21 avril 2006, avec le sergent N. de l'unité d'élite Sayeret Tsanhanim.
17. Entretien avec le sergent Y., le 10 avril 2005.
18. Entretien avec le sergent Y., le 25 avril 2006.
19. B'Tselem, « Take no Prisonners… ».
20. *Ibid*.
21. *Haaretz*, 8 décembre 2004.

22. A. Harel et A. Isacharoff, *La Septième Guerre d'Israël*, p. 255.
23. Noam Ohana, *Journal de guerre. De Sciences Po aux unités de Tsahal*, Paris, Denoël, 1988, p. 182-183.
24. A. Harel et A. Isacharoff, *La Septième Guerre d'Israël*, p. 429-430.
25. Littéralement « Vidou » du verbe « Lé vadé » qui veut dire « s'assurer » et Hariga « acte de tuer ».
26. Entretien avec le sergent Y., le 10 avril 2005.
27. Entretien avec le sergent N., le 21 avril 2006.
28. Entretien réalisé le 17 mai 2006.
29. A. Harel et A. Isacharoff, *La Septième Guerre d'Israël*, p. 184.
30. Entretien réalisé le 20 octobre 2005.
31. Site de *Ynet, Yediot Aharonot*, le 20 novembre 2006, et celui de B'Tselem : http://www.btselem.org/Hebrew/Statistics/Casualties.asp
32. A. Harel et A. Isacharoff, *La Septième Guerre d'Israël*, p. 375.
33. Témoignage du capitaine O., ancien officier de l'unité d'élite Shaldag (« Martin-pêcheur »), recueilli le 26 avril 2006.
34. A. Harel et A. Isacharoff, *La Septième Guerre d'Israël*, p. 117.
35. Témoignage d'un officier israélien qui a longtemps servi dans la bande de Gaza, cité par A. Harel et A. Isacharoff, *ibid*., p. 425.
36. *Ibid*.
37. *Haaretz*, 15 novembre 2005.
38. *Haaretz*, 8 janvier 2007.
39. *Ibid*.
40. Voir les articles de Yuval Yoaz, *Haaretz*, 7 et 8 octobre 2007.
41. Entretien avec Amos Harel, le 8 juin 2006.
42. Données fournies par le ministère des Affaires étrangères : http://www.mfa.gov.il/MFA/terrorism
43. C. Enderlin, *Les Années perdues*, p. 168-169.
44. S. Catignani, *Israeli Counter-Insurgency and the Intifadas*, p. 113.
45. Secrétaire général du Fatah et membre du Conseil national palestinien.
46. A. Harel et A. Isacharoff, *La Septième Guerre d'Israël*, p. 340.
47. Voir le chapitre ci-dessous sur les assassinats ciblés.
48. Selon A. Harel et A. Isacharoff, *La Septième Guerre d'Israël*, p. 200.

7

La virtuosité contre-productive des assassinats ciblés

Les assassinats ciblés ne sont pas spécifiques à la seconde Intifada. Les premières opérations israéliennes de ce type remontent à la Haganah et à la guerre d'Indépendance en 1948. Juste après le vote du plan de partage par les Nations unies, en novembre 1947, et les hostilités qui s'ensuivent, le Palmach, une unité de choc de la Haganah, avait reçu l'ordre d'éliminer des personnalités arabes[1]. La liste originelle établie incluait 23 personnalités politiques et des militaires de haut rang[2]. Ces éliminations devaient être pratiquées avec la plus grande prudence et laisser croire à des règlements de compte inter-arabes. Elles devaient se produire loin de tout lieu sacré pour les musulmans ainsi que des hôpitaux, de manière à éviter une réaction arabe trop vive. L'opération « Zarzir » (« Étourneau ») s'acheva avec la fin de la guerre d'Indépendance et la création de l'État d'Israël en 1948.

À l'été 1956, Israël éliminait le colonel Mustafa Hafez, responsable du renseignement militaire de l'armée égyptienne dans la bande de Gaza et accusé à ce titre d'avoir organisé des raids de fedayins contre des établissements agricoles israéliens. Un agent israélien, travaillant également pour l'Égypte, lui remit, le 11 juin 1956, une enveloppe bourrée d'explosifs qui le tua en même temps qu'elle tua l'agent double. L'attaché militaire

égyptien à Amman, en Jordanie, connut, quelques jours plus tard, le même sort[3]. Au début des années soixante, Israël s'en prit aux scientifiques allemands, des anciens nazis engagés par le régime égyptien pour construite des missiles de longue portée. Mais David Ben Gourion décida assez rapidement d'arrêter ce type d'opérations pour sauvegarder de bonnes relations avec la République fédérale allemande.

Ces attaques ont connu leur notoriété internationale en 1972 à la suite de l'assassinat des athlètes israéliens aux jeux Olympiques de Munich par un commando de Septembre noir. À l'exception de quelques-uns qui réussirent à s'échapper, ils furent massacrés sur le tarmac de l'aéroport de Munich. Golda Meir, alors Premier ministre d'Israël, confia au Mossad la tâche d'éliminer tous les membres du commando qui prirent part à cette sanglante opération ainsi que ses organisateurs. Une erreur du Mossad, en juillet 1973, à Lillehammer, en Norvège, l'amena à confondre Ali Hassan Salameh, un des membres les plus recherchés de Septembre noir, avec Ahmed Boushiki, un serveur marocain. Malgré les protestations qu'elles suscitèrent sur le moment en Europe, les opérations israéliennes contre Septembre noir furent considérées après coup comme un succès de la lutte anti-terroriste. D'autres responsables d'organisations palestiniennes furent éliminés notamment à Beyrouth, en avril 1973, lors d'une opération d'un commando israélien qui débarqua de nuit[4]. En 1988, Israël tuait Abou Jihad (Khalil el Wazir), commandant en second de Yasser Arafat, au cours d'une opération conduite au cœur du QG de l'OLP à Tunis. Abou Jihad était considéré comme le responsable de plusieurs attaques terroristes commises en Israël, notamment celle d'un bus, en mars 1988, à Tel-Aviv.

Pendant la première Intifada, Tsahal mit sur pied les « Mista'arvim », l'unité spéciale créée au sein de la police des frontières et dont la mission était de pénétrer dans les villes palestiniennes déguisés en civils palestiniens, hommes ou femmes, afin d'arrêter les activistes jugés dangereux[5]. Mais selon B'Tselem, de nombreux activistes qui auraient pu

être arrêtés ont été assassinés par ces forces[6]. En 1992, lors des hostilités entre Israël et le Hezbollah, le secrétaire général du Parti de Dieu au Liban sud, le cheikh Abbas Moussawi, est tué en même temps que sa femme et son fils. En octobre 1995, ce fut au tour de Fathi Shikaki, responsable du Jihad islamique, d'être assassiné à Malte. La liquidation de ce chef, jugé irremplaçable par les membres du groupe, entraîna un grand désarroi et la paralysie de cette organisation pendant de longues années. En 1996, Israël s'en prit à Yahya Ayache, dit « l'ingénieur » en raison de son savoir-faire dans la fabrication d'explosifs très puissants à partir de composants chimiques en vente libre en pharmacie et d'engrais chimiques. Le Shabak lui fit parvenir, par un de ses proches, un téléphone portable piégé.

La particularité des assassinats ciblés au cours de la seconde Intifada tient à leur caractère systématique, au nombre relativement élevé de pertes civiles palestiniennes et, enfin, à la revendication par Israël du droit de procéder à ce type d'opérations relevant, pour lui, de la légitime défense. Elles ont lieu d'abord en Cisjordanie puis, de plus en plus souvent, dans la bande de Gaza. Les opérations, limitées au début aux principaux activistes, s'étendront aux responsables politiques comme cheikh Ahmed Yassine et Abdel Aziz Rantissi, leaders successifs du Hamas. Les moyens utilisés sont divers : attaques par missiles tirés depuis des hélicoptères ou des drones, snipers, charges explosives. Cette pratique a suscité une vaste controverse portant sur la légalité et la légitimité de ce *modus operandi* au regard du droit international humanitaire.

Une légitimité contestée

De nombreux gouvernements occidentaux, dont celui des États-Unis, et des personnalités telles que le Secrétaire général des Nations unies, Kofi Anan, ont formellement condamné ce type d'opérations. En Israël même

s'est développé un vif débat. Pour l'ONG israélienne, The Public Committee Against Torture in Israel, comme pour la plupart des ONG de droits de l'homme, il s'agit d'« exécutions extra-judiciaires », au cours desquelles « les victimes sont tuées sans une procédure judiciaire équitable destinée à examiner les charges retenues contre elles »[7]. Une autre critique récurrente a porté sur le problème des « dommages collatéraux » et le nombre élevé de civils tués au cours d'opérations « pas si ciblées que cela », pour reprendre l'expression de Matti Steinberg, celui qui fut le conseiller pour les questions palestiniennes de quatre chefs successifs du Shabak[8]. Selon l'ONG B'Tselem, 386 activistes palestiniens ont été victimes d'assassinats ciblés entre le début de l'Intifada et décembre 2007, entraînant la mort de 152 non-combattants[9].

L'opération qui a fait le plus de victimes civiles est celle qui a été conduite, en juillet 2002, contre Salah Shehada, haut responsable du Hamas à Gaza, accusé par Israël d'avoir organisé 52 opérations qui ont coûté la vie à 200 civils israéliens et à 16 soldats. La bombe d'une tonne qui l'a tué a écrasé la maison voisine, faisant 14 morts innocents, parmi lesquels 8 enfants, dont sa propre fille. Le Shabak a reconnu s'être trompé dans ses évaluations, pensant que la maison d'à côté, qui a subi l'essentiel des dommages, était vide de ses habitants. Cette « bavure » a suscité une vive réprobation dans de nombreux autres pays. Elle a choqué l'opinion publique israélienne qui pourtant demeure très favorable à ce genre de représailles[10]. 27 pilotes de l'armée de l'air, parmi lesquels le lieutenant-général (réserve) Yftah Spector, ont signé une lettre adressée au chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Dan Haloutz, dans laquelle ils déclarent refuser de prendre part à des opérations aériennes au-dessus des centres de populations civiles. Au lendemain du lâcher de la bombe, Dan Haloutz fut interrogé par le quotidien *Haaretz* sur ce qu'il ressentait en tant que pilote, lorsqu'il lâchait une bombe. Il répondit : « Je dors bien […] et si tu veux savoir ce que je ressens lorsque je lâche une bombe […], une petite secousse dans

l'appareil […]. Une seconde après, cela disparaît. » Cette réponse dénuée d'empathie à l'égard des victimes civiles a contribué à renforcer les critiques contre ce type d'opérations et à donner une image négative de l'armée.

Un groupe de travail animé par le philosophe israélien Asa Kasher et le général Amos Yadlin a élaboré, plus tard, la justification morale de ces opérations qu'il préfère nommer « killings » plutôt qu'« assassination », en raison du fait que l'assassinat est l'« acte de tuer une personne en vue, sélectivement, intentionnellement et à des fins politiques (y compris religieuses) », alors que dans le cas des « killings », il s'agit plutôt d'un acte d'auto-défense[11]. Les deux auteurs développent l'idée selon laquelle les « Targeted Killings » sont légitimes dès lors qu'ils sont non pas une « vengeance » mais un acte destiné à empêcher les « bombes à retardement » (appellation désignant les personnes sur le point de commettre un attentat)[12]. Plus tard, ils ont élargi la définition de la « bombe à retardement » pour y inclure non seulement la personne chargée de se faire sauter, mais aussi toutes celles qui interviennent dans le processus de préparation de l'attentat, du chef de l'organisation aux acteurs dont le rôle est plus marginal[13]. Selon Kasher et Yadlin, l'armée israélienne doit faire tout son possible pour minimiser les « dommages collatéraux », l'objectif n'étant pas de tuer des innocents. Mais le principe selon lequel tout dommage collatéral est « moralement condamnable » est à rejeter. « Dans certaines circonstances, écrivent-ils, il est justifié de commettre une opération de prévention ciblée qui conduit à tuer des terroristes même si des dommages collatéraux sont prévisibles[14]. »

Saisie en janvier 2001 par un collectif d'ONG de droits de l'homme réclamant l'interdiction de ce mode opératoire, la position de la Haute Cour de justice israélienne n'a été rendue publique que le 14 décembre 2006 par le président de la Cour, Aharon Barak, à la veille de son départ à la retraite, soit cinq ans après le dépôt de la plainte. Cette réaction tardive est

significative de l'embarras de la Haute Cour à se prononcer sur un *modus operandi* très populaire en Israël. Dans son arrêt de 62 pages, la Haute Cour émet un jugement empreint de prudence. Elle rejette la demande de l'armée de considérer les membres des groupes armés palestiniens comme des « combattants illégaux », catégorie inexistante dans le droit international. Selon elle, ce sont des civils qui prennent part aux combats, qu'il faut traiter selon les règles du droit international humanitaire, en respectant le principe de la proportionnalité. Elle ne condamne pas, pour autant, le principe des assassinats ciblés mais fixe des limites, peu contraignantes, à la puissance publique. Selon la Cour, il ne peut être « déterminé à l'avance que toute liquidation ciblée est contraire au droit international, de même qu'il n'est pas possible de dire *a priori* que chaque meurtre ciblé soit autorisé par le droit international. La légalité de chaque assassinat doit être examinée cas par cas ». Parmi les conditions que la Cour fixe : il faut être tout à fait sûr de l'identité de la cible visée et qu'elle est « directement impliquée dans des activités terroristes » de manière systématique et non seulement sporadique. Un activiste suspect ne peut être ciblé que si son arrestation est impossible ou si elle risque de mettre en danger la vie des soldats. Toutes les précautions doivent être prises pour éviter de tuer des innocents. Toute atteinte à des civils innocents doit faire l'objet d'une enquête confiée à une commission « objective »[15].

Une arme à double tranchant

Nous ne reviendrons pas sur ces débats juridiques et éthiques amplement développés[16], mais sur l'efficacité des assassinats ciblés. Sont-ils un succès ou un échec en matière de lutte anti-terroriste ? Plusieurs écoles s'opposent. Pour certains, ils n'auraient jamais dissuadé les attentats-suicides et n'auraient fait qu'alimenter le cycle de la violence. Cette thèse

est assez bien représentée par les travaux des universitaires anglo-saxons Mia Bloom et Scott Atran. Pour Mia Bloom, le conflit israélo-palestinien avec son cycle assassinats / attaques-suicides est une « bataille sans issue ». À long terme, cette politique « va encourager plutôt que dissuader de futures attaques »[17]. Selon Scott Atran, « les actions-suicides à répétition montrent que les contre-attaques massives seules ne peuvent suffire à diminuer ni leur fréquence ni leur intensité[18] ».

D'autres, en revanche, comme Hillel Frisch, professeur à l'université Bar Ilan, défendent l'efficacité de ce mode opératoire[19]. Si ces opérations entraînent encore plus de violence et motivent davantage les insurgés palestiniens, s'interroge-t-il, pourquoi le nombre des tentatives d'attentats-suicides a-t-il décliné depuis 2003-2004 de plus d'un tiers et le nombre des attaques réussies baissé de plus de 40 % ? Selon lui, le nombre des victimes israéliennes des attentats-suicides et autres types d'attaques palestiniennes a baissé de 75 % depuis le pic des attaques de l'année 2002. Pour cet auteur, ce n'est pas le niveau de « motivation » des activistes qui est le facteur déterminant pour la sécurité des Israéliens, mais leur « capacité » à organiser et à mettre en œuvre des attentats de grande envergure. Or, d'après lui, les mesures offensives utilisées par Israël ont porté un sérieux coup à leur capacité et se sont avérées plus efficaces pour lutter contre le terrorisme que les mesures défensives comme le mur de protection ou les check-points. Ce même argument a également été défendu par l'ancien directeur du Shabak, Avi Dichter, et par Daniel Byman[20] : « Les assassinats ciblés ont effectivement porté atteinte aux capacités d'action des groupes terroristes[21]. »

S'ils ne sont pas dénués d'intérêt, ces schémas explicatifs ne donnent que des réponses incomplètes et contradictoires à la question de l'efficacité. Mia Bloom et Scott Atran ne prennent pas en considération le temps long de l'histoire, les cas de réussites avérées dans le passé. Hillel Frisch, pour sa part, ne calcule que leurs bénéfices mais pas leur coût. Il ne s'interroge ni

sur leurs effets pervers, ni sur les options politiques qui auraient permis de faire l'économie d'une escalade meurtrière pour les deux camps. Il ne démontre pas le lien de causalité entre la pratique des assassinats ciblés et la baisse du nombre des attentats-suicides. Un examen minutieux des événements survenus entre 2001 et 2004 conduit à relativiser considérablement ce point de vue exagérément optimiste.

Il s'agit, en fait, d'une arme à double tranchant. Les assassinats ciblés peuvent se révéler tour à tour efficaces ou au contraire contre-productifs. Utilisés avec retenue, ils se sont avérés dans le passé d'une redoutable efficacité. Toutes ces opérations ne furent pas pour autant couronnées de succès, tant s'en faut. Si la liquidation des membres de Septembre noir contribua à l'arrêt des actes de terreur contre les civils israéliens vivant à l'étranger, l'assassinat du cheikh Abbas Moussawi fut suivi d'une vive réplique contre l'ambassade d'Israël et la communauté juive de Buenos Aires. Deux cars explosèrent dans la capitale argentine, tuant plus de 100 personnes. En 1996, l'attentat ciblé contre Yahya Ayache fut suivi par quatre attaques simultanées contre des bus israéliens, au cours desquelles 48 civils israéliens perdirent la vie. La tentative d'assassiner Khaled Mashal[22], le chef du bureau du Hamas en Jordanie, en septembre 1997, a tourné au fiasco. Le commando du Mossad se fit prendre. Le roi Hussein de Jordanie exigea, en échange de la libération des membres du Mossad, la livraison de l'antidote capable de sauver la vie du leader du Hamas et la libération de cheikh Ahmad Yassine, emprisonné en Israël.

L'« effet boomerang » est également présent dans la seconde Intifada. Au lieu d'agir comme des opérations préventives, les assassinats ciblés ont eu, entre 2001 et 2003, un effet accélérateur de la violence aveugle des groupes radicaux palestiniens. Au cours des deux premières années de cette Intifada, ils ont coûté la vie à des centaines d'Israéliens, tués à la suite d'actions de représailles palestiniennes, elles-mêmes consécutives à des éliminations ciblées de responsables d'organisations radicales[23].

L'élimination d'un des chefs du FPLP en août 2001, Mustafa Zibri, entraîna, deux mois plus tard, l'assassinat du ministre israélien du Tourisme, Rehavam Zeevi. Surtout, l'élimination de Raad Carmi – un des chefs locaux des Tanzim – par Israël, en janvier 2002, suscita l'envoi de dizaines de kamikazes dans les villes israéliennes.

« La plus grande erreur commise par Israël… »

Ce dernier cas, très largement ignoré par le grand public, mérite qu'on s'y attarde. C'est « la plus grande erreur commise par Israël au cours de l'Intifada », dira le ministre israélien de la Défense, Benyamin Ben Eliezer, démentant l'optimisme affiché par Hillel Frisch et Avi Dichter[24]. La décision d'autoriser l'assassinat de Carmi est prise par Sharon à un moment où règne dans les territoires occupés un calme relatif, après l'annonce par Yasser Arafat d'un cessez-le-feu global le 16 décembre 2001. Mais le projet d'éliminer Carmi, activiste jugé très dangereux et auteur de plusieurs attaques sanglantes, est antérieur à ce discours du chef de l'Autorité palestinienne. Une première tentative effectuée le 6 septembre 2001 a échoué. Blessé, Carmi a réussi à échapper aux services secrets israéliens. Quelques mois plus tard, le Shabak, qui l'a à nouveau repéré, revient à la charge auprès du Premier ministre, arguant du fait qu'une nouvelle occasion s'offre de le tuer. Le projet ne fait pas l'unanimité parmi les responsables israéliens. Raad Carmi est un personnage populaire, très respecté par les Tanzim et dans son fief de Tulkarem. Des généraux comme Giora Eyland, chef de la prévision à l'état-major de l'armée, et le général Ytzhak Eytan, commandant de la région Centre, émettent des doutes sur le bien-fondé de cette opération[25]. Quant au ministre de la Défense, Ben Eliezer, il estime

que son élimination à ce moment précis risque de relancer la violence. Pourtant, lorsque la décision est mise en discussion, il n'ose pas s'opposer au Premier ministre.

Ce sont donc les « durs » qui l'emportent, en particulier Mofaz et Dichter. Séduit par le caractère ingénieux de l'opération, Sharon donne son feu vert. Le Shabak a en effet repéré le point faible de Carmi : chaque jour, à la même heure, celui-ci se rend à pied chez sa maîtresse, l'épouse d'un militant du Fatah. L'attentat a lieu le 14 janvier 2002, par une charge explosive cachée dans un mur longeant la ruelle qu'emprunte Carmi. L'opération devait se faire « sans signature » pour éviter à Israël d'être accusé d'avoir violé l'accord de cessez-le-feu. Mais le secret est vite éventé.

L'élimination de Carmi marque un tournant décisif dans le conflit israélo-palestinien. Jusque-là, seuls les groupes islamistes, le Hamas et le Jihad islamique, menaient des attentats-suicides au-delà de la ligne verte. Après la mort de Carmi, le Fatah bascule dans le « kamikazat », augmentant ainsi considérablement le potentiel terroriste à l'encontre des civils israéliens. À partir de ce moment, comme l'affirment Raviv Drucker et Ofer Shelah, Israël s'est retrouvé face aux « forces populaires, importantes et puissantes du peuple palestinien. Dans les deux mois qui ont suivi, cette guerre a coûté la vie à 200 Israéliens[26] ».

Certains pourront arguer que, de toute façon, dans le contexte de l'époque, le Fatah était voué à se joindre au Hamas : « La popularité [des attentats-suicides] était devenue telle en milieu palestinien que les mouvements non religieux, le FPLP marxiste et surtout le Fatah avaient dû y recourir à leur tour sous peine de marginalisation », note Gilles Kepel[27]. Ce genre d'argument a un caractère fortement déterministe (l'inéluctabilité de la radicalisation du Fatah) et de plus n'est pas démontrable. On peut tout aussi bien, et même mieux, démontrer que si la partie israélienne avait respecté l'accord de cessez-le-feu et repris les pourparlers en vue d'une solution durable du problème palestinien, le Fatah n'aurait pas eu de raison

de saboter une entreprise acceptée par son chef. À cette époque, l'entourage d'Arafat était convaincu que l'Intifada armée constituait une impasse. Marwan Barghouti par exemple, un des leaders du Fatah les plus populaires en Cisjordanie, était partisan du respect de l'accord de cessez-le-feu. Il avait même convaincu Raad Carmi de renoncer à commettre un attentat au motif que « le vieux n'en [voulait] pas »[28].

La machine infernale des assassinats ciblés

Le cas de Carmi et plus généralement la politique des assassinats ciblés incitent à s'interroger sur la logique des choix et sur le fonctionnement du processus de décision lorsque Ariel Sharon était Premier ministre. Chaque opération est préparée au départ par le Shabak. C'est lui qui réunit les éléments à charge contre l'activiste qu'il propose comme cible. La proposition est portée à un niveau opérationnel supérieur où l'on retrouve le chef du Shabak, le chef du renseignement militaire (Aman) et le chef du département des opérations de l'état-major. Le dossier remonte ensuite au chef d'état-major général qui le soumet au ministre de la Défense puis au Premier ministre[29]. Les conseillers juridiques de l'armée sont également amenés à donner leur avis. Pour les cas les plus sensibles, comme celui de cheikh Ahmad Yassine, le Cabinet de sécurité est réuni. La coordination opérationnelle de la mise en œuvre s'effectue au niveau des adjoints respectifs du chef de l'état-major général et du chef du Shabak. Dans tous les cas, un feu vert définitif doit être donné avant le passage à l'acte soit par le Premier ministre, soit par le ministre de la Défense. Mais cette procédure du bas vers le haut n'est pas exclusive. Elle peut également s'effectuer en sens inverse, depuis le sommet de la hiérarchie du Shabak. Son chef saisit alors le Premier ministre et le ministre de la Défense, ainsi que les hauts responsables militaires concernés, d'un projet d'attaque ciblée, sans

nécessairement passer par le commandant de région. Dans certaines circonstances, l'aval politique n'est pas donné au cas par cas mais « en bloc »[30]. Ainsi, au cours des derniers mois de lutte contre les tirs de roquettes Kassam à partir de la bande de Gaza vers les villages du sud d'Israël (2007-2008), l'armée obtient l'autorisation de procéder à des assassinats ciblés de manière préventive sur tout groupe de lanceurs[31].

Si elles doivent avoir l'aval du pouvoir politique, les décisions ne sont pas pour autant le fruit d'une évaluation rigoureuse des conséquences possibles à moyen et long terme sur le plan aussi bien sécuritaire que politique, diplomatique, humain et psychologique. Dans son analyse du processus décisionnel israélien, Charles F. Freilich, membre du Conseil national de sécurité jusqu'en 2005, décrit un système dans lequel prédominent l'improvisation, les considérations à court terme et une politique fortement réactive[32]. « J'ai suggéré, note pour sa part Matti Steinberg, de mettre en place une équipe qui examinerait non seulement les résultats immédiats attendus des assassinats, pas si ciblés que ça, mais aussi leurs conséquences sur le plan stratégique. Cette proposition a été rejetée et c'est alors qu'est intervenue l'affaire de l'assassinat de Raad Carmi, qui n'était pas à cette époque une "bombe à retardement" et qui respectait le cessez-le-feu[33]. »

Le Shabak réussit donc à imposer sa logique grâce au soutien du Premier ministre. Pour Avi Dichter, tout danger doit être systématiquement écarté : « Un terroriste est un terroriste et s'il ne commet pas un attentat aujourd'hui, il en commettra un demain[34]. » Cette approche sommaire, fondée sur la conviction d'une irréversible hostilité des Palestiniens à l'égard d'Israël, est partagée par le général Mofaz : « Dans la lutte contre le terrorisme, la seule voie, c'est la guerre jusqu'au bout. Il faut appuyer tout le temps sur l'accélérateur[35]. » S'inscrivant dans la droite ligne de la culture organisationnelle de l'armée israélienne, les deux hommes ont d'ailleurs pour devise : « Ce qui ne peut être réalisée par la force peut l'être par plus

de force[36]. » Cette conception apparue à la création de l'État d'Israël demeure toujours aussi présente malgré ses déboires successifs.

Tous les hauts responsables que nous avons interrogés en Israël ont souligné le poids déterminant que le Shabak a acquis dans la lutte anti-terroriste. Le service détient le monopole de l'instruction du dossier du terroriste présumé et fournit les avis sur la faisabilité de l'opération. Il dispose des éléments opérationnels les plus à jour sur les activités et les déplacements de la « cible ». « Avi Dichter connaissait tout dans les moindres détails. C'était lui qui proposait aux ministres la cible à éliminer, présentait les modalités de l'opération et ses conséquences pratiques. Le système décisionnel tournait en boucle fermée : c'était lui qui évaluait la menace, instruisait le dossier et mettait en œuvre la décision[37]. » Ayant été un des premiers à pressentir la préférence du Premier ministre pour ce mode opératoire, Dichter réussit à convaincre ce dernier de la capacité de ses services à mener à bien ce type d'opérations. Mais il se focalise sur les « résultats immédiats et visibles[38] ». « Dichter avait une conception purement opérationnelle des choses, presque primitive, qui était celle de la "tondeuse à gazon" : dès que l'herbe repousse, il faut la couper. Il excellait dans l'organisation opérationnelle mais il n'avait pas de vision stratégique. Il ne se demandait pas si dans certaines circonstances il ne serait pas préférable de s'abstenir d'agir pour donner une chance à l'accalmie[39]. »

En fait, ce système décisionnel fonctionne sans contrepoids. Dans le climat d'effroi qui paralyse la société israélienne au cours des années 2001-2004, toute contestation quant à l'opportunité d'un assassinat ciblé est vue d'un mauvais œil, comme une tentative d'empêcher les responsables de la sécurité de « gagner la guerre contre le terrorisme ». Aucun des autres services de renseignement – le Mossad ou Aman – n'a suffisamment de moyens de contre-expertise pour s'opposer au Shabak. Lorsqu'un officier de l'armée émet des doutes sur la fiabilité des informations recueillies par

ce service, il est contredit par Dichter qui dispose de toute la confiance du Premier ministre[40].

Le 31 juillet 2001, à Naplouse, un hélicoptère lance un missile sur un immeuble dans lequel se trouvent deux leaders du Hamas, Jamal Mansour et Jamal Salim Demoni. Cette opération est effectuée contre l'avis du chef du Aman pour qui l'assassinat de ces deux responsables politiques risque de donner d'Israël l'image d'un pays qui ne fait pas la différence entre ceux qui ont choisi la voie du terrorisme et ceux qui s'en tiennent à l'écart, Mansour et Demoni faisant, pour lui, partie de ces derniers. Le dossier d'accusation concernant Mansour comporte d'ailleurs une information selon laquelle il s'est exprimé contre la poursuite des attentats-suicides[41]. Cette exécution provoque une explosion de colère qui fait descendre dans la rue plus de 150 000 personnes pour les funérailles des deux leaders. « C'est la capacité opérationnelle qui [a dicté] la politique de liquidation d'Israël, et plus d'une fois au détriment du bon sens politique et de la vie d'innocents », notent Harel et Isacharoff[42]. Dès lors qu'un activiste est jugé « assassinable », son cas n'est plus réexaminé en fonction de son éventuelle évolution, politique ou personnelle, au regard de son engagement dans la lutte armée ou en fonction des variations du contexte politique. La logique décisionnelle n'est pas uniquement celle de la « prévention » : « Dès lors qu'un compte est ouvert, il doit être soldé », selon la formule en usage chez les responsables du service de la sécurité générale.

Le Shabak a accumulé les erreurs, se fondant sur la réussite de l'élimination des membres de Septembre noir dans les années soixante-dix, après le massacre des athlètes israéliens à Munich, et de celle de Fathi Shiqaqi, leader du Jihad islamique à Chypre. Il a sous-estimé les capacités de rétorsion des groupes armés. À cette époque, ces organisations ne pratiquaient pas d'opérations kamikazes. De la même manière, le Shabak a voulu ignorer les échecs tels que celui de l'attentat ciblé contre Yahya

Ayache, en 1996, ou celui mené contre le cheikh Abbas Moussawi, tué en 1992.

Les calculs auxquels le Shabak s'est livré en termes de coûts-efficacité ont été effectués sur la base de données incomplètes et influencées par un mode de gestion marqué par la culture organisationnelle des services de sécurité israéliens, faisant la part belle aux performances et à la virtuosité au détriment des calculs stratégiques à long terme. Ce sont ces erreurs, induites par ce que Yaakov Hasdai, un ancien colonel des parachutistes devenu professeur d'histoire à l'Université hébraïque de Jérusalem, appelle le « Bitsouïsm[43] », l'ethos de ceux qui agissent – les « Doers », qu'il oppose aux « Thinkers » qui privilégient la réflexion à long terme au détriment des problèmes urgents[44] – qui ont contribué à l'escalade meurtrière durant toute la période de septembre 2000 à 2005.

L'armée a d'emblée défendu la légitimité de ces attaques en affirmant : 1. Qu'il s'agissait non de pratiquer des représailles, mais d'empêcher la mise à feu d'une « bombe à retardement ». 2. Que l'armée choisissait l'option la moins susceptible de causer des dommages collatéraux. 3. Que ces opérations n'avaient lieu que dans les cas où la personne ciblée ne pouvait être arrêtée sans risques majeurs pour les soldats[45]. L'armée s'est efforcée, en effet, mais sans toujours y parvenir, de limiter les dommages et de circonscrire les attentats à des activistes qu'elle ne pouvait pas arrêter sans prendre trop de risques pour les soldats et pour l'environnement civil. L'opération conduite contre Salah Shehada fut reportée à plusieurs reprises pour éviter de porter atteinte à sa fille (qui fut finalement tuée). De manière générale, le Shabak et l'armée ont également préféré arrêter que tuer une personne susceptible de livrer des renseignements pouvant prévenir d'autres attentats. Mais les informations que le Shabak détient ne sont pas toujours d'une grande fiabilité. Les missiles ont des ratés. Un missile tiré vers la voiture d'un activiste recherché dévie de sa trajectoire et va se loger dans l'appartement d'une famille en train de prendre son repas. Les pilotes eux-

mêmes se trompent. Il arrive que le pilote d'un hélicoptère tire une première salve contre la voiture de l'activiste recherché et la rate de peu. Ce dernier sort de sa voiture pour aller se réfugier mais une deuxième salve est déjà tirée qui va exploser au milieu de la foule de passants qui s'est attroupée après le premier tir. Des dizaines d'erreurs de ce type peuvent être citées uniquement à partir des comptes rendus fournis par l'armée. De plus, comme les activistes ne se déplacent pratiquement qu'entourés de civils, il arrive un moment où le passage à l'acte ne peut plus être différé. La retenue finit par céder le pas au souci d'efficacité. Du coup, les efforts pour épargner les civils demeurent méconnus et ne restent que les images des victimes civiles touchées par des missiles israéliens.

L'argument de la « bombe à retardement » est quant à lui beaucoup moins convaincant. Les premiers assassinats ciblés ont lieu en novembre et décembre 2000, bien avant la vague des attentats-suicides qui commence en janvier 2001. Le premier assassinat ciblé de la seconde Intifada intervient le 9 novembre 2000 contre la personne de Hussein Abayat, un activiste des Tanzim, accusé par l'armée d'avoir organisé plusieurs attaques contre les forces de sécurité israéliennes et contre la localité juive de Gilo. Il n'est pas une « bombe à retardement ». Abayat est tué par un missile lancé par hélicoptère contre son véhicule. 2 femmes meurent dans l'attaque et 3 autres sont blessées. De plus, les assassinats ciblés ont également touché des responsables politiques. Enfin, le distinguo entre « représailles », « vengeance » et « prévention » revêt un caractère factice dans la mesure où les représailles, qui ont vocation à prévenir la répétition d'autres attentats, sont aussi un acte de vengeance.

Les responsables israéliens ont justifié les assassinats ciblés par le fait qu'il s'agissait d'opérations de « dernier recours », mais, contrairement à ce qui a été affirmé, ils ont été pratiqués à grande échelle[46]. Leur caractère systématique a conduit à porter atteinte aux intérêts politiques d'Israël, en éliminant systématiquement une partie importante du leadership palestinien

pragmatique, écartant toute possibilité d'ouvrir des négociations avec ceux des responsables susceptibles d'accepter un compromis. Déjà en 1988, l'assassinat d'Abou Jihad avait privé Israël d'un interlocuteur potentiel[47]. « Quand les assassinats ciblés éliminent ceux-là mêmes avec qui un arrangement est possible, ce sont les intérêts d'Israël qui sont atteints », note Steven R. David[48].

La fréquence de ces opérations s'accroît d'ailleurs de manière très significative après l'arrivée de Sharon au pouvoir le 6 février 2001 et coïncide avec la multiplication du nombre des actions-suicides en Israël. En 2001, 38 assassinats ciblés sont commis dont 13 pendant le seul mois de juillet. En 2002, on en compte 37, en 2003, 44, et en 2004, 41[49]. Toute proposition d'accalmie ou de cessez-le-feu apparaît comme un piège visant à permettre aux groupes armés de reconstituer leurs forces. L'échec des accords d'Oslo et la reprise de la violence dans les territoires occupés ont convaincu les Israéliens que les Palestiniens persistent, dans leur grande majorité, dans leur hostilité à l'égard d'Israël[50]. Il est donc nécessaire à leurs yeux de continuer la lutte contre les groupes armés jusqu'au moment où émergeront des dirigeants plus modérés et plus pragmatiques. Cette politique, du moins dans la bande de Gaza, aboutit à des résultats opposés. Chaque dirigeant du Hamas assassiné cède la place à un leader non moins intransigeant que lui. Chacun des deux camps alimente ainsi le cycle de violence.

L'efficacité des arrestations ciblées

Ces éléments obligent à réexaminer la question de l'efficacité des assassinats ciblés et donc le bien-fondé des décisions prises. La baisse des attentats depuis 2003-2004 est un fait indéniable. Mais plusieurs questions subsistent. La première est de savoir dans quelle mesure les assassinats

ciblés en sont la cause et ont érodé les capacités opérationnelles des groupes armés. Jusqu'à l'assassinat, en 2004, de cheikh Yassine et de son successeur Abdel Aziz Rantissi, personne n'est en mesure de se prononcer sur ce point. Les autorités militaires s'attendent à un « méga-attentat » en guise de représailles et mettent la population en garde. Mais, à la surprise générale, le « séisme » ne se produit pas. Il n'y a pas de représailles « massives ». C'est seulement à ce moment-là qu'il apparaît que la capacité du Hamas à mener des attaques-suicides est entamée. Pour quelles raisons ? Selon Dichter et Byman, l'explication réside dans l'efficacité des assassinats ciblés : les membres du Hamas passent le plus clair de leur temps à se cacher et sont contraints à des déplacements fréquents. Les communications entre eux se font plus espacées et plus risquées. Ils ne peuvent rendre visite à leurs familles sans prendre des risques considérables. De plus, les groupes radicaux ont de plus en plus de mal à remplacer leurs cadres tués dans les attaques de l'armée israélienne. Il n'est pas très facile de recruter et de former rapidement des volontaires performants pour les opérations-suicides. Les revendications du groupe insistent d'ailleurs quasiment toutes sur l'arrêt des assassinats ciblés comme préalable à une trêve de la violence[51].

Cette explication ne convainc pas. Il est peu probable qu'on puisse attribuer aux assassinats ciblés un rôle aussi déterminant. Depuis l'opération « Rempart », en 2002, ils ont lieu essentiellement dans la bande de Gaza. Or ce n'est pas de Gaza, bouclée, entourée d'une solide clôture de protection et dépourvue de communications aériennes et maritimes que partent les kamikazes, mais de Cisjordanie, à de très rares exceptions près. Dans ce cas, le lien de causalité entre les assassinats ciblés et les opérations-suicides est impossible à démontrer. On pourrait ajouter que les nombreux assassinats ciblés commis entre 2006 et 2008 contre les lanceurs de Kassam à partir de la bande de Gaza n'ont jamais fait cesser ces tirs. Qu'est-ce qui empêche alors les groupes terroristes de lancer des attentats-suicides à partir de la Judée et de la Samarie ? C'est indiscutablement le dispositif très

efficace des arrestations ciblées – et non des assassinats –, mis en place par le Shabak et l'armée, qui étouffe les groupes terroristes, ne leur laisse pas d'espace de manœuvre, de liberté de circulation et de communication.

On parle peu de ces opérations discrètes que la presse signale seulement lorsque tel leader important de telle organisation palestinienne a été appréhendé par l'armée ou lorsqu'un dérapage survient entraînant sa mort[52]. Depuis l'opération « Rempart » un tournant a été pris dans la lutte anti-terroriste. Les mentalités et les pratiques au sein de l'armée ont évolué. L'entrée dans les villes et les camps palestiniens au printemps 2002 a fait prendre conscience que ce type d'opération est réalisable avec un coût minime pour les soldats comme pour la population civile palestinienne. Tsahal se libère de ses inhibitions. La lutte en zone habitée pour arrêter les activistes et les interroger n'est plus hors de sa portée, à condition de prendre les précautions nécessaires. Tsahal multiplie les unités d'élite – les « Sayarot » (unités de reconnaissance) – dont l'objectif est d'entrer dans les villes palestiniennes pour procéder à ce type d'arrestations. Elles arrêtent jour après jour des activistes, démantèlent leurs cellules et leurs laboratoires. Le combat est porté dans le cœur des villes et des camps de réfugiés. Les arrestations se comptent par centaines puis par milliers. L'armée n'attend plus qu'un attentat se produise pour agir : « Nous les avons littéralement cueillis dans leurs lits ou dans leurs cachettes », note Moshé Yaalon, devenu chef d'état-major général en 2002[53].

Ces unités d'élite suivent un entraînement spécifique, répètent l'opération dans ses moindres détails. Elles sont placées non loin des villes palestiniennes pour leur permettre d'intervenir rapidement. Elles entrent en action à la demande du Shabak. Tsahal s'appuie sur les méthodes des groupes armés fondés sur l'attaque-surprise, le combat rapproché et la mobilité[54]. L'arrestation se fait généralement de nuit, par des unités spécialement équipées, pour utiliser l'effet de surprise mais aussi pour éviter tout contact avec la population palestinienne qui pourrait compliquer

leur tâche. Les instructions sont d'éviter de répondre à toute provocation. Lorsqu'elles se trouvent prises au milieu de jeunes Palestiniens qui leur lancent des pierres, l'ordre est de décrocher le plus rapidement possible et de faire appel à d'autres unités spécialisées dans la dispersion de manifestations. Lorsque la maison du suspect est cernée, il lui est demandé par haut-parleur de se rendre, ce que la plupart des activistes font. Certains d'entre eux refusent pourtant, sachant que le rôle très actif qu'ils ont eu dans la préparation d'attentats leur réserve au mieux une peine de vingt ans de prison, et ouvrent le feu ou tentent de s'enfuir. Peine perdue, car ce genre de manœuvre se termine le plus souvent à leur détriment. Un autre mode opératoire consiste, dans l'attente de l'arrivée chez lui de l'activiste recherché, à s'installer dans sa maison discrètement. Sa famille, s'il en a une, est réunie dans une pièce, ce qui la met à l'abri d'un échange de coups de feu.

Ces arrestations donnent lieu à des interrogatoires qui permettent d'autres arrestations. Les activistes sont obligés de se déplacer constamment et ne savent plus sur qui compter. Leurs communications sont écoutées. Le Shabak réussit même à intercepter les « courriers » mis en place par les groupes armés pour minimiser le risque d'être repérés par les écoutes téléphoniques[55]. Cette politique préventive est complétée par les check-points disséminés sur tout le territoire de la Cisjordanie et qui permettent eux aussi d'arrêter des activistes sur le chemin de l'attentat ou de compliquer sérieusement leur mobilité. Plusieurs opérations ont pu être déjouées *in extremis* grâce à la vigilance des gardes aux postes de contrôle. Le mur de protection est à prendre également en considération. Sa construction est entreprise en 2002 et il commence à remplir son rôle à partir de 2003, compliquant la tâche des organisations basées dans les villes du nord de la Cisjordanie. Les travaux récents de la Rand Corporation confirment le bien-fondé de cette approche. Les chercheurs de cette institution ont compilé des données concernant 648 groupes terroristes

recensés à travers le monde entre 1968 et 2006. Une de leurs conclusions est que les mesures à caractère policier – infiltration, renseignement, arrestations, filatures – représentent une stratégie plus efficace que la méthode militaire[56].

L'érosion des « capacités » des groupes armés : à quel prix ?

Cependant, même si les assassinats ciblés ont joué un rôle dans l'érosion des « capacités » des groupes armés, on est en droit de se poser une deuxième question : à quel prix ? Des dizaines, voire des centaines de civils israéliens, sans compter les civils palestiniens, ont péri, victimes d'une politique incapable de calculer au plus juste les capacités de rétorsion des groupes armés, privilégiant systématiquement la force, l'exploit technique et les résultats susceptibles de rassurer l'opinion publique israélienne, au détriment d'une réflexion sur la nature et les dangers de la guerre contre-insurrectionnelle. Mohammed Hafez et Joseph Hatfield, deux universitaires, auteurs d'un article intitulé « Do Targeted Assassinations Work ? », estiment que s'ils peuvent servir à prouver la détermination d'un gouvernement à lutter contre le terrorisme et à rassurer une population en colère, victime des attentats et réclamant des mesures fortes pour les faire cesser, les assassinats ciblés n'ont d'effet ni négatif ni positif[57]. Ce n'est évidemment pas notre point de vue.

Deux questions en conclusion : la première renvoie à l'efficacité relative des assassinats ciblés. Est-ce leur principe qui est à mettre en cause ou leur caractère systématique au cours de la seconde Intifada ? Les assassinats ciblés du passé – 1947 à 1970 – avaient un caractère exceptionnel et ce fait même les rendait plus effrayants. La seconde revêt

un caractère prospectif. En dépit des problèmes qu'ils posent, une démocratie comme Israël peut-elle s'en passer ? Il ne faut pas s'attendre à ce que les assassinats ciblés s'arrêtent du jour au lendemain tant que Tsahal ne trouve pas d'autre parade contre les attaques lancées sur des villages israéliens. Ils ont une valeur tactique indéniable pour prévenir une attaque imminente. Ils gardent une valeur politique non négligeable pour les dirigeants politiques et militaires du pays, qui s'en servent pour rassurer l'opinion publique, très favorable à ce genre d'actions de représailles. Ils permettent de montrer au public israélien qu'il est défendu et protégé, que l'armée ne reste pas passive face à leurs souffrances. Dans un contexte d'attaques terroristes, le soutien moral à la population représente un enjeu majeur pour les gouvernants. Il faut tout faire pour la rassurer, en prenant, s'il le faut, des mesures d'une efficacité douteuse comme, par exemple, les tirs d'artillerie sur des terrains vagues de la bande de Gaza, en 2005 et 2006, après le désengagement de l'armée, dans le but de « gêner » les lanceurs de Kassam. Ces tirs n'ont jamais fait cesser les lancements de roquettes. Ils ont parfois contribué à rassurer la population de la région Sud du pays, mais aussi causé la mort, accidentelle, de dizaines de civils palestiniens, contribuant à détériorer encore plus l'image d'Israël dans l'opinion publique internationale et offrant aux groupes armés l'occasion de recruter quelques volontaires de plus.

---

1. Zeev Schiff, « On the Origin of Targeted Assassination », *Haaretz*, 5 juin 2006.
2. Parmi les personnalités politiques à éliminer, Zeev Schiff cite le nom d'Émile Ghouri et parmi les militaires de haut rang Hassan Salameh et Abdel Khader al-Husseini.
3. Voir B. Morris, *Israel's Border's Wars*.
4. Yossi Melman, « Targeted Killings. A Retro Fashion very much in Vogue », *Haaretz*, 24 mars 2004.
5. Stuart Cohen, « "Masqueraders" in the Israel Defense Forces, 1991-1992. The Military Unit and the Public Debate », *Low Intensity Conflict & Law Enforcement*, vol. 2, nº 2, automne 1993, p. 282-300.

6. http://www.btselem.org/English/Publications/Summaries/199205_Undercover_Units.asp
7. B'Tselem, « The Assasination Policy of the State of Israel. November 2000-January 2002 », mai 2002. Voir également le site de cette ONG : http://www.stoptorture.org.il/eng/
8. Interview publiée dans le supplément de fin de semaine du quotidien *Haaretz*, le 18 juin 2008.
9. http://www.btselem.org/Hebrew/Statistics/Casualties_Full_Data.asp?Category=28&region=TER
10. Un sondage d'opinion publié dans le quotidien *Maariv*, en juillet 2001, montrait que 90 % d'Israéliens soutenaient ces opérations.
11. Asa Kasher, Amos Yadlin, « Assassination and Preventive Killing », *SAIS Review*, vol. 25, nº 1, hiver-printemps 2005, p. 44.
12. « A Military Ethics of Fighting Terror. An Israeli Perspective », *Journal of Military Ethics*, vol. 4, nº 1, 2005.
13. *Ibid*.
14. A. Kasher, A. Yadlin, « Assassination and Preventive Killing », p. 52.
15. http://elyon1.court.gov.il/Files_ENG/02/690/007/a34/02007690.a34.htm
16. Une des meilleures synthèses de ces débats figure dans l'article de David Kretzmer, « Targeted Killing of Suspected Terrorists. Extra-Judicial Executions or Legitimate Means of Defence ? », *The European Journal of International Law*, vol. 16, nº 2, 2005, p. 171-212.
17. Mia M. Bloom, « Palestinian Suicide Bombing. Public Report, Market Share and Outbidding », *Political Science Quarterly*, vol. 119, nº 1, printemps 2004, p. 61-88.
18. Scott Atran, « Mishandling Suicide Terrorism », *Washington Quarterly*, vol. 27, nº 3, été 2004, p. 67.
19. Hillel Frisch, « Motivation or Capabilitiés ? Israeli Counterterrorism Against Palestinian Suicide Bombings and Violence », *Journal of Strategic Studies*, vol. 29, octobre 2006, p. 843-869.
20. Daniel Byman et Avi Dicter, « Israel's Lessons for Fighting Terrorists and their Implications for the United States », *Analysis Paper*, nº 8, mars 2006, p. 1-15, Saban Center for Middle East Policy et Brookings Institution. Avi Dichter est l'ancien chef du Shabak (2000-2005) et l'un des principaux artisans de la politique des assassinats ciblés.
21. *Ibid*., p. 10.
22. Aujourd'hui principal leader du Hamas, réfugié à Damas. Voir Yossi Melman, « Retour sur les lieux du crime », *Haaretz*, 26 septembre 2007 (en hébreu).
23. Steven R. David, « Fatal Choices : Israel's Policy of Targeted Killing », *Ethics and International Affairs*, vol. 17, nº 1, 2003.
24. Cf. R. Drucker et O. Shelah, *Boomerang*, p. 176.
25. A. Harel et A. Isacharoff, *La Septième Guerre d'Israël*, p. 233-236.

26. R. Drucker, O. Shelah, *Boomerang*, p. 172.
27. G. Kepel, *Terreur et Martyre*, p. 121.
28. R. Drucker, O. Shelah, *Boomerang*, p. 166.
29. S. R. David, « Fatal Choices : Israel's Policy of Targeted Killing », p. 111-126.
30. « Les décisions à prendre étaient quelquefois tellement nombreuses qu'on n'avait pas le temps de procéder à un examen au cas par cas. […] L'autorisation était donnée en bloc. » Entretien avec un ancien chef du Conseil national de sécurité, le 2 avril 2008. Créé en 1999, le Conseil national de sécurité est un organisme rattaché au Premier ministre pour le conseiller sur les questions de la sécurité nationale. Il est composé de militaires de haut rang à la retraite et de hauts fonctionnaires civils.
31. Entretien avec un haut responsable du Conseil national de sécurité, le 27 mai 2008.
32. Charles F. Freilich, « National Security Decision-Making in Israel : Processes, Pathologies, and Strengths », *Middle East Journal*, vol. 60, nº 4, automne 2006, p. 643.
33. Matti Steinberg, *Haaretz*, art. cité.
34. C'est ce que le chef de la Sécurité générale répondait à ses détracteurs. Voir R. Drucker, O. Shelah, *Boomerang*, p. 173-174.
35. A. Harel et A. Isacharoff, *La Septième Guerre d'Israël*, p. 236.
36. Selon de nombreux hauts responsables de la sécurité nationale interrogés au cours de cette recherche.
37. Entretien avec un ancien chef du Conseil national de sécurité, le 31 mai 2007.
38. M. Steinberg, *Haaretz*, art. cité.
39. Entretien avec un haut fonctionnaire du Conseil national de sécurité, le 27 mai 2008.
40. R. Drucker, O. Shelah, *Boomerang*, p. 163.
41. *Ibid*., p. 161.
42. A. Harel et A. Isacharoff, *La Septième Guerre d'Israël*, p. 239.
43. *Bitsoua* signifie en hébreu « mise en œuvre », « exécution ».
44. Yaakov Hasdai, « "Doers" and "Thinkers" in the IDF [Forces de défense d'Israël-FDI] », *The Jerusalem Quarterly*, nº 24, été 1982, p. 14.
45. A. Harel et A. Isacharoff, *La Septième Guerre d'Israël*, p. 247.
46. *Ibid*., chap. 8 : « Tir en position automatique ».
47. Steven R. David, « Fatal Choices : Israel's Policy of Targeted killing », p. 1.
48. *Ibid*., p. 10.
49. http://www.btselem.org/Hebrew/Statistics/Casualties_Data.asp?Category=19
50. C. F. Freilich, « National Security Decision-Making in Israel… », p. 637.
51. Daniel Byman, « Do Targeted Killings Work ? », *Foreign Affairs*, vol. 85, nº 2, mars-avril 2006, p. 104-105, et D. Byman, A. Dicter, « Israel's Lessons for Fighting Terrorists… »,

p. 10.

52. Le livre de Noam Ohana, ancien membre de l'unité de reconnaissance des parachutistes, est un des rares témoignages portant sur ces opérations : *Journal de guerre. De Sciences Po aux unités d'élite de Tsahal*, *op. cit*.

53. Moshé Yaalon, « Israël : terroriser les terroristes », *Politique internationale*, nº 109, automne 2005, p. 69.

54. « Le siècle des guérillas », entretien avec Gérard Chaliand, *Le Monde*, 18-19 février 2007.

55. D. Byman, A. Dicter, « Israel's Lessons for Fighting Terrorists… ».

56. Seth G. Jones, Martin C. Libicki, *How Terrorist Groups End. Lessons for Countering Al Qa'ida*, p. XIII-XIV.

57. Mohammed M. Hafez, Joseph M. Hatfield, « Do Targeted Assassinations Work ? A Multivariate Analysis of Israel's Controversial Tactic during Al-Aqsa Uprising », *Studies in Conflict & Terrorism*, nº 29, 2006, p. 359-382.

8

La résilience de la démocratie israélienne

Que faut-il conclure de la guerre menée par Tsahal pendant l'Intifada al-Aqsa, dont on sait quand elle a commencé, mais dont nul ne sait si elle est terminée ? A-t-elle bien géré la lutte anti-terroriste ? Nombreux sont les experts israéliens qui y voient un succès indiscutable et la preuve qu'une démocratie peut y faire face. Dans un article assez représentatif de cette vision, Nadav Morag, de l'université de Los Angeles, en veut pour preuve la baisse du nombre des attentats contre des civils israéliens ; la bonne santé de l'économie israélienne après une période proche de l'effondrement lors de la grande vague terroriste des années 2001-2004 ; la résistance dont a su faire preuve la société israélienne dont on pouvait craindre l'effondrement ; la victoire du Premier ministre israélien, Ariel Sharon, aux élections de 2003, preuve du fort soutien que sa politique lui a valu auprès de l'opinion publique israélienne ; l'érosion du statut du président de l'Autorité palestinienne, et enfin le fait que « la réputation internationale d'Israël ne semble pas avoir été affectée de manière significative par le conflit en cours avec les Palestiniens[1] ». Pour celui qui fut l'un des plus proches conseillers du Premier ministre Ehud Olmert, ce serait même un « succès mondial », compte tenu de la quasi-disparition des attaques-suicides et du retour des

Israéliens à la vie normale, « ce qu'aucun autre État démocratique confronté au terrorisme n'a pu obtenir »[2]. Ce bilan est toutefois à nuancer.

L'échec du terrorisme

Effectivement, les organisations terroristes ne sont pas parvenues à déstabiliser la démocratie israélienne. Beaucoup de ceux qui se sont lancés dans le terrorisme espéraient peser sur le rapport de force entre eux et Israël, tablant sur la lassitude de la société israélienne à l'égard de la guerre. Mais leur calcul s'est révélé erroné. Le public israélien a résisté au choc des attentats-suicides. Il n'a pas plié et a serré les rangs autour de son Premier ministre. Les attentats-suicides ont surtout eu comme effet de durcir l'opinion publique. Ils l'ont « droitisée ». Une population qui subit des attentats par vagues successives, qui connaît tous les jours des dizaines de morts et des centaines de blessés, dont chaque famille a un parent ou ami décédé dans des conditions effroyables, ne souhaite plus qu'une seule chose : que l'armée utilise tous les moyens pour la protéger, pour faire cesser cette terreur, ce sentiment de ne plus pouvoir vivre normalement, quitte à utiliser des moyens que la morale réprouve et que des civils de l'autre bord en fassent les frais. Une partie des Israéliens en vient à demander que l'armée se comporte comme la partie adverse. « Puisqu'ils ne sont pas humains, montrons-leur qu'on est capable de faire comme eux et que tant que nous ne connaîtrons pas de répit, leurs civils n'en connaîtront pas non plus. »

Par rapport à l'époque des accords d'Oslo, une régression s'est produite de part et d'autre de la ligne verte. Alors qu'en 1997 53 % des Israéliens se disaient prêts à céder les territoires en échange de la paix, en 2002, en pleine période des attentats-suicides, cette proportion tombe à 37 %[3]. Les attentats sont vécus comme une guerre pour la survie du pays. Les

dirigeants sont sommés de fournir une réponse adéquate. Dans un système politique qui ne permet pas de majorité stable, ils sont constamment soumis à des pressions et à la surenchère sécuritaire de partis plus à droite qu'eux et des colons de la droite et de l'extrême droite religieuse.

Cette peur du terrorisme que la société israélienne a connue depuis la grande vague des attentats des années 2001-2004 l'a conduite à soutenir, dans sa majorité, une politique dure de contre-terrorisme, à accepter des mesures draconiennes au prix de pertes civiles palestiniennes, si nécessaire. Un sondage d'opinion publié dans le quotidien *Maariv*, en juillet 2001, montrait que 90 % d'Israéliens soutenaient ces opérations. En avril 2002, 90 % d'entre eux se disaient favorables à l'opération « Rempart »[4]. Un sondage effectué en juillet 2002 faisait apparaître que seulement 29 % des Israéliens interrogés déclaraient que Tsahal, au moment de la planification de ses opérations militaires, devait prendre en considération, de « manière prioritaire », le risque de tuer ou de blesser des civils palestiniens ; 44,5 % affirmaient que ce risque devait être pris en considération mais sans pour autant qu'il soit une priorité, et 24 % pensaient que ce risque ne devait pas être pris en considération[5].

Le terrorisme a affaibli les mouvements pour la paix, fait disparaître de l'ordre du jour la recherche d'une solution politique et fait oublier les souffrances des populations palestiniennes soumises aux contraintes d'un régime d'occupation durci par les attentats. Il a « droitisé » de nombreux militants et personnalités de gauche qui en sont arrivés à exécrer le manque d'humanisme de leurs interlocuteurs palestiniens, l'absence de mouvement de protestation contre les attentats aveugles et à douter non seulement de la volonté des Palestiniens de parvenir à la paix mais également de leur volonté d'accepter l'existence d'un État juif au Proche-Orient. De nombreux militants de la paix ont été stupéfaits de voir que des Palestiniens avec lesquels ils avaient milité avaient participé à des attaques contre des

Israéliens. Le terrorisme et la lutte anti-terroriste ont entraîné un phénomène de déshumanisation des deux côtés.

Cette radicalisation s'est opérée à plusieurs reprises depuis le désengagement de la bande de Gaza en 2005. Au sud d'Israël, où les villages agricoles proches de la frontière sont exposés à des tirs réguliers de roquettes Kassam, ministres et députés sont soumis aux pressions incessantes de la part de leurs habitants. Les politiques craignent non seulement une désaffection électorale mais surtout l'abandon de ces villages, qui consacrerait la victoire des groupes radicaux et mettrait fin au rêve de peuplement des régions frontalières. Tous les parlementaires s'y sont succédé pour apporter soutien, réconfort moral et bonnes paroles sur la détermination de ne pas laisser ces attaques impunies. Exaspérés par ces tirs quasi quotidiens, de nombreux habitants exigent une réplique, sans tenir compte des risques pour la population palestinienne. L'armée à son tour est soumise à de fortes pressions. Le soutien de la population lui est primordial car celle-ci fournit l'essentiel de ses effectifs, Tsahal n'étant pas, pour l'essentiel, une armée de métier.

Cette droitisation n'a toutefois pas entraîné un effondrement complet des réflexes protestataires. Une action militante en faveur de la paix et des droits de l'homme est progressivement réapparue. De nouveaux mouvements de soldats émergent. Le mouvement de refuzniks en état de léthargie retrouve un second souffle. En janvier 2002, se créée l'association Ha Ometz Lesarev (« Le courage de refuser »). 51 soldats, sous-officiers et jeunes officiers, le plus souvent de réserve, publient dans *Haaretz* une lettre dans laquelle ils déclarent refuser de servir dans les territoires occupés[6]. Trois ans plus tard, ils sont plus de 600 à la signer. L'association Shovrim Shtika est créée en 2004 par des soldats tout juste libérés de leur service pour dénoncer des actes illégaux commis par l'armée pendant cette période[7]. L'association Mahsom Watch (« Mahsom » veut dire « barrière ») est créée, en janvier 2001, par un groupe de femmes israéliennes pour

témoigner des difficultés quotidiennes des Palestiniens aux check-points[8]. Des militaires d'unités d'élite, comme la Sayeret Matkal (l'unité de reconnaissance de l'état-major, la fine fleur des combattants généralement utilisés pour des missions hors des frontières d'Israël), font également entendre leur voix. L'ancien directeur du Shabak, Ami Ayalon, et le président de l'Université al-Qods, Sari Nusseibeh, lancent une pétition en faveur de la paix. Celle-ci récoltera plus de 400 000 signatures en Israël et chez les Palestiniens. Des personnalités de gauche se mobilisent et organisent, conjointement avec des personnalités palestiniennes modérées comme Yasser Abed Rabo, l'« Initiative de Genève », un plan de paix signé le 1er décembre 2003 dans la ville de Calvin, en Suisse. En dépit des attentats, la moitié des Israéliens est restée favorable à la poursuite de négociations avec les Palestiniens[9].

Dilemmes et rôle de la Haute Cour de justice

Le terrorisme n'a pas réussi à gripper tous les mécanismes de contre-pouvoir de la démocratie israélienne. Même affaiblie par le climat créé par les attaques terroristes, la Haute Cour de justice n'est pas restée inerte. Elle a eu à gérer des dilemmes difficiles. Cette juridiction ne peut entraver les actions d'une armée qui se bat pour la sécurité de son peuple, au motif que certains modes opératoires contreviennent au droit international humanitaire, sans prendre le risque de se faire délégitimer. La lutte contre le terrorisme est un enjeu très sensible. Pourtant, elle s'est érigée plus d'une fois contre l'armée et le gouvernement. Notons d'abord que, sur le principe, elle a accepté d'exercer un « contrôle de légalité » sur les autorités militaires dans les territoires occupés, « une procédure qui est sans exemple

en droit comparé », selon le juriste Claude Klein[10]. Elle a ainsi, au grand dam de Tsahal, interdit la pratique des « boucliers humains ». Celle-ci a été utilisée la première fois par l'armée lors de l'opération « Rempart », en avril 2002. Elle était destinée à éviter de mettre en danger la vie des soldats dans des opérations d'arrestation ou de destruction des infrastructures des organisations palestiniennes. Les soldats prenaient des civils au hasard de leur progression et leur ordonnaient d'entrer devant eux dans des maisons suspectes, pour demander aux activistes de sortir les mains levées. Dans les pièces signalées comme inhabitées, le rôle de ces civils se limitait à allumer la lumière et à ouvrir les fenêtres. Quelquefois, les soldats habillaient les otages en tenue de l'armée israélienne et les faisaient passer devant eux[11]. Des unités d'élite accrochaient aux civils caméras et micros pour mieux se rendre compte de l'état des dangers. Pour éviter que les activistes ne leur tirent dessus, l'armée retenait des civils auprès d'elle dans les positions qu'elle occupait pour lui servir de protection.

En mai 2002, sept organisations de droits de l'homme parmi lesquelles B'Tselem et Adala – organisations créées par des Arabes israéliens – et l'Association pour les droits du citoyen en Israël, adressent à la Haute Cour de justice israélienne une plainte contre l'usage des boucliers humains. À la suite du décès, en août 2002, d'un civil palestinien, Nidal Abou Mouhssein, utilisé comme bouclier humain, une injonction temporaire de la Haute Cour de justice interdit cette pratique. L'armée annonce alors à la Haute Cour, en novembre de la même année, qu'elle a cessé l'usage des boucliers humains. Mais, en réalité, ce mode opératoire ne disparaît pas complètement. Le 31 août 2005, à 4 heures du matin, une force de l'armée composée de 17 soldats pénètre dans un immeuble habité situé à l'est de Hébron. Ils s'installent dans l'appartement de Mahmoud Rajabi, au 4e étage. L'opération est destinée à occuper un poste d'observation en vue d'assurer la sécurité des fidèles juifs et musulmans qui, à cette période de l'année, se rendent pour prier au Caveau des Patriarches. La famille Rajabi est évacuée,

à l'exception de ses trois fils, forcés à rester pour servir de protection contre une éventuelle attaque. Interrogé par le quotidien *Haaretz*, le commandant de la force affirma qu'ils « utilisaient les membres de la famille pour se protéger de jets de pierres et des charges explosives ». Il s'agissait d'un mode opératoire habituel destiné « à protéger la vie des soldats », précisa le commandant[12]. Le porte-parole de l'armée reconnut les faits, affirma que cette pratique était « contraire aux instructions » et annonça l'ouverture d'une enquête.

L'armée contourna l'injonction de la Haute Cour par la mise en place d'un nouveau *modus operandi*, l'« usage du voisin ». Les forces armées engagées dans des opérations d'arrestation furent habilitées à « demander » au voisin du suspect d'entrer dans sa maison pour lui signifier l'ordre de se rendre. Il leur était « interdit » d'obliger le voisin à le faire et s'il refusait, ils n'avaient pas le droit de mettre sa vie en danger. Cette procédure, expliqua l'armée, permettait d'éviter une effusion de sang. En octobre 2005, la Haute Cour, saisie à nouveau par les associations de droits des citoyens, interdit cette pratique, estimant que le choix « offert » au « voisin » n'en est pas un et que ce dernier n'est pas en mesure de résister aux pressions de l'armée. Selon le témoignage d'un combattant d'une unité d'élite des parachutistes, recueilli par B'Tselem en septembre 2005, les « voisins » n'ont pas connaissance de leur possibilité de refuser d'agir. « À aucun moment de la préparation des opérations (auxquelles j'ai participé), il ne fut fait référence aux injonctions de la Haute Cour. Personne ne nous a dit que le voisin doit obligatoirement venir de son plein gré […]. En général, il a tellement peur qu'il n'ose rien dire[13]. » Ces pratiques, a conclu le président de la Haute Cour Aharon Barak, sont contraires aux Conventions de Genève qui interdisent à une armée d'occupation d'utiliser des civils dans des opérations de combat[14]. Le chef d'état-major de l'armée, le général Dan Haloutz, traduisit cette décision par des instructions opérationnelles ordonnant le respect de l'arrêt de la Haute Cour. Mais de vives critiques

furent émises au sein des forces armées, beaucoup d'officiers et de simples soldats estimant que l'« usage du voisin » était une façon d'éviter des pertes des deux côtés, que « c'est mieux que notre gilet pare-balles en céramique ». Il reste très populaire dans les unités d'élite qui ont à procéder aux arrestations ciblées. Shaul Mofaz, le ministre de la Défense, s'insurgea contre cette décision et annonça qu'il demanderait à la Cour suprême de réexaminer sa décision, ce qu'elle ne fit pas. Les forces armées introduisirent alors l'usage de chiens, dotés de caméras, pour débusquer des suspects cachés dans des habitations. Cette nouveauté s'est pourtant accompagnée de quelques incidents graves, notamment l'attaque d'un chien contre un enfant qui, paniqué, s'était caché dans la maison.

Puis les unités ont remplacé l'« usage du voisin » par celui du bulldozer. Mai 2006, une unité spéciale se rend au domicile d'un des activistes les plus recherchés, cheikh Ibrahim Hamed, chef de la branche militaire du Hamas en Cisjordanie, tenu pour responsable d'une série d'attentats-suicides qui ont coûté la vie à 78 personnes en 2000. Après une première sommation restée sans réponse, un bulldozer s'approche de sa maison et y donne un coup de butoir qui l'ébranle sans la démolir. Cheikh Hamed sort dans l'instant en sous-vêtements et les mains en l'air.

À plusieurs reprises, la Haute Cour s'est également prononcée contre le tracé du mur de séparation entre la Cisjordanie et Israël. Dans deux arrêts, l'un du 30 juin 2004 et l'autre du 5 septembre 2005, elle a déclaré certaines portions du tracé contraires au droit international. Dans d'autres cas, elle a rejeté les requêtes qui lui étaient adressées[15]. Elle a également maintenu l'interdiction de la torture. Concernant les assassinats ciblés, elle a pris, comme on l'a vu, des positions plus mesurées, n'autorisant à y recourir que si l'arrestation de l'activiste suspect est impossible ou si elle risque de mettre en danger la vie des soldats. De plus, toutes les précautions doivent être prises pour éviter de tuer des innocents. L'armée tente parfois de contourner insidieusement ces contraintes. Mais les ONG et les médias

veillent. En novembre 2008, le quotidien *Haaretz* fit état de documents confidentiels selon lesquels le général Yaïr Naveh, commandant de la région Centre, lors de deux réunions dans son bureau les 28 mars et 21 avril 2007, a autorisé l'exécution d'un membre du Jihad islamique, Zyad Melisha, que l'unité d'élite était censée arrêter. Cette exécution fut autorisée même si l'activiste était accompagné dans sa voiture de « deux personnes inconnues tout au plus », ce qui dans le jargon de l'armée, signifie que le permis de tuer est donné même si l'activiste recherché est accompagné de civils, à condition qu'ils ne soient pas plus de deux. Cet ordre contrevient à l'arrêt de la Haute Cour signifiant qu'un assassinat ciblé n'est permis que si le suspect qui représente un danger ne peut être arrêté et que tout doit être fait pour éviter d'atteindre des civils. Le 22 avril, l'opération fut entérinée par le chef d'état-major de l'armée, le général Gaby Ashkénazy, à la condition qu'elle ne risquât pas la vie de plus d'un civil. Le suspect fut exécuté au cours de l'opération qui eut lieu le 20 juin. Interrogé par le quotidien, le général Naveh justifia sa décision par le fait qu'il ne voulait pas que ses soldats prennent des risques lors de l'arrestation d'individus dangereux[16].

Le refus de la stratégie de la terreur

Les groupes terroristes ont également échoué à entraîner Tsahal à commettre des crimes à vaste échelle. À rebours d'accusations maintes fois proférées, Tsahal n'a pas choisi la stratégie du pire, celle de la terreur, des destructions et des atrocités massives. Les forces de sécurité ont pu faire diminuer les attentats terroristes sans recourir aux méthodes de l'armée française à Alger ou de l'armée russe en Tchétchénie. Dans ce type de guerre, affirme Stanley Hoffmann, les démocraties n'auraient le « choix qu'entre s'abstenir de tout recours à la force, ou bien commettre des crimes

de guerre sur une échelle plus ou moins vaste[17] ». Abondant dans ce sens, Robert Jay Lifton affirme que les guerres anti-insurrectionnelles et les guerres d'occupation sont particulièrement susceptibles de provoquer des « atrocités systématiques[18] ». Cette règle ne se confirme pourtant pas ici.

Pendant cette seconde Intifada, Tsahal n'a pas commis de massacres, selon la définition que donne Jacques Sémelin dans son livre *Purifier et Détruire* : « Une forme d'action, le plus souvent collective, de destruction de non-combattants, hommes, femmes, enfants ou soldats désarmés », « Un processus organisé de destruction des civils, visant à la fois les personnes et leurs biens »[19]. Contrairement à ce qui a été à maintes reprises affirmé, il n'y a pas eu de crimes à « vaste échelle ». L'armée et le service de sécurité intérieure ont réussi à faire baisser le nombre des attentats-suicides de manière spectaculaire sans faire usage des méthodes employées par le général Massu à Alger. Il n'y a pas eu de villages rasés, de recours systématique à la torture[20], interdite en 1999 par la Haute Cour, de viol, de déportation de civils en masse[21].

Dans cette lutte contre les attentats terroristes, Tsahal s'est montrée plus pondérée que la population israélienne. Elle n'a pas suivi les exigences des plus extrémistes des Israéliens voulant faire payer un prix élevé à la population palestinienne. Elle s'est refusée à des dérapages graves. Il n'y a pas eu, dans les territoires occupés, de tueries comparables à celles que l'armée et les services secrets russes, par exemple, ont commises contre les Tchétchènes. Tsahal n'a pas comme eux bombardé des villages au canon. Il n'y a pas eu non plus de massacres comparables à ceux de la guerre des Balkans. La « purification ethnique » ne fait pas partie des objectifs de Tsahal.

On ne peut pas non plus mettre Tsahal sur un pied d'égalité avec l'armée américaine au Vietnam ou en Irak, dont les bombardements contre des sites civils, certes involontaires, ont provoqué des centaines de morts. Il n'y a pas eu, dans les territoires occupés, ni de My Lai ni de Haditha, ce

massacre de 24 villageois par des unités de l’armée américaine en Irak en novembre 2005.

« Rempart » : la « bataille d'Alger » n'a pas eu lieu

Contrairement à certaines idées reçues, Jénine ne fut pas la bataille d'Alger. L'opération « Rempart » menée en avril 2002 – la plus importante conduite au cours de cette Intifada en moyens engagés – est révélatrice de la ligne rouge que Tsahal s'est fixée. Lors de cette opération, Israël fut accusé par l'Autorité palestinienne d'avoir commis des « crimes de guerre ». Le chiffre de 500 civils massacrés avancé par Saëb Arakat et Jibril Rajoub, deux porte-parole de l'Autorité palestinienne, fut repris sans vérification par les médias occidentaux. C'était pure intoxication. Rony Brauman, ancien président de Médecins sans frontières, contribua à la confusion en dénonçant des « crimes de guerre » et en demandant la mise sur pied d'une commission d'enquête comparable à celle qui fut créée lors des massacres de Srebrenica qui, en 1995, avaient coûté la vie à 7 000 civils croates tués par les forces serbes[22].

Lorsque démarre l'opération « Rempart », Tsahal s'attend à de lourdes pertes et redoute les atteintes éventuelles à la population civile. Avant d'entrer à Naplouse, le lieutenant-colonel Baram réunit ses soldats de la brigade 890 et s'adresse à eux en ces termes : « Nous ne combattons pas par vengeance, mais comme des professionnels. Je veux le plus possible de terroristes avec une balle entre les deux yeux. Mais celui qui se rend ou se trouve près de femmes ou d'enfants, je vous interdis d'y toucher[23] ! » Des centaines d'hommes armés les attendent dans la casbah. Les combats à Naplouse s'avèrent aisés. En quelques jours, Tsahal en prend le contrôle. Quelque 70 militants armés sont tués ainsi qu'une famille de 8 membres dans l'écroulement de sa maison.

À Jénine, en revanche, Tsahal rencontre une forte résistance. Ses forces sont hétéroclites, mal préparées au combat en zone urbaine, ne se connaissent pas et n'ont pas l'habitude de combattre ensemble. Elles

progressent lentement, ralenties par un tir nourri de la part des militants palestiniens. Selon leurs renseignements, qui se révéleront inexacts, les unités pensent que la majorité des 14 000 habitants sont restés chez eux, ce qui provoque un certain émoi de la part de plusieurs hauts gradés qui réclament la plus grande prudence. Le chef d'état-major général, le général Mofaz, presse ses troupes d'aller de l'avant, avec plus d'agressivité. Il leur ordonne de tirer « cinq missiles anti-chars sur chaque maison avant d'y pénétrer[24] ». Le général Eytan exerce encore une fois son influence modératrice. Au cours d'une embuscade, 13 soldats sont tués. Au moment le plus critique pour eux, face à la difficulté d'avancer dans des ruelles piégées et sous le tir croisé de snipers, certains officiers de terrain demandent d'envoyer des avions F-16 lâcher des bombes. Cette demande est refusée malgré les pertes subies. Les Israéliens ne parviendront à leurs fins que grâce à l'usage extensif de bulldozers. La méthode « Boukris », du nom de l'officier qui en est l'initiateur, consiste à envoyer un bulldozer pour effectuer une percée dans le mur d'une maison. Les véhicules blindés d'assaut s'approchent ensuite au plus près pour déverser leur cargaison de soldats, évitant à ceux-ci de passer par les ruelles piégées et truffés de snipers palestiniens.

Selon l'ONG Human Right Watch, 52 Palestiniens ont été tués, dont 22 civils. Le rapport d'enquête de l'ONU, publié le 31 juillet, conclut également qu'il n'y a pas eu de massacres. L'ONG dénonce, en revanche, l'utilisation par Tsahal de « boucliers humains » et l'« utilisation d'une force aveugle et excessive »[25]. L'opération a coûté la vie à une vingtaine de soldats côté israélien. Tsahal n'a utilisé qu'une infime partie de ses capacités militaires. Elle a déployé des chars, certes, mais il n'y a pas eu d'usage massif de ce type d'armes. Les ONG ont donné, à tort, l'impression que la population était sur le point de se faire écraser sous les blindés. L'interdiction faite aux journalistes de s'approcher de la zone des combats en est pour partie responsable car cela laissait croire qu'il se préparait un

bain de sang. L'opération s'est soldée, en revanche, par des destructions très importantes d'habitations. Le fait le plus notable reste que Tsahal a rempli cette mission de manière relativement indépendante, sans tenir compte des pressions du Premier ministre et de l'opinion publique. Au temps où Ehud Barak tenait les rênes du pouvoir, l'armée défendait une ligne plus dure à l'égard des Palestiniens. Avec l'arrivée d'Ariel Sharon, la situation s'inverse : les plus durs sont les responsables politiques.

Il n'y a pas de commune mesure entre la lutte de Tsahal contre les Palestiniens et les attentats commis par les kamikazes dans les centres villes israéliens, tuant indistinctement femmes, hommes, enfants. Pour les organisations radicales en lutte contre l'État d'Israël comme le Hamas, il n'y a pas d'Israéliens innocents. Tous sont considérés comme des ennemis, et les enfants comme de futurs oppresseurs à éliminer. Dans les groupes radicaux, il n'y a pas seulement une volonté insurrectionnelle, un désir de recouvrer la souveraineté sur la Palestine dans le cadre d'un accord qui reconnaîtrait l'existence de deux États, mais l'intention, clairement affichée, de détruire l'État d'Israël. Il n'y a pas d'intention comparable du côté de l'armée israélienne. Si des brutalités et des sévices ont été commis, si de nombreux civils ont péri ou perdu leur maison sans justification sécuritaire, ces actes ne se sont pas produits dans l'intention d'éradiquer l'autre.

Même si certains d'entre eux affirment le contraire, les Palestiniens savent que Tsahal ne tire pas ostensiblement contre la population civile, qu'il ne lui est pas facile de tuer des innocents. Ils connaissent l'existence de tabous et n'hésitent pas à les exploiter. Les radicaux savent qu'il n'y a pas meilleure garantie pour leur vie que de se dissimuler parmi des manifestants pour tirer, pas meilleure protection contre une tentative de tir ciblé que se faire accompagner par un enfant. L'un d'eux, membre du Hamas de Kalkilya, organisateur de l'attentat perpétré le 1er juin 2001 à la discothèque « Dolphinarium » de Tel-Aviv, a pour habitude de s'entourer d'enfants lorsqu'il monte sur le toit de sa maison, interdisant ainsi aux

hélicoptères Apaches qui le guettent de tirer. Des snipers finiront par l'abattre[26].

Des dizaines de femmes ont volontairement joué le rôle de « bouclier humain », le 3 novembre 2006, pour extraire du siège de l'armée israélienne plusieurs activistes réfugiés dans une mosquée à Beit-Hanoun. Elles savaient que les soldats ne les faucheraient pas. La même démarche fut renouvelée le 19 novembre au camp de réfugiés de Jabalya à Gaza, lorsque des centaines de villageois se rassemblèrent autour de la maison d'Ahmed Fouad Baroud, un responsable local des Comités de résistance populaire. L'armée avait au préalable envoyé un émissaire prévenir les habitants de l'immeuble dans lequel se trouvait l'activiste palestinien que leur maison serait prise pour cible. Fort de ce préavis, l'activiste mobilisa les habitants de son quartier pour faire rempart autour de la maison. L'armée renonça à l'attaque. Le carnage commis par un canon mal réglé contre une ferme proche de Beit-Hanoun, le 8 novembre, qui tua 19 civils, entraîna les regrets du Premier ministre Ehud Olmert, une diminution significative des opérations contre les activistes armés dans la bande de Gaza et une plus grande attention aux risques de dérapages.

Tsahal des années 2000 n'est pas une armée coupée du reste du monde et insensible à la pression internationale. Depuis de nombreuses années, elle dispose de conseillers juridiques pratiquement à tous les niveaux de la hiérarchie politico-militaire, fournissant une assistance juridique sur les obligations internationales de l'État[27]. L'état-major est hanté par la crainte de se voir accuser de massacres. Il redoute qu'une bavure de grande ampleur comme celle de Qana sur le territoire libanais (une erreur de tir des canons israéliens contre le Hezbollah, pendant l'opération « Raisins de la colère » qui fit plus d'une centaine de victimes dans la population civile) ne conduise à la suspension de ses opérations. La lutte armée dans les territoires occupés se déroule sous le regard des caméras. De cela les généraux ont conscience et se méfient. Ils se savent sous la surveillance des

organisations de la société civile israélienne qui ont proliféré depuis la première Intifada. La justice israélienne, qui s'est montrée au début de la seconde Intifada très indulgente à l'égard de l'armée qu'elle ne voulait pas gêner dans ses efforts d'éradication du terrorisme, a fait preuve par la suite d'une plus grande indépendance[28]. Les généraux craignent également, et peut-être surtout, une réaction défavorable de l'allié américain. Ils redoutent un tollé international, suite à une bavure, conduisant les États-Unis à faire pression sur le gouvernement israélien pour faire cesser leurs opérations en cours, comme cela s'est produit au moment de l'attaque contre la Mouqata, le siège de Yasser Arafat à Ramallah, en 2002, ou suite à l'occupation de Jenine.

La politique des arrestations ciblées a également fait diminuer sensiblement le nombre des attentats, perturbant moins la vie quotidienne des civils. Tsahal est parvenue cette fois à déployer une stratégie moins sommaire, plus imaginative que celle qui fut la sienne pendant les deux premières années de la seconde Intifada, et qui tient compte davantage du problème de l'imbrication entre groupes armés et populations civiles.

Une « brutalisation » de Tsahal ?

L'expression « brutalisation » pour définir les comportements de l'armée israélienne pendant cette seconde Intifada n'est pas appropriée. « Brutalisation » par rapport à quand ? À quoi ? Sous la première Intifada, le comportement de certaines unités confinait à la sauvagerie, alors que les soldats risquaient peu leur vie. Des coups, des sévices et des actes de torture furent alors commis sans autre objectif qu'arrêter une insurrection qui humiliait l'armée et l'autorité israéliennes dans les territoires occupés. Si paradoxal que cela paraisse, les militaires qui ont eu à gérer la seconde Intifada ont fait preuve de relativement plus de retenue que ceux qui ont

affronté la première. Ils ont également montré plus de modération que ceux qui ont combattu lors de l'opération « Paix en Galilée ».

---

1. Nadav Morag, « Measuring Success in Coping with Terrorism : the Israeli Case », *Studies in Conflict & Terrorism*, nº 28, 2005, p. 307-320.
2. Entretien avec un ancien haut responsable du Conseil national de sécurité, le 2 avril 2008.
3. Sergio Catignani, « The Security Imperative in Counterterror Operations : the Israeli Fight Against Suicidal Terror », *Terrorism and Political Violence*, nº 17, 2005, p. 255.
4. Tamar Hermann, « Changes in Israel's Official Security Policy and in the Attitudes of the Israeli-Jewish Public Toward the Management of the Israeli-Palestinian Conflict (2000-2004) », *in* Yaacov Bar-Siman-Tov (ed.), *The Israeli-Palestinian Conflict*, p. 157.
5. Ariel Merari, « Israel Facing Terrorism », *Israel Affairs*, vol. 11, nº 1, janvier 2005, p. 229.
6. Site de l'association : http://www.seruv.org.il/defaulteng.asp. Sur les soldats contestataires, voir également Stuart Cohen, *Israel and its Army* ; Ruth Linn, « Soldiers with conscience never die… ».
7. Site : http://www.shovrimshtika.org/
8. Site : http://www.machsomwatch.org/
9. T. Hermann, « Changes in Israel's Official Security Policy… », p. 145.
10. Claude Klein, « La Cour suprême et le système judiciaire », *in* Alain Dieckhoff, *L'État d'Israël*, Paris, Fayard, 2008, p. 64.
11. Amir Bohbot, « Les transformations d'une procédure », *NRG Maariv*, 6 octobre 2006 (en hébreu).
12. Amnon Régular, « Tsahal a utilisé des Palestiniens à Hébron comme boucliers humains », *Haaretz*, 4 septembre 2005.
13. Site de B'Tselem : http://www.btselem.org/hebrew/testimonies/20050913
14. *Haaretz*, 6 octobre 2005.
15. C. Klein, « La Cour suprême et le système judiciaire », p. 64.
16. *Haaretz*, 26 novembre 2008.
17. Stanley Hoffmann, *Une morale pour les monstres froids. Pour une éthique des relations internationales*, Paris, Seuil, 1982, p. 99.
18. R. J. Lifton, « Haditha : In an "Atrocity-Producing Situation" – Who Is to Blame ? ».
19. Jacques Sémelin, *Purifier et Détruire. Usages politiques des massacres et génocides*, Paris, Seuil, coll. « La couleur des idées », 2005, p. 384 et 387.

20. Selon B'Tselem, 500 plaintes ont été déposées pour fait de torture depuis 2001. Plus récemment, en mai 2007, l'ONG publiait 73 témoignages anonymes de détenus palestiniens affirmant avoir subi des violences de la part du Shabak. Dans sa réponse, le ministère de la Justice a argué que les témoignages anonymes ne permettent pas aux autorités compétentes de vérifier ces accusations, B'Tselem, « Betakhlit Ha'issour », mai 2007. http://www.btselem.org/Download/200705_Utterly_Forbidden_heb.pdf. Au total, le nombre de plaintes pour faits de torture a quand même chuté de manière spectaculaire par rapport à la première Intifada.
21. Sur la guerre d'Algérie voir Jean-Charles Jauffret et Maurice Vaïsse (dir.), *Militaires et Guérilla dans la guerre d'Algérie*, Paris, Éditions Complexe, 2001 ; Raphaëlle Branche, *La Torture et l'Armée pendant la guerre d'Algérie*, Paris, Gallimard, 2001.
22. *Le Monde*, 19 avril 2002.
23. A. Harel et A. Isacharoff, *La Septième Guerre d'Israël*, p. 321.
24. *Ibid*., p. 326.
25. Human Right Watch, *Israël, the Occupied West Bank and Gaza Strip, and the Palestinian Authority Territories, Jenin, IDF Military Operations*. http://www.hrw.org/legacy/reports/2002/israel3/index.htm#TopOfPage
26. A. Harel et A. Isacharoff, *La Septième Guerre d'Israël*, p. 260.
27. Noam Neumann, « Hayeouts Hatsava'i Balehima » (« Le conseil juridique en temps de guerre »), *Maarachot*, nº 411, février 2007.
28. E. Gross, *The Struggle of Democracies against Terrorism*, chap. 3.

9

Incohérences stratégiques

Si les Palestiniens radicaux n'ont pas réussi à déstabiliser la démocratie israélienne, parler d'un « succès mondial » de la lutte anti-terroriste pendant les années 2001-2005 paraît cependant excessif. Une observation attentive montre un bilan plus contrasté et moins optimiste.

Il apparaît clairement que le Premier ministre et l'état-major ont engagé Israël dans cette lutte de manière inappropriée, imbus de la supériorité militaire israélienne, sans autre objectif que la victoire par les armes et sans avoir les moyens de la gérer correctement. L'armée et le Premier ministre ont, une fois de plus, sous-estimé leurs adversaires et ignoré les règles de la guerre asymétrique. C'est seulement fin 2002 que commence à se mettre en place, et uniquement en Cisjordanie, un début de réponse articulée aux attaques terroristes de grande envergure. À Gaza, ce sont les groupes armés qui ont dicté le déroulement de la lutte, sans que Tsahal réussisse la moindre riposte effective. Il n'y a eu que des réactions au coup par coup, souvent très brutales, qui n'ont apporté aucune sécurité aux colons de la Bande. La stratégie déployée fut un mélange de pression sur la population et l'Autorité palestiniennes et d'attaques, souvent mal calculées, sur les activistes armés. Les dirigeants civils et militaires ont persévéré dans la même erreur : croire que le terrorisme peut être défait par la force armée. « Plus ça change et

plus c'est la même chose », ce vieil adage ne saurait mieux convenir. L'échec est si évident qu'il conduira en 2002 le Premier ministre à accepter, non sans hésitation, la construction d'un mur de protection et par la suite le désengagement de la bande de Gaza, après avoir affirmé que « Netsarim est aussi importante que Tel-Aviv »[1].

Succès tactiques et succès stratégiques

Les groupes palestiniens ont certes essuyé de nombreuses pertes, mais leur motivation n'a pas faibli – ce qui est en soi un échec pour l'armé israélienne – et cela pour deux raisons. La première est que les groupes irréguliers n'ont pas besoin de remporter une victoire militaire, quasiment impossible, pour se réclamer d'un exploit éclatant. Il leur suffit de tenir tête, de continuer à harceler le fort, de perdurer tout simplement. C'est déjà un camouflet pour une armée puissante. Tsahal a toujours détesté se retrouver dans ce type de situation où elle n'apparaîtrait pas clairement comme le vainqueur. Les ricanements du Hezbollah ou du Hamas sur son incapacité à les vaincre sont très mal vécus dans l'armée. Deuxièmement, dans une guerre asymétrique, il faut distinguer deux types de « succès » possibles. D'une part, les « succès tactiques », obtenus dans un secteur particulier du territoire occupé ou disputé, par les seuls moyens militaires, d'une durée limitée, n'affectant qu'une partie des combattants et de la population et ne mettant pas un terme aux revendications des groupes armés. D'autre part, les « succès stratégiques », d'un niveau plus global et s'inscrivant dans la longue durée. Ce sont ces derniers qui affectent « les esprits et la volonté » non seulement des combattants mais aussi de la population qui les soutient et qui peut les décider à renoncer, de manière durable, à la violence. Or les forces de sécurité israéliennes n'ont remporté, en Cisjordanie du moins, que des succès tactiques. La motivation des groupes armés ne s'est donc pas

érodée. Selon Ytzhak Ben-Israël, professeur à l'université de Tel-Aviv, si le nombre des attentats-suicides chute à partir des deuxième et troisième trimestres 2002, suite à l'opération « Rempart », les tentatives d'attentats, elles, ont continué à augmenter pendant les deux années qui ont suivi cette opération[2]. Même si peu de volontaires réussissent à passer à travers les mailles du filet, le terrorisme n'a pas pris fin[3].

Tant que subsistera la motivation des groupes armés, les services de sécurité israéliens seront condamnés à un travail de Sisyphe, une lutte quotidienne et routinière qui, certes, réduit le terrorisme à des proportions supportables, mais ne peut espérer en venir à bout en l'absence d'une solution politique. La seule chance, pour une démocratie, d'en finir avec une insurrection de ce type est l'usage combiné de mesures défensives et coercitives à l'encontre des combattants et d'incitations positives à l'intention de la population, pour qu'elle s'abstienne de soutenir les groupes armés. Or la lutte anti-terroriste a été conduite sans qu'à aucun moment une contrepartie politique ait été envisagée. Il a fallu attendre 2008 et la reprise des négociations entre Ehud Olmert et Mahmoud Abbas pour que se dessine un renouveau du dialogue politique.

Dans Gaza, l'échec est patent. Les groupes radicaux palestiniens n'ont pas cessé leurs tirs de roquettes Kassam ou de mortiers contre les villages du sud du pays. Ces armes font relativement peu de victimes civiles mais elles ont un caractère fortement déstabilisant. Le danger politique est tel qu'il a conduit le gouvernement d'Ehud Olmert à accepter de signer, en juillet 2008, un accord d'accalmie (« Hudna ») de six mois que lui proposait le Hamas, alors qu'à maintes reprises il avait déclaré qu'il « ne négocierait jamais avec une organisation terroriste ». Si le Hamas, de son côté, l'a proposé, c'est moins par crainte des assassinats ciblés, que pour asseoir sa légitimité politique en tentant d'améliorer le sort de la population palestinienne. Cet accord permet en effet une levée du blocus israélien[4]. Mais il aura duré moins de six mois et fut d'ailleurs entrecoupé par

plusieurs tirs de Kassam auxquels le gouvernement israélien répondit chaque fois par la fermeture temporaire des points de passage.

Le peuple palestinien n'a pas cédé aux injonctions de Tsahal. L'armée n'a pas réussi à « graver dans la conscience » des Palestiniens que la violence ne servirait pas leur objectif. Sa grande faiblesse est de les avoir considérés comme un bloc homogène, alors que les clivages entre ceux qui soutenaient la violence et ceux qui pensaient – comme Mahmoud Abbas, Ahmed Qoreï et bien d'autres – qu'il s'agissait d'une voie erronée étaient manifestes. Tsahal n'a pas cherché à jouer sur ces divergences. Le colonel Itamar Yaar, successivement commandant d'une brigade de blindés en 1988 en Cisjordanie, responsable au département de la planification à l'état-major des armées, puis membre du Conseil national de sécurité de 2003 à 2008, fournit un point de vue rarement exprimé ouvertement par les militaires de haut rang : « Le grand échec de la réponse israélienne au terrorisme est d'avoir mis les notions de "terrorisme" et de "guérilla" dans le même sac. Les gens [les militaires] ne parlent jamais de guérilla mais de terrorisme. Ce sont deux choses différentes qui demandent une réponse spécifique. La guérilla s'attaque aux soldats et les terroristes à des civils. Le terrorisme peut être traité par des mesures comme les arrestations de nuit. La guérilla demande plus de temps et des règles différentes. Le fondement éthique est également différent. Pour l'Israélien moyen, il est plus commode de dire que tout ça est du pareil au même. Tous les Palestiniens seraient des terroristes ou soutiendraient le terrorisme. C'est faux et cela ne nous fait pas du bien. Si l'on refuse cette confusion, alors on est mieux à même de comprendre que les atteintes aux civils ne sont pas légitimes. Quelquefois on entend dire : "un soldat vient d'être assassiné". C'est ridicule. C'est un combattant "tué" dans une guerre. Sur ce sujet, il y a des débats dans l'armée mais pas de doctrine claire, formelle, reconnaissant cette complexité. Tsahal n'est pas ouverte à la critique. Elle n'est pas ouverte aux contacts avec la population. Elle travaille seule. Il y a un certain

provincialisme[5]. » Pour le lieutenant-colonel Moshé Madar de l'administration civile des territoires occupés, Tsahal « n'a pas appris à faire la distinction entre le grand public et les fauteurs de terrorisme […], nous avions la possibilité, que nous n'avons pas exploitée, de faciliter la vie de la population. […] Pendant toute la confrontation, nous n'avons pas trouvé le moyen de dialoguer directement avec la population en passant par-dessus la tête de l'Autorité[6] ».

L'Autorité palestinienne n'a pas plié. Arafat ne s'est pas prêté au jeu que cherchait à lui imposer Ariel Sharon – prendre des mesures très impopulaires dans un contexte de confrontation et d'arrestation d'activistes de son camp, sans aucune contrepartie. On ne peut manquer d'être frappé par l'incohérence de cette stratégie de la « pression continue ». Briser les groupes armés, « faire payer à la population un prix quotidien » et obliger l'Autorité palestinienne à combattre le terrorisme : ces trois objectifs n'étaient pas compatibles. Les dirigeants israéliens se demandent rarement ce qu'ils feraient à la place de l'adversaire, ce qu'il est réaliste de lui demander. Ce que Sharon exigeait n'était pas réaliste et n'avait rien de motivant pour Arafat. Il est assez naïf de croire que ce dernier commettrait l'erreur grossière de paraître pactiser avec cet « ennemi cruel qui étouffe la population ». Il aurait perdu très vite son reste de légitimité auprès de son peuple. Aucun avantage, aucune concession ne furent offerts à l'Autorité palestinienne en échange de la coopération qui lui était demandée : ni promesse d'un État palestinien viable, ni amélioration du niveau de vie de la population, ni aides sociales. Le Premier ministre a campé sur les positions définies par l'armée avant son arrivée au pouvoir, selon lesquelles il fallait faire payer aux Palestiniens un prix élevé non seulement sur le plan militaire mais aussi sur le plan économique[7]. Cette stratégie n'a en fait réussi qu'à galvaniser de nombreux Palestiniens qui ont préféré rejoindre les rangs des groupes radicaux, vus comme le seul recours contre l'occupation[8].

À propos d'Arafat, les responsables israéliens font souvent référence à David Ben Gourion, qui, en 1948, avait eu le courage de mettre au pas les membres de l'Irgoun Tzvaï Leumi, commandé par Menahem Begin, en coulant leur bateau, l'*Altalena*, rempli d'armes, pour leur imposer l'autorité du nouveau gouvernement israélien. Mais cette comparaison est peu pertinente. Ben Gourion luttait à partir d'une position de force. Il avait obtenu un État pour son peuple. Sa légitimité et sa popularité en Israël étaient immenses. Ce n'est pas le cas d'Arafat et de l'Autorité palestinienne, alors affaiblie, divisée et accusée de corruption. Arafat, qui jouissait, certes, d'une grande popularité, n'avait pas pour autant le contrôle de la multitude de groupes armés qui s'étaient développés au sein même de sa mouvance, le Fatah. Sharon a poussé ses exigences jusqu'à la contradiction. Tout en demandant à l'Autorité de se montrer ferme, il n'a pas manqué une occasion de l'affaiblir, et n'a pas caché son désir de mettre Arafat hors jeu.

Avec la multiplication des attentats-suicides, puis à partir de l'opération « Rempart », Tsahal n'eut de cesse de dépouiller Arafat de tous ses moyens d'action et de détruire systématiquement ses infrastructures, de menacer de le tuer ou de l'expulser. Les dirigeants israéliens ont suspecté Arafat de manière systématique, lui attribuant une « mauvaise foi inhérente », se méfiant de toute proposition de cessez-le-feu dès lors qu'elle avait son soutien, comme ce fut le cas en décembre 2001. Mais sans doute l'incohérence majeure, répétons-le, était de croire qu'il était possible de maintenir une « pression continue » sur la population civile et d'obtenir simultanément une coopération sécuritaire de la part de l'Autorité palestinienne.

La stratégie israélienne était fondée sur le postulat qu'il fallait rendre coup pour coup, « œil pour œil », écartant des approches plus nuancées, plus complexes, comme celle du bâton et de la carotte[9]. Toute ouverture,

toute proposition de paix, comme l'initiative de paix saoudienne de mars 2002, fut écartée[10].

« Notre plus grand échec… »

La stratégie de lutte anti-terroriste de Tsahal a conduit à l'affaissement quasi complet de la seule organisation capable de négocier avec Israël. Les attaques contre les forces liées à l'Autorité palestinienne ont contribué à l'éclatement de la société palestinienne, privée d'un leadership incontestable, en de multiples petits groupes souvent incontrôlables et déterminés à faire échouer toute tentative d'arrangement négocié. Le vide créé par cette quasi-liquidation a permis aux organisations radicales comme le Hamas et le Jihad islamique de se renforcer et de s'autonomiser par rapport à l'Autorité palestinienne, rendant toute négociation très compliquée. « Notre plus grand échec a été la fragmentation de la société palestinienne », explique un de ceux qui fut directeur du Conseil national de sécurité et ancien haut responsable du Mossad[11]. « La stratégie israélienne n'a pas pris en considération la nécessité de préserver des ponts avec les Palestiniens les plus pragmatiques. Elle a, par sa dimension unilatérale, gravement obéré l'avenir des relations entre les deux parties. Elle les a conduites à un niveau de méfiance et de haine jamais atteint, compliquant toute reprise d'un processus politique[12]. »

L'érosion du statut de Yasser Arafat est un échec, non un succès. Elle a en fait considérablement affaibli le chef du camp le plus disposé au dialogue et a contribué simultanément au renforcement du Hamas, le clan des radicaux les plus intransigeants et les plus hostiles à l'existence de l'État d'Israël. « Nous disons souvent : "Nous n'avons plus de partenaire." Mais c'est nous-mêmes qui avons créé cette situation et laissé s'installer l'anarchie. C'est un échec stratégique[13]. » La lutte contre-terroriste a miné

l'économie palestinienne, poussant la population à se radicaliser, alors qu'Israël aurait dû l'inciter au dialogue et la soutenir.

Un contrôle laxiste sur les unités de terrain

Une des grandes erreurs de la stratégie israélienne est d'avoir manqué à son devoir de contrôle des unités de terrain. Celles-ci, dans de nombreux cas, se sont laissées aller à des exactions, des mauvais traitements contre des civils. Ni le haut commandement de l'armée ni le pouvoir politique n'ont été suffisamment attentifs aux dérapages répétés de leurs soldats dans les territoires occupés. Par leur comportement souvent brutal, ces derniers ont contribué à endommager le tissu relationnel entre Israéliens et Palestiniens et nui aussi à la lutte anti-terroriste. La thèse des « brebis galeuses » ou des « mauvaises herbes » avancée par les porte-parole de l'armée chaque fois qu'un incident met en cause le comportement illégal de soldats à l'égard de la population palestinienne n'est pas crédible, comme le montrent les centaines de témoignages de soldats recueillis par des associations comme B'Tselem ou Shovrim Shtika, ou encore l'association Mahsom Watch.

Chaque jeune officier qui décide de punir un Palestinien sans en référer à son commandement, de lui infliger une réprimande sans qu'elle réponde à un besoin sécuritaire, accroît la haine de la population à l'égard de l'occupant. Ce type de comportement s'est produit à de nombreuses reprises. Un soir d'octobre 2005, un lieutenant des parachutistes fait irruption dans la maison de l'imam de Dir Nizam, village de Cisjordanie, le fait sortir de chez lui, le menotte, le fait monter dans son véhicule pour le déposer quinze kilomètres plus loin. L'imam doit refaire ce chemin à pied et menotté, dans la nuit. L'officier lui conseille de ne plus se livrer à des incitations à la haine contre Israël auprès de ses fidèles, comme il a

coutume de le faire. Alertées, les associations de solidarité palestiniennes portent plainte. Une enquête est ouverte et, fait assez rare, conduit à l'inculpation du lieutenant. Fait encore plus exceptionnel, le chef de bataillon de cet officier a témoigné à charge contre son subordonné.

Aux check-points, certains soldats se comportent sans égards. Mal formés à ces tâches de police, parlant mal ou pas du tout l'arabe, ils ont tendance à se conduire avec la population en despotes. Des femmes enceintes ont été retardées et ont perdu leur bébé. Certains soldats ont confisqué des clés de voiture à des automobilistes palestiniens seulement parce qu'ils roulaient dans des zones interdites ou parce que leurs chauffeurs ne s'étaient pas arrêtés à temps[14]. D'autres leur demandent de chanter, certains policiers de Magav n'ont pas hésité à lancer une grenade assourdissante dans une voiture qui ne s'était pas arrêtée à temps ou à casser le pare-brise. D'autres encore envoient des civils palestiniens vérifier des paquets suspects, contrevenant ainsi aux conventions de Genève qui interdisent de mettre en danger la population civile d'un pays occupé, au lieu d'appeler l'équipe des démineurs[15]. Quotidiennement les check-points occasionnent des frictions avec la population palestinienne. Ces soldats ont la responsabilité d'empêcher des terroristes de passer. Peu leur importe si la population en souffre, pourvu qu'on ne puisse leur reprocher d'avoir, par manque de vigilance, laissé passer un kamikaze. Livrés à eux-mêmes, ces soldats se comportent souvent en petits seigneurs locaux.

Ces comportements brutaux résulteraient, selon certains commandants, de l'absence de discipline qui règne dans ces check-points : « Il n'y a pas de discipline de fer dans les check-points, note le général Ytzhak Eytan, ancien commandant de la région Centre. Chacun fait ce qu'il veut. Les commandants se comportent comme des Tanzim[16]. » La multiplicité des points de contrôle (plus de quatre cents) rendrait leur supervision très difficile. On peut toutefois s'interroger sur la pertinence de ce type d'explication. Il semble plutôt que les politiques et la haute hiérarchie

militaire se soient longtemps désintéressés de ce problème, estimant que cette pression sur la population était le prix qu'elle devait payer tant que les attentats ne cesseraient pas. Ils ont du coup beaucoup tardé à prendre conscience des conséquences que ces comportements pouvaient avoir pour l'image de l'armée.

Précisons que ces mauvais traitements ne sont pas systématiques. Les témoignages de nombreux Palestiniens montrent que beaucoup dépend de la personnalité des responsables du point de contrôle et du type d'unité. Certains sont plus humains et accommodants. D'autres commandants interdisent formellement les comportements de ce type[17] alors que les hommes du Magav, les garde-frontières, restent fidèles à leur réputation de brutalité. L'attitude des soldats est notamment tributaire du contexte sécuritaire. Après un attentat qui a causé des pertes civiles israéliennes, les soldats en colère ont tendance à se venger sur la population, en lui faisant subir des temps d'attente plus longs.

Certains incidents ont été montés en épingle, comme l'affaire du violoniste au check-point de Beit-Iba, en Cisjordanie. La photo montrant un Palestinien en train de jouer du violon devant un officier de l'armée a fait scandale parce qu'elle renvoyait à l'image des humiliations subies par les Juifs pendant la dernière guerre mondiale. Elle fut utilisée, comme dans d'autres cas, comme un symbole du martyre des Palestiniens victimes des Juifs assimilés aux Allemands. La photo fut prise par une militante de l'association Mahsom Watch, elle-même fille d'un survivant de l'Holocauste[18]. Cette affaire donna lieu à une enquête de l'armée. Il s'avéra que l'officier avait demandé au Palestinien d'ouvrir son étui, mais que ce dernier avait joué de sa propre initiative. La militante israélienne ne put d'ailleurs confirmer avoir entendu l'officier demander au Palestinien de jouer. Quelques semaines plus tôt, le même Palestinien s'était présenté cette fois avec une guitare, l'avait sortie à la demande des soldats et avait également joué, cette fois-ci sans que personne s'en émeuve.

De nombreux actes de vandalisme ont aussi été commis, un phénomène assez courant « qui a gagné de nombreuses unités[19] ». Ainsi des soldats peu fortunés ont profité de l'opération « Rempart » pour compléter leur maigre solde. Un sous-officier distribuait des objets volés aux soldats nécessiteux. Ici encore, il faut relativiser l'ampleur de ces actes, car beaucoup de commandants d'unité sanctionnent fermement ces tentatives de se servir chez l'habitant.

Tirs de « défoulement »

Tsahal n'a pas échappé au phénomène des tirs de « défoulement » de la part de jeunes soldats. Des tirs « aveugles » en direction d'habitations sont effectués simplement par « ennui » ou pour se venger d'un attentat survenu la veille contre la population israélienne ou contre leurs camarades. Dans certains secteurs, les soldats ont comme consigne de manifester une présence militaire par des tirs sporadiques de « dissuasion ». Certains, livrés à eux-mêmes, racontent qu'il leur arrive de tirer vers des habitations, à l'instar de C., tankiste, qui a servi de novembre 2000 à novembre 2003 dans la bande de Gaza : « Pendant trois ans, j'ai aimé ce que je faisais. À Gaza, j'étais le premier à vouloir détruire des maisons. Je n'aimais pas tirer sur rien, mais tirer sur des maisons ou sur des gens, ça oui, c'était excitant […]. Le soir, avec des copains, on causait deux minutes de ce qu'on avait fait dans la journée, du style : "Alors, t'en a eus combien aujourd'hui ?"[20]. » Ce propos n'est pas exceptionnel. De nombreux témoignages de ce genre sont régulièrement fournis par les associations de soldats ou par des ONG israéliennes de droits de l'homme, relayées par la presse. Le sergent E. a effectué ses trois ans de service militaire, de 1999 à 2002, dans la bande de Gaza, dans l'unité Guivati : « Nous sommes amenés à effectuer des tirs de réglage de nos fusils. C'est indispensable. Certains parmi nous n'ont pas

hésité à viser le toit de maisons. On pourrait tirer dans le sable. Mais certains trouvent plus approprié de tirer sur un objet saillant, dans une région où le terrain est plat à perte de vue : le toit d'une maison, une antenne, un objet quelconque posé au-dessus de la maison. On ne le fait pas pour blesser. Mais c'est une dégradation véritable de nos modes d'action[21]. » Ces soldats livrés à eux-mêmes, qui reconnaissent chercher à tromper leur ennui pendant les heures prolongées de guet à proximité de zones habitées, sont rarement réprimandés et, quand une enquête est ouverte, la plupart d'entre eux a tendance à fournir des rapports mensongers sur les prétendus « tirs ennemis » ou à inventer d'imaginaires menaces[22].

Ces tirs de défoulement ne se limitent pas aux soldats du rang. Des commandants d'unité s'y adonnent également. De retour d'une période de classes effectuées au sud de la bande de Gaza, un bataillon de combattants rentre à pied vers sa base sur une route située à proximité des villes de Rafah et Khan Younès. En chemin, leur commandant, le lieutenant-colonel Adam Zusman, tout à son bonheur d'avoir mené à bien sa mission, leur ordonne d'effectuer un « tir de dissuasion » en direction des habitations civiles. Des centaines de cartouches sont tirées. Les citoyens palestiniens déplorent la mort d'un jeune homme de 15 ans. Le chef de bataillon sera jugé deux ans plus tard, début juillet 2005, par une cour de discipline et recevra un simple blâme pour avoir ordonné un tir « illégal » et mis inutilement ses soldats en danger. La police militaire affirmera ne pas être en mesure d'établir un lien entre ces tirs et la mort du jeune Palestinien, considérant que les témoignages recueillis au sein de la population palestinienne étaient trop contradictoires pour aboutir à une mise en accusation du lieutenant-colonel. Le comportement de ce dernier fut très critiqué par ses pairs. Le juge du tribunal militaire recommanda toutefois de ne pas entraver le développement de sa carrière et, de fait, le chef d'état-major de l'armée Dan Haloutz accepta qu'il soit promu au grade de colonel[23]. Cette attitude est révélatrice de l'état d'esprit qui domine au sein

de la haute hiérarchie de l'armée et de l'étendue des libertés que certains militaires prennent avec le code éthique.

Le 26 juillet 2007, une patrouille de la brigade Kfir se fait déposer en hélicoptère près du village de Daharya en Cisjordanie. Son chef, le lieutenant Kobi Guigui, donne l'ordre d'arrêter un taxi palestinien et le réquisitionne. Puis ils s'en vont faire un tour sans objectif précis. De retour, ils s'arrêtent devant un jeune Palestinien de 18 ans, ouvrier d'une entreprise de céramique. Un des soldats lui tire dessus et le blesse. La patrouille prend la fuite. L'incident s'ébruite très vite dans le village. Le commandant de la brigade se rend immédiatement sur les lieux. Une enquête est ouverte. Les soldats, sous l'impulsion de leur lieutenant, font état d'une agression imaginaire dont ils auraient été l'objet. Mais l'enquête ne tarde pas à révéler la vérité. Le lieutenant, principal accusé, affirma avoir voulu entreprendre une « opération d'arrestation » du type de celles que font les unités d'élite. Il est condamné à quinze mois de prison ferme. L'enquête réalisée sur cette brigade par la journaliste Ilana Dayan pour son émission *Uvda*, sur la 2e chaîne de télévision, montre que ce type d'abus n'est pas uniquement le fait de « Mauvaises herbes » (titre de son reportage).

Le 7 juillet 2008, près du village de Nilin, en Cisjordanie, lieu d'une manifestation contre la barrière de sécurité, un manifestant palestinien est arrêté par des soldats du bataillon 17 des forces blindées. Sur ordre de leur chef, le lieutenant-colonel Omri Burberg, un des soldats tire, à un mètre et demi de distance, une balle enrobée de caoutchouc sur le pied du manifestant bâillonné et tenu par le lieutenant-colonel. L'officier veut punir le Palestinien pour avoir manifesté. La scène est filmée par une jeune Palestinienne avec une caméra vidéo mise à la disposition des villageois par l'ONG B'Tselem, pour capter les actes de violence commis à leur encontre par des soldats ou des colons. Le Palestinien, âgé de 27 ans, s'en sort avec une éraflure sur le gros orteil[24]. L'acte est condamné par Ehud Barak, le ministre de la Défense. Le procureur général de l'armée ordonne

l'ouverture d'une enquête. Après de multiples tractations, le chef d'état-major général Gaby Ashkénazi démet l'officier de ses fonctions dans l'armée. Le procureur général de l'armée, le lieutenant-général Avihaï Mandelbit, affirma qu'il n'y avait pas lieu d'ouvrir une procédure pénale, qu'il s'agissait seulement d'un « acte incorrect »[25]. Ce cas soulève une question majeure : aurait-il été porté à la connaissance du public si la scène n'avait pas été filmée ?

Parfois des crimes de sang-froid ont été commis. Ce phénomène est, dans l'état actuel des connaissances, relativement peu répandu et ceux qui s'y sont livrés ont été châtiés. Un des cas les plus graves s'est produit le 30 décembre 2002. Quatre policiers de Magav, presque tous âgés de 20 ans, en service près de Hébron, font monter dans leur Jeep un jeune Palestinien de 17 ans. Ils le passent à tabac et le poussent hors du véhicule alors qu'il roule à 70 kilomètres à l'heure. Le jeune Palestinien est tué sur le coup. Sa famille porte plainte et l'enquête de « Metsah » (acronyme pour « police militaire d'investigation ») conclut à la responsabilité des quatre policiers. Les accusés avouèrent avoir agi par vengeance après que leur unité eut fait l'objet d'un attentat qui s'était soldé par la mort de quatre des leurs. En 2005, le tribunal civil condamna le chauffeur de la Jeep à quatre ans et demi de prison pour avoir pris part à l'acte sans pour autant l'avoir initié[26]. Un autre fut condamné à six ans et demi de prison. Le procès des deux derniers accusés eut lieu en septembre 2008. Le procureur requit vingt ans de prison pour celui qui était considéré comme l'« âme vivante » de ce crime[27].

Action et inaction de la justice

Ces excès – tirs injustifiés, brutalités – ont donné lieu à de nombreuses inculpations. Mais le nombre de soldats sanctionnés paraît relativement faible. De septembre 2000 à février 2007, 239 dossiers ont été instruits par

la police militaire suite à des échanges de coups de feu ; 30 ont donné lieu à des actes d'accusation et 16 d'entre eux ont conduit à des condamnations. 427 dossiers ont été instruits par la police militaire suite à des violences sur des civils palestiniens. 35 ont donné lieu à des actes d'accusation et 33 d'entre eux ont conduit à des condamnations[28]. Jusqu'en 2000, la mort de tout civil palestinien non combattant déclenchait l'ouverture automatique d'une enquête de Metsah. Au début de la seconde Intifada, le procureur général de l'armée, le lieutenant-général Menahem Finkelstein, affirma que compte tenu du changement de contexte, devenu celui d'un « conflit armé d'une ampleur moindre qu'une guerre », l'ouverture d'une enquête n'aurait lieu que sur décision du procureur de l'armée, qui jugerait de son opportunité en fonction de l'enquête de commandement[29]. Mais selon de très nombreux témoignages recueillis au sein même de l'armée, ces enquêtes internes sont loin de constituer un modèle d'impartialité. Les commandants, mis à part une minorité d'entre eux, couvrent le plus souvent leurs soldats passibles de poursuite au motif qu'« il faut protéger les soldats qui se battent au péril de leur vie pour empêcher des attentats ». La solidarité joue à fond. On ne laisse généralement pas un soldat faire face seul à des poursuites, surtout s'il n'a fait qu'agir selon les instructions qui lui ont été données.

Ce réflexe de protection n'est pas propre à l'armée israélienne. On le constate dans toutes les armées des pays démocratiques. Il faut que les actes de violence aient été portés à l'attention des médias ou soient particulièrement choquants pour que la sanction tombe. Les enquêtes conduites par la police miliaire sont elles-mêmes sujettes à caution. Elles sont ouvertes le plus souvent avec beaucoup de retard. Les enquêteurs, dont très peu parlent l'arabe, ont du mal à retrouver les témoins. Dans de nombreux cas, la population se refuse à toute coopération, soit par peur, soit parce que les familles ne veulent pas exhumer le corps de leur proche.

Cette situation a amené des parlementaires à demander que les enquêtes de l'armée fassent l'objet d'un contrôle plus sérieux. En 2005, la commission des Affaires étrangères et de Sécurité de la Knesset s'est saisie du problème, et son président, Yuval Steinitz, député du Likoud, parti d'Ariel Sharon à cette époque, a sévèrement critiqué la manière dont les enquêtes de l'armée étaient conduites. La commission a épinglé les défaillances de la « culture d'enquêtes de Tsahal » et la grande tolérance à l'égard de ceux qui dissimulaient des faits pour empêcher les enquêtes d'aboutir[30]. Pour Yossi Sarid, alors député de Meretz, ces enquêtes doivent être menées par des responsables civils et non par les responsables de l'armée. Plus compréhensif à l'égard de l'armée, Ran Cohen, député du même parti et colonel de réserve, a recommandé que l'armée constitue une commission composée de militaires n'appartenant pas à la même unité que le soldat sur qui porte le soupçon de violation des règles éthiques. Ces demandes n'ont été suivies d'aucun effet.

Au total, un bilan se juge au regard des objectifs poursuivis, des attentes et des espoirs. Au cours de la seconde Intifada, les deux parties se sont gravement sous-estimées. Les groupes armés ont cru que la société israélienne s'effondrerait au premier coup de boutoir, qu'elle ne supporterait pas de subir des pertes, qu'elle ne voudrait plus prendre le risque de voir mourir ses enfants. Les dirigeants civils et militaires israéliens, de leur côté, ont pensé que la société palestinienne et ses leaders étaient sur le point de s'effondrer sous la pression militaire et économique. La seconde Intifada n'a fait ni vainqueur ni vaincu, mais bien deux vaincus, Israël et l'Autorité palestinienne. Et peut-être un vainqueur, le Hamas…

---

1. R. Drucker et O. Shelah, *Boomerang*, p. 364.
2. Ytzhak Ben-Israël, « Un modèle tri-dimensionnel d'explication de l'apparition des attentats-suicides », *in* Hagaï Golan et Shaoul Shaï, *A Ticking Bomb. Encountering the*

Suicide Terror, Tel-Aviv, Maarachot, 2006, p. 9-46 (en hébreu).

3. Plusieurs attentats ont eu lieu depuis 2006 : le 17 avril 2006, 6 personnes ont été tuées par un kamikaze à Tel-Aviv ; 3 autres à Eilat, le 29 janvier 2007, par un Palestinien parti de la bande de Gaza ; le 4 février 2008, une femme de 73 ans est tuée à la suite d'un attentat perpétré par un kamikaze qui s'est fait exploser dans un centre commercial à Dimona ; en mars 2008, un Palestinien ouvre le feu sur des étudiants dans une Yeshiva à Jérusalem, tuant 8 d'entre eux ; le 2 juillet 2008, 3 personnes sont tuées dans un attentat à la pelleteuse commis en plein centre de Jérusalem ; un autre attentat commis le 21 juillet ne fait que des blessés. Selon les données fournies par l'actuel directeur du Shabak, Yuval Diskin, 36 Israéliens ont été tués par des attaques terroristes, au cours de 2008, contre 13 pour 2007. Voir le site de *Ynet*, le 31 décembre 2008 : www.Ynet.co.il/ext/comp/articleLayout/
4. Voir le témoignage du colonel Nir Peres, chef de l'administration de la coordination et des contacts avec les civils palestiniens de Gaza de 2005 à 2008, *Haaretz*, 4 août 2008.
5. Entretien réalisé le 2 avril 2008.
6. A. Harel et A. Isacharoff, *La Septième Guerre d'Israël*, p. 438-439.
7. Selon l'expression de chef d'état-major général-adjoint, Moshé Yaalon, cité dans R. Drucker et O. Shelah, *Boomerang*, p. 83.
8. Yaacov Bar-Siman-Tov *et alii*, « The Israeli-Palestinian Violent Confrontation : an Israeli Perspective », p. 90.
9. Yaacov Bar-Siman-Tov *et alii*, « The Israeli-Palestinian Violent Confrontation : an Israeli Perspective », p. 93.
10. Ou comme celle des artisans de l'« Initiative de Genève ».
11. Entretien le 2 avril 2008.
12. *Ibid*.
13. Entretien avec le général de réserve Shlomo Brom, chercheur à l'Institute for National Security Studies de l'Université de Tel-Aviv, le 2 avril 2008.
14. Shovrim Shtika, http://www.shovrimshtika.org/
15. A. Harel et A. Isacharoff, *La Septième Guerre d'Israël*, p. 432.
16. *Ibid*., p. 433.
17. Le lieutenant-colonel G., chef de bataillon parachutiste, a condamné aux arrêts de rigueur deux de ses soldats qui avaient brisé le pare-brise d'une voiture qui ne s'était pas arrêtée au point indiqué. Entretien réalisé le 17 avril 2005.
18. Ruthie Ginsburg, « Framing, Misframing, and Reframing. The Fiddler at Beit-Iba Checkpoint », *in* Elisabeth Marteu (éd.), *Civil Organizations and Protest Movements in Israel. Mobilizations Around the Israeli-Palestinian Conflict*, Palgrave Macmillan, 2009.
19. A. Harel et A. Isacharoff, *La Septième Guerre d'Israël*, p. 430.
20. Témoignage publié par Shovrim Shtika et repris par *Le Monde*, 23 juin 2005.
21. Entretien réalisé le 20 octobre 2005.

22. A. Harel et A. Isacharoff, *La Septième Guerre d'Israël*, chap. 13.
23. Amos Harel, *Haaretz*, 31 juillet 2005.
24. http://www.btselem.org/hebrew/Firearms/20080721_Nilin_Shooting.asp
25. Amos Harel, *Haaretz*, 7 août 2008.
26. *Haaretz*, 22 septembre 2005.
27. *Haaretz*, 30 septembre 2008.
28. Données fournies par le procureur général de l'armée, le lieutenant-général Avihaï Mandelbit, au cours d'une audition devant la commission des Lois de la Knesset, protocole nº 140, 14 février 2007.
29. Sa position fut avalisée par la Haute Cour de justice, cf. A. Harel et A. Isacharoff, *La Septième Guerre d'Israël*, p. 427.
30. Voir l'article de Gidéon Alon, *Haaretz*, 28 février 2005.

Conclusion

Le seul ennemi capable de défaire Tsahal…

Soixante ans d'expérience de lutte contre le terrorisme : bien peu de choses paraissent avoir changé dans les schémas de pensée de l'armée israélienne depuis la création de l'État d'Israël. Face à une menace terroriste ou à une insurrection, qu'elle soit armée ou désarmée, Tsahal met en œuvre le même type de riposte, la « riposte disproportionnée », frappant à la fois combattants et non-combattants quand il n'est pas possible de frapper l'un sans toucher l'autre, avec une certaine démesure calculée, tout en s'efforçant d'éviter de déraper dans un crime à vaste échelle.

Ce type de réaction n'est pas spécifique à la seconde Intifada, comme on l'a cru un moment. Certes, son application peut varier en fonction du contexte, des Premiers ministres en place, de la personnalité des dirigeants de l'armée. Mais ces variations sont généralement de faible effet. Pratiquement tous les Premiers ministres et les ministres de la Défense, qu'ils soient de gauche ou de droite, ont soutenu le principe d'une réaction brutale et « disproportionnée » à une attaque terroriste ou à une insurrection : Ben Gourion dans les années cinquante, Begin pendant la guerre du Liban, Rabin pendant la première Intifada, Sharon pendant la seconde. Barak, engagé dans des négociations avec l'Autorité palestinienne, y était plus réticent mais n'a pas su imposer sa volonté à l'armée. Seule la politique des arrestations ciblées en Cisjordanie pendant la seconde Intifada

déroge à ce principe par son caractère discriminant et constitue un succès tactique indiscutable.

La riposte disproportionnée est, on l'a vu, un élément essentiel de la culture stratégique d'Israël. C'est un ensemble de croyances, d'attitudes et de pratiques concernant l'usage de la force, auquel ont adhéré pratiquement tous les dirigeants civils et militaires d'Israël. C'est ce que Pierre Bourdieu appellerait un « habitus »[1]. Elle renvoie à l'identité que les Israéliens se sont forgée, à leur manière de se situer dans un espace géographique qui leur est largement hostile, à leur perception de la menace, à leur angoisse pour leur existence, à leur crainte de ne pouvoir compter que sur eux-mêmes. Elle est le reflet de ce mélange de sentiment de puissance et de grande vulnérabilité qui a conduit l'armée à utiliser des moyens surdimensionnés par rapport à la menace réelle. C'est à la fois une manière d'être et de se défendre contre une agression extérieure. C'est une réaction réflexive faisant l'objet d'un large consensus dans le pays : « Si nous sommes attaqués, alors nos agresseurs doivent savoir qu'ils payeront le prix fort pour leur agression. » Tout le reste passe au second plan : l'efficacité d'une pareille vision, le prix pour eux de cette réaction, les atteintes aux civils de l'autre bord, les dégâts faits à leurs relations avec le monde arabe et avec leurs alliés occidentaux, la dégradation de leur image dans le monde, la déligitimation, *in fine*, de leur propre combat.

Tsahal n'a pas pris, ou n'a pas voulu prendre, conscience que cette stratégie était valable dans un conflit classique, pas dans une guerre asymétrique, contre des groupes irréguliers. Elle n'a jamais reconnu son inadéquation à ce type de conflit, que ses experts nomment de « basse intensité ». Contrairement aux autres armées, américaine, britannique et française, elle n'a pas vraiment cherché à s'adapter aux contraintes de la guerre asymétrique, sauf pour améliorer son renseignement et ses capacités militaires. Il n'y a jamais eu dans Tsahal de doctrine de « guerre au sein des populations ». Elle paraît un peu déconnectée de ces débats doctrinaux qui

ont agité les états-majors des pays occidentaux ces dernières années. A-t-elle même d'ailleurs une stratégie de lutte contre-insurrectionnelle ? Au cours d'une conférence donnée au début de l'année 2003, le lieutenant-général Aviv Kohavi, commandant des troupes parachutistes au début de la seconde Intifada, affirmait que, lorsque celle-ci avait éclaté, l'armée n'avait « ni de doctrine ni de techniques adéquates pour le combat de faible intensité en zones urbaines peuplées[2] ». Il n'y a pas eu de réflexion organisée sur les mécanismes complexes de la guerre asymétrique, ni sur la manière de gérer des objectifs qui peuvent s'avérer contradictoires. Il n'y a pas eu de pensée rigoureuse sur l'articulation entre les objectifs et les modes opératoires, pas de réflexion construite sur les conséquences de l'usage de telle ou telle arme, des effets de tel ou tel type d'opération. Selon celui qui fut un des hauts responsables de la lutte anti-terroriste au Conseil national de sécurité, « il n'existe pas en Israël une stratégie écrite de guerre contre le terrorisme. La stratégie n'est ni claire ni cohérente, dépendant trop des positions idéologiques des décideurs et de la situation politique en Israël. Trop d'importance est accordée à l'oral, à la parole. La stratégie se préoccupe de ce qui est arrivé hier et de ce qui se passera demain. Nous avons besoin d'une stratégie organisée et les leaders politiques ont du mal à prendre des décisions à long terme en raison de l'équilibre des forces politiques interne à Israël qui ne facilite pas une telle démarche[3] ». La persistance de ces réflexes contraste avec sa souplesse et sa capacité d'adaptation dans un conflit classique, armée contre armée, comme celui de la guerre des Six Jours. Face au conflit asymétrique, elle n'a pas fait preuve de beaucoup d'imagination.

Aucune leçon ne paraît avoir été tirée des expériences passées, que ce soit la guerre d'Algérie, du Vietnam ou d'Afghanistan, mais également et surtout celles d'Israël qui fut pourtant lui-même, à l'époque du mandat britannique, dans le rôle du « faible » qui damnait le pion au « fort » à l'aide de moyens qui poussaient ce dernier à la faute[4]. Nul ne semble avoir

lu ou relu les écrits de Menahem Begin, pourtant d'une brûlante actualité, évoquant son combat contre les Britanniques dans les années 1946-1948 pour montrer comment la répression d'une révolte « finit par affaiblir le prestige d'un régime colonial vivant sur le mythe de sa toute-puissance. Chaque attaque qu'il ne peut prévenir est un coup porté à son existence. Même si l'attaque échoue, elle érode son prestige et cette fissure ne cesse de s'élargir à chaque nouvelle agression[5] ». Les généraux n'ont pas réfléchi aux écrits d'un David Galula pour qui : « Dans une guerre conventionnelle, un soldat qui, pris à partie, ne riposterait pas avec la puissance de feu maximale, manquerait à son devoir. Dans une guerre révolutionnaire, la situation est inverse : la règle est d'en faire un usage aussi limité que possible[6]. »

Une sous-évaluation des dangers du conflit asymétrique

On est frappé par le nombre incalculable d'erreurs et de maladresses accumulées chaque fois que Tsahal a engagé ses forces contre des groupes irréguliers. Elle n'a pas toujours su résister aux provocations des guérillas, que ce soit dans les territoires occupés, au Liban ou plus récemment dans Gaza. Les groupes armés ont souvent réussi à mettre Israël dans une situation difficile par rapport à l'opinion publique mondiale. La capacité dissuasive de Tsahal face à ces groupes s'est progressivement érodée, un peu plus à chaque grande opération anti-guérilla, pour avoir beaucoup trop servi et pas toujours à bon escient. La riposte disproportionnée peut être efficace dans un conflit classique, pas dans une guerre asymétrique, comme le souligne Zeev Maoz[7]. Elle n'a jamais permis de venir à bout des groupes armés.

Cette stratégie a entraîné le pays tout entier dans une situation chaque fois un peu plus inextricable. La lutte contre les « infiltrés » a conduit à la campagne du Sinaï ; l'opération « Paix en Galilée » a installé au Liban une des forces les plus farouchement opposées à l'existence de l'État d'Israël, le Hezbollah ; la première Intifada a eu pour conséquence une dégradation brutale de l'image du « petit Israël luttant contre le géant Goliath », un des symboles originels d'Israël ; la seconde Intifada a été une aubaine pour le Hamas qui s'est renforcé au détriment de l'OLP ; la seconde guerre du Liban, lancée en juillet 2006, a fortifié celui-ci sur le plan à la fois militaire et politique ; la probabilité pour que l'opération « Plomb durci » à Gaza renforce de petits groupes plus radicaux que le Hamas ne peut être écartée. Chacune de ses réactions à une agression terroriste, ou à une insurrection, a accru le sentiment de haine des Arabes envers Israël et provoqué une réaction hostile dans de nombreux pays occidentaux.

La population civile : un enjeu stratégique mal perçu

L'élite militaire et civile responsable de la sécurité du pays n'a pas été assez attentive à l'enjeu que représente la population civile. Elle l'a perçu comme un problème à traiter d'un point de vue humanitaire, pas comme un enjeu stratégique de première importance. Elle n'a pas compris la dangerosité de ce type de guerre où la puissance militaire peut s'avérer rapidement contre-productive et où compte d'abord la capacité à parer les coups, isoler les combattants, éviter qu'ils puissent s'appuyer sur la population civile. Elle l'a géré de manière passionnelle et avec l'obsession de la nécessité de sauvegarder ce bien précieux entre tous, la « capacité de

dissuasion de Tsahal », alimentant le cycle de la violence et soudant les hommes armés à la population.

Cette même élite n'a pas su, non plus, faire face au problème des dommages collatéraux. Dans de nombreux cas, ceux-ci étaient inévitables. Mais dans un conflit asymétrique une armée doit se soucier de sa bonne image dans la population civile de l'adversaire et auprès de l'« opinion publique internationale » dont le soutien est essentiel. Elle doit s'efforcer de minimiser fortement ces dommages, d'expliquer les causes des dérapages et présenter des excuses. Or l'armée et les dirigeants civils se contentent le plus souvent de rejeter sur les groupes armés la responsabilité des atteintes aux civils. Dans quelques rares cas, ils ont présenté leurs regrets, comme en 2006, lorsqu'un obus de char a décimé une famille de 20 personnes à Beit-Hanoun dans la bande de Gaza suite à une avarie du radar. En revanche, l'attitude arrogante du général Dan Haloutz après la mort de 14 civils dont plusieurs enfants, en juillet 2002, lors de l'opération lancée contre Salah Shehada, a causé des dommages considérables à l'image d'Israël et à ses relations avec la population palestinienne. Ce manque d'empathie révèle sur le plan stratégique l'incapacité à comprendre les ressorts de ce type de conflit.

Dans les territoires occupés, Tsahal aurait dû convaincre les civils que cette lutte leur était imposée par les groupes armés, et que, malgré les difficultés que cela impliquait pour eux, elle ferait tout son possible pour leur faciliter l'existence. Tsahal n'a jamais montré une pareille attitude. Elle a pensé qu'en faisant pression sur la population, en la privant de la liberté de circulation, celle-ci viendrait à peser sur les groupes terroristes pour faire cesser leurs attaques contre les Israéliens. L'élite dirigeante a beaucoup cru en cette stratégie du « levier ». Cette stratégie, reconduite depuis la création de l'État, n'a pourtant jamais fait ses preuves ni en Cisjordanie, ni dans la bande de Gaza, ni au Liban. Chaque fois, elle s'est révélée contre-productive.

Les responsables israéliens n'ont pas compris qu'il ne suffisait pas d'avoir le droit à la légitime défense. Encore fallait-il que ce droit soit exercé avec une certaine retenue et en tenant compte de la complexité de la guerre asymétrique. Dès lors qu'elle s'interdit des pratiques en cours dans des régimes dictatoriaux, une démocratie doit comprendre que les « pressions modérées » sur la population ne sont pas acceptées. Elles peuvent même être vite assimilées à un crime de guerre (comme le sont les châtiments collectifs). Voulant se montrer « humaine », différente des dictatures, la démocratie qui agit de la sorte ne rencontre que la désapprobation internationale.

Une sous-estimation du poids des médias et de l'opinion publique mondiale

Les responsables israéliens n'ont pas non plus pris la juste mesure du poids des médias et de l'opinion publique mondiale. Le monde aurait accepté que Tsahal viole le droit international, à condition de le faire de manière parcimonieuse et faute de disposer d'autres moyens de défense. L'opinion des années soixante-dix avait fini par accepter, et peut-être même excuser, qu'Israël se défende contre le terrorisme de Septembre noir en liquidant un à un les membres du commando qui avait organisé et mis en œuvre l'assassinat des athlètes israéliens à Munich en 1972. Mais les liquidations ciblées à répétition au cours de la seconde Intifada, l'usage de chars dans des zones urbaines, le déploiement de F16 face à une population pauvre et le recours à des combattants invisibles ont été perçus de manière très négative. L'opinion publique internationale n'a pas supporté l'outrance de la riposte israélienne. Les Israéliens n'ont pas compris qu'il ne suffisait pas d'avoir le droit d'exercer sa légitime défense pour gagner la sympathie

du public international. Il fallait le faire dans des proportions acceptables pour sa sensibilité. Ils ont également analysé l'opinion publique de manière passionnelle, l'accusant de se montrer injuste. Elle l'a été bien souvent, en effet. Mais au lieu de faire une analyse froide de la manière de gérer cette contrainte, les Israéliens, toutes tendances confondues, se replient vers les souvenirs du passé antisémite de l'Europe comme élément explicatif du désamour dont ils souffrent. Il y a en Israël une absence totale de réflexion sur la désapprobation internationale qui est condamnée même par ceux qui font partie de l'opposition de gauche et qui contestent les méthodes de l'armée. Elle est systématiquement vue comme une injustice insupportable.

Face à l'habileté des groupes armés, passés maîtres en manipulation des images à l'adresse du public, les Israéliens en sont encore à l'âge de pierre de la communication, qu'ils méprisent tant est forte leur conviction qu'ils sont les victimes et qu'ils sont dans leur bon droit. Le résultat est une incapacité à comprendre les ressorts de l'émotion du public. Un exemple frappant de cette faiblesse : le lendemain du massacre d'une famille juive en train de fêter Pessah, en mars 2002, le Premier ministre ordonne la mobilisation de réservistes et l'occupation des villes palestiniennes passées sous contrôle de l'Autorité palestinienne. Du coup, l'attention de l'opinion publique, émue par l'attentat de Netanya, s'est tournée vers la Cisjordanie. Au lieu d'« engranger » les résultats du massacre, de mobiliser un soutien durable des Nations unies et des médias autour de cet événement tragique, le gouvernement a, dans sa hâte d'en découdre avec les activistes palestiniens, fait oublier la tragédie et a retourné l'opinion publique mondiale contre lui. « De toute manière le monde est contre nous », entend-on le plus souvent de la bouche des dirigeants et de simples citoyens. Il est pour le moins inconséquent d'attendre un soutien du monde tout en l'accusant de partialité.

Les raisons d'une obstination

Pourquoi cette difficulté, ce refus de s'adapter, cette obstination ? La première raison est que la guerre asymétrique n'a jamais fait partie des priorités de Tsahal. Celle-ci a toujours porté une attention privilégiée à la guerre conventionnelle, où elle aurait à faire face à une menace majeure de la part de plusieurs armées arabes pour l'existence d'Israël, considérée comme de la « sécurité fondamentale » (« Bitahon Yessodi »). La menace des groupes irréguliers relevant de la « sécurité courante » (« Bitahon Shotef ») n'a jamais été vue comme mettant en cause l'existence du pays[8]. L'institution militaire n'a jamais pensé la guerre asymétrique en tant que telle. Elle n'a pas donné naissance à une doctrine d'action novatrice, *ad hoc*, spécifique. Elle n'a jamais tenté de conceptualiser cette nouvelle menace, se fiant aux qualités d'improvisation et d'inventivité de ses unités de combat et de leurs officiers, sans se soucier de la cohérence d'ensemble. Ce sont les contraintes à court terme qui définissent le type de réaction comme le degré de violence déployé par les groupes armés, ou les pressions exercées par l'opinion publique israélienne, auxquelles les dirigeants politiques et militaires sont très sensibles. Le poids du facteur corporatiste n'est pas non plus négligeable. Il faut entendre par là les comportements découlant d'une volonté de restaurer l'image de Tsahal chaque fois qu'elle estime avoir été atteinte.

Une seconde raison tient à la conviction que toute autre stratégie risquerait de laisser une impression de faiblesse et d'encourager les terroristes à poursuivre dans la voie de la violence. C'est pourquoi beaucoup de généraux se sont refusés à la stratégie de la « force minimale », tout en excluant la « stratégie de la terreur ». Dans *Maarachot*, une des principales publications du ministère de la Défense, le général (de réserve) Yaacov Amidror exprime bien ce refus, très largement partagé par l'élite dirigeante civile et militaire, du principe de la « retenue » que

d'autres démocraties ont pourtant fini par adopter, comme les États-Unis suite à leur expérience irakienne : « Je ne pense pas [qu'il faille retenir] le principe de la retenue et de la limitation de l'usage de la force. Ce serait une grande erreur pour Israël. Il est possible que dans certains cas cette retenue soit nécessaire mais dans l'ensemble un État aussi petit qu'Israël ne peut se mesurer à des organisations terroristes et des guérillas […] que s'il garde entre ses mains la possibilité de réagir de manière non proportionnée[9]. » On en revient au problème de la « capacité de dissuasion de l'armée » qui confine à l'obsession, sans doute compréhensible dans un pays qui vit avec la crainte d'être « effacé un jour de la carte ». C'est la victoire à titre posthume des conceptions du général Moshé Dayan sur celles de Moshé Sharett, de celles des « activistes » sur les « modérés ».

Les élites dirigeantes israéliennes, civiles et militaires, ont également toujours cru dans les vertus de la capacité militaire de Tsahal, de sa puissance de feu très largement supérieure à celle des groupes armés. Il suffirait d'en faire « bon usage » : frapper durement les hommes armés et leur sponsors, faire pression sur les populations civiles qui les abritent volontairement ou à leur corps défendant. Puis attendre et « voir comment les choses se développeront »[10]. Mais l'idée qu'une telle stratégie « exacerbe la violence anti-israélienne ne fait pas partie du discours stratégique en Israël », comme le note Zeev Maoz[11]. Les échecs à répétition de cette stratégie n'ont jamais conduit à sa remise en cause, qui ne pourrait se faire sans douleur. L'accepter reviendrait, en effet, à reconnaître que le fondement sur lequel repose la politique de défense d'Israël, « la capacité de dissuasion de Tsahal », n'est pas approprié à ce type de conflit. Ce serait reconnaître l'impuissance de sa puissance. Cela pourrait conduire à un choc psychologique important, mais salutaire. Car Tsahal se verrait obligée de trouver des voies moins classiques, plus imaginatives que la force armée pour affronter le terrorisme et cesser, par ses réactions disproportionnées, de faire le jeu de l'ennemi.

Enfin, l'attachement à cette stratégie est lié à l'absence chez les dirigeants politiques israéliens de vision à long terme concernant la solution du conflit israélo-palestinien, les contours du futur État palestinien, l'avenir des colonies de Cisjordanie, les frontières définitives, ou encore le statut de Jérusalem. À l'exception notable des accords d'Oslo, rapidement mis à mal, aucun dirigeant israélien n'a proposé un projet politique global concernant les relations israélo-palestiniennes susceptible de mettre un terme au conflit. En l'absence de directives politiques claires, l'armée s'est souvent contentée de réactions au coup par coup, de manière improvisée. Elle ne peut assurément être tenue pour seule responsable de cette stratégie de la riposte disproportionnée, sauf au début de la seconde Intifada, où l'état-major de l'armée a tenté de contrecarrer les efforts du Premier ministre d'arriver à une solution négociée avec le chef de l'Autorité palestinienne. Mais aucun militaire de haut rang n'a suggéré non plus une approche un peu novatrice, différente, comparable à celle du maréchal Lyautey qui espérait ardemment que la séparation se « fasse sans douleur » ou à celle que le général Petraeus a tentée en Irak, non sans un certain succès.

Liban 2006, « Plomb durci » : comment l'agressé réussit le tour de force d'apparaître comme l'agresseur

L'incompréhension des mécanismes de la guerre asymétrique est plus manifeste encore hors des territoires contrôlés par l'armée, c'est-à-dire au Liban ou dans la bande de Gaza depuis le désengagement israélien en 2005. La riposte y est encore plus « disproportionnée » et plus inadaptée. L'attention à la vie des civils est moins importante que dans les territoires placés sous sa responsabilité directe. Déjà à propos de l'opération « Paix en

Galilée » dans les années 1970-1980, James Ron soulignait le « paradoxe » entre la violence « intense » utilisée par Tsahal pour punir l'OLP et convaincre les villageois libanais de rejeter la présence palestinienne, et le sens de la « responsabilité » vis-à-vis des populations palestiniennes placées sous sa « souveraineté »[12]. Ce constat est toujours aussi pertinent.

Lors de la seconde guerre du Liban, en juillet 2006, ou encore lors de l'opération « Plomb durci » commencée le 27 décembre 2008 dans la bande de Gaza, les attaques ont été particulièrement dévastatrices. Les bombardements aériens y ont fait beaucoup plus de victimes civiles. L'idée dominante dans l'armée est que, dans ces cas, il appartient au régime responsable en place d'empêcher les attaques contre le territoire du pays souverain qu'est Israël. À défaut de quoi lui et sa population s'exposeraient à une riposte des plus dures.

Il y a eu un millier de victimes civiles au Liban en 2006. L'attaque contre les forces du Hamas en décembre 2008 ont causé, selon le Centre palestinien des droits de l'homme, la mort de 1 280 personnes en trois semaines, dont 70 % de civils. Tsahal estime le nombre de morts entre 1 100 et 1 200 dont 250 civils. 400 maisons auraient été détruites[13]. Il n'y a jamais eu dans les territoires occupés pareil déchaînement de violence. Le souci de préserver la vie des Palestiniens et leurs habitations y est plus manifeste, même si ceux-ci souffrent quotidiennement de l'occupation.

Chaque fois, cette violence s'est retournée contre Israël. En juillet 2006, Tsahal avait commencé sa campagne contre le Hezbollah avec un large soutien international. Le 12 juillet, du côté israélien de la Ligne bleue (la frontière israélo-libanaise), le Hezbollah avait attaqué une patrouille de Tsahal. Bilan de l'opération : plusieurs soldats tués et deux autres capturés. C'est à la suite de ce coup de force qu'Israël décida de bombarder les infrastructures du Hezbollah. Le général Dan Haloutz se promit de « ramener le Liban vingt ans en arrière ». Le Hezbollah répliqua par des tirs de centaines de Katioucha vers Israël. Le gouvernement israélien et Tsahal

affirmèrent dès le début des combats que les civils n'étaient pas intentionnellement visés mais que, s'ils abritaient des combattants de l'organisation du Parti de Dieu, ils ne seraient pas épargnés par les contre-attaques de l'armée de l'air. Celle-ci mit au point un système d'alerte lui permettant dans un délai relativement court de tirer sur les serveurs de Katioucha. De nombreux civils furent ainsi atteints, le Hezbollah ayant pris le parti d'utiliser à fond la population pour se protéger et provoquer des tirs sur elle. Dans *Le Nouvel Observateur*, Jean-Paul Mari écrit début août : « Le Hezbollah ne cesse de déplacer ses rampes de lancement de roquettes dans la campagne, entre les habitations et même au beau milieu des villages d'où il a tiré 1 900 roquettes sur les villes du nord d'Israël. Près de Bint Djbeil, l'un de ses bastions, les habitants ont entendu en pleine nuit des combattants du Hezbollah installer des missiles sur leur toit. Le temps de tirer, de fuir, la réplique israélienne a écrasé quatre maisons. À Rmeich, en zone chrétienne relativement épargnée, les habitants, excédés de voir leur village servir de refuge au Hezbollah, ont mis en place des patrouilles, la nuit, pour dissuader les combattants islamiques de mener leur guerre entre leurs maisons. D'autres affirmèrent que le Parti de Dieu essaie aussi d'empêcher les habitants de fuir, pour ne pas se retrouver seuls dans un pays désert, face aux avions israéliens[14]. » Le correspondant de *La Voix du Nord* rapporte le même type de témoignage : des tirs ont été effectués de toits de maisons de civils libanais sans que ceux-ci n'en aient été informés au préalable[15]. Le Hezbollah tire aussi à partir d'hôpitaux et de mosquées.

Lorsque l'attaque israélienne débuta, la plupart des pays occidentaux, mais aussi certains pays arabes, plus discrètement, se félicitaient de ce qu'Israël entreprenne d'affaiblir une force se réclamant de l'idéologie islamiste radicale et soutenue par la Syrie et l'Iran. Mais ses attaques violentes et les pertes causées à la population civile libanaise ont érodé ce soutien. Le bombardement d'un immeuble du village de Cana, le 30 juillet, qui fit 28 tués selon la Croix-Rouge internationale, et non 60 comme le

gouvernement libanais l'annonça, a constitué un tournant dans la perception du conflit par les pays occidentaux. Tsahal exprima des regrets et précisa qu'elle ne savait pas que des civils, alertés de l'imminence d'une attaque, habitaient encore cet immeuble. Elle s'est retrouvée dans une position difficile vis-à-vis de son meilleur allié, les États-Unis. Sa marge de manœuvre en a été considérablement réduite. Elle a dû arrêter les combats plus tôt que prévu, avec le sentiment de n'avoir pu achever sa mission, consistant à sécuriser une large bande au Sud-Liban et à éloigner le Hezbollah. Sous la pression internationale, le gouvernement d'Ehud Olmert a dû accepter un cessez-le-feu qui ne tombait pas au meilleur moment pour son armée.

Israël a perdu le large soutien international dont il bénéficiait au début des combats. Sur le plan purement militaire, même s'il a obtenu du gouvernement libanais et des Nations unies qu'ils prennent à bras-le-corps leurs responsabilités au Sud-Liban, même si le Hezbollah hésitera désormais à renouveler ses provocations, le sentiment au sein de Tsahal est celui d'un grave revers. 117 militaires sont morts au combat. Tsahal a mal su doser sa force. « Israël n'a pas su faire la distinction entre une guerre juste contre le Hezbollah et une guerre injuste contre la population libanaise », écrit Gideon Lévy dans *Haaretz*[16]. La guerre contre une guérilla demande assurément davantage de finesse et d'habileté tactique.

Un scénario très similaire s'est produit dans la bande de Gaza au mois de décembre 2008. L'armée y est intervenue contre les groupes armés pour faire cesser les tirs de roquettes et d'obus de mortiers vers les villages et les villes au sud du pays. L'armée de l'air effectue une première frappe chirurgicale sur des immeubles et des institutions appartenant au Hamas. La nouvelle promotion de stagiaires de la police est décimée au moment de la cérémonie des diplômes. L'attaque des trois premiers jours fait plus de 300 morts. Quel est l'objectif des Israéliens ? Il y en a manifestement plus d'un. Les dirigeants pensaient que cette frappe destructrice, punitive et

dissuasive en somme, affaiblirait le Hamas et ferait cesser les tirs de roquettes vers Israël. Elle aboutit à un résultat opposé. Des centaines de Kassam, de Graad (roquettes à plus longue portée fournies par l'Iran) et de mortiers sont tirés dans la semaine qui suit le début de « Plomb durci ». Des villes situées plus en profondeur dans le territoire israélien, comme Beer-Sheva, furent touchées. Au bout de huit jours, le gouvernement israélien décide de passer à la phase 2, une attaque terrestre appuyée par l'aviation pour accroître la pression sur le Hamas.

Mais combattre dans un territoire aussi exigu que la bande de Gaza, peuplée d'un million et demi d'habitants, soit une densité de plus 4 000 habitants au kilomètre carré, ne peut se faire sans de lourdes pertes civiles. Ici aussi, la même tactique est utilisée par ces combattants irréguliers. Ceux du Hamas, à l'instar du Hezbollah, tirent des roquettes à partir de sites civils, pour provoquer une riposte sur ces mêmes sites. Le piège tendu fonctionnera à nouveau. Cette seconde phase se révèle tout aussi dévastatrice. L'offensive est menée avec en toile de fond le souvenir de l'opération « Rempart » et de la guerre de juillet 2006 au Sud-Liban. L'armée veut minimiser les pertes de ses soldats, leur épargner les ruelles et les maisons piégées comme à Jenine. Il lui faut aussi effacer l'humiliation subie par le Hezbollah, « restaurer la dissuasion de Tsahal ». On enjoint aux soldats de ne prendre aucun risque pour leur vie. Ils tirent sur toute habitation susceptible d'être piégée, sur tout mouvement suspect. « Quand nous soupçonnons qu'un combattant palestinien se cache dans une maison, nous tirons un missile, puis deux obus de tank et enfin un bulldozer abat les murs. Cela fait des dégâts, mais nous évitons des pertes[17]. » Le message implicite est clair : « Tsahal ne se laissera pas menotter par le droit international, elle n'acceptera pas que les civils soient utilisés comme boucliers humains pour protéger les guerriers du Hamas. » Elle a délibérément voulu se montrer brutale, manifester que le « propriétaire des lieux est devenu fou », selon une métaphore à la mode, signifiant que

l'armée est capable de sortir de ses gonds si on la provoque trop. « Nous sommes très violents, confirme le lieutenant-colonel Amir, commandant une unité spéciale du génie, et nous utilisons des moyens très agressifs pour faire exploser les charges [placées par les Hamas][18]. »

D'un point de vue stratégique, « Plomb durci » est un relatif échec. Israël qui était l'agressé a réussi à apparaître sur la scène internationale comme l'agresseur. Son image s'est encore plus dégradée. Il est condamné au même titre que son adversaire. Le Hamas a gardé un potentiel de nuisance très important. La plupart de ses 15 000 combattants estimés sont toujours en vie et il garde à sa disposition près d'un millier de roquettes[19]. Selon le chef du Shabak, Yuval Diskin, les Palestiniens sont en mesure de reconstruire en quelques mois les tunnels détruits et faire à nouveau entrer des armes dans la bande de Gaza[20]. Tsahal a clamé fièrement qu'elle avait réussi à « restaurer sa dissuasion ». Mais l'absence de véritables affrontements armés ne permet pas une pareille conclusion. D'ailleurs, les tirs de roquettes contre le sud d'Israël n'ont jamais cessé. Une charge déposée au passage d'une Jeep a tué un soldat israélien peu de temps après qu'Israël eut déclaré un cessez-le-feu, le 18 janvier. Personne dans les villages du sud d'Israël ne croit que Tsahal a atteint ses objectifs. Celle-ci a sacrifié de nombreuses vies innocentes pour finalement laisser le Hamas toujours maître du territoire. Le gouvernement israélien n'a pas autorisé le commandant de la région Sud, le général Galant, à passer à la phase ultérieure prévue, l'entrée en force dans Gaza, sans doute en raison des risques de pertes de soldats israéliens. Un élargissement de l'opération aurait pu susciter l'opposition du président Barack Obama. Il faut rappeler que l'opération a eu lieu dans un contexte international et national particulièrement bien choisi. Elle a été décidée à une période charnière de la vie politique aux États-Unis, entre la fin du mandat de George Bush et l'investiture du nouveau président élu. Ce n'est pas un hasard si Israël suspend son opération la veille de cette investiture. En Israël, les électeurs

israéliens doivent aller voter le 10 février pour le renouvellement de leur Parlement. Si une démonstration de force contre le Hamas pouvait faire remonter la cote de popularité de deux des membres du gouvernement, Ehud Barak, ministre de la Défense et chef du Parti travailliste, et Tsipi Livni, ministre des Affaires étrangères et tête de liste du parti Kadima, face à la droite jugée favorite dans les sondages, une opération de trop grande envergure risquait d'entamer les bénéfices engrangés au cours des trois premières semaines.

Une fois de plus la stratégie de la « pression indirecte » s'est avérée inopérante. La population de Gaza ne s'est pas soulevée contre le Hamas. C'est plutôt Israël et son armée qu'elle juge responsables des destructions, des morts et des blessés laissés sur le terrain. Le tir de deux obus de char contre la maison d'un médecin palestinien, le Dr Ezzedine Abou Al-Eich, un militant de la paix entre Israéliens et Palestiniens, causant la mort de trois de ses jeunes filles, le 16 janvier 2009, a rendu un grand service au Hamas. L'armée a reconnu sa responsabilité dans cette tragédie et fait part de sa tristesse. Elle a justifié son erreur par le fait que « des suspects ont été identifiés dans un étage supérieur de la maison du médecin qui ont été considérés comme des personnes orientant les tirs » de Palestiniens. Il n'y avait donc pas lieu, selon elle, de poursuivre les responsables de ces tirs[21].

« Plomb durci » a dégradé davantage la relation israélo-palestinienne. Le Hamas a réussi à rendre la solution du conflit israélo-palestinien plus compliquée encore et à affaiblir Mahmoud Abbas, qui ne peut prétendre représenter les habitants de la bande de Gaza. Israël obtient au mieux une nouvelle trêve en échange de l'ouverture des points de passage frontaliers. Mais ce résultat pouvait être obtenu sans cette démonstration de force.

L'armée a toujours protesté contre l'utilisation de boucliers humains par la guérilla palestinienne ou libanaise : « Ils cachent leurs hommes dans des écoles d'où ils tirent. C'est un crime de guerre ! » Mais c'est bien ça la guerre asymétrique – faire commettre des atrocités à des pays qui ne sont

pas à l'aise avec le problème des atteintes aux civils. Une armée doit savoir que la guerre asymétrique est avant tout une guerre psychologique. Toutes les guérillas agissent de la même manière. L'OLP au Liban cachait des armes dans des écoles, espérant ainsi attirer un bombardement sur ladite école et faire apparaître Israël comme un monstre. Un groupe terroriste n'a pas, pour les pertes civiles, la sensibilité que peut avoir une démocratie. Il ne sert à rien de dénoncer l'illégalité sur le plan du droit international de la pratique des boucliers humains par les groupes armés si la riposte mise en œuvre entraîne aussi des pertes civiles, souvent dans une plus grande proportion que celles que sa propre population a subies. En tuant des civils, la démocratie délégitime sa propre lutte et fait oublier la cause qu'elle défend. Ce piège n'a pas vraiment été assimilé par l'élite responsable de la sécurité d'Israël dont la foi dans les vertus de la force armée pour venir à bout du terrorisme est inébranlable. Le scénario est immuable. C'est Israël que l'opinion publique internationale condamnera à nouveau. Dans ce type de conflit, les généraux israéliens – obsédés par la recherche d'une improbable « victoire militaire écrasante » – ne font guère preuve d'inventivité.

Certes, Tsahal demande aux populations concernées par une attaque imminente de quitter les lieux. Mais dans quelle mesure ces dispositions ont-elles un effet sur celles-ci ? Disperser un avis d'évacuation par voie aérienne ou autre ne les conduit pas *ipso facto* à quitter leurs lieux d'habitation. Beaucoup de personnes ne peuvent se déplacer facilement. Les attaques contre des véhicules sur les routes dissuadent beaucoup d'entre elles de partir. L'attachement à sa maison est souvent plus fort que la peur de la perdre au cours d'un bombardement. Est-ce que tous les civils israéliens qui étaient des cibles potentielles des attaques de Katioucha ont quitté leur domicile pour aller se réfugier dans un lieu plus sûr ? Non : beaucoup sont restés sur place. L'avis d'évacuation ne dispense pas les forces combattantes de prendre des précautions avec les populations civiles.

On peut même se demander quel est le sens de telles mises en garde dès lors qu'une fois émises l'effet de surprise à l'encontre des miliciens armés a disparu. Ces derniers ont eu, quant à eux, tout le temps pour se mettre à l'abri.

De plus, comment Tsahal peut-elle convaincre de sa sincérité à vouloir épargner les populations civiles et accepter que son artillerie tire des bombes à sous-munitions ? Ce type d'armes est destiné à combattre des fantassins en saturant le terrain et gêner ainsi leurs déplacements. Elles explosent généralement au contact du sol. Mais beaucoup de celles que Tsahal a tirées lors de la guerre au Liban, en juillet 2006, n'ont pas explosé. De ce fait, le sol au Sud-Liban est resté jonché de ces armes, de la taille d'une canette de bière, qui explosent au moindre toucher dans des zones peuplées par des civils. Plus d'une quinzaine de tués et des dizaines de blessés ont été recensés depuis la fin de la guerre[22]. Après avoir nié leur utilisation, l'état-major l'a reconnue. Son chef, le général Dan Haloutz, contesta toutefois avoir donné un quelconque ordre de les utiliser, alors que des témoignages d'artilleurs, recueillis par le quotidien *Haaretz*, indiquent que ces munitions n'auraient pu être utilisées sans l'autorisation de l'état-major[23]. Une enquête a été ouverte sur ordre du chef d'état-major général pour faire la lumière sur cette affaire. Tsahal n'est pas venue à bout du Hezbollah, mais Israël a réussi le tour de force d'apparaître comme le « vilain » alors qu'il était l'agressé.

Une armée en manque de « schizophrénie »

Que faire donc face à des tirs répétés de Kassam comme ce fut le cas toutes ces dernières années ? Il n'y a pas de solution miracle au terrorisme,

mais au moins quelques règles de bon sens : choisir le « moindre mal » (ce n'est pas le cas de « Plomb durci »), jouer sur des mesures défensives plutôt qu'offensives, tenter de renouveler une trêve du type de celle qui a été conclue en juin 2008. Mais surtout offrir un horizon politique à la population de la bande de Gaza. Lui montrer qu'elle a tout à gagner à prendre ses distances vis-à-vis des hommes armés du Hamas. Peut-on vouloir vaincre le terrorisme sans se soucier de l'avenir des populations qui vivent dans un territoire souvent qualifié de « prison à ciel ouvert » ? Tous les Palestiniens ne sont pas des terroristes potentiels, tant s'en faut. Faire pression sur la population civile pour qu'elle se détache des insurgés est un objectif peu réaliste. Soit l'armée régulière donne dans la terreur de masse, et elle a de bonnes chances d'atteindre ses objectifs (mais à quel prix ?), soit elle s'interdit d'adopter pareille démarche et elle doit alors accepter de traiter la population et les prisonniers avec un minimum d'égards. Toute stratégie intermédiaire, maniant châtiments collectifs, sévices contre les prisonniers et incitations positives, a peu de chance de voir se réaliser l'objectif souhaité : l'« assèchement des marais » d'où émergent les combattants.

Dans *Le Prince*, Machiavel écrit que ce dernier « doit se faire craindre de telle sorte que, s'il ne peut gagner l'amitié, du moins il n'inspire aucune haine, car ce sont là deux choses qui peuvent très bien s'accorder[24] ». À défaut de pouvoir se faire « aimer » par la population palestinienne, Tsahal devait au moins lui manifester de l'empathie, montrer qu'elle se soucie de son sort quotidien. Il aura surtout manqué à Tsahal cette dose de « schizophrénie » qui lui aurait permis de mener de front à la fois l'éradication des groupes armés et le soutien à la population civile. Michael Ignatieff notait : « Dans la guerre contre le terrorisme, le seul ennemi qui peut défaire une démocratie c'est la démocratie elle-même[25]. » Faut-il en conclure que le seul ennemi qui peut défaire Tsahal… c'est Tsahal elle-même ?

1. Par « habitus », Pierre Bourdieu, entend le « produit du travail d'inculcation et d'appropriation qui est nécessaire pour que ces produits de l'histoire collective que sont les structures objectives parviennent à se reproduire sous la forme des dispositions durables et ajustées qui sont la condition de leur fonctionnement, l'habitus, qui se constitue au cours d'une histoire particulière, imposant sa logique particulière à l'incorporation, et par qui les agents participent de l'histoire objectivée dans les institutions, est ce qui permet d'habiter les institutions, de se les approprier pratiquement, et par là de les maintenir en activité, en vie, en vigueur… », *Le Sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit, 1980, p. 96.
2. Propos cités par S. Catignani, *Israeli Counter-Insurgency and the Intifadas*, p. 4.
3. Entretien avec le lieutenant-général D., le 5 juin 2007.
4. M. Van Creveld, *Tsahal*, p. 508.
5. Menahem Begin, *The Revolt*, New York, Del, 1977, p. 92.
6. D. Galula, *Contre-insurrection, théorie et pratique*, p. 141.
7. Z. Maoz, « Evaluating Israel's Strategy of Low-Intensity Warfare, 1946-2006 », p. 347.
8. Zeev Maoz, « Evaluating Israel's Strategy of Low-Intensity Warfare, 1946-2006 », *Security Studies*, vol. 16, nº 3, juillet-septembre 2007, p. 323.
9. Yaacov Amidror, « Les principes de la guerre dans un conflit asymétrique », *Maarachot*, nº 476, décembre 2007, p. 11 (en hébreu).
10. C. F. Freilich, « National Security Decision-Making in Israel », p. 643.
11. Z. Maoz, *Defending the Holy Land*, p. 233.
12. J. Ron, *Frontiers and Ghettos*, p. 176.
13. Selon le bilan publié dans *Libération*, le 6 février 2009.
14. *Le Nouvel Observateur*, 3 août 2006.
15. *La Voix du Nord,* 30 et 31 juillet 2006.
16. *Haaretz*, 16 juillet 2006.
17. Propos d'un officier recueillis par Amos Harel, publiés dans *Le Monde*, 8 janvier 2009.
18. *Haaretz*, 7 janvier 2009.
19. *Haaretz*, 22 janvier 2009.
20. *Haaretz,* 18 janvier 2009.
21. *Haaretz*, 4 février 2009.
22. http://www.amnesty.fr/index.php/amnesty/agir/
23. *Haaretz*, 12 juillet 2006.
24. Machiavel, *Le Prince*, p. 88.
25. M. Ignatieff, *The Lesser Evil. Political Ethics in an Age of Terror*, p. 62.

Index

101 (unité), 1, 2, 3.
11 septembre (attentats du), 1, 2.
ALS (Armée du Sud-Liban), 1.
Abam (zone de sécurité spéciale), 1, 2-3, 4.
Abayat, Hussein, 1.
Abbas, Mahmoud, 1, 2.
Abiat, Hussein, 1.
Abou-Ghraïb (prison d'), 1-2.
Adala (organisation), 1.
Afghanistan, 1, 2, 3, 4, 5, 6.
Afrique (fortin), 1.
Al-Aqsa (mosquée d'), 1.
Albek, Yehuda (colonel), 1.
Al-Dourah, Mohamed, 1.
Al-Fajr (journal), 1.
Alger (bataille d'), 1, 2, 3.
Algérie, 1, 2, 3-4, 5, 6.
Algérie (guerre d'), 1-2, 3, 4.
Al-Hams, Iman, 1, 2-3.
Al-Haq (organisation), 1.
Al-Husseini, Abdel Khader, 1.

Allemagne, 1, 2.
Almog, Doron (général), 1.
Al-Qaïda, 1, 2, 3.
Al-Qods (Université), 1.
Al-Riachi, Rime Salih, 1.
Altalena (bateau), 1.
Aman (renseignement militaire), 1, 2, 3, 4, 5.
Amidror, Yaacov (général), 1, 2.
Amir, Ygal, 1.
Amman, 1-2, 3.
Anan, Kofi, 1.
Arafat, Yasser, 1, 2-3, 4, 5, 6-7, 8, 9, 10, 11-12, 13-14, 15, 16-17, 18-19, 20-21, 22, 23, 24, 25, 26-27, 28.
Arakat, Saëb, 1.
Arava (désert d'), 1, 2.
« Arc-en-ciel dans les nuages » (opération), 1.
Arens, Moshé, 1.
Argov, Shlomo, 1.
Armée rouge japonaise, 1, 2.
Aron, Raymond, 1-2, 3, 4.
Arone, Shidane, 1.
Arreguin-Toft, Ivan, 1-2.
Ashkenazi, Motti (capitaine), 1.
Ashkénazy, Gaby (général), 1.
Association pour les droits du citoyen en Israël, 1.
Athènes, 1.
Atran, Scott, 1-2.
Autorité palestinienne, 1, 2, 3-4, 5-6, 7-8, 9, 10, 11, 12-13, 14, 15-16, 17, 18, 19, 20, 21-22, 23, 24, 25, 26.
Awali (fleuve), 1.

Ayache, Yahya, 1, 2, 3, 4.
Ayalon, Ami, 1.

B'Tselem, 1, 2, 3, 4, 5-6, 7, 8, 9, 10-11, 12, 13, 14.
Baader-Meinhof (bande à), 1.
Bagdad, 1.
Balkans (guerre des), 1.
Bani-Ouda, Ibrahim, 1.
Bar Ilan (Université), 1, 2.
Barak, Aharon, 1, 2, 3.
Barak, Ehud, 1, 2-3, 4, 5, 6, 7, 8-9, 10, 11-12, 13, 14, 15, 16, 17.
Baram, Amatzia (lieutenant-colonel), 1.
Barghouti, Marwan, 1, 2, 3.
Bar-Lev, Haïm (général), 1.
Baroud, Ahmed Fouad, 1.
Be'er Ora, 1.
Beer-Sheva, 1, 2, 3.
Begin, Menahem, 1, 2-3, 4-5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15.
Beilin, Yossi, 1.
Beit Jallah, 1, 2.
Beita, 1.
Beit-Hanoun, 1, 2.
Beit-Iba, 1.
Bekaa, 1, 2, 3.
Ben-Ami, Shlomo, 1, 2.
Ben Eliezer, Benyamin (général), 1, 2, 3-4.
Ben Gourion, David, 1, 2, 3-4, 5, 6, 7, 8, 9, 10.
Ben Israël, Ytzhak, 1.
Ben Yishai, Ron, 1.

Ben Zvi, Ytzhak, 1.
Bethléem, 1, 2
Beyrouth, 1-2, 3, 4, 5, 6-7, 8-9, 10, 11.
Biet Nuba, 1.
Biro, Aryé (général), 1.
Bloom, Mia, 1-2.
Boukris (méthode), 1.
Bourdieu, Pierre, 1.
Boushiki, Ahmed, 1.
Brauman, Rony, 1.
Buenos Aires, 1.
Burberg, Omri (lieutenant-colonel), 1.
Byman, Daniel, 1, 2.

Cachemire indien, 1.
Calley, William (lieutenant), 1.
Calvin, 1.
Camp David (Accords de), 1, 2, 3, 4, 5, 6.
Canada,14, 1.
Carmi, Raad, 1-2, 3.
Chaliand, Gérard, 1, 2.
Chouf (le), 1.
Chypre, 1.
Cisjordanie, 1, 2, 3-4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11-12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20-21, 22-23, 24, 25, 26, 27, 28, 29-30, 31, 32, 33, 34, 35-36, 37, 38, 39, 40, 41, 42-43, 44, 45, 46, 47.
Clinton, William J. (Bill), 1.
Cohen, Ran, 1.
Collège pour la sécurité nationale, 1.
Commission des Affaires étrangères et de sécurité, 1.

Conseil de sécurité des Nations unies, 1, 2.
Conseil national de sécurité, 1-2, 3, 4, 5, 6.
Convention internationale contre la torture, 1.
Conventions de Genève, 1-2, 3, 4, 5.
Conventions de La Haye, 1.
Coran, 1.
Croix-Rouge internationale, 1.

Dahan, Gabriel (lieutenant), 1-2.
Daharya, 1.
Damas, 1, 2.
David, Charles-Philippe, 1.
David, Éric, 1, 2.
David, Steven R., 1.
Dayan, Ilana, 1.
Dayan, Moshé (général), 1-2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9.
Deir Ayub, 1.
Demoni, Jamal Salim, 1.
Dichter, Avi, 1, 2, 3-4, 5-6, 7.
Dimona, 1, 2.
Dir Nizam, 1.
Diskin, Yuval, 1, 2.
Dolphinarium (discothèque), 1, 2.
Douvdevan (unité), 1.
Draper, Morris, 1.
Drori, Amir (général), 1.
Drori, Ze'ev, 1, 2, 3,
Drucker, Raviv, 1, 2, 3.
Durkheim, Émile, 1.

Égypte, 1, 2, 3-4, 5, 6-7, 8, 9, 10, 11, 12.

Eilat, 1.
Ein Hilwe, 1.
Eisenkot, Gadi (général), 1.
El Al, 1, 2.
El Assad, Hafez, 1.
El Wazir, Khalil, 1.
El-Biré, 1.
El-Sadate, Anouar, 1.
Enderlin, Charles, 1.
Entebbe, 1.
Erez (point de passage), 1.
Eshkol, Lévy, 1.
Esplanade des mosquées, 1-2.
États-Unis, 1-2, 3, 4-5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13-14, 15, 16, 17, 18, 19-20, 21, 22.
Eyland, Giora (général), 1.
Eytan, Raphaël, 1, 2-3, 4, 5, 6, 7,168, 8, 9, 10.

FINUL (Force intérimaire des Nations unies pour le Liban), 1, 2.
FLN (Front de libération nationale d'Algérie), 1.
FPLP (Front populaire de libération de la Palestine), 1, 2-3, 4, 5.
Falloujah, 1.
Fatah, 1-2, 3, 4, 5, 6, 7-8, 9, 10, 11.
Fedayin, 1, 2, 3, 4, 5.
Finkelstein, Menahem (lieutenant-général), 1.
Fogel, Tzvi (général), 1, 2, 3-4.
Folman, Ari, 1.
France, 1-2, 3, 4-5, 6, 7, 8-9.
France 2, 1-2.
Freilich, Charles F., 1.
Frenktel, Yehuda (capitaine), 1.

Frères musulmans, 1.
Frisch, Hillel, 1-2, 3.

Galon, Zahava, 1.
Galula, David (lieutenant-colonel), 1-2, 3, 4.
Gaulle, Charles (général de), 1, 2, 3.
Gaza, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8-9, 10-11, 12, 13, 14-15, 16, 17, 18-19, 20, 21, 22, 23, 24, 25-26, 27-28, 29, 30-31, 32, 33-34, 35, 36, 37, 38, 39-40, 41-42, 43-44, 45, 46-47, 48.
Gazit, Shlomo (général), 1, 2.
Gemayel, Amine, 1.
Gemayel, Béchir, 1, 2, 3.
Gemayel, Pierre, 1.
Genève (initiative de), 1, 2.
Ghouri, Émile, 1.
Gilo (ville de), 1.
Girit (fortin), 1, 2.
Goldstein, Barukh, 1.
Golfe (guerre du), 1, 2.
Goren, Schmuel (général), 1.
Gour, Moderchaï (général), 1.
Goush Emounim (« Bloc de la foi »), 1.
Grande-Bretagne, 1, 2, 3.
« Grands Pins » (plan), 1, 2-3.
Gross, Emmanuel, 1, 2.
Guantanamo, 1.
Gueva, Eli, 1.
Guigui, Kobi (lieutenant), 1.
Guivati (brigade), 1, 2, 3, 4, 5, 6.

Ha Ometz Lesarev (organisation, « Le courage de refuser »), 1.

Haaretz, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7.
Habache, Georges, 1.
Habib, Philippe, 1, 2, 3.
Haddad, Walid, 1.
Haditha, 1, 2.
Hafez, Mohammed, 1.
Hafez, Mustapha, 1, 2.
Haganah, 1.
Haïfa, 1, 2, 3.
Haloutz, Dan (général), 1, 2, 3, 4, 5, 6.
Hama, 1.
Hamas (« Mouvement de la résistance islamique »), 1, 2, 3-4, 5-6, 7-8, 9, 10, 11-12, 13, 14-15, 16, 17-18, 19, 20, 21, 22, 23-24, 25, 26, 27, 28-29, 30.
Hamed, Ibrahim (cheikh), 1-2.
Harel, Amos, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7.
Hasdai, Yaakov, 1.
Hasson, Israël, 1.
Hatfield, Joseph, 1.
Hathaway, Oona A., 1.
Hébron, 1, 2-3, 4.
Hedera, 1.
Hérout, 1.
Herzog, Haïm, 1.
Hezbollah (« Parti de Dieu »), 1, 2, 3, 4-5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12-13, 14.
Hirsch, Gal (colonel), 1.
Hobeïka, Elie, 1-2.
Hoffmann, Stanley, 1.
Hofi, Ytzhak (général), 1.

Hôtel Park, 1.
Human Rights Watch, 1, 2.
Hussein de Jordanie (roi), 1, 2, 3.
Hussein, Saddam, 1.

Ignatieff, Michael, 1.
Imwas, 1.
Inde, 1.
Indépendance (guerre d'), 1, 2, 3.
Indochine, 1, 2, 3.
Intifada (première), 1, 2, 3, 4-5, 6, 7, 8, 9-10, 11-12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21.
Intifada (seconde), 1-2, 3-4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11-12, 13-14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24-25, 26-27, 28-29, 30, 31, 32.
Irak, 1, 2, 3-4, 5, 6, 7, 8-9, 10, 11.
Irgoun Tzvaï Leumi, 1.
Irlande du Nord, 1.
Isacharoff, Avi, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7.
Italie, 1.

Japon, 1.
Jebalya, 1, 2.
Jénine, 1, 2, 3, 4, 5-6, 7-8, 9, 10.
Jéricho, 1, 2, 3.
Jérusalem-Est, 1, 2.
Jibril, Ahmed, 1, 2.
Jihad, Abou (v. Khalil el Wazir), 1, 2, 3.
Jordanie, 1, 2, 3-4, 5, 6-7, 8, 9, 10, 11.
Joubran, Selim, 1.
Jourdain, 1, 2, 3, 4.

Judée, 1, 2, 3.
« Justice rendue » (opération), 1.

Kadesh (opération de), 1.
Kahane (commission), 1, 2.
Kahane, Yitzhak, 1.
Karameh, 1.
Karine A (bateau), 1.
Karsenty, Philippe, 1.
Kasher, Asa, 1.
Katioucha, 1, 2, 3, 4.
Kepel, Gilles, 1.
Kérem Shalom, 1.
Kfar Kassem, 1-2, 3.
Kfir (brigade), 1.
Khan-Younès, 1.
Khartoum, 1.
Kibyé (opération de), 1.
Kippour (guerre du), 1, 2, 3, 4, 5.
Kiryat Shmona, 1, 2, 3, 4-5.
Klein, Claude, 1.
Knesset, 1, 2-3.
Kohavi, Aviv (lieutenant-général), 1.
Kol, Binyamin (lieutenant), 1.
Kurdistan, 1.
Kurtz, Micha, 1.

Landau, Moshé, 1.
Laskov, Haïm (général), 1, 2.
Latroun, 1.
Lempert, Nimrod (lieutenant), 1.

Lévi-Strauss, Claude, 1.
Lévy, David, 1.
Levy, Edmond, 1.
Levy, Yagil, 1-2.
Lewis, Samuel, 1.
Liban, 1, 2, 3, 4, 5-6, 7, 8-9, 10, 11-12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22-23, 24-25, 26, 27, 28.
Liban (sud), 1-2, 3-4, 5, 6, 7, 8, 9-10, 11, 12, 13-14, 15.
« Licorne » (opération), 1.
Lifton, Robert J., 1.
Ligne bleue, 1.
Ligue arabe, 1.
Likoud, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9.
Lillehammer, 1.
Lipkin-Shahak, Amnon, 1, 2.
« Litani » (opération), 1-2, 3.
Lod (aéroport de), 1-2.
Lyautey (méthode), 1-2, 3.

MSF (Médecins sans frontières), 1.
Maarachot, 1.
Maariv, 1, 2.
Machiavel, 1-2, 3.
Mack, Andrew, 1.
Madrid (conférence de), 1.
Magav (« gardes-frontières »), 1, 2, 3-4, 5.
Mahé, Firmin, 1.
Mahsom Watch (association), 1, 2, 3.
Malaisie, 1-2, 3.
Malinki, Shmuel (commandant), 1-2.
Malka, Rafi, 1.

Malte, 1.
Man (ville de), 1.
Manahat, 1.
Mandelbit, Avihaï (lieutenant-général), 1, 2.
Mansour, Jamal, 1.
Maoz, Zeev, 1, 2, 3.
Mapaï, 1, 2.
Martyrs d'al-Aqsa (brigade des), 1.
Mashal, Khaled, 1.
Massu, Jacques (général), 1, 2.
Media Ratings, 1.
Meir, Golda, 1, 2.
Méir, Yehuda (lieutenant-colonel), 1.
Melisha, Zyad, 1.
Memorial (association), 1.
Meretz, 1, 2.
Méridor, Dan, 1.
Metsah (police militaire d'investigation), 1.
Mista'arvim, 1, 2.
Mitzna, Amram (général), 1.
Moda'i, Ytzhak, 1.
Mofaz, Shaul (général), 1, 2, 3, 4-5, 6, 7, 8-9, 10, 11, 12, 13, 14.
Mont du Temple, 1, 2, 3.
Morag (colonie), 1.
Morag, Nadav, 1.
Morris, Benny, 1-2, 3, 4, 5.
Mossad, 1, 2, 3-4, 5, 6, 7, 8, 9, 10.
Mosse, George L., 1.
Mouhssein, Nidal Abou, 1.

Mouqata, 1, 2.
Moussawi, Abbas (cheikh), 1, 2, 3.
Mur des Lamentations, 1.
My Lay (massacre de), 1.

Nahal (unité), 1, 2.
Nahal Haredi (unité), 1.
Naharya, 1, 2.
Naor, Arye, 1.
Naplouse, 1, 2-3, 4, 5-6, 7, 8.
Naqba (jour de la), 1.
Nasrallah, Hassan, 1.
Nasser, Gamal Abdel, 1.
National Water Carrier, 1.
Nations unies, 1, 2, 3, 4-5, 6, 7, 8, 9.
Naveh, Yair (général), 1-2.
Negbi, Moshé, 1.
Netanya, 1, 2, 3.
Netanyahu, Benyamin, 1, 2-3.
Netsarim, 1, 2, 3.
Nidal, Abou, 1, 2, 3, 4.
Nigeria, 1.
Nilin, 1.
Nuqeib, 1.
Nuremberg (procès de), 1.
Nusseibeh, Sari, 1.

OLP (Organisation de libération de la Palestine), 1, 2, 3-4, 5-6, 7, 8-9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18.
OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord), 1.
Olmert, Ehud, 1, 2, 3, 4, 5.

Oslo (accords d'), 1, 2, 3, 4-5, 6, 7, 8-9, 10, 11, 12, 13.

« Paix en Galilée » (opération), 1, 2, 3-4, 5-6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13-14, 15, 16, 17, 18.
Pakistan, 1.
Palestine, 1, 2, 3, 4, 5.
Palmach (unité), 1.
Pâris de Bollardière, Jacques (général), 1.
Parti communiste d'Israël, 1.
Parti communiste français, 1.
Parti travailliste, 1, 2, 3, 4.
Patriarches (tombeau des), 1, 2.
Pays-Bas, 1.
Peres, Shimon, 1, 2, 3, 4.
Petraeus, David (général), 1, 2, 3.
Phalanges chrétiennes, 1, 2-3.
Philadelphie (axe de), 1, 2.
« Plomb durci » (opération), 1, 2, 3, 4, 5.
Proche-Orient, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7.
Psagot (colonie), 1, 2, 3.
Public Committee Against Torture in Israel (The), 1.

Qalkilya, 1.
Qana, 1, 2.
Qoreï, Ahmed (Abou Alaa), 1, 2.
Quai d'Orsay, 1.
« Quatre mères » (mouvement des), 1, 2.

Rabin, Ytzhak, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7-8, 9, 10-11, 12.
Rabo, Yasser Abed, 1.
Rafael, Gideon, 1.

Rafah, 1.
Rafiah, 1.
« Raisins de la colère » (opération), 1, 2.
Rajabi, Mahmoud, 1.
Rajoub, Jibril, 1.
Ramallah, 1, 2-3, 4, 5, 6, 7.
Ramleh, 1.
Rand Corporation, 1, 2.
Rantissi, Abdel Aziz, 1, 2, 3.
Reagan, Ronald, 1, 2, 3.
« Rempart » (opération), 1, 2, 3, 4-5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12.
Route 443, 1.

Sabena (compagnie), 1.
Sabra et Chatila (camps de), 1-2.
Saguy, Yehoshua (général), 1-2, 3, 4.
Saïka, 1.
Salameh, Ali Hassan, 1.
Salameh, Hassan, 1.
Samarie, 1, 2, 3.
Samya, Yom-Tov (général), 1-2.
Sarid, Yossi, 1.
Sarraut, Albert, 1.
Sartre, Jean-Paul, 1.
Sayeret Golani (unité de reconnaissance), 1.
Sayeret Matkal (unité de reconnaissance), 1.
Sbarro (pizzeria), 1.
Schiff, Zeev, 1, 2, 3, 4.
Sémelin, Jacques, 1.
Septembre noir (organisation), 1, 2-3, 4, 5, 6, 7.

Shabak (service de la sécurité générale), 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10-11, 12-13, 14, 15, 16, 17.
Shadmi, Issachar (colonel), 1, 2.
Shalit, Gilad (caporal), 1.
Shamir, Ytzhak, 1, 2.
Sharafat (village de), 1.
Sharett, Moshé, 1, 2-3, 4, 5, 6.
Sharir, Avraham, 1.
Sharon, Ariel, 1, 2, 3, 4-5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13-14, 15, 16-17, 18-19, 20, 21, 22-23, 24, 25, 26, 27-28, 29, 30.
Shehada, Salah, 1, 2, 3, 4.
Shelah, Ofer, 1, 2, 3.
Sher, Gilead, 1, 2.
Shikaki, Fathi, 1.
Shimshon (bataille de), 1.
Shin Bet (service de sécurité intérieure), 1, 2-3, 4, 5.
Shomron, Dan (général), 1, 2, 3-4.
Shovrim Shtika (association, « Brisons le silence »), 1, 2, 3-4, 5, 6-7, 8.
Sinaï (guerre du), 1, 2, 3, 4.
Siwad (village de), 1.
Six Jours (guerre des), 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9.
Smith, Ruppert (général), 1, 2.
Sneh, Ephraïm, 1-2.
Somalie, 1.
Sommier, Isabelle, 1.
Soudan, 1.
Sour, 1.
Spector, Yftah (lieutenant-général), 1.
Srebrenica (massacres de), 1.

Sri Lanka, 1.
Staline, Joseph, 1.
Steinberg, Matti, 1, 2.
Steinitz, Yuval, 1.
Sternhell, Zeev, 1, 2.
Sternhov, Amnon, 1.
Suez (guerre de), 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7.
Suisse, 1, 2.
Syrie, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9.

Taïsir, 1.
Tal, Wasfi, 1.
Tanzim, 1, 2, 3-4, 5, 6.
Tchécoslovaquie, 1.
Tchétchénie, 1, 2-3.
Tel-Aviv, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7-8, 9, 10, 11, 12, 13-14, 15.
Templer, Gerard (sir), 1.
Tibériade (lac de), 1-2.
Time Magazine, 1.
Tiran, détroit de, 1.
Tito, Josip Broz, 1.
Tobas, 1.
Tocqueville, Alexis de, 1.
Triangle (région du), 1.
Trinquier, Roger (colonel), 1.
Tsur, Tzvi, 1.
Tulkarem, 1, 2, 3, 4.
Tunnel du Mur (incident du), 1, 2.
Uvda (émission), 1.

Valse avec Bachir (film), 1.

Van Creveld, Martin, 1-2, 3, 4.
Vidal-Naquet, Pierre, 1.
Vietnam, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8.
Vietminh, 1.

Wadi Hirmiéh, 1.

Yaari, Ehud, 1, 2, 3, 4.
Yaalon, Moshé (général), 1, 2, 3, 4, 5, 6.
Yaar, Itamar (colonel), 1.
Yadlin, Amos (major-général), 1.
Yahav, Dan, 1, 2.
Yalou, 1.
Yaniv, Avner, 1.
Yaron, Amos (général), 1-2.
Yassine, Ahmed (cheikh), 1, 2, 3, 4, 5.
Yediot Aharonot, 1.
Yehud, 1.
Yesh Gvul (mouvement), 1.
« Zarzir » (« Étourneau », opération), 1.
Zeevi, Rehavam, 1, 2.
Zibri, Mustafa, 1.
Zurich, 1.
Zusman, Adam (lieutenant-colonel), 1.
Zweig, Arnold, 1.

Bibliographie

Jacob AMIDROR, « Israel's Strategy for Combating Palestinian Terror », *JFQ*, automne 2002.

Jacob AMIDROR, « Les principes de la guerre dans un conflit asymétrique », *Maarachot*, nº 476, décembre 2007 (en hébreu).

Scott ATRAN, « Mishandling Suicide Terrorism », *Washington Quarterly*, vol. 27, nº 3, été 2004

Raymond ARON, *Paix et Guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962.

Ivan ARREGUIN-TOFT, « How the Weak Win Wars : A Theory of Asymmetrical War », *International Security*, vol. 26, n° 1, été 2001.

Yaacov BAR-SIMAN-TOV, Ephraïm LAVIE, Kobi MICHAEL et Daniel BAR-TAL, « The Israeli-Palestinian Violent Confrontation : an Israeli Perspective », *in* Yaacov Bar-Siman-Tov (ed.), *The Israeli-Palestinian Conflict. From Conflict Resolution to Conflict Management*, Palgrave Macmillan, 2007.

Yaacov BAR-SIMAN-TOV (ed.), *The Israeli-Palestinian Conflict. From Conflict Resolution to Conflict Management*, Palgrave Macmillan, 2007.

Jacques BAUD, *La Guerre asymétrique ou la Défaite du vainqueur*, Paris, Éditions du Rocher, 2003.

Menahem BEGIN, *The Revolt*, New York, Del, 1977.

Alex J. BELLAMY, « No Pain, no Gain ? Torture and Ethics in the War on Terror », *International Affairs*, vol. 82, nº 1, 2006.

Shlomo BEN-AMI, *A Front without a Rearguard*, Tel-Aviv, Yediot Aharonot Publishers, 2004 (en hébreu).

Ytzhak BEN-ISRAËL, « Un modèle tri-dimensionnel d'explication de l'apparition des attentats-suicides », *in* Hagaï Golan et Shaoul Shaï, *A Ticking Bomb. Encountering the Suicide Terror*, Tel-Aviv, Maarachot, 2006 (en hébreu).

David BEN-GURION, *Recollections*, Londres, Macdonald Unit, 1970.

Leora BILSKY, *Transformative Justice. Israel Identity on Trial*, Ann Arbour, The University of Michigan Press, 2004.

Ian BLACK et Benny MORRIS, *Israel's Secret Wars. The Untold History of Israeli Intelligence*, Londres, Hamish Hamilton, 1991.

Mia M. BLOOM, « Palestinian Suicide Bombing. Public Report, Market Share and Outbidding », *Political Science Quarterly*, vol. 119, nº 1, printemps 2004.

Pierre BOURDIEU, *Le Sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit, 1980.

Raphaëlle BRANCHE, *La Torture et l'Armée pendant la guerre d'Algérie*, Paris, Gallimard, 2001.

B'Tselem, « The Assasination Policy of the State of Israel. November 2000-January 2002 », *Information Sheet*, mai 2002.

B'Tselem, « Take no Prisonners. The Fatal Shooting of Palestinians by Israeli Security Forces during "Arrest Operations" », *Information Sheet*, mai 2005.

Patricia BURETTE, *Le Droit international humanitaire*, La Découverte, coll. « Repères », 1996.

Daniel BYMAN et Avi DICTER, « Israel's Lessons for Fighting Terrorists and their Implications for the United States », *Analysis Paper*, nº 8, mars 2006.

Daniel BYMAN, « Do Targeted Killings Work ? », *Foreign Affairs*, vol. 85, nº 2, mars-avril 2006.

Sergio CATIGNANI, « The Security Imperative in Counterterror Operations : the Israeli Fight Against Suicidal Terror », *Terrorism and Political Violence*, nº 17, 2005.

Sergio CATIGNANI, *Israeli Counter-Insurgency and the Intifadas. Dilemmas of a Conventional Army,* Londres, New York, Routledge, 2008.

Gérard CHALIAND, *Les Guerres irrégulières, XXe-XXIe siècle, guérillas et terrorismes*, Paris, Gallimard, 2008.

Samy COHEN, « Israël : forces et faiblesses du mouvement de contestation », *Le Monde diplomatique*, juin 1974.

Samy COHEN, *De Gaulle, les Gaullistes et Israël*, Paris, Alain Moreau, 1974.

Samy COHEN (ed.), *Democracies at War Against Terrorism. A Comparative Perspective*, New York, Palgrave MacMillan, 2008.

Samy COHEN, « Les relations entre le pouvoir politique et l'armée en Israël », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 15, nº 1, 2008.

Stuart COHEN, « "Masqueraders" in the Israel Defense Forces, 1991-1992. The Military Unit and the Public Debate », *Low Intensity Conflict & Law Enforcement*, vol. 2, nº 2, automne 1993.

Stuart COHEN, *Israel an its Army. From Cohesion to Confusion*, Londres, New York, Routledge, 2008.

Barthélémy COURMONT, *La Guerre*, Paris, Armand Colin, 2007.

Sylvain CYPEL, *Les Emmurés. La société israélienne dans l'impasse*, Paris, La Découverte, 2005

Charles-Philippe DAVID, *La Guerre et la Paix. Approches contemporaines de la sécurité et de la stratégie*, Paris, Presses de Sciences Po, 2e édition, 2006.

Éric DAVID, *Principes de droit des conflits armés*, Bruxelles, Bruylant, 3e édition, 2002.

Steven R. DAVID, « Fatal Choices : Israel's Policy of Targeted killing », *Ethics and International Affairs*, vol. 17, nº 1, 2003.

Moshe DAYAN, *Story of my Life*, Londres, Weidenfeld and Nicolson, 1976.

Emmanuel DECAUX, « The International Law of War and the Fight Against Terrorism », *in* Samy Cohen (ed.), *Democracies at War Against Terrorism. A Comparative Perspective*, New York, Palgrave, 2008.

Yoram DINSTEIN, *War, Aggression and Self Defence*, Cambridge, Cambridge University Press, Fourth Edition, 2005.

Jean DOISE et Maurice VAÏSSE, *Politique étrangère de la France. Diplomatie et outil militaire, 1871-1991*, Paris, Seuil, 1992.

Ze'ev DRORI, *Israel's Reprisal Policy 1953-1956. The Dynamics of Military Retaliations*, Londres, Franck Cass, 2005.

Raviv DRUCKER et Ofer SHELAH, *Boomerang*, Jérusalem, Keter, 2005 (en hébreu).

Étienne DE DURAND, « Les relations civilo-militaires américaines à l'épreuve de l'Irak. Dualisme fonctionnel et désintégration stratégique », *La Revue internationale de politique comparée*, vol. 15, nº 1, 2008.

Émile DURKHEIM, *Le Suicide. Essai de sociologie*, 1897, rééd. Paris, Presses universitaires de France, 2007.

Akiva ELDAR et Idith ZERTAL, *Lords of the Land. The Settlers and the State of Israel. 1967-2007*, New York, Nation Books, 2007.

Charles ENDERLIN, *Le Rêve brisé. Histoire de l'échec du processus de paix au Proche-Orient. 1995-2001*, Paris, Fayard, 2002.

Charles ENDERLIN, *Les Années perdues. Intifada et guerres au Proche-Orient, 2001-2006*, Paris, Fayard, 2006.

Alastair FINLAN, « The British Way of Warfare and the Global War on Terror », *in* Samy Cohen (ed.), *Democracies at War Against Terrorism. A Comparative Perspective*, New York, Palgrave, 2008.

Roberts FISK, *Pithy the Nation. Lebanon at War*, Oxford, Oxford University Press, 1990.

Charles F. FREILICH, « National Security Decision-Making in Israel : Processes, Pathologies, and Strengths », *Middle East Journal*, vol. 60, nº 4, automne 2006.

Hillel FRISCH, « Motivation or Capabilitiés ? Israeli Counterterrorism Against Palestinian Suicide Bombings and Violence », *Journal of Strategic Studies*, vol. 29, octobre 2006.

Richard GABRIEL, *Operation Peace in Galilee. The Israeli-PLO War in Lebanon*, New York, Free Press, 1982.

David GALULA, *Contre-insurrection, théorie et pratique*, préface du général David H. Petraeus, Paris, Economica, 2008 (paru d'abord aux États-Unis, sous le titre *Counterinsurgency Warfare. Theory and Practice*, New York, Praeger / Londres, Dunmow, Pall Mall Press, 1964).

Raoult GIRARDET, *La Crise militaire française (1945-1962)*, Paris, Armand Colin, coll. « Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques », 1964.

Michael R. GORDON et Bernard E. TRAINOR, *Cobra II. The Inside of the Invasion and occupation of Iraq*, New York, Pantheon Books, 2006.

Michael R. GORDON, « Break Point ? Iraq and America's Military Forces », *Survival*, vol. 48, nº 4, hiver 2006-2007.

Emmanuel GROSS, *The Struggle of Democracies against Terrorism. Lessons from the United States, the United Kingdom, and Israel*, Charlottesville, University of Virginia Press, 2006.

Ruthie GUINSBURG, « Framing, Misframing, and Reframing : "The Fiddler at Beit-Iba Checkpoint" », *in* Elisabeth Marteu (ed.), *Civil*

Organizations and Protest Movements in Israel : Mobilizations Around the Israeli-Palestinian Conflict, Palgrave Macmillan, 2009.

Mohammed M. HAFEZ, Joseph M. HATFIELD, « Do Targeted Assassinations Work ? A Multivariate Analysis of Israel's Controversial Tactic during Al-Aqsa Uprising », *Studies in Conflict & Terrorism*, nº 29, 2006.

Amos HAREL et Avi ISACHAROFF, *La Septième Guerre d'Israël. Comment nous avons gagné la guerre contre les Palestiniens et pourquoi nous l'avons perdue*, Paris, Éditions de l'Éclat et Hachette Littératures, 2005

Yaakov HASDAI, « "Doers" and "Thinkers" in the IDF [Forces de défense d'Israël-FDI] », *The Jerusalem Quarterly*, nº 24, été 1982.

Oona A. HATHAWAY, « Do Human Rights Treaties Make a Difference ? », *The Yale Law Journal*, vol. 111, nº 8, juin 2002.

Tamar HERMANN, « Changes in Israel's Official Security Policy and in the Attitudes of the Israeli-Jewish Public Toward the Management of the Israeli-Palestinian Conflict (2000-2004) », *in* Yaacov Bar-Siman-Tov (ed.), *The Israeli-Palestinian Conflict. From Conflict Resolution to Conflict Management*, Palgrave Macmillan, 2007.

Stanley HOFFMANN, *Une morale pour les monstres froids. Pour une éthique des relations internationales*, Paris, Seuil, 1982.

Human Right Watch, *Israël, the Occupied West Bank and Gaza Strip, and the Palestinian Authority Territories, Jenin, IDF Military Operations*. http://www.hrw.org/legacy/reports/2002/israel3/index.htm#TopOfPage

Michael IGNATIEFF, *The Lesser Evil. Political Ethics in an Age of Terror*, Princeton, Princeton University Press, 2004.

Jean-Charles JAUFFRET et Maurice VAÏSSE (dir.), *Militaires et Guérilla dans la guerre d'Algérie*, Paris, Éditions Complexe, 2001.

Joseph JOFFE, « L'état de guerre au XXIe siècle », *Commentaire*, nº 120, hiver 2007-2008.

Clives JONES, « Israeli Counter-Insurgency Strategy and the War in South Lebanon. 1985-97 », *Small Wars and Insurgency*, vol. 8, nº 3, été 1997.

Seth G. JONES, Martin C. LIBICKI, *How Terrorist Groups End. Lessons for Countering Al Qa'ida*, Santa Monica (Cal.), Rand Corporation, 2008.

Rapport de la commission KAHANE, *The Beyrut Massacre : The Complete Kahan Commission Report*, New York, Karz-Cohl, 1983.

Asa KASHER, Amos YADLIN, « Assassination and Preventive Killing », *SAIS Review*, vol. 25, nº 1, hiver-printemps 2005.

Asa KASHER, Amos YADLIN, « A Military Ethics of Fighting Terror. An Israeli Perspective », *Journal of Military Ethics*, vol. 4, nº 1, 2005.

Gilles KEPEL, *Terreur et Martyre. Relever le défi de civilisation*, Paris, Flammarion, 2008.

Michael T. KLARE, Peter KORNBLUH (ed.), *Low-Intensity Warfare : Counterinsurgency, Proinsurgency, and Antiterrorism in the Eighties*, New York, Pantheon Books, 1988.

Claude KLEIN, « La Cour suprême et le système judiciaire », *in* Alain Dieckhoff (dir.), *L'État d'Israël*, Paris, Fayard, 2008.

Bert KOB, *Ius in bello*, Bâle, Helbin & Lichenhahn, 2003.

David KRETZMER, « Targeted Killing of Suspected Terrorists. Extra-Judicial Executions or Legitimate Means of Defence ? », *The European Journal of International Law*, vol. 16, nº 2, 2005.

Arnaud de LA GRANGE, Jean-Marie BALANCIE, *Les Guerres bâtardes*, Paris, Perrin, 2008.

Claude LÉVI-STRAUSS, *Le Cru et le Cuit*, Paris, Plon, 1964.

Yagil LEVY, *The Other Army for Israel. Materialalist Militarism in Israel,* Tel-Aviv, Yediot Aharonot Publishers, 2003 (en hébreu).

Guenter LEWY, *America in Vietnam*, New York, Oxford University Press, 1978.

Robert Jay LIFTON, « Haditha : In an "Atrocity-Producing Situation" – Who Is to Blame ? », *Editor & Publisher*, 4 juin 2006.

Ruth LINN, « Sarvanut Mitamei Matspun » (« Objection de conscience »), *Iyunim Be-Chinuch*, nº 49-50, 1989.

Ruth LINN, « Soldiers with conscience never die, they are just ignored by society », *Journal of Military Ethics*, vol. 1, nº 2, 2002.

Edward N. LUTTWAK, « Les impasses de la contre-insurrection », *Politique étrangère*, nº 4, 2006.

MACHIAVEL, *Le Prince*, préface de Raymond Aron, Paris, Librairie générale française, Le Livre de poche, 1972.

Andrew MACK, « Why Big Nations Lose Small Wars. The Politics of Asymetric Conflict », *World Politics*, vol. 27, nº 2, janvier 1975.

Zeev MAOZ, *Defending the Holy Land. A Critical Analysis of Israel's Security & Foreign Policy*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2007.

Zeev MAOZ, « Evaluating Israel's Strategy of Low-Intensity Warfare, 1946-2006 », *Security Studies*, vol. 16, nº 3, juillet-septembre 2007.

Luiz MARTINEZ, « Algeria : Is an Authoritarian Regime More Effective in Combating Terrorist Movements ? », *in* Samy Cohen (ed.), *Democracies at War Against Terrorism. A Comparative Perspective*, New York, Palgrave, 2008.

Ariel MERARI, « Israel Facing Terrorism », *Israel Affairs*, vol. 11, nº 1, janvier 2005.

Dan MERIDOR et Haïm FASS, *The Battle of the 21st Century. Democracy Fighting Terror*, Jerusalem, The Israel Democracy Institute, 2006 (en hébreu).

Steven METZ, Douglas V. JOHNSON II, *Asymmetry and US Military Strategy. Definition, Background and Strategic Concepts*, Carlisle Barracks (Penn.), Strategic Studies Institute, 2001.

Nadav MORAG, « Measuring Success in Coping with Terrorism : the Israeli Case », *Studies in Conflict & Terrorism*, nº 28, 2005.

Benny MORRIS, *Israel's Border's Wars, 1949-1956. Arab infiltration, Israeli Retaliations, and the Cutdown to the Suez War*, Oxford, Clarendon Press, 1993.

Benny MORRIS, *Victimes. Histoire revisitée du conflit arabo-sioniste*, Éditions Complexe, 2003.

Benny MORRIS, *The Birth of the Palestinian Refugee Problem*, Cambridge University Press, 2004.

George L. MOSSE, *De la grande guerre au totalitarisme. La brutalisation des sociétés européennes*, préface de Stéphane Audouin-Rouzeau, Paris, Hachette Littératures, 1999.

John A. NAGL, *Learning to Eat Soup with a Knife. Counterinsurgency Lessons from Malaya and Vietnam*, foreword by General Peter J. Schoomaker, Chicago, University of Chicago Press, 2005.

Arye NAOR, *Begin in Power. A Personnal Testimony*, Tel-Aviv, Yediot Aharonot Publishers, 1993 (en hébreu).

Arye NAOR, *Le Cabinet de guerre. Le fonctionnement du cabinet israélien durant la guerre du Liban*, Israël, Lahav, 1986 (en hébreu).

Moshe NEGBI, *Coming Apart. The Unraveling of the Democracy in Israel*, Jerusalem, Keter Publishing House, 2004, p. 198 (en hébreu).

Noam NEUMANN, « Hayeouts Hatsava'i Balehima » (« Le conseil juridique en temps de guerre »), *Maarachot*, nº 411, février 2007.

Noam OHANA, *Journal de guerre. De Sciences Po aux unités de Tsahal*, Paris, Denoël, 1988.

Christian OLSSON, « "Guerre totale" et / ou "force minimale" ? Histoire et paradoxes "des cœurs et des esprits" dans les opérations de contre-insurrection », *Cultures et Conflits*, nº 67, automne 2007.

Michael B. OREN, *Origins of the Second Arab-Irsaeli War*, Londres, Frank Cass, 1993.

Michael B. OREN, *Six Days of War. June 1967 and the Making of the Modern Middle East*, Oxford, Oxford University Press, 2002.

Pierre-Cyril PAHLAVI, *La Guerre révolutionnaire de l'armée française en Algérie. 1954-1962. Entre esprit de conquête et conquête des esprits*, Paris, L'Harmattan, 2004.

Yoram PERI, *Generals in the Cabinet Room. How the Military Shapes Israeli Policy*, Washington, D.C., United States Institute of Peace, 2006.

Guy PERVILLÉ, « Quinze ans d'historiographie de la guerre d'Algérie », *Annuaires de l'Afrique du Nord*, Paris, Éditions du CNRS, 1976.

David H. PETRAEUS, « Learning Counterinsurgency : observations from Soldiering in Iraq », *Military Review*, janvier-février 2006.

Ytzhak RABIN, *Mémoires*, Paris, Buchet / Chastel, 1980.

Gideon RAFAEL, *Destination Peace. Three Decades of Israeli Foreign Policy*, Londres, Weidenfeld and Nicolson, 1981.

Dan RAVIV et Yossi MELMAN, *Tous les espions sont des princes. La véritable histoire des services secrets israéliens*, Paris, Stock, 1991.

Pierre RAZOUX, *Tsahal. Nouvelle histoire de l'armée israélienne*, Paris, Perrin, 2006.

Jacques SÉMELIN, *Purifier et Détruire. Usages politiques des massacres et génocides*, Paris, Seuil, coll. « La couleur des idées », 2005.

Moshé SHARETT, *Israël et les Arabes. Guerre et paix*, Ot, septembre 1966 (en hébreu).

Ariel SHARON et David CHANOFF, *Warrior. The Autobiography of Ariel Sharon*, New York, Simon & Schuster, 1989.

Gilead SHER, *Just Beyond Reach. The Israeli-Palestinian Peace Negotiations 1999-2001. A Testimony*, Tel-Aviv, Yediot Aharonot Publishers, 2001 (en hébreu).

Général Sir Rupert SMITH, *L'Utilité de la force. L'art de la guerre aujourd'hui*, préface du général Bruno Cuche, Paris, Economica, 2007.

Isabelle SOMMIER, *Le Terrorisme*, Paris, Flammarion, coll. « Domino », 2000.

Lawrence SONDHAUS, *Strategic Culture and Ways of War*, Londres, Routledge, 2006.

Richard STUBBS, « From Search and Destroy to Hearts and Minds : The Evolution of British Strategy in Malaya. 1948-60 », *in* Daniel Marston et Carter Malkasian (ed.), *Counterinsurgency in Modern Warfare*, Midland House, Osprey Publishing, 2008.

Ann SWIDLER, « Culture in Action ; Symbols and Strategies », *American Sociological Review*, vol. 51, 1986.

Stéphane TAILLAT, « Adoption et apprentissage. Les forces terrestres américaines et la contre-insurrection en Irak », *La Revue française de science politique*, vol. 58, nº 5, octobre 2008.

Terry TERRIFF, Aaron KARP, Regina KARP, *Global Insurgency and the Future of Armed Conflict. Debating Fourth-Generation Warfare*, Londres, Routledge, 2008.

Alexis de TOCQUEVILLE, *Travail sur l'Algérie*, 1841, dans *Œuvres complètes*, t. III, *Écrits et Discours politiques*, vol. 1, Paris, Gallimard, 1962.

Martin VAN CREVELD, *Tsahal. Histoire critique de force israélienne de défense*, Paris, Éditions du Rocher, 1998.

Martin VAN CREVELD, *Les Transformations de la guerre*, Paris, Éditions du Rocher, 1998.

Martin VAN CREVELD, « Israel's Counterterrorism », *in* Dror Zimmermann et Andreas Wenger (ed.), *How States Fight Terrorism. Policy Dynamics in the West*, Boulder, Londres, Lynne Rynner Publishers, 2007.

Michael WALZER, *De la guerre au terrorisme*, Paris, Bayard, 2004.

Donna WINSLOW, « Le stress des soldats de la paix face à l'expérience de l'étrangeté : le cas du régiment aéroporté du Canada en Somalie », *Les Champs de Mars*, nº 10, 2001.

Donna WINSLOW, « La société canadienne et son armée de terre », *Revue militaire canadienne*, hiver 2003-2004.

Moshé YAALON, « Israël : terroriser les terroristes », *Politique internationale*, nº 109, automne 2005.

Dan YAHAV, *Purity of Arms. Ethos Myth and Reality. 1936-1956*, Tel-Aviv, Tamuz Publisher, 2002.

Dov YERMIYIA, *My War Diary. Israel In Lebanon*, Londres, Pluto, 1983.

Sites Internet utilisés

Amnesty international
http://www.amnesty.fr/index.php/amnesty/agir /

Armée israélienne
www1.idf.il/DOVER/

B'Tselem
http://www.btselem.org/

Haaretz
http://www.haaretz.co.il/

Haometz Lesarev
http://www.seruv.org.il/defaulteng.asp

Haute Cour de justice
http://elyon1.court.gov.il/Files_ENG/02/690/007/a34/02007690.a34.htm

Human Rights Watch
http://www.hrw.org

NRG Maariv
http://www.nrg.co.il/online/HP_0.html

Ministère des Affaires étrangères

hhttp://www.mfa.gov.il/MFA/terrorism
Public Committee against Torture in Israel
http://www.stoptorture.org.il/en
Shovrim Shtika
http://www.shovrimshtika.org/
Ynet, Yediot Aharonot
http://www.Ynet.co.il/ext/comp/articleLayout/

Films documentaires

Valse avec Bachir, présenté au festival de Cannes 2008, réalisé par Ari Folman.

A Million Bullets in October, réalisé par Moish Goldberg, pour *Arutz 8* de la télévision israélienne.

Asabim Shotim, réalisé par Ilana Dayan en 2007, pour *Arutz 2* de la télévision israélienne.

Remerciements

Je tenais à exprimer ma reconnaissance à tous ceux et toutes celles qui m'ont aidé à préparer ce livre. Elle va en premier lieu à la Direction scientifique de Sciences Po et à son directeur, ainsi qu'à Christophe Jaffrelot, directeur du CERI de 2000 à 2008, qui m'ont apporté un soutien inestimable.

Je remercie les personnalités politiques, les experts, acteurs ou témoins, qui ont accepté de me recevoir : Yossi Alpher, consultant en questions politico-militaires, ancien conseiller d'Ehud Barak, Premier ministre, et co-fondateur du site de dialogue israélo-palestinien www.bitterlemons.org ; Yossi Adiri, colonel, ancien attaché de Défense à l'ambassade d'Israël à Paris ; Aviv Amshalem, capitaine (réserve) ; Uzi Arad, directeur de l'Institute for Policy and Strategy, Interdisciplinary Center (IDC), Herzliya ; Dani Arditi, lieutenant-général (réserve), actuel président de Conseil national de sécurité ; le général Christian Baptiste, ancien attaché de défense à l'ambassade de France à Tel-Aviv ; Yehuda Ben Meïr, chercheur à l'Institute for National Security Studies (INSS), Tel-Aviv University ; le général Bertrand Binnendijk, ancien attaché de défense à l'ambassade de France à Tel-Aviv ; Shlomo Brom, général (réserve), ancien directeur du service de la planification stratégique à la branche de la Planification de l'état-major de l'armée, chercheur à l'Institute for National Security Studies

(INSS), Tel-Aviv University ; Oded Cameron, capitaine (réserve) ; Ilan Cohen, ancien directeur général de l'Office du Premier ministre Ariel Sharon ; Ran Cohen, ancien député du parti Meretz ; Uzi Dayan, général (réserve), ancien adjoint au chef d'état-major général de l'armée, ancien président du Conseil national de sécurité ; Arik Dyamant, président et fondateur de l'association *Ha-Ometz-Le-Sarev* (« Le Courage de refuser ») ; Ytzhak Eytan, général (réserve), ancien commandant de la région Centre (2001-2004) ; Zahava Galon, ancienne députée du parti Meretz ; Boaz Ganor, directeur de l'Institute for Counter-Terrorism, Interdisciplinary Center (IDC), Herzliya ; Shlomo Gazit, général (réserve), premier coordinateur du gouvernement pour les territoires occupés au lendemain de la guerre des Six Jours, chef du renseignement militaire après la guerre du Kippour, chercheur à l'Institute for National Security Studies (INSS), Tel-Aviv University ; le lieutenant-colonel Michel Goya ; Guy Grossman, lieutenant (réserve) ; Efraïm Halévy, général (réserve), ancien chef du Mossad et ancien président du Conseil national de sécurité ; Ariel (Elie) Levitte, ancien directeur général adjoint de la Commission israélienne pour l'énergie atomique ; Dan Méridor, ancien député du Likoud, ancien ministre de la Justice (1988-1992), ministre des Finances dans le gouvernement Benyamin Netanyahu en 1996, président de la Fondation pour la démocratie à Jérusalem ; Ilan Mizrahi, ancien directeur adjoint du Mossad, ancien président du Conseil national de sécurité ; Jessica Montel, présidente de B'Tselem ; Noam Neuman, lieutenant-colonel, membre de la section du droit international auprès du procureur général de l'armée ; Noam Ohana, sergent (réserve) ; Dani Rothschild, général (réserve), président du Conseil pour la sécurité et la paix ; Yehuda Shaul, président et fondateur de l'association Shovrim Shtika (« Brisons le silence ») ; Tamir Sorek, sergent-major (réserve) ; Itamar Yaar, colonel (réserve), ancien membre du Conseil national de sécurité ; Aviezer Yaari, lieutenant-général (réserve) ; Eran Yanowski, sergent (réserve) ; Dan Yakir, conseiller juridique, Association

pour les droits du citoyen ; ceux qui n'ont pas souhaité être cités (et qui figurent dans le texte du livre par une de leurs initiales).

Ce livre doit beaucoup également à mes collègues israéliens qui m'ont aidé à cheminer dans les dédales souvent tortueux de la politique de défense israélienne et de son armée : Ytzhak Ben Israel, Elie Barnavi et Yoram Peri de l'université de Tel-Aviv ; Yoram Schweitzer, chercheur à l'Institute for National Security Studies (INSS), Tel-Aviv University ; Stuart Cohen et Efraïm Inbar de l'Université Bar-Ilan ; Yagil Levy de l'Université Ben Gourion à Beer-Sheva ; Gabi Sheffer, Eyal Ben Ari, Nir Gazit et Claude Klein de l'Université hébraïque de Jérusalem ; Uri Ben Eliezer de l'Université de Haïfa ; Ram Erez, jeune doctorant de l'Université de Tel-aviv qui a été un des premiers à guider mes pas.

Mes remerciement vont également aux journalistes israéliens : Amos Harel, Amira Hass, Avi Isacharoff et Gideon Levy du quotidien *Haaretz* ; Ron Ben Yishaï de *Yediot Aharonot* ; Hanan Grinberg et Ali Waked de *Ynet, Yediot Aharonot* ; Ofer Shelah de *Maariv* ; Shlomi Eldar de *Arutz 10* ; Dan Muggia et Haïm Tal, journalistes indépendants.

Je remercie, enfin, pour m'avoir apporté leur aide et leur encouragement mes vieux amis Elie (Eliahou) Cohen, Roni et Ovadia Keidar ; Israel Elad Altman, de l'Institute for Policy and Strategy, Interdisciplinary Center (IDC), Herzliya ; mes collègues à Sciences Po Astrid von Busekist (une des premières à m'avoir encouragé à « travailler sur Israël ») et Alain Dieckhoff ; Anna-Maria Lodato de la chaîne *Arte* ; Uri Amitaï du service audio-visuel du ministère des Affaires étrangères.

Catherine Nabokov, du Seuil, a relu et corrigé ce manuscrit avec une vigilance et une rigueur qui m'ont évité bien d'impairs.

Les erreurs que ce livre pourrait contenir n’engagent, bien évidemment, que son auteur.